

UNIVERSITÉ TOULOUSE – JEAN JAURÈS

Années universitaires 2013-2014-2015

Mémoire de Master 2 mention Histoire de l'art

Spécialité Art moderne

Présenté par Clémentine Souchaud le 6 juillet 2015

Sous la direction d'Anne Perrin Khelissa

Et la codirection de Pascal Julien

L'OBJET-LIVRE
DANS LES ÉDITIONS TOULOUSAINES
DU XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE

Volume I : Mémoire



Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à ma directrice Anne Perrin Khelissa ainsi qu'à mes autres professeurs Sophie Duhem et Pascal Julien pour leurs corrections, les rendez-vous et les aides précieuses qu'ils m'ont apportées. J'ai grâce à eux été accueillie à bras ouverts dans le monde des historiens de l'art et je leur en suis sincèrement reconnaissante. Je remercie aussi chaleureusement Catherine Péoc'h et Magali Vène pour leur accueil et leurs conseils lors de mes venues à la bibliothèque municipale de Toulouse.

Pour leurs relectures et leur patience, je tiens à remercier ma famille, mon conjoint ainsi que mes amies Armance et Sarah. Un grand merci aussi à Florian Piot pour m'avoir fait découvrir l'univers du livre ancien et m'avoir fait confiance en me donnant la responsabilité d'une librairie, point de départ de la construction de ce mémoire.

Sommaire

Remerciements	2
Avant-propos	4
Avertissement	6
Table des abréviations	7
Introduction	8
I. Les fabricants et commerçants du livre à Toulouse du XVI ^e au XVIII ^e siècle	17
1. Les statuts des métiers sous l’Ancien Régime	18
2. Les métiers autour du livre	23
II. Reliure : la structure et l’épiderme	40
1. Les manuscrits reliés : de l’écriture au papier	41
2. Les imprimés reliés	51
3. Une édition type : les <i>Antiennes et oraisons dévotes</i>	54
III. L’imprimé : les fards du discours	61
1. La langue et la lettre	61
2. L’ordonnancement des textes	73
3. L’agrément et la portée des images	80
IV. Le livre : objet d’une ambition	106
1. Le « soi » exprimé dans le livre	106
2. Le livre, objet d’une intention	123
3. L’image de l’objet, l’objet dans l’image	133
Conclusion	161
Sources d’archives	167
Sources imprimées	168
Bibliographie	172
Glossaire	197
Table des illustrations	200
Table des matières	210

Avant-propos

La fin de mon Master 2 d'archéologie préhistorique, qui portait sur l'analyse des récits écrits et oraux des chercheurs sur le site de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze) avait été un mélange de soulagement et de plaisir pour un travail mené à bien après avoir réalisé un service civique d'un an en parallèle au sein du musée Labenche de Brive. À l'époque, jamais je n'aurais pensé un jour reprendre les études. Finalement, mon travail de libraire et la découverte des complexités du livre m'ont redonné l'envie de mener des recherches. Nul besoin de réfléchir longtemps avant de me réinscrire, même si je savais qu'il ne serait pas facile de reprendre les études en exerçant en même temps un travail à temps plein.

Pendant les six premiers mois de travail à la librairie Bookbrok (Place des Carmes à Toulouse), de mai à novembre 2013, en parlant avec les clients, je répétais sans cesse qu'il m'arrivait d'acheter des livres simplement parce que l'objet me plaisait et que même si je ne les lirai que dans quelques années, je savais que je les possédais. L'intérêt de me constituer une belle bibliothèque est né peu à peu en découvrant différentes collections et en apprenant à connaître les ouvrages. Face à moi, j'avais des demandes inattendues de clients me disant : « il me faudrait un mètre linéaire de livre, juste pour faire beau dans ma bibliothèque ». Certains souhaitaient que les livres soient en bon état tandis que d'autres – aussi étrange que cela puisse paraître – me demandaient des livres jaunis sur le dos et usés. Cela m'a donc amenée à réfléchir et l'idée de travailler sur le livre en tant qu'objet est née progressivement.

Un tel sujet méritait cependant d'être cadré pour en fixer les contours. C'est ainsi que j'ai décidé de centrer ma recherche sur la ville de Toulouse en traitant les trois siècles de l'Ancien Régime, du XVI^e au XVIII^e siècle. La raison ? Tout simplement pour me perfectionner dans mon travail de libraire et mieux connaître les spécificités de ces trois siècles en matière de reliure, de gravure et d'édition. Il m'est apparu essentiel de maîtriser le vocabulaire descriptif de ce domaine de spécialité, de chercher à développer des outils d'analyse, afin d'engager un dialogue plus cohérent avec différents clients bibliophiles. C'est pourquoi la lecture d'ouvrages généraux sur la gravure, sur la reliure et sur l'histoire du livre à Toulouse a été très utile. Cette recherche n'a pas toujours été facile compte tenu de mes horaires de travail, mais c'était sans compter sur l'aide précieuse de la bibliothèque municipale de Toulouse et plus précisément de Mesdames Catherine Péoc'h et Magali Vène qui m'ont gentiment ouvert leurs portes pour mener à bien ma recherche en dehors de mon temps de travail. La richesse du fonds ancien de cette bibliothèque m'a permis de constituer un corpus cohérent centré principalement sur l'histoire de Toulouse.

Ce présent mémoire est maintenant là, résultat de recherches passionnantes et ayant rempli son objectif, celui de me faire découvrir le monde de la bibliophilie et de me donner l'envie, dans un avenir proche d'en apprendre encore plus et de me spécialiser dans l'expertise du livre ancien.

Avertissement

Ce mémoire comporte des transcriptions de textes anciens allant du XVI^e au XIX^e siècle dont les caractères, l'orthographe et les majuscules ont été respectés. Les expressions et locutions latines telles que errata, erratum et in-folio (ainsi que tous les autres formats de livre) sont écrites en caractère romain car elles font parties du langage courant (*Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, p. 105). Enfin, les termes suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire placé à la fin de ce mémoire (vol. I).

Table des abréviations

ADHG : archives départementales de la Haute-Garonne

AMT : archives municipales de Toulouse

BMT : bibliothèque municipale de Toulouse

BnF : Bibliothèque nationale de France

cf. : *confer* (comparez avec)

coll. : collection

(dir.) : sous la direction de...

éd. : édition(s)

EPHE : École pratique des hautes études

et al. : *et alii* (et d'autres)

Ibid. : *Ibidem* (au même endroit)

Id. : *Idem* (le même)

ill. : illustration

INHA : Institut national d'histoire de l'art

n° : numéro

op. cit. : *opere citato* (ouvrage déjà cité)

p. : page(s)

s. d. : sans date

s. l. : sans lieu

t. : tome(s)

vol. : volume

Introduction

Il est certain que l'impression des Livres peut beaucoup contribuer à faire acquérir les Sciences à la jeunesse. Une belle impression, de beaux papiers, de beaux caractères et une belle reliure, font plaisir à l'Écolier et lui donnent envie d'étudier, au lieu que des cahiers mal écrits ou un Livre maussade le dégoûtent. Les fautes d'impression font un très grand préjudice, parce que les Écoliers ne sont pas capables d'y suppléer : il est vrai qu'on met ordinairement des errata à la fin ; c'est un faible secours pour des Écoliers qui n'ont pas l'habitude d'aller chercher ces corrections. Comme l'esprit et la mémoire des Enfants sont des cires molles qui sont susceptibles de toutes les impressions, il faut bien prendre garde qu'il n'y ait que des termes bien propres et bien François et que l'Orthographe y soit bien observée. Ce sont là des soins particuliers que doivent avoir les imprimeurs ; il ne faut rien négliger de ce qui peut contribuer à la perfection de la jeunesse. Chaque livre devrait avoir deux ou trois signets ; c'est peu de chose et c'est une très-grande commodité. Il seroit aussi à propos que les Livres ussent des fermoirs, afin qu'ils se conservassent longtems propres pour donner plus d'envie à les lire, il faudroit qu'ils fussent reliés très proprement et même dorés sur la tranche¹.

Prélude à ce que seront quelques-unes des grandes lignes de ce mémoire, cette citation du début du XVIII^e siècle annonce certaines des principales données en matière de présentation et d'aspect général du livre. Son auteur l'écrit alors avec un « L » majuscule et il est perçu comme un objet sophistiqué méritant une grande attention afin de parfaire le goût et la transmission du savoir. Or l'objet-livre est précisément un terme que l'on voit apparaître depuis peu dans la bibliographie, pour désigner l'intérêt porté au livre en tant qu'objet, en tant que corps renfermant et présentant le texte. En effet, support de culture depuis des siècles, le livre est aussi un objet de passion, de prestige et d'art, qui mérite d'être étudié sous plusieurs angles notamment dans la compréhension de son corps « extérieur » et « intérieur » avec les décors dont il est paré. Un tel sujet cependant, n'est pas des plus évidents, car il touche à un domaine de recherche nouveau dont les méthodologies et les axes de réflexion sont loin d'être fixés.

L'histoire du livre se situe à la croisée de plusieurs domaines tels que l'imprimerie, la gravure, la reliure et dans le cadre de l'objet fini, la lecture. De ce fait, un vocabulaire très vaste comportant les termes techniques de ces différents domaines est utilisé afin de décrire, comparer et analyser les objets pris en compte. Dans la plupart des ouvrages sur l'histoire du livre, une place considérable est accordée aux premiers supports de l'écriture, à l'invention du papier, à son évolution et bien sûr, à l'histoire de l'imprimerie, ses techniques, ses métiers, ses acteurs, etc. *L'apparition du livre* de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, ouvrage édité en

¹ DE VALLANGE, *Nouveaux systèmes ou nouveaux plans de méthodes, qui marquent une route nouvelle pour parvenir en peu de tems et facilement à la connaissance des Langues et des Sciences, des Arts et des Exercices du Corps*, Paris, Chez Claude Jombert et Jean-Baptiste Lamesle, 1719, p. 81.

1957² est une référence de base pour les domaines techniques et aussi pour les aspects sociaux, économiques, culturels et intellectuels que développe ensuite Henri-Jean Martin (1924-2007) considéré comme le fondateur de « l'école française d'histoire du livre »³. Son *Histoire de l'édition française* publiée entre 1983 et 1986 en collaboration avec de nombreux spécialistes, sous sa direction et celle de Roger Chartier, peut être considérée comme l'ouvrage de référence en ce qui concerne les métiers, la fabrication, les contenus, la destination, l'économie et de multiples autres thèmes. Certaines parties sont – démarche pionnière – consacrées au livre en tant qu'objet, que ce soit sa composition, sa typographie*, sa reliure, ses gravures mais aussi ses évolutions de format, de mise en page, d'illustration, d'usages ainsi que ses lieux et manières d'exposition. On y trouve la première définition cohérente de l'objet-livre :

Marchandise fabriquée et vendue, support de messages multiples, le livre est aussi, et peut-être d'abord, un objet. Sa page définit un espace visuel particulier, son illustration construit une articulation spécifique entre image et écrit, sa typographie et sa reliure proposent des formes qui adoptent à leurs fins propres les programmes esthétiques⁴.

La démarche novatrice est toutefois et avant tout celle d'un historien, en dehors de toute préoccupation stylistique cantonnant l'esthétique à des constats formels, sans opérer de véritables analyses d'œuvres et sans même évoquer le champ des représentations. Car il est vrai que son usage a fait du livre un élément signifiant dans différents types de mise en image de la personne, de son statut ou de son rang. Il en va de même par la suite tant pour des ouvrages que pour des articles avec cependant un intérêt croissant pour la notion d'objet. L'élève d'Henri-Jean Martin, Frédéric Barbier, a perpétué son enseignement à l'École pratique des hautes études de même que ses orientations⁵ et son *Histoire du livre en Occident* de 2012⁶ rend compte de l'évolution assez récente de la recherche. Il aborde le livre d'un point de vue économique, religieux et politique et accorde aussi une place importante à son esthétique intérieure (typographies, pages de titre, illustrations, etc.), en négligeant toutefois l'esthétique extérieure. De fait, la plupart du temps la reliure est évoquée sans être véritablement étudiée, ou bien fait l'objet d'ouvrages spécialisés portant essentiellement sur ses techniques d'exécution, l'histoire de ses métiers et ses procédés de restauration.

² FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 2010 (1^{ère} éd. : 1957).

³ La bibliographie d'Henri-Jean Martin est disponible sur le site Internet de la Sorbonne (<http://www.enc.sorbonne.fr/bibliographie-de-henri-jean-martin>).

⁴ CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 1 : « Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle »*, Paris, Fayard, 1983, p. 567.

⁵ Les informations sur Frédéric Barbier sont disponibles sur le site Internet de l'École pratique des hautes études (<http://www.ephe.sorbonne.fr/annuaire-de-la-recherche/fbarbier.html>).

⁶ BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, 2000.

Outre ces grands auteurs, l'histoire du livre et de ses composants s'est appuyée sur de nombreux ouvrages de référence, parfois très anciens comme, parmi les plus appréciés : *l'Essai de bibliographie de l'histoire de l'imprimerie typographique et de la librairie en France*⁷, *L'histoire économique de l'imprimerie*⁸, *L'histoire de la gravure en France*⁹, *La gravure française*¹⁰, *La reliure en France de ses origines à nos jours*¹¹ et *Dix siècles de reliure*¹². Ces différents sujets ont bien sûr suscité des publications récentes parmi lesquelles on peut citer *La reliure médiévale. Pour une description normalisée* en 2003¹³, *Les arts de l'estampe en France au XVII^e siècle* en 2009¹⁴, *Curieux d'estampes. Collections et collectionneurs de gravures en Europe (1500-1815)*¹⁵ en 2014 puis en ce qui concerne les usages on trouve les *Pratiques de la lecture*¹⁶ en 1993 et pour les études sur les bibliothèques, *Regards sur les bibliothèques religieuses d'Ancien Régime* en 2014¹⁷.

En plus de l'intérêt porté sur son passé, depuis les années 2000 de nombreux travaux se sont penchés sur le devenir du livre, comme *L'imprimé : nouveaux territoires et futurs gisements de croissance*¹⁸ en 2012 ou *L'économie du livre dans l'espace européen*¹⁹ qui offre des réflexions sur la quantité de livres qui circulent, sur la place de la librairie, sur l'évolution de la production et sur le développement des technologies numériques. En 2007, un colloque intitulé *L'avenir du livre*²⁰ proposait ainsi une recherche sur l'économie du livre et un débat sur sa pérennité, ou au contraire sa potentielle disparition due au numérique. En 2014, un

⁷ DELALAIN Paul, *Essai de bibliographie de l'histoire de l'imprimerie typographique et de la librairie en France*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1903.

⁸ MELLOTTÉE Paul, *Histoire économique de l'imprimerie, Tome 1 : L'Imprimerie sous l'Ancien Régime 1439-1789*, Paris, Librairie Hachette, 1905.

⁹ DUPLESSIS Georges, *Histoire de la gravure en France*, Paris, Rapilly, 1861.

¹⁰ DACIER Émile, *La gravure française*, Paris, Larousse, 1944.

¹¹ DEVAUCHELLE Roger, *La reliure en France de ses origines à nos jours*, Paris, J. Rousseau-Girard, 1959-1961, 3 vol.

¹² DEVAUX Yves, *Dix siècles de reliure*, Paris, Pygmalion, 1977.

¹³ LANOË Guy, *La reliure médiévale : pour une description normalisée*, actes de colloque, Paris, Institut de recherche et d'histoire des textes, 22-24 mai 2003, Turnhout, Brepols, 2008.

¹⁴ PRÉAUD Maxime, « Les arts de l'estampe en France au XVII^e siècle : panorama sur trente ans de recherches », *Perspective*, n°3, 2009, p. 357-390.

¹⁵ GRIVEL Marianne et al. (dir.), *Curieux d'estampes. Collections et collectionneurs de gravures en Europe (1500-1815)*, actes de colloque, Paris, École du Louvre, 24 oct. 2014 et Galerie Colbert, 25 oct. 2014, non publiés.

¹⁶ CHARTIER Roger (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 1993.

¹⁷ FROESCHLE-CHOPARD, Marie-Hélène, *Regards sur les bibliothèques religieuses d'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2014.

¹⁸ SYNDICAT DE L'IMPRESSION NUMÉRIQUE ET DES SERVICES GRAPHIQUES, *L'imprimerie, nouveaux territoires et gisements de croissance*, Paris, Ministère de l'Industrie, 15 fév. 2012, non publié.

¹⁹ CENTRE NATIONAL DU LIVRE, *L'économie du livre dans l'espace culturel européen*, actes de colloques, Strasbourg, [s.l.], 29-30 sept. 2000, non publiés.

²⁰ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE (éd.), *L'avenir du livre*, actes de colloque, Paris, Institut des sciences politiques, 22 fév. 2007, Paris, Centre national du livre, 2007.

colloque interdisciplinaire intitulé *Textures : l'objet-livre du papier au numérique*²¹ visait à étudier : « la gamme d'objets hybrides que sont les livres pop-up, les livres d'artistes, les livres-sculptures ou encore les livres animés jusqu'aux livres numériques »²², preuve de la prise de conscience de l'importance de l'objet en tant que tel et de sa perte annoncée.

Face à de telles perspectives, semble d'ailleurs se faire jour une sorte de « patrimonialisation » croissante d'un objet menacé dans sa nature même. Peut-être est-ce en ce sens qu'il faut comprendre l'apparition d'études qui cherchent à dépasser les approches historiques qui proposent des constats formels sans les développer. En effet, des réflexions plus spécialement liées à l'objet ont vu le jour récemment sous la forme de colloques organisés à l'Institut national d'histoire de l'art et réunissant des spécialistes de diverses époques et domaines disciplinaires comme *Le livre et ses espaces*²³ et *L'esthétique du livre*²⁴ en 2007 et 2010 ou encore *Le livre et l'architecte*²⁵ publié en 2011. De nombreux éléments de ces trois ouvrages ont été retenus afin d'élaborer les axes de recherche de notre étude, principalement pour tout ce qui concerne les aspects matériels et historiques. Nombre d'idées et de notions y sont abordées pour la pensée et la construction du livre en relation avec la notion de beau ou pour la valeur que peut prendre l'objet en tant que tel, notions qui ont aussi guidées ma réflexion. Cependant, l'aspect de philosophie esthétique, très présent au sein des recherches actuelles n'a pas été retenu.

Si l'objet-livre apparaît comme un sujet d'actualité, il peine encore à s'imposer. Pour preuve, la souscription de l'ouvrage *Le livre à la Renaissance*²⁶ de Jean-Paul Pittion en 2013 donnait comme titre à venir *Le corps du livre à la Renaissance* mais ce titre fut abandonné lors de la parution en 2014, peut-être parce que son travail était essentiellement consacré aux questions de composition, de mise en page ou de typographie du corps intérieur, sans aborder ni structure ni question d'esthétique des ouvrages.

Le constat ayant été fait de ces données ainsi que de ces pistes prometteuses, j'ai choisi de m'intéresser aux différents éléments « faisant » la structure du livre, de la

²¹ LE COR Gwen (dir.), *Textures : l'objet-livre du papier au numérique*, actes de colloque, Paris, Archives nationales, Bibliothèque nationale de France et École nationale des arts décoratifs, 19-21 nov. 2014, Paris, non publiés.

²² Citation relevée sur le site Internet de l'ENSAD (<http://www.ensad.fr/actualites/colloque-textures-lobjet-livre-papier-numerique>).

²³ MILON Alain, PERELMAN Marc (dir.), *Le livre et ses espaces*, Nanterre, Presses universitaires de Paris, 2007.

²⁴ MILON Alain, PERELMAN Marc (dir.), *L'esthétique du livre*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010.

²⁵ GARRIC Jean-Philippe (dir.), *Le livre et l'architecte*, Paris, Coédition INHA-Mardaga, 2011.

²⁶ PITTION Jean-Paul, *Le livre à la Renaissance : introduction à la bibliographie historique et matérielle*, Genève, Brepols, 2014.

conception de sa base, le papier, à la réalisation de son enveloppe corporelle protectrice, la reliure, tout en me penchant sur l'évolution des éléments intérieurs comme la typographie et l'illustration. Je me suis attachée à caractériser des évolutions techniques ou stylistiques, comme dans le cas des fers à dorer, afin de pouvoir replacer et comprendre l'objet dans son contexte de création comme il serait possible de le faire en étudiant une peinture ou une sculpture : prendre le livre comme une œuvre, considérer celle-ci en historien de l'art, de sa création à son usage. Pour ce faire, j'ai choisi de développer ma réflexion à partir d'un corpus précis fondé sur l'édition toulousaine.

Dès l'époque romaine, Toulouse occupe une place non négligeable dans le paysage intellectuel et économique français et plusieurs grandes institutions y sont créées à partir du XIII^e siècle. En 1229, son université – première du genre en royaume de France – voit le jour grâce au traité de Paris et se distingue par l'enseignement du droit. Des ateliers de copistes apparaissent dans le bourg Saint-Sernin et par exemple dans la rue Pargaminières (« Pargaminières » vient de parchemin*). Le parlement quant à lui est créé en 1420 par Charles VII. Pour les institutions religieuses, l'Ordre des frères prêcheurs (Dominicains) est fondé au XIII^e siècle et occupe l'actuel emplacement des Jacobins, tenant une place primordiale dans l'enseignement théologique. Si bien qu'à la fin du XV^e siècle, la nécessité de produire des livres est évidente, que ce soit des ouvrages de piété pour les fidèles, des manuels de confession ou de prédication pour les clercs, des indulgences, des livres d'heures et de messe, des livres universitaires et parlementaires, etc.

À partir des XIV^e et XV^e siècles, Toulouse acquiert réellement le statut de cité prospère et marchande. On y trouve de nombreuses familles riches qui se font construire des hôtels particuliers où se trouvent souvent d'importantes bibliothèques. Déjà, pour Gilles Corrozet en 1535 : « Thoulouze a[va]it renom de science »²⁷. Comme le précise Michel Taillefer, sous l'Ancien Régime, la ville conserve la réputation d'être non seulement une ville « sainte », mais aussi « sage » et « savante ». Le dicton : « Paris pour voir, Lyon pour avoir, Bordeaux pour dispendre [dépenser] et Toulouse pour apprendre » témoigne du prestige de ses établissements d'enseignements²⁸. Qualifiée de « cité palladienne », Toulouse devient le troisième centre d'édition après Paris et Lyon et ses imprimeurs acquièrent une belle renommée.

L'imprimerie à Toulouse apparaît dès 1476, c'est-à-dire six ans après Paris et trois ans après Lyon, avec au départ principalement des impressions de livres de droit civil et canon, de

²⁷ CORROZET Gilles, *Les Antiques erections des Gaules*, Paris, Denis Janot, 1535, f°63.

²⁸ TAILLEFER Michel, *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 2000, p. 354.

théologie et des ouvrages en espagnol²⁹. En termes de données chiffrées elle se trouve toujours en tête pour la production de livres par rapport aux autres villes du Midi, mais rapportée au niveau national, elle se situe toujours après Paris et souvent après Lyon. Au XVI^e siècle on y imprime huit cent un ouvrages contre cent quinze pour la totalité des grandes villes du Midi³⁰. Peu de données sont quantifiables cependant pour le XVII^e siècle contrairement au XVIII^e siècle. En 1704, Toulouse possède douze ateliers d'imprimerie et dix en 1739, pour une population de 53 319 habitants, contre trente-six à Paris en 1704 et le même nombre en 1739 pour une population de 890 431 habitants. Pour la ville de Lyon on en compte dix-huit en 1704 et douze en 1739 pour une population de 167 404 habitants³¹. En 1777, Paris reste toujours en tête avec quarante-et-une imprimeries contre vingt-quatre à Toulouse qui devance ainsi Lyon qui en possède douze³². Rapportée au Midi, Toulouse peut s'enorgueillir de posséder cinq fois plus d'imprimeries que Montpellier et dix fois plus que Nîmes, Béziers, Carcassonne, Narbonne, etc. Il s'agit donc bien d'un centre d'édition important sous l'Ancien Régime, susceptible de fournir des corpus significatifs pour une étude comme celle que j'ai entreprise, axée sur l'analyse du livre en tant qu'objet.

Les prémices des questionnements de cette recherche étaient de dégager les caractéristiques des reliures et impressions toulousaines, en m'appuyant sur une dizaine de titres constituant la liste des ouvrages les plus représentatifs de l'histoire de cette ville. Il est vite paru évident, que non pas un mais plusieurs exemplaires de chacun de ces titres présentaient un intérêt considérable pour mener au mieux cette recherche notamment pour opérer des comparaisons. D'une dizaine d'ouvrages, le corpus s'est agrandi à plus d'une soixantaine. Des problématiques nouvelles se sont construites tout au long de l'avancée de la recherche, principalement grâce aux fiches de lecture réalisées sur les ouvrages retenus, qui ont été regroupées dans le volume III (Catalogue). Il s'agissait dès lors de suivre l'évolution du corps du livre à Toulouse à travers la reliure, la typographie, la mise en page et les illustrations, en s'appuyant sur des titres choisis pour leur renom et leur intérêt historique.

Toutes ces considérations n'auraient pas été possibles sans l'appui d'écrits sur l'histoire toulousaine, de l'imprimerie et de ses imprimeurs, de la reliure et ses relieurs. Il existe peu de bibliographies sur ces sujets, en comparaison aux autres grandes villes de l'imprimerie que sont Paris ou Lyon. À Toulouse, les recherches se sont donc fondées sur les

²⁹ MELLOTTÉE Paul, *Histoire économique de l'imprimerie*, op. cit., p. 28.

³⁰ Les grandes villes du Midi sont Montauban, Cahors, Agen, Albi, Auch, Castelsarrasin, Carcassonne, Castelnaudary, Narbonne et Castres, données recueillies sur le site Internet *L'imprimerie à Toulouse et en Languedoc* (<http://www.occitanie.org/imprimerie/chapitre2c.html>).

³¹ MELLOTTÉE Paul, *Histoire économique de l'imprimerie*, op. cit., p. 463-464.

³² *Ibid.*, p. 467.

sources d'archives notamment en consultant les fonds des confréries des imprimeurs et des relieurs de la ville, certains fonds notariés et ceux de la police des métiers aux archives départementales et aux archives municipales de Toulouse. De nombreux éléments y ont été collectés pour l'histoire de ces métiers et ces sources ont servi à comprendre un contexte historique. Les recherches se sont également appuyées sur des publications en grande partie conservées à la bibliothèque municipale de Toulouse. Les premiers livres datent de la fin du XIX^e siècle : *L'imprimerie à Toulouse aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*³³ de Tibulle Desbarreaux-Bernard en 1868, ainsi que *Les libraires, les relieurs et les imprimeurs de Toulouse au XVI^e siècle (1531-1550)*³⁴ d'Anatole Claudin en 1895, ils sont les deux premières études de synthèse notables. Par la suite, des études et des publications s'étendent jusqu'à nos jours avec le mémoire de Dominique Ferté-Mikel intitulé « La corporation des maîtres relieurs et doreurs de livres de Toulouse au XVIII^e siècle : 1732-1791 »³⁵ en 1977, puis « Les bibliothèques toulousaines aux XVII^e et XVIII^e siècles »³⁶, autre mémoire de maîtrise soutenu par Yannick Menez en 1996 et « La production imprimée à Toulouse au XVIII^e siècle (1739-1788) »³⁷, thèse présentée par Claudine Adam en 2009. Les études sur *La presse et l'information à Toulouse des origines à 1789*³⁸ et l'article sur « L'église Saint-Quentin, siège de la corporation des imprimeurs et libraires toulousains » de Marie-Thérèse Blanc-Rouquette possèdent aussi quantité d'informations qui ont été utilisées dans ce mémoire, de même que l'article « Imagerie et propagande imprimée à Saint-Sernin de Toulouse » de Pascal Julien³⁹. Récemment, en 2013, l'ouvrage intitulé *Les Sicard, Relieurs-doreurs toulousains au XVIII^e siècle. Histoire et fleurons*⁴⁰ de Jacqueline et Jean Faure a permis de relancer l'intérêt d'un tel sujet et propose une riche contribution biographique sur cette famille de relieurs, ainsi que descriptive sur leur production grâce au catalogue montrant les différentes signatures des

³³ DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, *L'imprimerie à Toulouse aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*, Toulouse, imprimerie d'A. Chauvin, 1868.

³⁴ CLAUDIN Anatole, *Les libraires, les relieurs et les imprimeurs de Toulouse au XVI^e siècle (1531-1550), les registres d'imposition conservés aux Archives*, Paris, Librairie A. Claudin, 1895.

³⁵ FERTÉ-MIKEL Dominique, « La corporation des maîtres relieurs et doreurs de livres de Toulouse au XVIII^e siècle : 1732-1791 », mémoire de maîtrise de l'Université de Toulouse – Le Mirail (dir. Yves Castan), 1977.

³⁶ MENEZ Yannick, « Les bibliothèques toulousaines aux XVII^e et XVIII^e siècles », mémoire de maîtrise de l'Université Toulouse II – Le Mirail (dir. Michel Taillefer), 1996.

³⁷ ADAM Claudine, « La production imprimée à Toulouse au XVIII^e siècle (1739-1788) », thèse de l'Université Toulouse II – Le Mirail (dir. Michel Taillefer et Jack Thomas), 2009.

³⁸ BLANC-ROUQUETTE Marie-Thérèse, *La presse et l'information à Toulouse des origines à 1789*, Toulouse, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1967 ; *idem* « L'église Saint-Quentin, siège de la corporation des imprimeurs et libraires toulousains », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LVI, 1996.

³⁹ JULIEN Pascal, « Imagerie et propagande imprimée à Saint-Sernin de Toulouse », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LVI, 1996.

⁴⁰ FAURE Jacqueline et Jean, *Les Sicard, Relieurs-doreurs toulousains au XVIII^e siècle. Histoire et fleurons*, Toulouse, Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 2013.

reliure, les fers à dorer utilisés, les motifs de roulette, etc. Sans oublier aussi l'exposition récente portant sur les enluminures⁴¹ qui s'est déroulée au musée des Augustins de fin 2013 au début de l'année 2014. Cette exposition présentait des textes sacrés, des livres de cultes, des livres pédagogiques, des livres de droits et de prières issus de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Le corpus a donc pu être défini dans un contexte historique et géographique précis qui – même si la période délimitée (XVI^e-XVIII^e siècles) paraît vaste – se veut démonstratif. Il a en effet été constitué sur un temps long, afin de prendre en compte des évolutions, qu'elles soient progressives ou subites. Il a été réfléchi afin de pouvoir en dégager des enseignements significatifs, en mettant au point une grille de lecture qui a permis de constituer un catalogue détaillé, fondement de lectures comparatives. Un tel corpus peut paraître des plus hétérogènes, loin des belles reliures dignes de grandes expositions, comme celle sur *François I^{er}, pouvoir et image*⁴², cependant le propos n'est pas celui d'une esthétique de l'exceptionnel mais d'une compréhension de l'objet, dans la multiplicité mais aussi – bien souvent – la grande simplicité de ses facettes.

La fabrication, sujet du premier chapitre, est organisée autour de nombreux métiers qui eurent à leur tête des personnages plus ou moins célèbres et qui ont souvent travaillé en collaboration avec les écrivains. Ainsi, auteurs, éditeurs, libraires, imprimeurs et relieurs ont concouru à la création d'objets de simple consommation ou de plus de valeur, à la fois symboliques et historiques. Les deuxième et troisième chapitres, passage de l'extérieur à l'intérieur des ouvrages, permettent ensuite de faire connaissance avec ce qui protège et parfois distingue le livre, les techniques, éléments et décors de reliures et ce qui occupe l'espace interne de l'ouvrage à savoir les typographies, les présentations du texte et les illustrations. Tout ceci a aidé à construire le quatrième et dernier chapitre, dédié à la symbolique ou plutôt aux symboliques de l'objet-livre. Vu comme un « tout », moyen d'expression, d'identité et de représentation, le livre a été ainsi considéré comme un véritable « objet d'ambition » dans le champ des représentations, de l'image religieuse au portrait d'apparat. Une ambition qui permet de s'inscrire à l'intérieur même de l'ouvrage par des mentions ou des ajouts mais aussi de s'affirmer ou de s'afficher par la création, la détention ou l'exposition de cet objet.

⁴¹ BLONDEAU Chrystèle, RIOU Charlotte (dir.), *Trésors enluminés, de Toulouse à Sumatra*, cat. exp., Toulouse, musée des Augustins, 16 nov. 2013-16 fév. 2014, Toulouse, musée des Augustins, 2013.

⁴² PETEY-GIRARD Bruno, VÈNE Magali (dir.), *François I^{er}, pouvoir et image*, cat. exp., Paris, site François Mitterrand, 24 mars-21 juin 2015, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2015.

Ainsi, en partant de sa création pour suivre et identifier toutes les phases de sa mise en œuvre et en valeur, on peut dès lors essayer de comprendre à travers l'exemple toulousain comment le corps et le décor d'un tel objet ont pu refléter autant d'enjeux intellectuels et techniques certes, mais aussi spirituels, sociaux, politiques et esthétiques.

I. Les fabricants et commerçants du livre à Toulouse du XVI^e au XVIII^e siècle

Support du texte, le livre résulte d'un processus de fabrication bien établi. La première étape est donc de détailler les différents moments de la fabrication de cet objet grâce aux personnes véritablement en lien avec cette création.

LIVRE. Ouvrage d'esprit composé & imprimé pour l'utilité publique, ou quelquefois seulement pour la curiosité & le plaisir [...] Ce sont les Imprimeurs qui font l'impression des Livres ; Les Relieurs qui les relient & les dorent & les Libraires qui les vendent & les débitent, soit en gros, soit en détail⁴³.

Comme l'écrit l'inspecteur général des manufactures royales, Jacques Savary des Bruslons, dans son *Dictionnaire universel du commerce*, c'est grâce au savoir-faire et à l'association de plusieurs personnes que le livre est mis en forme pour aboutir à un produit fini. Sa fabrication et sa diffusion peuvent se diviser en trois parties :

- la préparation des différents éléments ;
- l'impression, le montage et la décoration ;
- la commercialisation.

La préparation des éléments est faite par le papetier et le fondeur de caractères, l'impression, le montage et la décoration sont le rôle des imprimeurs-typographes, des enlumineurs, des graveurs, des relieurs-doreurs et des marbreaux de papier et enfin, la commercialisation est le travail du libraire. Une véritable chaîne opératoire qui permet la création de l'objet.

Cependant, la fabrication du livre ne se fait pas sans peine. Pendant l'Ancien Régime, les réglementations ne font que croître et bien des interdictions affectent les différents corps de métiers, touchés de près ou de loin par des lois et des édits restrictifs. Si bien qu'apparaissent des regroupements de personnes tantôt appelées « corporations », « jurandes », « confréries » ou encore « communautés ». Ce sont elles qui rythment le monde des métiers du livre durant des siècles. Ces métiers se trouvent ainsi soit réunis soit confrontés pour tenter de défendre les intérêts moraux et matériels de leurs membres dans une ville

⁴³ SAVARY DES BRUSLONS Jacques, *Dictionnaire universel de commerce : contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde, par terre, par mer, de proche en proche, & par des voyages de long cours, tant en gros qu'en détail : l'explication de tous les termes qui ont rapport au négoce ... les édits, déclarations, ordonnances, arrests, et reglemens donnés en matière de commerce*, Paris, veuve Estienne, 1748, vol. 3, col. 154.

comme Toulouse, qui présente un débouché important pour le livre et toutes sortes de littérature.

À Jean-François Forest, imprimeur libraire de Toulouse, de déclarer en 1767 :

Peu de villes capitales de Province font autant de consommation en livres de tous genres que Toulouse [...]. Le Parlement, l'Université, les séminaires, l'Académie, les Collèges, nombre de communautés religieuses et le genre des habitants, portés à l'étude des belles lettres, procurent aux libraires de cette ville un débit de détail considérable⁴⁴.

1. Les statuts des métiers sous l'Ancien Régime

Plusieurs termes sont utilisés pour définir les groupements de métiers et ils varient le plus souvent, en fonction des lieux et des époques.

- Les confréries sont nées à la fin du Moyen Âge et permettent d'organiser et de rassembler les différents corps de métiers à vocation religieuse d'une ville ;

- les corporations et les communautés réunissent des personnes exerçant un même métier afin qu'elles aient leurs propres règlements. Il peut cependant y avoir plusieurs métiers au sein d'une même corporation ou communauté lorsque ceux-ci sont en proche collaboration (par exemple les imprimeurs et les libraires) ;

- pour finir, le terme de syndicat, se rapproche aussi de celui de corporation, communauté et union pour gérer et défendre les intérêts communs entre les personnes ou les groupes qui y participent.

Le terme de corporation est cependant le plus utilisé pour le sujet ici présenté. À partir du XVI^e siècle les corporations apparaissent réellement, avec un essor important au XVII^e siècle. Peu d'ouvrages traitent du sujet des corporations des métiers du livre à Toulouse, à part quelques passages d'ouvrages sur l'histoire de la ville en général mais il existe tout de même des travaux importants et très documentés, comme « La corporation des maîtres relieurs et doreurs de livres de Toulouse au XVIII^e siècle (1732-1791) »⁴⁵, mémoire soutenu par Dominique Ferté-Mikel en 1977 dans lequel sont cités de nombreux noms de la reliure toulousaine, leurs localisations ainsi que les dates importantes des édits, arrêts et règlements proclamés pour les différents corps de métiers du livre dès le XV^e siècle, ou encore « L'église Saint-Quentin, siège de la corporation des imprimeurs et libraires toulousains », article publié par Marie-Thérèse Blanc-Rouquette en 1996 dans les *Mémoires*

⁴⁴ Cité sans référence de sources par Madeleine VENTRE dans *l'Imprimerie et la librairie en Languedoc au dernier siècle de l'Ancien Régime, 1700-1789*, Paris-La Haye, Mouton et Cie, 1958, p. 220.

⁴⁵ FERTÉ-MIKEL Dominique, « La corporation des maîtres relieurs et doreurs de livres de Toulouse au XVIII^e siècle : 1732-1791 », mémoire de maîtrise de l'Université de Toulouse – Le Mirail (dir. Yves Castan), 1977.

de la Société Archéologique du Midi de la France⁴⁶ dans lequel sont repris tout d'abord les grands travaux de l'histoire toulousaine puis l'historique de l'église Saint-Quentin et pour finir l'explication du fonctionnement de la communauté des libraires, imprimeurs et relieurs toulousains. Ils constituent une base précieuse pour présenter les corporations à Toulouse avant de les situer à un niveau national, de la fin du Moyen Âge à l'Ancien Régime.

1.1. Les statuts de métier appliqués à Toulouse

Troisième ville à posséder une imprimerie⁴⁷ – après Paris et Lyon – en 1476, Toulouse voit se créer dès la fin du XV^e siècle des unions naissantes entre les différents corps de métiers du livre. Le 12 novembre 1481, les capitouls autorisent les relieurs et les enlumineurs à ne former qu'un seul métier⁴⁸.

En 1510, la ville se dote d'un *Syndicatus libratorum Tholosae*⁴⁹ (Syndicat des Libraires de Toulouse) regroupant les corps de métiers que sont les libraires, imprimeurs, relieurs, enlumineurs et doreurs. Cette association, approuvée par les capitouls en 1511⁵⁰, qui oscille entre confrérie et corporation, est rattachée à l'église Saint-Quentin⁵¹ depuis cette date et jusqu'en 1789. À l'époque, l'église Saint-Quentin se situe à l'emplacement de l'actuelle place du Capitole, proche de la rue du Taur, aux abords des quartiers où se regroupe la majorité des métiers liés au parchemin puis au livre. La compagnie, comme à Paris ou à Rome, est placée sous le patronage de saint Jean l'Évangéliste, dit aussi saint Jean devant la Porte-Latine.

Les différents métiers du livre, très influents en politique et en religion, sont vite contrôlés par le pouvoir royal. Dès le XVI^e siècle, des tensions autour de l'univers du livre apparaissent dans la France entière et Toulouse n'échappe pas à la règle. Au début du XVII^e siècle (en 1618), le pouvoir royal impose des prescriptions pour l'imprimerie et la librairie. Ces prescriptions règlementent « tout ce qui concerne l'exercice de la profession d'imprimeur ; l'apprentissage, le compagnonnage, les réceptions, les droits de veuve et des

⁴⁶ BLANC-ROUQUETTE Marie-Thérèse, « L'église Saint-Quentin, siège de la corporation des imprimeurs et libraires toulousains », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LVI, 1996, p. 169-182.

⁴⁷ CLAUDIN Anatole, *Les enlumineurs, les relieurs, les libraires et les imprimeurs de Toulouse aux XV^e et XVI^e siècles, 1473-1530, documents et notes pour servir à leur histoire*, Paris, Librairie A. Claudin, 1893, p. 5.

⁴⁸ CASSAGNES Sophie, « Les imprimeurs allemands et leur activité toulousaine à la fin du XV^e siècle », *Atalaya*, n°13, 2013.

⁴⁹ ADAM Claudine, « La production imprimée à Toulouse au XVIII^e siècle (1739-1788) », thèse de l'Université Toulouse II – Le Mirail (dir. Michel Taillefer et Jack Thomas), 2009, p. 95.

⁵⁰ TAILLEFER Michel, *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 2000, p. 375.

⁵¹ BLANC-ROUQUETTE Marie-Thérèse, « L'église Saint-Quentin... », *op. cit.*, p. 169-182.

enfants, les ventes de fonds, etc»⁵². En 1621, des lettres patentes octroyées par Louis XIII érigent en « corps d'État » la *corporation des Marchands Libraires, Imprimeurs et Relieurs de Toulouse* qui devient après celle de Paris, la première de France à recevoir une reconnaissance royale⁵³.

Chaque métier a ses propres caractéristiques et des organisations souvent bien précises. Par exemple, pour accéder au grade de maître imprimeur, il est nécessaire d'avoir suivi un cursus en étant tout d'abord apprenti puis compagnon. D'autres conditions sont souvent nécessaires, comme celles d'être catholique et célibataire. Les enlumineurs et les relieurs doivent prêter serment devant le Conseil municipal composé par les capitouls et payer un droit d'entrée dans la communauté pour pouvoir exercer librement leur travail. Si cela n'est pas fait en bonne et due forme, une amende est donnée⁵⁴.

Par suite de différends, les relieurs et doreurs finissent par demander à être séparés de la communauté des libraires et imprimeurs. En 1732, ils y sont autorisés grâce à un arrêt du Conseil d'État privé du Roi et en 1733, ils sont définitivement enregistrés au parlement de Toulouse en tant que corps indépendant. Dès lors, ils se retirent du lieu de réunion de la communauté, à l'église Saint-Quentin, pour prendre place à l'église des Révérends Pères du Tiers Ordre de Saint-François, la proche église des Cordeliers⁵⁵. Mais ces statuts de métier à Toulouse s'inscrivent au niveau national où tout un nombre de contrôles réglementent le domaine du livre.

1.2. Les statuts de métier au niveau national

Avant même l'invention de l'imprimerie, des règlements existent déjà dans les métiers de l'écrit. Durant le Moyen Âge, seule l'Université produit des ouvrages et les propage. Elle se veut en quelque sorte la patronne des libraires. Le libraire, qu'il soit sédentaire ou non, dépend de l'Université et ne peut vendre des livres qu'avec son accord. Le 8 décembre 1275, à Paris, sont édictés les vingt-deux articles d'un règlement incluant les *librarii* (vendeurs de livres, libraires) ou les *stationarii* (stationnaires, copistes)⁵⁶. Ce règlement exige que les libraires prêtent serment chaque année pour pratiquer leur commerce et qu'ils ne vendent que

⁵² MELLOTTÉE Paul, *Histoire économique de l'imprimerie, Tome 1 : L'Imprimerie sous l'Ancien Régime 1439-1789*, Paris, Librairie Hachette, 1905, p. 40-41.

⁵³ BLANC-ROUQUETTE Marie-Thérèse, « L'église Saint-Quentin... », *op. cit.*, p. 178.

⁵⁴ CLAUDIN Anatole, *Les enlumineurs, les relieurs*, *op. cit.*, p. 19.

⁵⁵ FERTÉ-MIKEL Dominique, « La corporation des maîtres relieurs... », *op. cit.*, p. 95.

⁵⁶ FOUCHÉ Pascal *et al.*, *Dictionnaire encyclopédique du livre. [1]. A-D*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2002, p. 595.

des exemplaires complets et autorisés ; il fixe les salaires et le prix des livres. Le 6 octobre 1323, un autre règlement leur impose de s'acquitter d'une contribution envers l'Université parce qu'ils détiennent la sûreté des livres et qu'ils doivent payer une taxe pour chaque ouvrage. Ce règlement est complété en 1342 car il avait été mal tenu par les libraires⁵⁷.

En France, à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, la contrefaçon, la concurrence et les revendications des différents corps de métiers sont en perpétuelle évolution⁵⁸. Un climat de crise s'installe et les corporations demandent leurs droits et défendent leurs intérêts. Les manuscrits doivent franchir de nombreuses étapes avant de pouvoir être publiés et l'Université exerce une forte censure car il existe deux catégories de librairies, d'une part les librairies déclarées, autorisées et d'autre part les librairies clandestines. Ainsi se met en place la répression et de nombreux livres sont brûlés avec parfois même leurs auteurs ainsi que leurs acheteurs. La censure apparaît rapidement après la diffusion de l'imprimerie au milieu du XV^e siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Véhiculée par la présence forte de la religion, elle s'organise à travers : « les textes les plus importants : l'Édit du 1^{er} juillet 1542 qui lie clairement censure des livres et surveillance des métiers du livre, le catalogue des livres censurés par la Sorbonne⁵⁹, approuvé par le Parlement en 1545, l'Édit de Chateaubriant⁶⁰ de 1551 qui réunit l'ensemble des mesures de contrôle, enfin l'ordonnance de 1571 qui interdit toute impression sans permission d'imprimer »⁶¹. Comme l'écrit très justement Daniel Roche : « Dans le système de la librairie d'Ancien Régime, la censure préalable occupe une place essentielle. La liberté d'imprimer, de faire imprimer et de diffuser les idées n'existe pas et la surveillance de tout ce qui a un rapport à l'imprimerie s'est organisée dès les origines »⁶².

Le 31 août 1539, un édit est promulgué par suite de conflits entre les maîtres imprimeurs parisiens et leurs compagnons et apprentis. D'une importance fondamentale pour

⁵⁷ LACROIX Paul, *Histoire de l'imprimerie et des arts et professions qui se rattachent à la typographie, comprenant l'histoire des anciennes corporations et confréries jusqu'en 1789*, Paris, typographie Plon Frères, 1852, p. 25.

⁵⁸ LABARRE Albert, *Histoire du livre*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 79.

⁵⁹ À la Sorbonne, il s'agit de la faculté de théologie qui demande l'interdiction de livres hérétiques : GOUBERT Pierre, ROCHE Daniel, *Les Français et l'Ancien Régime, tome 2 : culture et société*, Paris, Armand Colin, 1984, p. 225-229.

⁶⁰ « Les libraires sont entre autres obligés de tenir exposés dans leur boutique un catalogue des livres prohibés et un autre des ouvrages qu'ils ont eux-mêmes en étalage. Par l'article 14, il est défendu de faire aucune vente de bibliothèque après décès et autrement si ces bibliothèques n'ont été préalablement soumises à l'inquisition exercée dans la boutique des libraires », par LACROIX Paul, *Histoire de l'imprimerie et des arts et professions qui se rattachent à la typographie, comprenant l'histoire des anciennes corporations et confréries jusqu'en 1789*, Paris, typographie Plon Frères, 1852, p. 139.

⁶¹ PALLIER Denis, « Les réponses catholiques », dans CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 1 : « Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle »*, Paris, Fayard, 1983, p. 405.

⁶² ROCHE Daniel, « La censure », dans CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 1 : « Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle »*, Paris, Fayard, 1983, p. 98.

les différents corps de métiers du livre, il institue leur réglementation en les contraignant à l'adoption de statuts ; il s'applique à Paris en 1539 et est revu en déclaration à Lyon en 1541. Au XVI^e siècle, dans les livres doivent dès lors figurer le nom de l'auteur et de l'imprimeur ainsi que le « Privilège du Roi » (en entier ou un extrait). Le nombre des imprimeurs dans chaque ville doit être limité.

L'exemple le plus représentatif de cette organisation croissante sous l'égide de règlements de plus en plus précis est celui de Paris, où au XVII^e siècle sont précisées les conditions d'accessions aux métiers. La durée d'apprentissage et de compagnonnage est très précise et les capacités pour la lecture et l'écriture sont nécessaires⁶³. En ce XVII^e siècle, la censure s'établit au niveau de l'État et le manuscrit de l'auteur doit être déposé au chancelier ou Garde des sceaux pour acceptation. En 1641, la fonction de censeur royal est créée. Comme toute autre communauté, celle des métiers du livre a pour vocation la défense de ses membres et de leurs droits. Une personne peut exercer plusieurs métiers : un libraire peut aussi être relieur et imprimeur. Après s'y être longtemps opposée, l'Université autorise ce genre de cumuls à partir de 1485, en permettant à un certain nombre de libraires de pratiquer plusieurs métiers. Les tensions entre les différents corps se font toujours plus fortes et en 1686, à Paris, un édit précise que :

La communauté des maîtres relieurs et doreurs sera et demeurera à l'avenir entièrement distincte et séparée de la Communauté desdits Maîtres Libraires et Imprimeurs, sans que pour quelque cause et prétexte que ce soit, lesdites deux Communautés puissent être unies et incorporées ci après ni entreprendre l'une sur l'autre. Et à cet effet, et en tant que de besoin seroit (érige) en Titre de Maîtrise ladite Profession et en corps de Communauté lesdits Maîtres Relieurs et Doreurs, pour être à l'avenir ladite Communauté régie et gouvernée suivant les Statuts et Règlements ci-après⁶⁴.

Par cet édit, les différents métiers du livre ont obtenu leur autonomie, démarche qui est similaire à Toulouse quelques années plus tard. La corporation des maîtres relieurs dispose dès lors d'un secrétaire qui a pour tâche d'enregistrer les procès-verbaux lors des délibérations, comme dans les autres chambres syndicales.

Au XVIII^e siècle, l'approbation du livre doit être faite avant toute publication. Si ce n'est pas le cas, un directeur de la Librairie (nommé par le Garde des sceaux) est chargé d'appliquer la censure. Deux types d'autorisations existent : le Privilège du roi (qui doit figurer au début ou à la fin de l'ouvrage, il autorise et protège les droits du libraire) et la

⁶³ FOUCHÉ Pascal *et al.*, *Dictionnaire encyclopédique du livre*. [3]. N-Z, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2011, p. 501-502.

⁶⁴ *Édit de 1686 portant règlement pour la nouvelle Communauté des Relieurs et Doreurs de Livres de la Ville de Paris*, Paris, 7 septembre 1686.

permission tacite (en 1709 par l'abbé Jean-Paul Bignon⁶⁵ qui permet à l'auteur de publier avec une autorisation mais sans avoir besoin de mentionner le nom du censeur). Du fait de cette censure, les impressions clandestines se développent et dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, une grande partie des éditions sont très certainement imprimées hors de France⁶⁶. Régi par tout un nombre de contrôles, le livre n'en est alors à ce niveau qu'à la presque fin de sa diffusion sur le territoire, mais avant cela, il a fait l'objet de tout un processus de fabrication mettant en scène différents métiers que nous allons analyser.

2. Les métiers autour du livre

L'histoire des métiers du livre ne fait pas l'objet d'une étude en particulier et l'on trouve dans des ouvrages de référence tels que le *Dictionnaire encyclopédique du Livre*⁶⁷, *l'Histoire de l'édition Française*⁶⁸ ou encore *l'Histoire de l'imprimerie et des arts et professions qui se rattachent à la typographie*⁶⁹ de multiples données et des informations essentielles sur les différents métiers précédemment cités.

Pour l'histoire des métiers du livre dans le cas de Toulouse, plusieurs auteurs qui travaillèrent essentiellement dans la seconde moitié du XIX^e siècle sont à citer et se retrouvent dans nombre d'articles et de références. Bien d'autres auteurs, à des degrés divers, renseignent certaines parties de ce sujet, mais seuls les principaux sont évoqués ici. Il s'agit tout d'abord d'Anatole Claudin avec l'article sur « Les enlumineurs, les relieurs, les libraires et les imprimeurs de Toulouse aux XV^e et XVI^e siècles (1473-1530) »⁷⁰ complété par l'ouvrage sur *Les libraires, les relieurs et les imprimeurs de Toulouse au XVI^e siècle (1531-1550)*⁷¹. Un autre auteur est souvent mentionné, il s'agit de Tibulle Desbarreaux-Bernard avec « L'imprimerie à Toulouse au XVI^e siècle »⁷² et *L'imprimerie à Toulouse aux XV^e, XVI^e et*

⁶⁵ SACQUIN Michèle, *Le livre des Lumières entre classicisme et modernité*, (<http://classes.bnf.fr/livre/arret/histoire-du-livre/lumieres/06.htm#>).

⁶⁶ ROCHE Daniel, « La police du livre », dans CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 2 : « Le livre triomphant : 1660-1830 »*, Paris, Fayard, 1983, p. 99-109.

⁶⁷ FOUCHÉ Pascal *et al.*, *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2002-2011, 3 tomes.

⁶⁸ CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, Paris, Fayard, 1983, 4 tomes.

⁶⁹ LACROIX Paul, *Histoire de l'imprimerie, op. cit.*

⁷⁰ CLAUDIN Anatole, *Les enlumineurs, les relieurs, op. cit.*

⁷¹ CLAUDIN Anatole, *Les libraires, les relieurs et les imprimeurs de Toulouse au XVI^e siècle (1531-1550), d'après les registres d'imposition conservés aux Archives*, Paris, Librairie A. Claudin, 1895.

⁷² DESBARREAU-BERNARD Tibulle, « L'imprimerie à Toulouse au XVI^e siècle », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, Toulouse, 1879.

XVII^e siècles⁷³. D'autre part, un article important est celui, plus récent, de Maurice Caillet intitulé « L'œuvre des imprimeurs toulousains aux XVI^e et XVII^e siècles »⁷⁴.

Sur l'histoire particulière de certains métiers du livre, on trouve des biographies telles que « Jean Grandjean, maître imprimeur toulousain (1460-1519) »⁷⁵ par l'abbé Raymond Corraze, trois autres publications de Tibulle Desbarreaux-Bernard intitulées « Guyon de Boudeville, imprimeur à Toulouse (1541-1562) »⁷⁶, *Les pérégrinations de Jean de Guerlins, imprimeur à Toulouse au commencement du XVI^e siècle*⁷⁷ et « Barthélemy Buyer, marchand libraire et stationnaire à Toulouse (1481-1490) »⁷⁸. On trouve aussi un article de Jacques Mégret intitulé « Guyon Boudeville, imprimeur toulousain (1541-1562) »⁷⁹. Un travail conséquent est aussi à prendre en compte, il s'agit de *Colomiès, une famille d'imprimeurs de Toulouse (1525-1610)*⁸⁰ par Béatrice Velez-Sultra et pour finir, il faut signaler la source fondamentale que représente le travail récent de Jacques et Jacqueline Faure intitulé *Les Sicard, Relieurs-doreurs toulousains au XVIII^e siècle. Histoire et fleurons*⁸¹.

2.1. Le métier de papetier

Merveilleuse invention d'un grand usage dans la vie, qui fixe la mémoire des faits et immortalise les hommes. Cependant le "papier", admirable par son utilité, est le simple produit d'une substance végétale, inutile d'ailleurs, pourrie par l'art, broyée, réduite en pâte dans de l'eau, ensuite moulée en feuilles carrées de différentes grandeurs, minces, flexibles, collées, séchées, mises à la presse et servant dans cet état à écrire les pensées et à les faire passer à la postérité⁸².

⁷³ DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, *L'imprimerie à Toulouse aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*, Toulouse, imprimerie d'A. Chauvin, 1868.

⁷⁴ CAILLET Maurice, « L'œuvre des imprimeurs toulousains aux XVI^e et XVII^e siècles », *Annales de l'Institut d'études occitanes*, 1959, p. 32-48.

⁷⁵ CORRAZE Raymond, « Jean Grandjean, maître imprimeur toulousain (1460-1519) », *Bulletin philologique et historique*, 1939, p. 1-14.

⁷⁶ DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, « Guyon de Boudeville, imprimeur à Toulouse (1541-1562) », dans *Histoire de l'imprimerie à Toulouse*, Toulouse, imprimerie Douladoure, 1879, p. 3-21.

⁷⁷ DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, *Les pérégrinations de Jean de Guerlins, imprimeur à Toulouse au commencement du XVI^e siècle*, Montauban, imprimerie Forestié Neveu, 1866.

⁷⁸ DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, « Barthélemy Buyer, marchand libraire et stationnaire à Toulouse (1481-1490) », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, Toulouse, 1873, p. 3-11.

⁷⁹ MÉGRET Jacques, « Guyon Boudeville, imprimeur toulousain (1541-1562) », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, [s.l.], [s.n.], 1945, p. 210-301.

⁸⁰ VELEZ-SULTRA Béatrice, *Colomiès, une famille d'imprimeurs de Toulouse 1525-1610*, mémoire de maîtrise de l'Université de Toulouse II – Le Mirail (dir. Janine Garrisson), 1987.

⁸¹ FAURE Jacqueline et Jean, *Les Sicard, Relieurs-doreurs toulousains au XVIII^e siècle. Histoire et fleurons*, Toulouse, Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 2013.

⁸² DIDEROT Denis, D'ALEMBERT Jean le Rond, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1778, p. 455, vol. 24.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, le métier de papetier fait partie de la corporation des marchands merciers ou des cartonniers-feuilleurs-dominotiers. L'usage du papier est un fait majeur pour la confection des livres car il est moins onéreux que le parchemin et il supplante rapidement celui-ci. Le papetier est souvent associé aux libraires. Il peut être celui qui fabrique le papier ou celui qui le vend. Il peut cumuler plusieurs métiers comme l'imprimerie ou la librairie. À Toulouse, le premier moulin à papier fait son apparition sur l'île de Tounis au XIV^e siècle avec un certain Jean de Grant et en 1478, un autre moulin est créé à Saint-Cyprien, également en bord de Garonne⁸³.



Illustration 1 : Jost Amman, *Le papetier*, extrait de Hans Sachs et Jost Amman, *Das Ständebuch* (Leipzig, 1568), 1568, gravure sur bois.

2.2. Le métier de graveur et fondeur de caractères

Le graveur et fondeur de caractères exerce son artisanat en associant la typographie et le travail du métal⁸⁴. Il grave des poinçons en métal pour créer des caractères d'imprimerie. Peu

⁸³ Les données ont été recueillies sur le site Internet, *Typographie et civilisation, Origines de l'imprimerie à Toulouse* (<http://www.typographie.org/gutenberg/toulouse/index.html>).

⁸⁴ FOUCHÉ Pascal *et al.*, *Dictionnaire encyclopédique du livre. [2]. E-M*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2005, p. 405-408.

de fondeurs de caractères sont connus pour Toulouse hormis Étienne Clébat (écrit aussi Estaban Clébat) au XV^e siècle⁸⁵.



Illustration 2 : Jacob van der Schley, *La Fonderie*, extrait de Prosper Marchand, *Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie* (La Haye, Veuve Levier et P. Paupie, 1740), 1739, estampe.

2.3. Les copistes

Praticiens reconnus, les copistes jouent un rôle important avant l'apparition de l'imprimerie. Eux aussi sont dans l'obligation de cumuler les métiers comme celui de libraire ou d'imprimeur. Ils jouent un rôle important dans l'univers du livre jusque dans la première moitié du XVI^e siècle encore, entre permanences médiévales et modernité. Plusieurs ouvrages sont en effet toujours copiés ou écrits à la main à cette époque, comme en témoignent certains exemples toulousains. De plus, leurs pratiques, comme celle de la mise en page, des lettrines* ou des lettres ornées par exemple perpétuent celles des enlumineurs et sont souvent reprises et adaptées par les imprimeurs.

⁸⁵ CAILLET Maurice, « L'œuvre des imprimeurs toulousains... », *op. cit.*, p. 3.



Illustration 3 : Miniature extraite des *Chroniques du Hainaut*, Bruxelles, manuscrit du XV^e siècle, bibliothèque des Ducs de Bourgogne.

2.4. Le métier d'imprimeur-typographe

Au milieu du XV^e siècle, l'invention de l'imprimerie nécessite la création d'un métier nouveau, celui d'imprimeur. Le typographe, quant à lui, compose à la main les textes visant à être imprimés. Pour cela, il utilise des caractères mobiles produits en amont par les fondeurs de caractères. Il s'occupe aussi de la mise en page. Les premiers imprimeurs se déplaçaient plutôt de ville en ville pour des missions de courtes durées afin de servir des particuliers ou des collectivités, ils sont appelés « imprimeurs itinérants »⁸⁶.



Illustration 4 : Extrait de Paul Dupont, *Une imprimerie en 1867*, (Paris, Imprimerie et librairie administratives, 1867), gravure.

⁸⁶ FOUCHÉ Pascal et al., *Dictionnaire encyclopédique du livre*. [2], op. cit., p. 542-543.



Illustration 5 : Un atelier typographique, vers 1530, Paris, BnF, estampe, Md Mat 3a DP n° 50.

Au XVI^e siècle, pendant une période de prospérité intellectuelle et économique, le métier d'imprimeur se développe et le titre d'« imprimeur du Roi » apparaît pour distinguer certains d'entre eux. À cette époque les imprimeurs deviennent aussi libraires⁸⁷. Alors que se développe l'humanisme, ces imprimeurs-libraires participent grandement à l'évolution et au développement intellectuel des villes. En matière d'imprimerie, le XVII^e siècle est plus faste encore et le métier d'imprimeur se développe considérablement. Ceci à partir d'une date importante à Paris, en 1618, quand les imprimeurs se regroupent au sein d'une communauté appelée « Communauté des libraires, imprimeurs et relieurs de Paris »⁸⁸. Le XVIII^e siècle est marqué principalement par la publication d'ouvrages qui permettent l'essor d'idées nouvelles. Au XIX^e siècle, le métier d'imprimeur est subdivisé en plusieurs qualifications (imprimeur-typographe, imprimeur-lithographe, imprimeur en lettres ou encore imprimeur en taille douce). Avec l'apparition du métier d'éditeur, l'imprimeur est seulement considéré comme fabricant de livre et se contente de la reproduction. Il n'a donc plus à s'occuper de la mise en page et de la correction.

Les imprimeurs-typographes sont placés sous la protection de leur saint patron, saint Jean l'Évangéliste, représenté dans l'iconographie tenant un livre⁸⁹. Régi par des règles

⁸⁷ FOUCHÉ Pascal *et al.*, *Dictionnaire encyclopédique du livre*. [2], *op. cit.*, p. 542.

⁸⁸ FOUCHÉ Pascal *et al.*, *Dictionnaire encyclopédique du livre*. [1], *op. cit.*, p. 595-598.

⁸⁹ En 1572 (et plus tard en 1618), une ordonnance intima aux libraires de ne pas ouvrir leurs boutiques le jour de la saint Jean Porte-Latine.

strictes, le métier d'imprimeur nécessite un apprentissage spécifique, de même que le métier de libraire. Le premier stade est celui d'apprenti, sous les ordres d'un compagnon, cette formation dure normalement entre trois et quatre années. Il devient ensuite compagnon et doit encore rester au minimum trois années sous les ordres d'un maître. Si à l'issue de ces trois années, le compagnon ne trouve pas de place pour s'installer ou n'a pas assez d'argent, il peut continuer à travailler sous les ordres du maître. Le statut de l'apprenti, qui, pendant sa formation doit être célibataire, change en étant compagnon car il peut dès lors se marier et fonder une famille⁹⁰.

Pendant tout l'Ancien Régime, les imprimeurs font face à des réglementations sur les impressions. Tout un cheminement doit être effectué : l'impression doit être approuvée par un censeur, l'imprimeur doit faire une demande de privilège, se faire enregistrer à la chambre syndicale et une fois que le privilège est accordé, faire le dépôt d'un exemplaire à la chambre syndicale⁹¹. Le nombre d'exemplaires à déposer fut porté à huit en 1703 et ils pouvaient être fournis non reliés⁹².

Toulouse est la troisième ville à disposer d'un atelier typographique dans le dernier tiers du XV^e siècle. Savante et très active dans le domaine de l'imprimerie, cette ville s'adapte à l'évolution de ce domaine au niveau national en utilisant l'écriture gothique aux alentours de 1520 puis l'écriture italique vers 1540⁹³. Enfin, dans le domaine de l'illustration, les xylographies sont peu à peu remplacées par les gravures sur cuivre vers 1560. Les premiers imprimeurs à Toulouse s'installent sous la protection du duc de Lavernose, premier président du parlement de Toulouse dans les quartiers situés entre la chapelle Saint-Quentin, Saint-Sernin et Saint-Pierre des Cuisines, à l'ouest de la ville⁹⁴.

Les plus anciennes impressions réalisées à Toulouse sont :

- *Repetitio solemnibus rubricis : de fide instrumentorum* d'Andreas Barbatia de Messine. À la fin de cet ouvrage est noté : *Tholose est impressa, xii calendas julii Mccclxxvi, finit feliciter* (1476)⁹⁵ ;

- *Speculum sapientie de Sanctus Cyrillus* (1476) ;

- *De ludo scachorum* du dominicain Jacques de Cessoles (1476).

⁹⁰ ADAM Claudine, « La production imprimée à Toulouse... », *op. cit.*, p. 110.

⁹¹ ADAM Claudine, « La production imprimée à Toulouse... », *op. cit.*, p. 49.

⁹² SAVARY DES BRUSLONS Jacques, *Dictionnaire universel de commerce*, *op. cit.*, p. 154.

⁹³ TAILLEFER Michel, *Vivre à Toulouse*, *op. cit.*, p. 375.

⁹⁴ Les données ont été recueillies sur le site Internet *Typographie et civilisation, Origines de l'imprimerie à Toulouse* (<http://www.typographie.org/gutenberg/toulouse/index.html>).

⁹⁵ CAILLET Maurice, « L'œuvre des imprimeurs toulousains », *op. cit.*, p. 2.

À Toulouse, dès le XV^e siècle, les premiers imprimeurs sont d'origine allemande et quelques noms sont connus tels que Johann (Jean) Parix⁹⁶, Henri Turner Allemanus⁹⁷, Henri Mayer⁹⁸ et Jean de Guerlins⁹⁹.

Pour le XVI^e siècle, Jean Grandjean (1460-1519) est considéré comme le premier imprimeur d'origine toulousaine. Il était imprimeur mais aussi libraire, installé rue de la Porterie (il avait racheté l'atelier d'Henri Mayer). Grâce au statut de son père, notaire, il négocie avec les capitouls l'approbation des statuts de la nouvelle corporation des libraires et imprimeurs toulousains sous la protection de saint Jean l'Évangéliste. Il imprime en 1502 l'*Épitaphe de frère Olivier Maillard* et en 1505 *Lo doctrinal de sapiensa en lo lenguatge de Tholosa*. Mais il est surtout l'imprimeur de l'ouvrage de référence intitulé *Opus de tholosanorum gestis* de Nicolas Bertrand en 1515. Un autre grand nom d'imprimeur de ce siècle est Guyon Boudeville qui compose de nombreux livres richement illustrés et utilise pour la première fois à Toulouse l'écriture italique¹⁰⁰. Il imprime notamment l'*Histoire tolosaine* d'Antoine Noguier. Ayant édité des ouvrages polémiques, son penchant pour le protestantisme le conduit finalement à l'échafaud. Sa marque est un aigle perché sur un livre posé sur une tête de méduse avec pour devise « *Velis, nolis* » : « Que tu le veuilles ou non ». Pour ce XVI^e siècle, on compte aussi Jacques Colomiès (ou Colomiez), qui au départ est orfèvre et devient par la suite le principal imprimeur toulousain à la tête d'une longue dynastie. Il signe ses impressions « Imprimeur à Tholose, rue d'Agulhères, devant les monges de Saint-Sernin ». Son premier ouvrage, publié en 1527 était le *Liber de concordatas*. En 1534, il publie un livre de renom *Les controverses des sexes masculin et féminin* de Gratien du Pont qu'il signe ainsi : « Imprimé par maître Jacques Colomiès, maître imprimeur bien formé, lequel se tient et demeure rue d'Agulhères, devant les Saturnines, nonain et devôt couvent ». Fervent catholique, il est l'imprimeur attitré du clergé languedocien, sa marque est un pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle devant des colombiers. Au XVI^e siècle il y a aussi

⁹⁶ Il était originaire d'Heidelberg et avait son local près du Pont-Vieux à Toulouse. Il signait ses ouvrages par les dénominations « Teutonicus », « Alaman » et « Alamania » pour montrer ses racines germaniques.

⁹⁷ Associé à Jean Parix, il signait seulement ses impressions avec la lettre « T ».

⁹⁸ Il était quant à lui installé rue d'Agulhères (actuelle rue de Rémusat), il fut l'un des premiers à avoir utilisé les pages de titre (1486) et il a imprimé en 1488 une première édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

⁹⁹ Il dispose d'un atelier d'impression à Bourg-neuf (actuelle rue des Arts près du couvent des Augustins), imprime un ouvrage intitulé *Les ordonnances faictes par le Roy nostre sire touchant le fait de la justice du Languedoc leues, publiées et enregistrées en la court de parlement de Tholose. Il a signé « Impressus Tholose per Magistrum Johannem de Guerlins.*

¹⁰⁰ BESSIS Geneviève, « Guyon Boudeville, heurs et malheurs d'un imprimeur toulousain au temps de la Renaissance », *Petite bibliothèque / Les Amis des Archives de la Haute-Garonne. Supplément à la Lettre des Amis n°269 du 31/10/2014, n°189, 2014, p. 5-55.*

Jean Faure¹⁰¹, Jacmet Bralhe, Pierre Cavaleris, Jean Doge, Charles Mallet, Feruvant, Antoine Grousier (ou Gronsier), Henri Poivre, Pierre Rigailh ou Nicolas Vieillard¹⁰².

Au XVII^e siècle, dans le cadre de cette étude et des ouvrages présentés pour le corpus, Pierre Bosc fait figure de grand nom de l'imprimerie avec notamment l'ouvrage important qu'est l'*Histoire des Comtes de Tolose* de Guillaume Catel. Sa marque d'imprimeur représente un berger adossé à un arbre et en train de donner à manger à un mouton. De la même famille que Jacques Colomiès, Guillaume-Louis Colomiès a été le second imprimeur du *Traité de la noblesse des Capitouls* en 1707 et par la suite des *Annales de la ville de Toulouse* de Germain De La Faille en 1687 en collaboration avec un autre imprimeur : Jérôme Posuël. Comme pour le siècle précédent il existe bien entendu d'autres imprimeurs tels que Dominique Bosc, François Boude, Jean Boude, Arnaud Colomiès, Bernard Dupuy, Jean Pech, etc.

Enfin, pour le XVIII^e siècle, le plus représentatif pour notre corpus est Jean-François Forest avec l'ouvrage de référence qu'il a imprimé en 1759, l'*Histoire de la ville de Toulouse* de Jean Raynal. Mais il faut aussi mentionner d'autres noms tels que Jean-François Desclassan, Jean-François Caranove, Jean-Henry Guillemette, Gaspard Hénault, François Hénault, Jean-François Robert, etc.

Il faut noter que ces imprimeurs toulousains, tous siècles confondus, impriment le plus souvent des ouvrages d'intérêt local ou régional¹⁰³.

¹⁰¹ Jean Faure était imprimeur rue de Rémusat, il a publié le *Guide pour les pèlerins visitant la Terre Sainte*, 1508.

¹⁰² CLAUDIN Anatole, *Les libraires, les relieurs*, op. cit., p. 5-70.

¹⁰³ Les données ont été recueillies sur le site Internet, *Typographie et civilisation, Origines de l'imprimerie à Toulouse* (<http://www.typographie.org/gutenberg/toulouse/index.html>).



Illustration 6 : Jost Amman, *L'imprimeur*, extrait de Hans Sachs et Jost Amman, *Das Ständebuch* (Leipzig, 1568), 1568, gravure sur bois.

2.5. Les marbreurs de papier

Le papier marbré apporte un « plus » tout particulier à la beauté de l'objet mais il n'est pas forcément systématique lors de la création d'un livre. Pour réaliser ce type de papier, le marbreur sur papier remplit une cuve avec de l'eau en y ajoutant par exemple une goutte de lait pour faire en sorte que les couleurs flottent à la surface. Une fois que les couleurs, non miscibles entre elles, sont déposées légèrement dans l'eau, le marbreur peut réaliser des motifs en surface grâce à des peignes ou autres objets en fonction de la forme souhaitée. Il dépose ensuite très délicatement la feuille de papier sur l'eau pour que l'empreinte des couleurs se fasse. Il existe de nombreux qualificatifs pour les papiers marbrés (annonay, caillouté, à fleurons, etc.).

2.6. Les graveurs

Les premières gravures étaient réalisées sur bois en relief. L'avantage de la gravure sur bois est qu'elle est réalisée en plusieurs milliers d'exemplaires dans des ateliers possédant une presse typographique et donc là où est fabriqué l'ouvrage. Ce n'est qu'à la fin du XVI^e siècle

que la gravure sur cuivre en creux (aussi appelée en taille-douce) apparaît. L'avantage de cette technique est que le produit fini est beaucoup plus fin et précis que celui de la gravure sur bois. À Toulouse, il semble que l'essentiel des gravures sur bois fut réalisé jusqu'au XVI^e siècle, par les maîtres cartiers ou « naypiers », organisés en corps depuis 1466, fabricants et débiteurs de cartes à jouer¹⁰⁴. Certains imprimeurs, cependant se chargent eux-mêmes de ce travail, notamment à Toulouse, avec le cas des Agrets¹⁰⁵. Les graveurs sur cuivre en revanche, sont toujours des artisans peu nombreux, isolés ou itinérants, et il est même souvent nécessaire pour obtenir des estampes de qualité, de s'adresser à des maîtres d'autres villes comme à des parisiens¹⁰⁶.

2.7. Les enlumineurs

Le métier d'enlumineur consiste en la réalisation à la main d'une décoration ou d'une représentation imagée afin d'orne un livre (manuscrit ou imprimé). Les enlumineurs utilisent pour cela différents moyens (or ou argent, crayon, encre, pigments). Ils connaissent leur apogée principalement à l'époque médiévale, car dès lors que l'imprimerie apparaît, les images et lettrines sont reproduites mécaniquement. Certains enlumineurs sont connus à Toulouse comme Pierre Pasquier¹⁰⁷.

¹⁰⁴ MUSÉE PAUL DUPUY, *La carte à jouer en Languedoc : des origines à 1800*, cat. exp., Toulouse, musée Paul Dupuy, 1971, Toulouse, musée Paul Dupuy, 1971, p. 17-19.

¹⁰⁵ MESURET Robert, « Les Agret, imprimeurs et tailleurs d'images », *Arts et Traditions Populaires*, IV/3, 1956.

¹⁰⁶ JULIEN Pascal, « Imagerie et propagande imprimée à Saint-Sernin de Toulouse », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LVI, 1996, p. 227.

¹⁰⁷ « Il ouvrait boutique cher un barbier et était imposé pour une livre sous cette rubrique : *Lo vendor de los libros de pressa que demora a l'ostal de M^e Antony Frayret ; una livra...* », par CLAUDIN Anatole, *Les enlumineurs, les relieurs, les libraires et les imprimeurs de Toulouse aux XV^e et XVI^e siècles, 1473-1530, documents et notes pour servir à leur histoire*, Paris, Librairie A. Claudin, 1893, p. 8.



Illustration 7 : Jost Amman, *L'enlumineur*, extrait de Hans Sachs et Jost Amman, *Das Ständebuch* (Leipzig, 1568), 1568, gravure sur bois.

2.8. Les relieurs-doreurs de livre

On appelle Relier un livre, plier et assembler les feuilles par cahiers, les coudre, et les couvrir de cartons revêtus de veau ou d'autres substances. Cette opération qui se fait par des ouvriers, nommés Relieurs, est indispensablement nécessaire, surtout depuis l'invention de l'Imprimerie, pour nous mettre à portée de profiter des connaissances et des richesses que ce bel art nous a procurées¹⁰⁸.

La dernière étape dans la création d'un livre est la reliure. Une fois que les feuillets d'un ouvrage sont illustrés et imprimés, le relieur les plie, les bat pour les aplanir, les découpe, les coud ensemble et les relie selon la commande et la volonté des clients. Les

¹⁰⁸ DUDIN M., *L'art du relieur doreur de livres*, Paris, Chez Saillant et Nyon & Chez Desaint, 1772, p. 1-2, le texte se poursuit : « En effet, comment jouirions-nous de nos Livres, si nous n'avions la facilité d'en rassembler les feuilles en un seul corps, pour prévenir qu'elles ne soient exposées à se perdre et à se déchirer ? Comment pourrions-nous les placer dans nos bibliothèques ? Quel embarras ne feroient-ils point sur nos bureaux, lorsque nous voudrions nous en servir ? Enfin pourrions-nous aisément les transporter hors de nos maisons, soit pour les communiquer à ceux à qui ils peuvent être utiles, soit pour notre usage et notre agrément ? Il seroit donc superflu d'insister davantage ici pour établir la nécessité de faire cette dépense, qui ne laisse pas que d'augmenter le prix des Livres, quand même on se borneroit à ne faire que le simple nécessaire avec propreté, sans recherche et sans magnificence. Il est vrai que quand un livre est de peu de conséquence, ou quand il est trop nouvellement imprimé pour être mis entre les mains du Relieur, on se contente d'en plier les feuilles, de les coudre et de les couvrir d'une feuille de papier bleu ou marbré commun, ce qu'on appelle Brocher ; mais outre que cette opération est de peu de durée et ne sert guère à la conservation du Livre, il faut convenir qu'elle ne donne aucun agrément extérieur aux Livres qui sont très-incommodes à placer dans une bibliothèque, ou ils tiennent beaucoup plus de place que les Livres reliés. »

relieurs sont souvent associés aux doreurs et c'est à eux seuls qu'est accordé le droit de monter les ouvrages. Le doreur (contrairement aux imprimeurs pouvant être aussi libraire) pratique – sauf exception – exclusivement ce métier, soit en indépendant soit au sein d'un atelier. Son travail consiste à dorer le dos et/ou les plats* des reliures en utilisant des fers à dorer ou d'autres outils comme les roulettes. Il dore généralement les titres et les décors. Il peut aussi dorer les tranches* des ouvrages (soit les trois soit seulement celle de tête ou de gouttière). Ce métier se structure au XVI^e siècle avec l'explosion exponentielle de l'impression des ouvrages. Un règlement de 1686 délimite clairement le cadre de ce métier :

La faculté de relier, dorer & orner les livres, appartiendra aux seuls Maîtres Relieurs et Doreurs, Et défenses sont faites à tous Libraires et Imprimeurs, & à tous autres, de relier eux-mêmes ; ni faire relier ou dorer aucuns livres par d'autres que par les Maîtres Relieurs et Doreurs, à peine de confiscation et d'amende. Pourront néanmoins lesdits Libraires & Imprimeurs, ainsi qu'il leur a été de tout temps permis et loisible, plier, coudre, brocher, rogner & couvrir en Papier ou Parchemin simple & sans carton, toutes sortes d'ouvrages et de Livres, sans qu'ils soient obligés d'employer pour cela aucun Maître Relieur¹⁰⁹.



Illustration 8 : Alphonse-Jules Debaene, Félix Dewattines le relieur, (s. d.), Lille, Palais des Beaux-Arts, huile sur toile.

Il semble que le fait même de relier soit apparu assez tôt après l'utilisation du *volumen** et lors du passage au *codex**, vers le I^{er} siècle, afin de les protéger par une couverture une fois les feuillets assemblés. Au Moyen Âge, la reliure se fait dans les *scriptoria* des monastères avec les « moines lieurs » qui ont pour travail d'assembler et de protéger les *codices*. Malheureusement, peu d'informations sont disponibles sur les reliures et les relieurs de l'époque du fait du nombre restreint des ouvrages et de l'isolement et anonymat de leurs

¹⁰⁹ Édité du Roy pour le règlement des relieurs et doreurs de livres. Registré en Parlement le 7 septembre 1686, Article 1, p. 5.

fabricants. Avec la naissance de l'imprimerie au XV^e siècle, ce métier prend un essor considérable comme ceux des autres acteurs de la confection des livres.

Ville universitaire depuis 1229, Toulouse produit des reliures principalement pour les registres juridiques et théologiques. À Toulouse, il semble qu'un relieur du nom de Guy Jehan exerce sa profession dès le début du XV^e siècle. D'autres noms apparaissent aussi comme Guyot Brisson¹¹⁰, Pierre Pasquier, Pierre Brisson (ou Brison) et Jean Gari, vers la fin du XV^e siècle. Au XVI^e siècle, la reliure étant peu rentable, nombre de relieurs ne se contentent pas d'exercer seulement ce métier, ils s'établissent en parallèle en tant que libraire en acquérant un fonds de commerce. Les métiers du livre sont en effet souvent mêlés et c'est ainsi que les imprimeurs peuvent en plus disposer d'un atelier de reliure et/ou de dorure.

Tout comme le métier d'imprimeur-typographe, la durée de l'apprentissage est de trois ou quatre ans, suivi ensuite par le compagnonnage et la maîtrise. Ce qui n'empêche pas l'exercice de relieurs amateurs. La plupart du temps ce sont les clients qui font relier leurs livres à leur goût après les avoir achetés brochés chez les imprimeurs. Contrairement à ces derniers, comme il a été dit précédemment, les relieurs ne signent pas leur travail, à l'exception des Sicard à Toulouse au XVIII^e siècle. Il est donc difficile d'attribuer les reliures à des noms de relieurs.

¹¹⁰ CLAUDIN Anatole, *Les enlumineurs, les relieurs, op. cit.*, p. 7.



Illustration 9 : Jost Amman, *Le relieur*, extrait de Hans Sachs et Jost Amman, *Das Ständebuch* (Leipzig, 1568), 1568, gravure sur bois.



Illustration 10 : *Relieur*, extrait de Diderot et d'Alembert, *l'Encyclopédie*, Paris, 1756.

2.9. La commercialisation de l'objet par les libraires

Du latin *librarius*, « copiste, scribe, secrétaire, libraire », le libraire est la personne qui vend les livres dans son commerce appelé la librairie. Les livres peuvent être neufs ou d'occasions et deux catégories de libraires se distinguent sous l'Ancien Régime : d'un côté, les étaleurs/bouquinistes et de l'autre les libraires situés dans des points stratégiques des villes et jouissant d'excellents emplacements. En dehors du fait qu'ils peuvent aussi être relieurs ou imprimeurs, les libraires peuvent également exercer le métier d'éditeur pour publier des ouvrages. Compte tenu du prix des livres, les libraires « pratiquaient aussi la location de livres, faisant ainsi office de bibliothèque de prêt payante ou de cabinet de lecture, même s'ils étaient censés obtenir une permission de police pour développer ces divers aspects de leur métier qui prirent de plus en plus d'importance jusqu'à la fin de l'Ancien Régime »¹¹¹. Ainsi, les lecteurs ont un accès plus large aux ouvrages. Ils peuvent désormais louer le livre et le recopier afin de se constituer une bibliothèque. Ceci est autorisé par l'Université de Paris en 1323.

Pour pouvoir exercer le métier de libraire il faut également obtenir une qualification en passant par le stade d'apprenti. Le statut d'apprenti dure quatre ans et est suivi par le statut de compagnon auprès d'un maître pendant trois ans au minimum. Cependant cet apprentissage coûte assez cher, sauf pour les fils de libraires, ce qui signifie que ces derniers ont plus de facilités à y arriver et peuvent maintenir le métier dans la famille et empêcher de nouveaux venus de s'établir dans la profession. Le métier de libraire est seulement réservé aux hommes. Certaines femmes peuvent toutefois y accéder : les veuves de libraires qui peuvent reprendre l'affaire de leur mari (à noter que si elles se remarient elles ne peuvent plus exercer ce métier). Des conditions sont aussi requises pour celui qui veut devenir libraire, il faut connaître le grec et le latin.

Au XVIII^e siècle, une réglementation voit le jour pour les libraires, qui doivent désormais enregistrer la totalité de leurs impressions sur le « registre des permissions tacites » afin d'empêcher la publication d'ouvrages sous de fausses adresses. Ce sont souvent les pouvoirs religieux qui ont la mainmise sur l'imprimerie. Les impressions clandestines continuent tout de même de prospérer. D'autres personnes peuvent aussi vendre les livres, il s'agit des colporteurs. Ceux-ci ont le droit de vendre des ouvrages dits « populaires ». En général ils font ce métier car ils sont trop pauvres pour tenir une boutique mais ils ont tout de

¹¹¹ FOUCHÉ Pascal *et al.*, *Dictionnaire encyclopédique du livre*. [2], *op. cit.*, p. 745.

même auparavant bénéficié d'un apprentissage. Ils se doivent de savoir lire et écrire et n'ont pas le droit d'avoir une boutique ni de faire imprimer des livres en leur nom.

En conclusion, le fonctionnement des différents métiers du livre à Toulouse connaît, peu ou prou, les mêmes évolutions que l'on peut constater à Paris et que l'on peut relever dans d'autres villes de France. En dépit de quelques fortes personnalités telles que Jean Grandjean, Pierre Bosc, Guyon Boudeville ou Jacques Colomiès, qui ont épisodiquement la volonté de rassembler sous leurs noms plusieurs phases de la fabrication, les différentes tâches de celle-ci demeurent allouées aux divers métiers constitués en corps réglementés par des statuts très précis. Comme à Paris, les relieurs toulousains revendiquent leur indépendance qu'ils obtiennent à l'aube du XVIII^e siècle et si la fabrication des caractères reste méconnue, il est certain qu'elle demeure elle aussi séparée des autres métiers soit par l'intermédiaire d'achats extérieurs soit plus probablement par sa sous-traitance aux artisans toulousains de la « petite fonte ». Le livre toulousain est donc, comme ailleurs, le résultat d'une convergence d'intérêts, de techniques et de personnes concourant à un produit fini dont la qualité dépend de l'investissement de chacun et aussi et surtout des ambitions des maîtres d'œuvres qui orchestrent cette élaboration : les imprimeurs-libraires. Cette qualité de l'objet dépend aussi et du sujet des livres et des aspirations et ressources de la clientèle.

II. Reliure : la structure et l'épiderme

Le livre, qui se présente sous plusieurs facettes est le résultat d'une composition complexe, extérieure et intérieure. En témoigne le terme d'ouvrage, pour le désigner, qui rappelle le processus de sa mise en œuvre par la main de l'ouvrier.

« Tholose. Il s'y trouve aujourd'huy aussi bien qu'à Bordeaux & Poitiers, de meilleurs livres, en qualité qu'à Lyon ». Par cette phrase, le philologue et érudit Joseph Juste Scaliger introduit sa notice consacrée à Toulouse dans ses *Scaligerana* rédigées à la fin du XVI^e siècle¹¹². Il reconnaît ainsi une certaine importance à cette ville dans le domaine de l'imprimerie en s'appuyant, notamment, sur la qualité des éditions qui y sont produites. L'analyse de plusieurs de ces ouvrages, datant du XVI^e siècle et pour les deux siècles suivants, permet de préciser les caractéristiques principales de ces publications. Avant de les présenter par siècle, il convient de préciser comment est composé ce corpus et de quelle manière il est analysé.

Le corpus défini pour ce mémoire est élaboré en fonction des ouvrages disponibles à la bibliothèque municipale de Toulouse où, à partir d'un fonds considérable essentiellement constitué au lendemain de la Révolution, ont été réunies les œuvres les plus importantes de la production toulousaine qui occupent une grande partie des réserves¹¹³. Ces collections ont été richement fournies grâce aux saisies d'autres bibliothèques (comme celles du Collège royal et du Clergé) ou aux dons et legs d'érudits toulousains tel le docteur Tibulle Desbarreaux-Bernard (1798-1880), bibliophile qui fut le premier historien de l'imprimerie dans la province du Languedoc¹¹⁴.

Les ouvrages du corpus de cette étude sont choisis en fonction de leur renommée auprès des bibliophiles, tel l'*Opus de tholosanorum gestis* de Nicolas Bertrand (1515), cependant il faut remarquer que bien souvent cette renommée tient tant à la qualité de leur imprimerie qu'à l'importance de leur texte pour l'histoire de la ville. Onze titres ont ainsi été sélectionnés, soit six pour le XVI^e siècle, trois pour le XVII^e siècle et deux pour le XVIII^e siècle. Ce choix se fonde sur toutes les éditions disponibles à la bibliothèque

¹¹² SCALIGER Joseph-Juste, *Scaligerana ou bons mots, rencontres agréables, et remarques judicieuses et Scavantes*, Cologne, [s.n.], 1695 (1^{ère} éd. : Cologne, 1667).

¹¹³ BIBLIOTHÈQUE DE TOULOUSE, 1990-2000 *Dix ans d'acquisitions du fonds patrimonial à la bibliothèque de Toulouse*, cat. exp., Toulouse, Bibliothèque d'étude et du patrimoine, 18 fév.-15 mars 2003, Toulouse, Mairie de Toulouse, 2000, p. 7.

¹¹⁴ *Ibid.*

municipale de Toulouse pour chacun de ces livres, soit soixante-quatre ouvrages en tout. Toutes ces éditions sont reliées par divers types de cuir.

La reliure est le produit de l'assemblage complexe de plusieurs éléments. Née d'une volonté double, tout d'abord celle de protéger les ouvrages et aussi de créer une esthétique d'apparence, la reliure apparaît dès le I^{er} siècle avec le *codex* et se développe au cours des siècles pour devenir de nos jours un objet d'art. Au Moyen Âge, les ais de bois sont utilisés pour les plats des livres et servent à protéger les ouvrages qui, à cette époque, sont rangés à plat dans les bibliothèques. Ce n'est qu'à la fin de cette période que les livres se rangent verticalement. Les reliures médiévales, pour certaines, sont des objets d'apparat, fastueux, avec des incrustations d'or et de pierres précieuses. La Renaissance voit une large diffusion des livres qui va de pair avec l'imprimerie. Leur taille diminue et le carton remplace les ais de bois, l'ouvrage est donc moins lourd et plus maniable. Au XVIII^e siècle, deux apparitions majeures sont celles du titrage sur le dos et des gardes* en couleur à l'intérieur, dans un même objectif : facilité de lecture et rentabilité. Facilité de lecture grâce à la reliure dite « Bradel » qui possède une sorte de gouttière séparant les plats de dos. Rentabilité grâce à la recherche d'une technique de reliure plus rapide à réaliser et donc moins onéreuse.

Dans cette partie, la reliure, vue comme corps externe du livre est étudiée aussi bien dans les manuscrits que dans les imprimés afin d'analyser par la suite, en détail, un exemple type de production toulousaine pour lequel nous disposons de données importantes, allant de la commande même de la reliure à une pluralité d'objets finis et conservés.

1. Les manuscrits reliés : de l'écriture au papier

Depuis fort longtemps, les historiens ont accoutumé de diviser en deux grandes périodes l'évolution du livre manuscrit en Europe occidentale. « Période monastique » et « période laïque » sont des termes consacrés et familiers à tous ceux qui s'intéressent peu ou prou à ces problèmes¹¹⁵.

Les livrets et livres de compte ou de procédure sont les ouvrages manuscrits que l'on trouve en plus grand nombre jusque bien au-delà de l'époque médiévale¹¹⁶. Pour ceux-ci la reliure complète en cuir est exception car ils sont le plus souvent protégés par une couverture (parchemin, cuir de piètre qualité ou cartonnage).

¹¹⁵ FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 2010, p. 17.

¹¹⁶ CONSERVATION DES ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART DE LA HAUTE-LOIRE *et al.*, *Reliures et couvertures anciennes en Haute-Loire jusqu'à la Révolution française*, cat. exp., Le Puy-en-Velay, Commanderie Saint-Jean, 1996, Chadrac, Conservation des antiquités et objets d'art de la Haute-Loire, 1996, p. 15.

1.1. L'écriture, la peau et le papier

Il faut faire la différence entre plusieurs inventions : l'invention du tracé à proprement parler qui concerne les signes préhistoriques inscrits sur une surface, l'invention de l'écriture qui est un système de signes organisés et pour finir, l'invention du livre qui consiste en « l'assemblage portatif d'éléments présentant une surface plane, sur lesquels un texte peut être écrit de façon durable »¹¹⁷.

L'écriture a connu plusieurs supports : l'argile avec le cunéiforme en Mésopotamie, Vallée du Tigre et Euphrate, le papyrus avec les hiéroglyphes en Égypte, Moyen-Orient, Grèce et dans le bassin méditerranéen d'abord sous forme de rouleau puis sous forme de *codex* dans l'Empire romain et en Grèce, le bambou avec les signes en colonne en Chine et aussi la pierre, l'os, le bois, le cuir, le métal ou le tissu, etc.

Dans le corpus, deux types de supports sont représentés, le parchemin et le papier. Le parchemin vient du nom de la ville de Pergame (actuellement la ville de Bergama en Turquie). Il s'agit d'une peau d'animal qui a été imprégnée dans de la chaux pour en faire disparaître les poils. La peau est ensuite tendue sur un cadre pour le séchage. Ses deux côtés sont par la suite frottés et enduits de craie pour homogénéiser les couleurs. Compte tenu de la préparation, ce support est très onéreux et les parchemins ont quelquefois été réutilisés pour l'écriture ou le dessin. Ce procédé s'appelle un palimpseste. Il apparaît d'abord le *volumen* antique (sorte de rouleau) du II^e siècle avant notre ère jusqu'au V^e siècle de notre ère, principalement à Pergame, en Grèce et dans le bassin méditerranéen, puis le *rotulus* médiéval (un autre type de rouleau) du II^e siècle avant notre ère jusqu'au XVI^e siècle de notre ère dans l'Occident médiéval, et enfin le *codex* de parchemin, du IV^e au IX^e siècle de notre ère au Moyen-Orient et dans le monde musulman et du IV^e au XVI^e siècle de notre ère en Grèce et dans le bassin méditerranéen.

L'invention du papier est attribuée à Cai Lun (haut fonctionnaire de la cour des Han) vers 105 avant notre ère. La Corée s'empare par la suite du processus puis c'est au tour des Japonais. Les Arabes font ensuite prisonniers des artisans du papier à la bataille de Samarcande en 751. Le papier va s'implanter d'abord sous forme de rouleau du II^e siècle avant notre ère jusqu'au VIII^e siècle de notre ère en Chine, et le *codex* depuis le VIII^e siècle

¹¹⁷ MUZERELLE Denis, *Vocabulaire codicologique*, disponible sur le site Internet (http://codicologia.irht.cnrs.fr/theme/liste_theme/141#tr-2833).

dans le monde musulman, depuis le X^e siècle en Égypte et en Orient et depuis le XIV^e siècle dans le bassin méditerranéen et en Occident. En France, le premier moulin à papier semble dater de 1348 et se trouve à Troyes¹¹⁸. L'histoire du papier a été développée dans des ouvrages tels que *Les origines du papier, de l'imprimerie et de la gravure* d'André Blum¹¹⁹, l'article d'Yves Devaux, « Le papier et ses secrets »¹²⁰ ou celui de Jean-Paul Franiatte intitulé « La filière papier »¹²¹.

La provenance d'un papier peut être localisée et datée dans un ouvrage ou une estampe grâce au filigrane. Ce dernier peut représenter une marque ou un dessin et ne se voit que par transparence à l'intérieur même du papier¹²². Dans le corpus étudié, les filigranes n'ont pas pu être systématiquement relevés. Cependant, grâce à un travail d'Anaïs Arlot intitulé *Les filigranes des impressions toulousaines du XV^e et XVI^e siècle*¹²³ et en retrouvant les ouvrages grâce à leurs côtes, on apprend que se trouvent :

- sur l'exemplaire de l'*Histoire tolosaine* B XVI 53, un filigrane représentant une main gantée surmontée d'une fleur ainsi qu'une main tendue couronnée festonnée ;
- sur l'exemplaire de l'ouvrage *Les gestes des tolosains* B XVI 21, une main tendue couronnée ;
- sur l'exemplaire de l'ouvrage *Les gestes des tolosains* B XVI 55 (1), une main tendue couronnée ;
- sur l'exemplaire de l'ouvrage *Les Controverses des sexes masculin et féminin* B XVI 300, une main tendue festonnée couronnée et une main tendue couronnée festonnée avec un lacet ;
- sur l'exemplaire de l'*Opus de tholosanorum gestis* B XVI 22, une lettre S gothique, main tendue surmontée d'un cœur, une main tendue surmontée d'une étoile, une lettre B gothique et une tête de bœuf ;
- sur l'exemplaire de l'*Opus de tholosanorum gestis* B XVI 23 une main tendue surmontée d'une étoile.

Une fois le texte disponible, les premiers choix à faire pour l'impression concernent les éléments matériels : le format, le nombre de tirage et la qualité du papier. Les moulins à

¹¹⁸ SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art, objet rare*, Paris, La Martinière, 2008, p. 33-34.

¹¹⁹ BLUM André, *Les origines du papier, de l'imprimerie et de la gravure*, Paris, Éditions de la Tournelle, 1935.

¹²⁰ DEVAUX Yves, « Le papier et ses secrets », *Art et métiers du livre*, n° 247, avr.-mai 2005, p. 52-59.

¹²¹ FRANIATTE Jean-Paul, « La filière papier », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2006, p. 22-27.

¹²² SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art, op. cit.*, p. 40.

¹²³ ARLOT Anaïs, « Les filigranes des impressions toulousaines du XV^e et XVI^e siècle », rapport de stage réalisé à la bibliothèque d'étude et du patrimoine à Toulouse (dir. Jocelyne Deschaux), 2003.

papier fournissent des feuilles dont la taille augmente entre le XV^e et le XVIII^e siècle (un in-folio est plus petit au XV^e siècle que par la suite)¹²⁴.

1.2. Les couvertures de registres manuscrits

L'invention de l'imprimerie, bien qu'elle ait révolutionné le domaine de l'écrit n'a jamais supprimé l'usage d'ouvrages manuscrits, que ce soit dans le domaine personnel ou dans un cadre plus institutionnel. Des écrits du domaine privé – tels les livres de raison – aux délibérations, comptabilités et autres registres de tous ordres des institutions religieuses et laïques, en passant par les notaires et tabellions, innombrables furent les utilisations de ce genre d'ouvrages qui virent la survivance de pratiques que l'on croit trop souvent disparues avec l'enluminure.

Dans les domaines tout autant religieux que civils, la nécessité de rassembler, classer, conserver des écritures, alliée au souci d'économie face à l'ampleur des documents à traiter, pérennise l'utilisation de reliures peu onéreuses, dites « couvertures ». Caractérisés par une grande sobriété de mise en œuvre, les volumes étaient réalisés la plupart du temps à partir de papiers in-folio pliés et cousus en cahiers puis reliés entre eux et couverts d'un parchemin neuf ou de réemploi plus ou moins épais, parfois plié simplement sur angle ou même doublé et rembourré de papiers plus anciens, voire de placards ou de gravures.

La majorité de ces reliures sont frustes avec des feuilles de parchemin nues portant parfois, une identification tracée à l'encre. En dépit de leur simplicité, certaines reçoivent tout de même une décoration, sous la forme de lacets de cuir insérés, tressés, noués, qui dessinent des figures géométriques des plus simples aux plus complexes. Ces lacets, toutefois, semblent peu à peu disparaître au début du XVII^e siècle.

¹²⁴ BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 209.



Illustration 11 : Livre de comptes des dépenses de la confrérie des Corps Saints (avec la liste des noms des responsables des comptes), 1553-1576, Chartrier de Saint-Sernin de Toulouse, SSin R 21.



Illustration 12 : Livre de comptes de dépenses de la confrérie des Corps-Saints (listes des noms des responsables de la confrérie), 1576-1606, Chartrier de Saint-Sernin de Toulouse, SSin R 24.

1.3. Livres manuscrits reliés

La reliure apparaît à partir du VII^e siècle dans les communautés religieuses. Destinée à rassembler et aussi à protéger des écrits importants, pour certains même enluminés, son apparence est souvent influencée par la valeur du texte qu'elle recèle. Au Haut Moyen Âge, des reliures d'orfèvreries sont ainsi commandées par l'Église et les souverains, munies de pièces métalliques ouvragées destinées tout autant à renforcer qu'à enrichir les cuirs aux angles et au centre des plats. À partir du XII^e siècle, l'estampage de ces cuirs se fait avec de petits fers, à des fins là encore, d'embellissement¹²⁵.

Comme pour les registres pourvus de couvertures, les livres manuscrits n'ont pas disparu avec l'invention de l'imprimerie. Leur reliure a simplement répondu à des nécessités liées à la production d'*unicum*, des plus simples lorsqu'il s'agissait, par exemple, d'antiphonaires ou de « registres de bureau », aux plus aboutis, comme dans le cas de livres d'heures calligraphiés et enluminés pour des souverains. On en use encore au XIX^e siècle, avec les mêmes couleurs et types de peau qu'à la Renaissance, comme le rapporte le *Nouveau manuel complet du relieur* de Louis-Sébastien Lenormand en 1840 :

On couvre les antiphonaires en entier avec de bon veau noir, et les registres de bureau avec du mouton vert chamoisé, le côté de la chair en dehors, quelquefois le dos en parchemin vert ; mais le plus souvent on les couvre en entier avec de la peau verte chamoisée¹²⁶.

Un bel exemple d'une telle survivance peut être pris en compte dans le cadre de ce mémoire, le *De Recollectio privilegiorum* qui rassemble les privilèges et les actes relatifs aux reliques et à la confrérie des Corps-Saints (XI^e-XVI^e siècles) de l'abbatiale Saint-Sernin de Toulouse. Commandé à un relieur toulousain en 1533, il a été rédigé entre 1534 et 1569 et, est depuis toujours resté conservé dans le chartrier de l'église Saint-Sernin de Toulouse. La confrérie des Corps-Saints avait pour objectif de faire perdurer et de développer le culte des Saintes Reliques de Saint-Sernin¹²⁷. D'après un document dactylographié se trouvant à l'intérieur de l'ouvrage, le *De Recollectio privilegiorum* compte trois cent cinquante-trois pages manuscrites sur parchemin. Trois parties composent cet ouvrage, la première est une introduction, la deuxième qui compte trente-deux pages est un répertoire par lettre alphabétique qui reprend le contenu et enfin la troisième et dernière est le recueil des textes par ordre chronologique, qui débute par une Bulle du pape Urbain II.

¹²⁵ SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art*, op. cit., p. 99-100.

¹²⁶ LENORMAND Louis-Sébastien, *Nouveau manuel complet du relieur*, Paris, Roret, 1840, p. 232 : « De la reliure de quelques gros et grands livres ».

¹²⁷ JULIEN Pascal, « Imagerie et propagande imprimée à Saint-Sernin de Toulouse », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LVI, 1996.

Cet ouvrage, très massif, mesure 49 cm de haut et 34,5 cm de large pour une épaisseur de 8,5 cm. Les plats de reliure, en bois, sont couverts d'un épais veau* noir estampé au fer d'un double encadrement doré très raffiné. Le premier de ces encadrements, composé d'une ligne d'entrelacs répétitifs avec des éléments végétaux est doublé d'un second, plus épais, composé de palmettes et d'acanthes en volutes alternant avec des profils en médaillon, motif à l'antique qui triomphait alors, notamment à Toulouse¹²⁸.

Aux quatre angles de chaque plat furent apposés des coins* de laiton ouvragés, chantournés et stylisés, pourvus de « bosses » destinées à protéger la reliure notamment lorsque l'on ouvre le livre sur un lutrin. Au centre des plats, une plaque de laiton carrée est placée sur pointe et complète élégamment ce dispositif qui allie le fonctionnel et le décoratif. En bord extérieur, des plats sont fixées et les plaques de deux grands fermoirs de laiton également ciselés. Le dos, lui, est beaucoup plus simple, le cuir est nu avec sept nerfs apparents.



Illustration 13 : 1^{er} plat du *De Recollectio privilegiorum*, privilèges et actes relatifs aux reliques et à la confrérie des Corps-Saints (XI^e-XVI^e siècles), Chartrier de Saint-Sernin de Toulouse.

¹²⁸ MUNOZ Sarah, « Les têtes en médaillon dans les monuments toulousains », dans BOUDON-MACHUEL Marion (dir.), *La sculpture française du XVI^e siècle : études et recherches*, actes de colloque, Paris, 1^{er}-2 oct. 2009 et Troyes, 3 oct. 2009, Marseille, Le Bec en l'air, Paris, INHA, 2011, p 87-88.



Illustration 14 : Coin bas du plat inférieur du *De Recollectio privilegiorum*, privilèges et actes relatifs aux reliques et à la confrérie des Corps-Saints (XI^e-XVI^e siècles), Chartrier de Saint-Sernin de Toulouse.

L'aspect fastueux de cet ouvrage de grande dimension est confirmé par le soin apporté à sa rédaction, sur de grandes feuilles de parchemin élégamment calligraphiées, avec une première page spectaculaire, deux lettrines enluminées, un texte en diminution, un encadrement en bandeau reprenant les motifs des plats, notamment les médaillons, et un jeu recherché dans la polychromie des lettres et des ornements.



Illustration 15 : 1^{ère} page du *De Recollectio privilegiorum*, privilèges et actes relatifs aux reliques et à la confrérie des Corps-Saints (XI^e-XVI^e siècles), Chartrier de Saint-Sernin de Toulouse.

Ce registre très soigné devait, par son apparence somptueuse, illustrer l'ancienneté et les prérogatives de la confrérie des Corps-Saints. Il témoigne de l'importance prise par cette association de laïques dans la première moitié du XVI^e siècle, qui fait réaliser les plus beaux décors de l'abbatiale et qui est ainsi le reflet de la montée en puissance de la bourgeoisie toulousaine¹²⁹.

À côté d'œuvres aussi importantes, c'est principalement dans le domaine de l'archivage que subsiste la reliure de livres manuscrits à dos rigides, ceux-ci étant toutefois réalisés en carton, comme pour l'imprimerie. Plutôt que la mise en œuvre, il s'agit de problèmes de conservations qui ont présidé à ce choix, comme le rapportent les manuels professionnels :

Autrefois on faisait les couvertures en bois ; mais il y a long-tems qu'on a abandonné cette méthode, parce que les vers s'y mettaient, et les feuillets du volume étaient souvent rongés. Aujourd'hui on emploie le carton battu et laminé, dont on colle plusieurs épaisseurs l'une sur l'autre, jusqu'à ce qu'on lui ait donné une consistance suffisante¹³⁰.

Un bel exemple en est donné par l'un des registres de comptes de la confrérie des Corps-Saints de l'abbatiale Saint-Sernin datant du XVI^e siècle. Les dos en sont réalisés en carton, d'environ 7 mm d'épaisseur, couvert de basane* vert.

¹²⁹ JULIEN Pascal, « De la Table des Douze-Apôtres à la confrérie des Corps-Saints, spiritualité et présence laïque à Saint-Sernin de Toulouse », *Saint-Sernin de Toulouse, IX^e centenaire*, (dir. J. Rocacher), Toulouse, 1996, p. 197-229.

¹³⁰ Manuel RORET du relieur, deuxième partie, *Reliure*, chapitre 9 : « Reliure de quelques gros livres », d'après le site Internet (<http://www.moulinduverger.com/reliure-manuelle/roret-136.php>).



Illustration 16 : Livre de compte de recettes de la confrérie des Corps-Saints, 1606-1676 (avec les listes des responsables de la confrérie), Chartrier de Saint-Sernin de Toulouse.

Le livre des délibérations de la communauté de métier des relieurs et doreurs de livres de Toulouse est également une éloquente illustration de l'aspect de livre que peuvent prendre certains registres manuscrits reliés jusqu'au XVIII^e siècle. Sans être de haute qualité, ce grand in-folio est réalisé avec soin, couvert de cuir très frotté pouvant être de la basane marbrée et muni de six nerfs sur le dos. Il porte son intitulé doré au fer sur le premier plat de couverture. Sa mise en œuvre technique rejoint alors celle des imprimés.



Illustration 17 : Livre des délibérations de la communauté des relieurs et doreurs de livres, Toulouse, 1760-1793, ADHG, E 1349.

2. Les imprimés reliés

2.1. Techniques de reliure

L'invention de l'imprimerie et la diffusion du livre amènent les relieurs à modifier leurs techniques alors que change le volume des ouvrages¹³¹. Dès le XVI^e siècle et plus encore au XVII^e siècle, les livres deviennent plus petits et ainsi plus maniables¹³².

Faire de la reliure nécessite un matériel conséquent et de nombreuses matières premières (les cuirs par exemple)¹³³. Pour préparer le corps du livre, après avoir vérifié que les cahiers sont dans le bon ordre, les gardes sont placées au début et à la fin de l'ouvrage. Afin que les tranches soient homogènes et qu'aucune feuille ne dépasse, les bords des cahiers sont ébarbés (égalisés). Les cahiers sont ensuite cousus entre eux. Un nerf est placé sur le dos lors de cette étape dite de la couture. Dans notre corpus, deux types de dos sont visibles, les dos

¹³¹ SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art, op. cit.*, p. 100.

¹³² *Ibid.*, p. 21.

¹³³ Pour plus de détails, consulter l'ouvrage de PERSUY Annie, *La reliure*, Paris, Solar, 1977.

avec nerfs apparents et les dos sans nerfs. Après avoir cousu ces cahiers, le haut et le bas du dos sont eux aussi cousus et donnent ce que l'on appelle la tranche-file*. À cette tranche-file peut être cousu un signet* qui permet de marquer la page lors de la lecture de l'ouvrage. Les plats sont ensuite apposés au début et à l'arrière du livre, on parle de 1^{er} et 4^e plats, ces derniers sont pour finir recouverts par le cuir. Après toutes ces étapes, il en reste d'autres qui permettent d'affiner l'objet recherché, comme la pose de coins ou de clous pour protéger des frottements, l'ébarbage des gardes, le polissage du cuir, etc.

On peut trouver deux sortes de décorations sur les reliures : les dorures et les estampages à froid. La dorure est le plus souvent utilisée. Elle est placée à l'aide d'un fer chaud qui est posé sur les plats, les motifs obtenus pouvant ainsi être recouverts de feuilles d'or ou autre matière. Elle est aussi beaucoup utilisée sur le dos et permet d'indiquer le nom de l'auteur, le titre du livre, la date et la ville d'édition. Il existe aussi l'estampage à froid qui utilise un fer plutôt tiède pour rentrer dans la matière (le cuir) sans laisser de traces noires. Ainsi se distingue le motif, de même couleur que le cuir, plus discret que la dorure : il est par exemple utilisé sur les plats d'un des exemplaires des *Annales de la ville de Toulouse* (A XVII 179) par « The Society of Writers to the Signet (Édimbourg) ».

2.2. Les types de reliures selon les époques

Au XVI^e siècle se rencontrent diversité et fantaisie dans les décors des reliures. Avec l'afflux des livres imprimés, les relieurs emploient une nouvelle technique qui est celle de la roulette et qui permet un travail plus rapide d'estampage en ayant un suivi régulier des motifs qui sont répétés grâce à un petit cylindre de métal sur lequel est gravé un motif décoratif que l'on roule sur le cuir. Dans le second tiers du XVI^e siècle, le livre devient une ostensible marque de culture des élites et les artistes français exécutent de véritables chefs-d'œuvre : reliures polychromes mosaïquées à entrelacs et fleurons peints grâce à du mastic ou reliures d'un goût plus sobre ornées de décorations géométriques ; entrelacs et moresques triomphent alors¹³⁴. Parmi les plus célèbres dans la capitale se distinguent les œuvres de l'atelier de reliure de Fontainebleau, qui sous François I^{er} poussent le comble du raffinement dans les décors emblématiques et héraldiques à la gloire du roi. Se développe alors une manière

¹³⁴ FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, op. cit., p. 160 à 162.

luxueuse, jusque sous Henri II, avec de grands noms comme Claude Picques, Gommar Estienne ou Jean Picard¹³⁵.

Au XVII^e siècle, âge d'or de la reliure armoriée, les belles reliures sont en maroquin* de couleur rouge, vert cru, bleu ou citron alors que les reliures les plus courantes sont en veau fauve marbré. Sur les reliures en maroquin se trouvent des fers aux armes qui peuvent parfois être entourés d'un encadrement dit décor à la « Du Seuil ». À cette époque la reliure devient plus conventionnelle, avec une créativité moindre du fait d'une demande de plus en plus forte en matière de livre. Au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle, les reliures courantes continuent d'être recouvertes en veau, sans autre décor sur les plats qu'un encadrement de filets dorés. Lorsque les livres appartiennent à un grand seigneur ou à un collectionneur, celui-ci fait souvent frapper ses armes au centre des plats¹³⁶.

Au XVIII^e siècle la belle édition subit un déclin avec l'apparition des publications dites « populaires » et de moins bonne qualité. La grande majorité des reliures est dès lors en basane ou en veau. Les tranches sont peintes en rouge ou marbrées et les dos sont de plus en plus lisses mais avec des entrenerfs* toujours richement ornés. À l'inverse, les reliures luxueuses gardent leurs nerfs* bien apparents¹³⁷. La Révolution de 1789 est une période difficile pour le livre et ses métiers qui voit la suppression des corporations ainsi que le pillage des bibliothèques, le dépeçage des livres afin d'en récupérer le cuir pour fabriquer des cartouches et pour finir les autodafés de livres. C'est plus précisément la loi d'Allarde, datant des 2 et 17 mars 1791 qui porte la suppression des corporations : « À compter du 1^{er} avril prochain, il sera libre à toute personne de faire tel négoce ou d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouvera bon ; mais elle sera tenue de se pourvoir auparavant d'une patente, d'en acquitter le prix suivant les taux ci-après déterminés et de se conformer aux règlements de police qui sont ou pourront être faits ». En ce qui concerne la reliure, à cette époque, la reliure demi-cuir* se généralise car elle est moins chère¹³⁸. Elle signifie que seul le dos est recouvert de cuir, les plats quant à eux sont le plus souvent recouverts de papier marbré. On parle aussi de reliure demi-cuir à coins quand le dos est relié ainsi que les deux coins de

¹³⁵ LAFFITTE Marie-Pierre, LE BARS Fabienne (dir.), *Reliures royales de la Renaissance : la librairie de Fontainebleau, 1544-1570*, cat. exp., Paris, Galerie Mazarine de la Bibliothèque nationale de France, 26 mars-27 juin 1999, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1999 ; DE CONIHOUT Isabelle, « Cuirs, cartouches et termes : L'influence de la galerie de Rosso sur la reliure française de la Renaissance », dans ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE LA RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX ET DU GRAND PALAIS DES CHAMPS-ÉLYSÉES, *Le Roi et l'Artiste : François I^{er} et Rosso Fiorentino*, cat. exp., Fontainebleau, château de Fontainebleau, 23 mars-24 juin 2013, Dijon, Fatou, 2013, p. 155-157.

¹³⁶ FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, op. cit., p. 163.

¹³⁷ SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art*, op. cit., p. 109.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 26.

chacun des plats (1^{er} et 4^e). Ainsi, tandis que le nombre de livres augmente et qu'ils s'adressent à un public toujours plus large, les reliures courantes perdent peu à peu de leur beauté puis de leur solidité¹³⁹.

2.3. Les types de reliures selon les éditions

Les reliures qui couvrent les livres courants, apparaissent très résistantes et d'une qualité supérieure à celle des reliures correspondantes de notre époque¹⁴⁰.

Au XVI^e siècle, les livres sont pour la plupart vendus en feuillets chez l'imprimeur et c'est après son achat que le possesseur choisit la reliure souhaitée. Un même livre peut avoir plusieurs reliures car celle-ci dépend du goût du client ou, dans le cas où le libraire fait relier, chacun d'eux a son propre artisan qui lui-même a sa propre façon de relier (cuirs, fers à dorer...). Le choix d'une reliure est souvent la marque de l'intérêt porté au livre¹⁴¹. Les cuirs utilisés sont plus ou moins onéreux. Le parchemin est le moins onéreux et la reliure rapide à réaliser alors que le maroquin est le cuir le plus cher du fait de sa solidité, de son aspect grenu et parce qu'il se prête parfaitement à la dorure. Sur les cuirs, les décorations peuvent être très légères ou plus fournies (dorures, roulettes, fers à dorer, etc.).

En général, la reliure est réalisée dans la ville d'impression du livre¹⁴² cependant les reliures ne sont pas signées, hormis quelques exceptions au XVIII^e siècle à Toulouse avec la famille Sicard¹⁴³.

Pour le corpus étudié, trois catégories de reliures peuvent être comparées :

- les reliures demi-cuir avec papier marbré ;
- les reliures pleine peau (ou plein cuir)* sans dorures ou avec une légère dorure ;
- les reliures pleine peau avec dorures et/ou armoiries.

3. Une édition type : les *Antiennes et oraisons dévotes*

Dans l'histoire de l'imprimerie toulousaine, l'ouvrage des *Antiennes et oraisons dévotes* se distingue plus par son propos et ses gravures consacrés aux reliques de l'église

¹³⁹ FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, op. cit., p. 164.

¹⁴⁰ FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, op. cit., p. 156.

¹⁴¹ DESCHAUX Jocelyne, « Lecteurs humanistes à Toulouse », dans DAUVOIS Nathalie (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1596*, actes de colloque, Toulouse, [s.l.], mai 2004, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 150.

¹⁴² *Ibid.*, p. 151.

¹⁴³ FAURE Jacqueline et Jean, *Les Sicard : relieurs-doreurs toulousains au XVIII^e siècle : Histoire et fleurons*, Toulouse, Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 2013.

Saint-Sernin, que par la qualité de son édition ou de sa reliure. Ce petit in-12°, pourtant, revêt un intérêt tout particulier, car il est richement documenté. Si son histoire, sa raison d'être et son usage ont été étudiés, sa confection n'a jamais été abordée, alors même qu'elle fournit de précieux renseignements sur les modes d'imprimerie et de reliure à Toulouse, qui se rapportent à de nombreux exemplaires conservés.

3.1. Historique de l'ouvrage

Ce recueil de prières chantées et récitées, dont l'auteur est anonyme, présente les différentes stations devant lesquelles doivent s'arrêter les fidèles durant leurs parcours dans l'abbatiale Saint-Sernin et le texte des dévotions qu'ils doivent alors accomplir.

Comme l'écrit Pascal Julien dans *D'ors et de prières* : « Dès son origine, l'édifice avait été conçu dans un double but : accueillir la liturgie canoniale et assurer la vénération des Corps-Saints »¹⁴⁴. Depuis la seconde moitié du XVI^e siècle, la confrérie des Corps-Saints, qui administre les modalités de cette vénération est fêtée le 17 mai en hommage au 17 mai 1562 qui vit la victoire sur les protestants à Toulouse, attribuée à la protection des reliques de Saint-Sernin. Dans cet esprit, lors de la Contre-Réforme, un ensemble toujours plus important d'armoires reliquaires est installé dans le déambulatoire et les cryptes visent à glorifier de nombreux saints dont les corps sont censés reposer dans l'abbatiale et protéger la ville de Toulouse. Rapidement, cette glorification est conçue comme un parcours et accompagnée d'un livre de prières.

Les *Antiennes et oraisons dévotes* ont fait l'objet, en deux siècles, d'ajouts intéressants dont l'historique est expliqué dans les travaux de Pascal Julien. On y apprend qu'en 1596, il est décidé de s'adresser à un imprimeur pour réunir l'office des reliques de l'édifice que l'on éditait déjà depuis le début du XVI^e siècle, ainsi que les oraisons que l'on se devait de prononcer devant les autels tout en consultant ce recueil. Après avoir fait réaliser des gravures, en 1602, un premier ouvrage est publié par Marguerite de Molinier (veuve de Jacques Colomiès), resté inconnu malgré un tirage à 500 exemplaires.

Entre autres reliures, une cinquantaine d'exemplaires furent couverts en basane, autant en parchemin et trois en maroquin rouge qui furent offerts à l'archevêque François de joyeuse, abbé de Saint-Sernin et, au premier président du Parlement et à l'évêque de Lombez, bienfaiteur qui venait de financer la châsse de saint Barnabé dans l'abbatiale¹⁴⁵.

¹⁴⁴ JULIEN Pascal, *D'ors et de prières : art et dévotions à Saint-Sernin de Toulouse : XVI^e-XVIII^e siècles*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2004, p. 325.

¹⁴⁵ JULIEN Pascal, « Imagerie et propagande imprimée à Saint-Sernin de Toulouse », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LVI, 1996, p. 231.

Vingt et un ans plus tard, le graveur Jean-Étienne Lasne est requis pour faire la planche « de la carte desdits corps saints » avec une représentation de la Pentecôte et vingt-trois vignettes* l'entourant avec des illustrations des saints et leurs noms¹⁴⁶. En 1627, un nouvel ouvrage est publié en 600 exemplaires in-12° par Raymond Colomiès sous le titre des *Oraisons dévotes pour visiter et saluer les corps saints de Saint-Sernin*, illustré de ces vignettes¹⁴⁷. Visiblement aucun exemplaire n'en a été retrouvé, tout comme pour les rééditions de 1644 par Raymond Colomiès et Pierre Lacroix, bien que certains volumes aient été signalés par des bibliophiles¹⁴⁸. En 1673, une nouvelle édition paraît, avec une page de titre représentant l'abbatiale Saint-Sernin encadrée par les saints Sernin et Exupère et avec les seize planches gravées par Lasne et une ajoutée en 1644. Trois ans plus tard, en 1676, une nouvelle édition est réalisée sans les illustrations et avec seulement les prières, alors que cette même année l'édition complète est rééditée. La dernière édition, celle de 1762 que nous étudions ici, est publiée pour le bicentenaire de la victoire sur les protestants. Elle présente un texte remis au goût du jour avec les estampes utilisées dès le début du XVII^e siècle dont les matrices ont été regravées, elle comporte cependant une nouvelle page de titre ainsi qu'une estampe du tombeau de saint Sernin, présentant le baldaquin moderne qui avait été refait en 1739¹⁴⁹. L'ouvrage fut rebaptisé *Antiennes et oraisons dévotes à l'usage de ceux qui auront la dévotion de visiter les sacrées reliques qui reposent dans l'insigne abbatiale Saint-Sernin de Toulouse*.

3.2. Fabrication, tirage et relieurs

Les livres de compte de la confrérie des Corps-Saints fournissent de précieux renseignements sur cette édition de 1762 ainsi que sur sa reliure.

Comme pour chaque édition, le souci premier est celui des images gravées, aussi dès le 24 mars 1761, on passe une police – un marché sous seing privé fréquent à l'époque – avec « Antoine Faure graveur en taille douce pour regraver la grande planche des images et dix-huit petites planches qui représentent les chapelles de l'enceinte des corps saints, accord pour le tout à cent vingt livres »¹⁵⁰, travail qu'il réalise en trois mois au prix de 120 livres

¹⁴⁶ Pour plus de précisions sur Lasne : PRÉAUD Maxime *et al.*, *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis : Éditions du Cercle de la Librairie, 1987.

¹⁴⁷ JULIEN Pascal, *D'ors et de prières*, *op. cit.*, p. 277.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 278 et p. 293, note 216.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 278 et p. 215-229.

¹⁵⁰ ADHG, 101 H 81, *Despence de la Table des benoists apostres et corps saints reposants en l'église abbatiale de saint sernin en Tholoze*, 1606-1676, à la date. Toutes les références concernant la fabrication de cet ouvrage

payés en trois fois plus 24 livres pour la gravure inédite d'« une grande planche sur cuivre » du tombeau et baldaquin de saint Sernin. En décembre de la même année, un contrat est également passé avec J. Jouques, « imprimeur en taille douce pour le tirage de toutes les gravures nécessaires à l'impression », pour le prix de 540 livres¹⁵¹ alors qu'une autre police est conclue avec l'avocat et imprimeur Jean-Henry Guillemette pour « l'impression du livre des prières » au nombre de quatre mille exemplaires pour le prix de 236 livres. Le 7 avril 1762, 400 livres sont payées au papetier de Toulouse Monestié « à compte de la remise du papier qu'il a fait et qu'il doit faire pour l'impression du livre des prières » et 129 livres supplémentaires le 30 avril « pour reste de la fourniture du papier »¹⁵².

D'autres dépenses sont aussi nécessaires : pour le vicaire de l'abbé, les frais « avancés à Paris », pour l'obtention du privilège d'édition (8 livres) et le juge Mage de Toulouse pour les mêmes raisons (16 livres), ou encore 9 livres « pour gratification aux compagnons imprimeurs dudit livre ».

L'ouvrage était prêt dès le 10 mai, une semaine avant les célébrations du 17 mai, et le 31 furent récapitulées les sommes versées à pas moins de treize relieurs toulousains, les sieurs Sicard (cent volumes), Cabal (trois cents), Crepel (deux cents), Gesta (quatre cent quatre-vingt-dix-sept), Rieuperoux (trois cents), Clauzel (deux cents), Labedan (cinq cents), Milhas (trois cents), Marcilhan (trois cents), Descours (cent), Espigat (deux cents), Monnac (cinq cents) et Boulot (quatre cent quatre-vingt-seize)¹⁵³, soit trois mille neuf cent quatre-vingt-treize volumes en tout pour la somme globale de 1055 livres et 15 deniers.

Relieur	Quantité	Prix
Cabal	300 volumes à 11 s. 6 d.	67. 10.
Crepel	200 volumes à 11 s. 6 d.	55. -
Gesta	497 volumes à 5 s. 2 d.	124. 15. 6.
Rieuperoux	300 volumes à 5 s. 6 d.	87. 10.
Clauzel	200 volumes à 11 s. 6 d.	55. -
Labedan	500 volumes à 5 s. 6 d.	157. 10.
Milhas	300 volumes à 5 s. 6 d.	87. 10.
Marcilhan	300 volumes à 5 s. 6 d.	87. 10.
Descours	100 volumes à 5 s. 6 d.	27. 10.
Espigat	200 volumes à 5 s. 6 d.	55. -
Monnac	500 volumes à 5 s. 6 d.	157. 10.
Boulot	496 volumes à 5 s. 2 d.	124. 15. 6.
Sicard	100 volumes à 5 s. 6 d.	27. 10.
Total		1055. 15.

Illustration 18 : Despence de la Table des benoists apostres et corps saints reposants en l'église abbatiale de saint sernin en Tholoze, 1606-1676, ADHG, 101 H 81.

de même que sa reliure sont tirées de ce registre, non folioté. Il est indiqué mais seulement partiellement exploité par JULIEN Pascal, *D'ors et de prières*, op. cit., p. 277-280.

¹⁵¹ ADHG, 101 H 81, *Despence de la Table*, op. cit. Le prix n'est pas exactement celui des gravures car il concerne également « le tirage des exemplaires de la grande planche », une grande image des corps saints vendue lors des processions, sans détail du nombre ou du prix.

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ En dehors des Sicard, aucun des autres relieurs n'est documenté.

Toutes les reliures ne furent pas payées le même prix. Trois qualités sont discernables : neuf cents volumes à 4 sous et 6 deniers pièce, trois mille quatre-vingt-dix à 5 sous et 6 deniers pièce et trois seulement à 3 livres et 10 sous pièce « en maroquin », qui furent confiés au sieur Boulot. Une intéressante mention, dans les comptes, semble indiquer que l'ouvrage ne fut pas mis en forme chez les relieurs mais que ce furent ceux-ci qui vinrent exécuter leur tâche dans un même lieu chez l'un des dirigeants de la confrérie chargé de surveiller la bonne exécution du travail. En effet, le 31 mai, il fut payé 2 livres et 6 deniers « aux portefaix qui ont porté ledit livre en feuille chez m. Loude un des commissaires pour être relié ».

La vie de cet ouvrage fut rapidement prise en main par ses commanditaires : le même jour on paya l'afficheur aux portes des églises de la ville pour deux cents affiches pour annoncer la vente au public dudit livre¹⁵⁴. De fait, la vente s'étant bien déroulée, entre le 10 et le 31 mai pas moins de cinq cents livres avaient été vendus, au prix de 20 livres pour le volume et il fut décidé de donner « à messieurs les capitouls et officiers de ville, à messieurs du chapitre, régents de la table, commissaires et à des personnes de considération un volume desdits livres », distribution qui se porta à plus de quatre cents volumes¹⁵⁵.

Ces quelques données sont riches d'enseignement. D'une part, elles permettent de comprendre clairement la chaîne des responsabilités dans une telle entreprise, d'autre part elles révèlent que, pour une telle impression, les reliures sont le matériel le plus coûteux, puis les gravures et le papier, alors que l'imprimeur vient en dernier seulement. L'ensemble ayant coûté près de 2 600 livres, chaque ouvrage est revenu à 13 sous environ (1 livre vaut 20 sous), sachant que les reliures constituent plus du tiers du prix de revient d'un seul de ces livres.

3.3. Informations sur les reliures en fonction des exemplaires

Les vingt-trois exemplaires des *Antiennes et oraisons dévotes* étudiés sont en basane, le plus souvent soit marbrée soit mouchetée. Cet ouvrage, destiné à être manipulé souvent est par conséquent de petite taille. Cette manipulation courante se voit d'ailleurs sur l'aspect des reliures qui sont souvent très frottées et qui présentent, pour certaines, des épidermures.

¹⁵⁴ ADHG, 101 H 81, *Despence de la Table*, *op. cit.* : « Le même jour 31 may payé à l'afficheur aux portes des églises de la ville pour deux cens affiches pour annoncer au public la vente dudit livre à 3 livres le cent...6 livres ».

¹⁵⁵ Pour toutes ces références, comme les précédentes, ADHG, 101 H 81, *Despence de la Table des benoists apostres et corps saints reposants en l'eglise abbatiale de saint sernin en Tholoze*, 1606-1676, à la date.



Illustration 19 : Coin en haut du 1^{er} plat montrant des épidermures, *Antiennes et oraisons dévotes....* (BMT, La D 542).



Illustration 20 : Détail du bord de 1^{er} plat montrant des épidermures, *Antiennes et oraisons dévotes...* (BMT, Fa D 3366).



Illustration 21 : Dos cassé laissant apparaître les fils et les cahiers, *Antiennes et oraisons dévotes...* (BMT, Fa D 3363).

Sur ces vingt-trois exemplaires, dix n'ont pas de dorures sur le dos. Après comparaison des dos, les exemplaires Fa D 222 et La D 540 possèdent les mêmes fers à dorer (fleurs à huit pétales), les exemplaires Fa D 3360 et Fa D 3362 (glands avec feuillages) et les exemplaires Fa D 3359 et La D 543 (chardons sur tiges). Ces mêmes utilisations de fers à dorer peuvent sans doute être le signe de la réalisation des reliures par un même relieur ou atelier de reliure désigné dans les comptes de la confrérie (cf. chapitre I. 3.2).

Les livres ont une structure relativement similaire et une enveloppe qui, elle, peut revêtir diverses apparences. Cette structure, qui s'est constituée d'abord dans le domaine des ouvrages manuscrits, s'est peu à peu fixée au début du XVI^e siècle, avec l'abandon du bois pour les plats et une technique éprouvée de maintien des cahiers cousus entre eux. L'ampleur de l'édition imprimée allant en s'intensifiant, on assiste à un phénomène de standardisation assez logique visant à allier la qualité des montages avec la quantité croissante des objets. La qualité des cuirs, leur éventuelle polychromie, le travail des dos avec ou sans nerfs, des plats repoussés à froid ou ornés de dorures et l'élégance des titres ou encore la somptuosité des blasons sont de multiples éléments qui viennent décorer l'épiderme des ouvrages pour enrichir leur aspect. Cette démarche d'embellissement, cependant, ne concerne pas que l'apparence de l'objet. Comme dans le cas des manuscrits enluminés, elle concerne également le corps intérieur du livre. Le texte devient le principal support de la culture et se trouve lui aussi porté par des ambitions esthétiques.

III. L'imprimé : les fards du discours

Pour les historiens du livre, on peut parler de « révolution du livre » dès le milieu du XV^e siècle grâce à l'invention de Gutenberg¹⁵⁶. L'impression des livres se développe véritablement à partir des années 1510, notamment en France. Au début de ce XVI^e siècle, sous le règne de François I^{er}, une prééminence intellectuelle est en place dans le domaine de l'édition avec de grands noms tels que le très savant auteur, imprimeur et éditeur Robert Estienne qui va chercher à créer de belles lettres romaines et italiques et développer ainsi un véritable art de la typographie¹⁵⁷. Dans sa conception de l'édition, la beauté des mots imprimés se devait d'accompagner la qualité des textes.

La conception même de ce fondateur peut être reprise et développée pour, après avoir parcouru l'enveloppe corporelle du livre, s'attacher à son corps interne analysé à travers l'agencement des différents éléments qui l'ornent et le composent. La diversité des ouvrages du corpus offre en effet une base de travail riche pour comparer les éléments multiples de la typographie, la mise en page, les lettrines, images et autres agréments du texte qui constituent les fards qui viennent en enrichir le discours.

1. La langue et la lettre

1.1. De la gothique à la romaine, données sur la typographie

La typographie utilisée de nos jours pour l'impression de livres, de mémoires ou d'affiches est le résultat de longs siècles d'ajouts, de retraits et de modifications d'œuvres des précurseurs humanistes de la fin du XIV^e et du XV^e siècle. La typographie est un art majeur dans le monde du livre¹⁵⁸. Depuis Gutenberg et l'impression de sa Bible à quarante-deux lignes dite « B42 », les artistes de la typographie se sont succédé en France et en Italie pour faire connaître à la typographie une évolution stylistique majeure dont la première est le passage de l'écriture gothique à l'écriture romaine.

Vers 1450, on trouve quatre types d'écritures :

¹⁵⁶ BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 77.

¹⁵⁷ SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art, objet rare*, Paris, La Martinière, 2008, p. 19.

¹⁵⁸ Sur la typographie et bien d'autres sujets, le site de la Bibliothèque nationale de France propose des dossiers très pédagogiques et complets (<http://classes.bnf.fr/ecritures/arret/signé/typo/>).

- la gothique des écrits scolastiques chère aux théologiens et aux universitaires ;
- la gothique plus grande, moins ronde, avec des traits droits et des brisures dans les caractères ;
- la gothique « bâtarde », écriture courante des manuscrits de luxe en langue vulgaire ;
- l'écriture humanistique, la « *littera antiqua* », future romaine¹⁵⁹.

Sous Charlemagne on avait assisté à une généralisation du latin et à l'adoption dans les écoles et dans les monastères de l'alphabet minuscule, avec la *caroline*¹⁶⁰. Au XV^e siècle, Gutenberg permet l'emploi de caractères mobiles et réutilisables. Le but premier était de conserver et d'imiter l'aspect des lettres manuscrites. À Venise, avec l'avancée de l'humanisme, Nicolas Jenson conçoit les caractères du premier alphabet romain en associant les capitales des inscriptions monumentales à des minuscules dérivées de la *caroline*¹⁶¹. Toujours à Venise, Alde Manuce commande au graveur Francesco Griffo l'alphabet qui permet de composer *Le Songe de Poliphile* (1499), le plus célèbre des incunables ; cet alphabet mélange la capitale romaine et la calligraphie de l'humanisme¹⁶². En 1501, à une époque où la typographie devient une véritable industrie, il invente l'italique. Ce type d'écriture, fin et subtil, permettait notamment de prendre moins de place pour l'impression de livres de petit format. La Renaissance, très propice à la recherche de la proportion dans la forme des lettres est un moment essentiel pour la typographie. En France, au XVI^e siècle, Claude Garamont, élève de Geoffroy Tory, porte le caractère romain à sa perfection. Grand lexicographe et typographe, Robert Estienne œuvre aussi à cette époque. Il est imprimeur officiel de François I^{er} pour le latin, l'hébreu et le grec ce qui nécessite la fonte de caractères spécifiques¹⁶³. Bien plus tard, en 1692, une commission de l'Académie des Sciences de Paris est chargée de trouver un caractère réservé aux travaux de l'Imprimerie royale : le *Romain du Roi*. Philippe Grandjean (graveur) consacre dix années à la réalisation de ce caractère. Le

¹⁵⁹ FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 2010, p. 113.

¹⁶⁰ SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art*, op. cit., p. 14.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 45.

¹⁶² VON DER HEYDEN-RYNSCH Helena, *Aldo Manuzio, le Michel-Ange du livre. L'art de l'imprimerie à Venise*, Paris, Gallimard, 2014, p. 118. D'autres travaux sur l'imprimerie à Venise ont été réalisés notamment la thèse d'Ilaria Andreoli en 2006 : ANDREOLI Ilaria, « Ex officina erasmiana. Vincenzo Valgrisi et l'illustration du livre entre Venise et Lyon à la moitié du XVI^e siècle », thèse de l'Université Lumière Lyon 2 (dir. Sylvie Deswarte-Rosa), 2006.

¹⁶³ Voir la photographie intitulée *Les Grecs du roi* dans PETEY-GIRARD Bruno, VÈNE Magali (dir.), *François I^{er}, pouvoir et image*, cat. exp., Paris, site François Mitterrand, 24 mars-21 juin 2015, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2015, p. 229.

Grandjean comprend vingt et un corps romains et italiques, trente-quatre corps d'initiales romaines et trente et un corps d'initiales italiques¹⁶⁴.

Ces mutations, initiées ou développées dans le cercle royal, eurent d'importantes répercussions dans les grands centres d'imprimerie des provinces où l'on peut suivre de semblables évolutions. À Toulouse, l'*Opus de tholosanorum gestis* de 1515 et *Les Controverses des sexes masculin et féminin* de 1534 présentent encore une typographie gothique. Celle-ci est caractérisée par des traits raides, épais et brisés. Cette typographie était utilisée à l'origine en Allemagne pour la copie des manuscrits. En France, elle disparaît petit à petit dans le courant des années 1530 pour laisser place à la romaine et l'italique très utilisées par les humanistes.

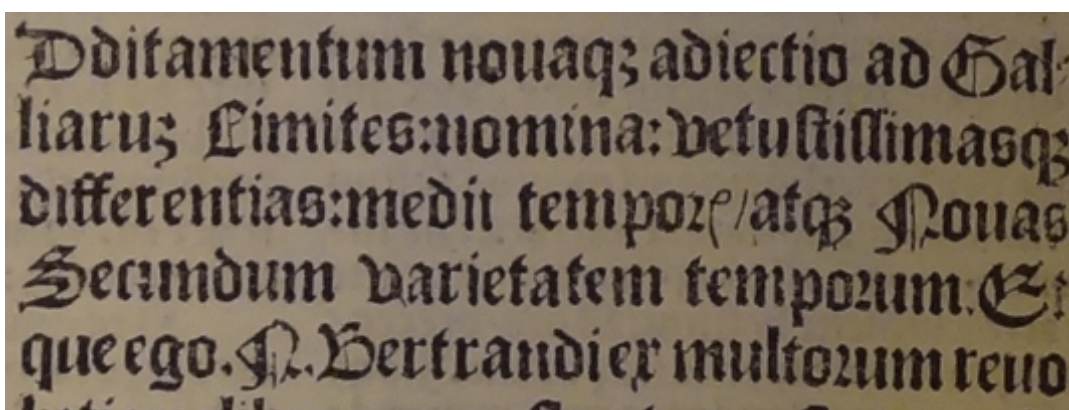


Illustration 22 : Exemple de typographie gothique, passage extrait de Nicolas Bertrand, *Opus de tholosanorum gestis* (Toulouse, Jean Grandjean, 1515) (BMT, B XVI 23).

Une belle illustration en est donné dans la traduction de l'*Opus de tholosanorum gestis* par Guillaume de la Perrière intitulée *Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'environ*, éditée en 1555. La typographie y est désormais romaine. Ce caractère, utilisé en France depuis le XVI^e siècle, est beaucoup plus rond et droit que le caractère gothique ainsi que beaucoup moins épais, ce qui le rend plus aéré et plus lisible. Les différences sont clairement visibles entre les extraits respectifs de ces ouvrages (vol. I, p. 61-62, ill. 21 et 22).

¹⁶⁴ SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art, op. cit.*, p. 51-55.

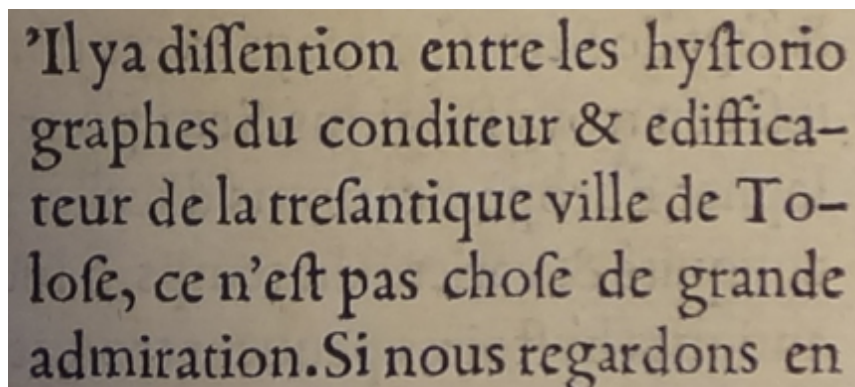


Illustration 23 : Exemple de typographie romaine, passage extrait de Nicolas Bertrand et Guillaume De La Perrière, *Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'environ* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1555) (BMT, B XVI 21).

Pour ce qui est de l'italique, à Toulouse, dans son ouvrage sur Guyon Boudeville, Geneviève Bessis souligne que cet imprimeur toulousain est le premier à s'en servir en l'année 1559 dans l'*Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion* dès la page de titre et tout au long de l'ouvrage avec les petites notes à gauche et à droite du texte. Il utilise aussi dans cet ouvrage des lettres grecques, encore rares à cette époque¹⁶⁵. Protestant – ce qui lui vaut une fin tragique – il s'inscrit avec admiration dans la lignée de son coreligionnaire Robert Estienne. Il partage de même le souci du bel ouvrage, comme en témoigne le soin apporté à ses éditions aujourd'hui encore très appréciées des collectionneurs.

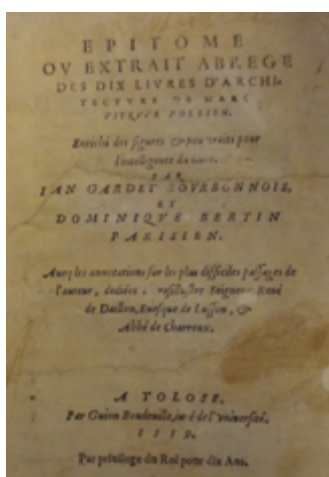


Illustration 24 : Exemple de typographie italique, page de titre extraite de Dominique Bertin et Jean Gardet, *Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion* (Toulouse, Guyon Boudeville, 1559) (BMT, B XVI 1011).

¹⁶⁵ BESSIS Geneviève, « Guyon Boudeville, heurs et malheurs d'un imprimeur toulousain au temps de la Renaissance », *Petite bibliothèque / Les Amis des Archives de la Haute-Garonne. Supplément à la Lettre des Amis n°269 du 31/10/2014*, n°189, 2014, p. 5-55.

À Toulouse, l'italique est de même utilisée dans presque tous les ouvrages étudiés dans notre corpus à savoir *Les gestes des tolosains, & d'autres nations de l'environ*, *l'Histoire tolosaine*, *l'Histoire des comtes de Tolose*, *le Traité de la noblesse des Capitouls*, *les Annales de la ville de Toulouse*, *l'Histoire de la ville de Toulouse* et enfin *les Antiennes et oraisons dévotes...*, autrement dit tous les ouvrages écrits en typographie romaine.

1.2. Les traductions, le passage du latin au français

Au Moyen Âge et jusqu'à la Renaissance, la France utilise deux langues, la langue vernaculaire et le latin. La langue vernaculaire, par définition propre à un pays ou une population est notamment la langue des écrits aujourd'hui classiques tels que *Le Roman de la rose* ou la *Chanson de Roland*. En parallèle, le latin est la langue des savoirs et des échanges internationaux ainsi que la langue de l'Église de Rome, des clercs et de l'éducation. En août 1539, François I^{er} promulgue l'article (numéro 111) de l'ordonnance de Villers-Cotterêts par lequel le français doit remplacer le latin :

Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus dans lesdits arrêts, nous voulons dorénavant que tous arrêts, ensemble toutes autres procédures, soit de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soit de registres, enquêtes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques actes et exploits de justice, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties, en langage maternel français et non autrement¹⁶⁶.

Le phénomène qui avait en fait déjà commencé dès le début du siècle s'accroît désormais et l'équilibre entre latin et français s'inverse totalement, probablement dans la décennie 1560¹⁶⁷. Tous les grands traités et autres actes sont rédigés en français.

Comme précédemment, les deux ouvrages du corpus comparables pour ce sujet sont *l'Opus de tholosanorum gestis* écrit en latin en 1515 et sa traduction française, *Les gestes des tolosains, & d'autres nations de l'environ*, traduction française d'impression toulousaine en 1555. À titre de comparaison, l'exemplaire de 1517 imprimé à Lyon est aussi présenté, car celui-ci avait déjà été traduit en français. Dans la version de 1515, non foliotée se trouvent une présentation, des dédicaces, un prologue, dix traités portant sur des sujets différents et pour finir une table des matières. Dès le début du XIV^e siècle un besoin d'écrire sur l'histoire de Toulouse et des toulousains est constaté. En effet, Nicolas Bertrand en 1515 s'appuie pour

¹⁶⁶ Tous les articles, directives, traités, etc. sont consultables sur le site Internet du gouvernement (<http://www.legifrance.gouv.fr/>).

¹⁶⁷ BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident, op. cit.*, p. 168.

la rédaction de son *Opus de tholosanorum gestis* sur l'œuvre d'Étienne de Gan (franciscain) s'intitulant *De foundationibus tempore, loco et nomine Tolose* (1452-1453) qui se fonde lui-même sur des chroniques jusqu'alors non retrouvées de l'archevêque Bernard du Rosier¹⁶⁸. La version lyonnaise de 1517 en français ne propose qu'un résumé de certaines parties et en supprime certaines autres. Ainsi les cinquième, huitième, neuvième et dixième traités n'apparaissent pas, de même que le prologue, les dédicaces et la table des matières. L'ambition de la traduction semble s'être réduite face à l'ampleur de la tâche, l'exercice étant encore limité, dans ces années-là, dans le domaine de l'imprimerie. Dans la version toulousaine de 1555 en revanche, l'humaniste et fin latiniste Guillaume De La Perrière reproduit l'ensemble de l'ouvrage, qu'il augmente même de considérations personnelles. Il est à noter qu'il adresse le prologue au fils de Nicolas Bertrand, conférant par là-même une valeur d'hommage à cette réimpression.

Les deux passages suivants présentent pour le premier (1515) le texte en latin et le second (1555) sa traduction en français.

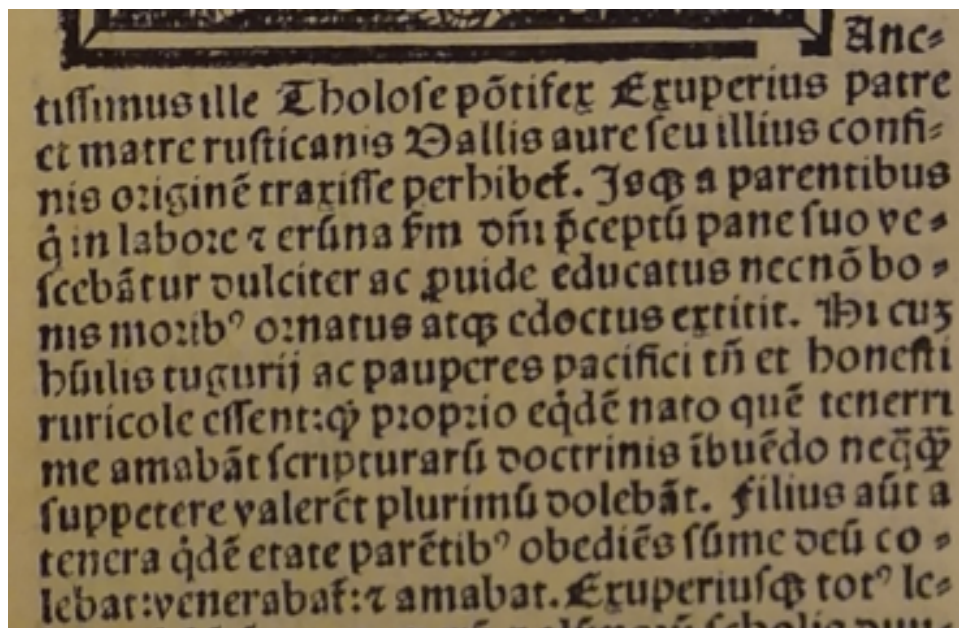


Illustration 25 : Passage de l'ouvrage en latin, extrait de Nicolas Bertrand, *Opus de tholosanorum gestis* (Toulouse, Jean Grandjean, 1515) (BMT, B XVI 318).

¹⁶⁸ DAUVOIS Nathalie, DESCHAUX Jocelyne (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1580*, cat. exp., Toulouse, Bibliothèque d'étude et du patrimoine, 20 avr.-22 mai 2004, Toulouse, Bibliothèque de Toulouse, 2004, p. 95.

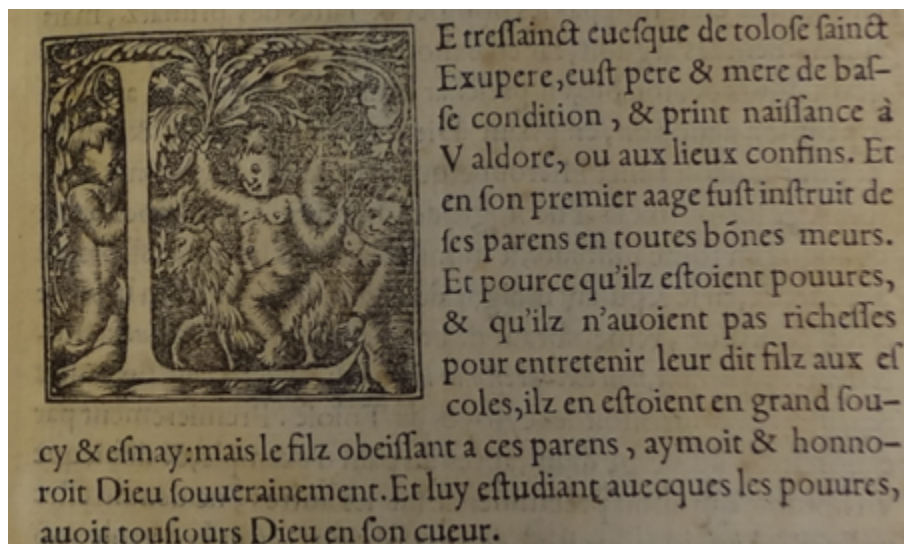


Illustration 26 : Passage de l'ouvrage traduit en français, extrait de Nicolas Bertrand et Guillaume De La Perrière, *Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'environ* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1555) (BMT, B XVI 360).

En voici la transcription :

Le tressainct evesque de tolose saint Exupere, eust pere & mere de basse condition, & print naissance à Valdore, ou aux lieux confins. Et en son premier aage fust instruit de ses parens en toutes bones meurs. Et pource qu'ilz estoient pouvres, & qu'ilz n'auoient pas richesses pour entretenir leur dit filz aux escoles, ilz en estoient en grand foucy & esmay : mais le filz obeissant a ces parens, aymoît & honnoroit Dieu souuerainement. Et luy estudiant avecques les pouvres, auoit tousiours Dieu en son cueur.

Cette comparaison permet de souligner que l'emploi du français par rapport au latin va de pair avec l'adoption d'une typographie plus efficace, qui supprime les abréviations, donnant plus de lisibilité au texte et rendant sa lecture plus fluide et plus facile. Dans l'écriture manuscrite en français, les abréviations étaient alors – et pour longtemps encore – courantes, alors qu'elles sont absentes de l'imprimé, ce qui indique une volonté clairement revendiquée par les imprimeurs de « discipliner » l'écrit. Cependant, des permanences d'écriture sont encore à l'œuvre, comme celle faite entre les « v » et les « u », en dépit de leur prononciation différente. Cette écriture est absente du texte en latin. Les « u » se trouvent ainsi souvent redoublés, faisant appel au discernement du lecteur.

Si l'on s'en réfère à la version de 1517 imprimée à Lyon, on constate que la traduction est reprise *in extenso* dans la version de 1555. Le passage du latin au français avec l'emploi d'une typographie encore gothique se fait déjà avec la même confusion entre les « v » et les « u » et aussi entre les « s » et les « f ». En revanche, en 1517, des abréviations sont encore de mise.

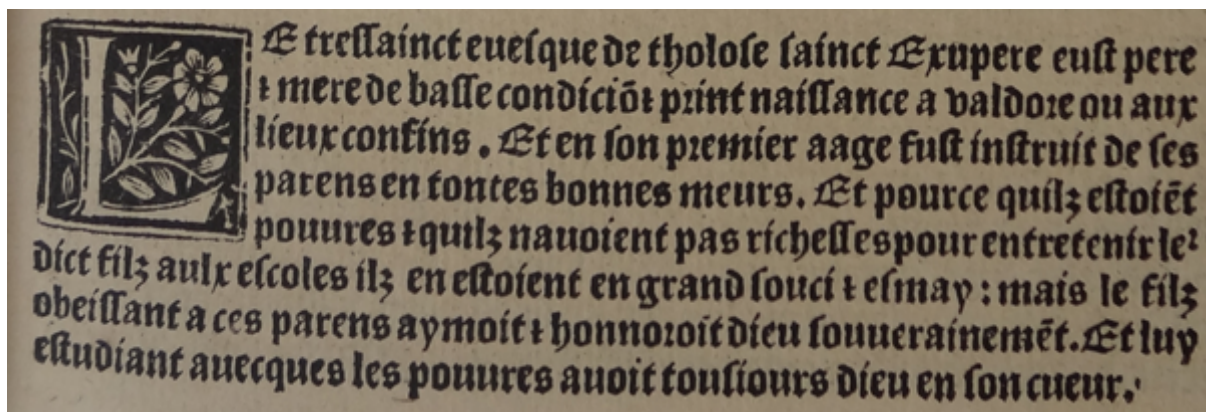


Illustration 27 : Passage de l'ouvrage traduit en français, extrait de Nicolas Bertrand, *Les gestes des tholosais* (Lyon, Olivier Arnollet, 1517) (BMT, C XVI 195).

1.3. Le bien-lire

Améliorer la compréhension des écritures grâce à des traductions fait partie de l'évolution que connaît l'objet-livre, avec une volonté d'offrir un confort et un agrément de lecture toujours meilleurs. Le « bien-lire » s'entend ainsi dans le sens de la compréhension des éléments du texte pouvant faciliter la lecture et guider le lecteur : tout ce qui, comme de nos jours d'ailleurs, permet d'aboutir à un produit fini d'une bonne qualité mêlant clarté de la lisibilité, absence de fautes d'orthographe, explication des termes difficiles et groupement des chapitres, parties ou sous-parties au sein d'un sommaire* et/ou d'une table des matières*.

Bien que ces documents soient assez rares, il est possible de retrouver dans les archives des contrats de fabrication qui stipulent clairement des exigences de qualité voire les moyens pour vérifier celle-ci. Pour exemple, en 1561, un « bail de façon de livres » ou « contrat d'impression » est passé entre le grand imprimeur de Toulouse Jacques Colomiès et Antoine de Puivert, un juriste opérant pour l'inquisiteur dominicain Esprit Rotier qui fut un acteur important de la controverse avec les protestants et la répression à leur rencontre¹⁶⁹. Ce

¹⁶⁹ *Bail de façon de livres de messire Anthoine de Puyvore licencié en droitz*, ADHG, 3E 6610, fol. 411 v°-412v°. Transcription réalisée par Pascal Julien : l'an mil cinq cents soixante ung et le douziesme jour du mois de novembre en la cité de Tholose personnellement constitué et estably messire anthoine de Puyvore docteur ez droictz de Tholose quy de son bon gré a baillé par le présent instrument a imprimer a mestre Jacques Colomies imprimeur de Tholose présent et stipullant sçavoir est ung libre intitullé confutation [blanc] composé par monsieur frère Esprit Rotier inquisiteur de la foi en Tholose avec les pactes suyvants que ledit colomies sera tenu fournir de bon papier por imprimer ledit livre et en nombre de mille semblables sans qu'il en puisse imprimer davantaige à son proffict lesquels il sera tenu avoir imprimés a la feste de noel prochain venent et à ces fins a dict et confessé ledit colomyes avoir receue la minute ou coppie dudit livre et pour ladite impression et fourniture de papier ledit de puyvore [?] donner et payer audit colomyes la somme de quarante deux livres tournois en deduction de laquelle luy en a illec payé la somme de vingt livres en testons et monoye a la présence de moy notaire et les vingt deux livres restans luy a promis payer a ladite feste de noel après la réception desdits livres et

livre, simplement nommé « confutation » dans le contrat, s'intitule en fait *Responce aux blasphemateurs de la sainte messe avec la confutation de la vaine et ridicule Cène des Calvinistes* (BMT, D XVI 724)¹⁷⁰.

Colomiès s'engage à « fournir de bon papier por imprimer ledit livre et en nombre de mille semblables sans qu'il en puisse imprimer davantage à son proffict », dans un temps imparti de deux mois, sous peine de pénalités. Il lui est remis « la minute ou coppie dudit livre », qui lui sert à composer l'ouvrage, sachant que « sera tenu ledit colomyes fer deux preuves desdits livres et icelles envoyer a la maison dudit de puyvere ou dudit inquisiteur » afin que l'auteur ou son intermédiaire puissent vérifier que l'ouvrage est bien « en bonne forme deue acostumée ». La nécessité des relectures et vérifications est codifiée, afin d'obtenir une impression la plus correcte possible. Le tout est conclu pour une somme de 44 livres et sous les contraintes financières et juridiques indissociables de ce type de contrats.

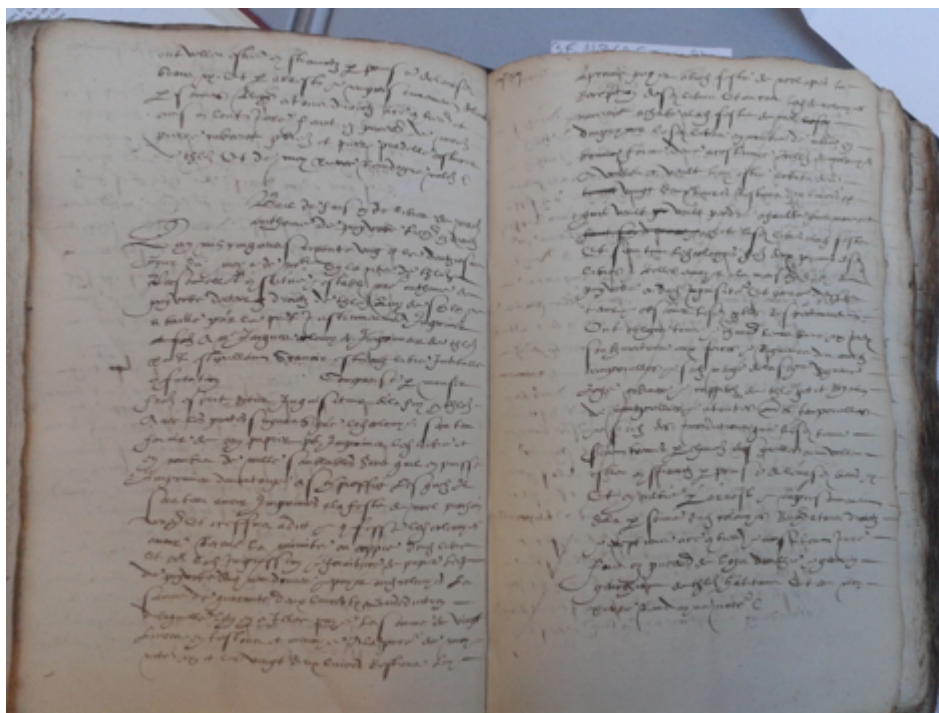


Illustration 28 : Bail de faison de livres de messire Anthoine de Puyvove licencié en droitz, ADHG, 3E 6610, fol. 411 v°-412v°.

au cas ledit colomyes n'auroit achavé à ladite feste de noel d'imprymer lesdits livres au nombre de mille en bonne forme deue acostumée icelluy de colomyes a volleu et veult luy estre rebatu des vingt deux livres restants dix livres qu'il veult perdre a faulte que nauroit achevé lesdits livres a ladite feste et sera tenu ledit colomyes fer deux preuves desdits livres et icelles envoyer a la maison dudit de puyvere ou dudit inquisiteur et pour ce dessus tenir et observer lesdites parties respectivement ont obligé tous et chescune leurs biens [...] Soubzmectans aux forces et rigueurs des courtz temporelles [...] mage de la sénéchaussée viguerie juge ordinaire et cappitolz de tholose [...] royal de montpellier et toutes autres temporelles [...] Des juridictions desquelles ont volleu estre contrainctz par prinse de leurs biens ... et en outre par arrest et emprisonnement de la personne dudit colomyes renonciation à tous droitz et exceptions a ce contrere et ainsi l'ont juré ».

¹⁷⁰ Indication aimablement fournie par Geneviève Bessis à Pascal Julien.

Cependant, en matière de qualité, les pactes, usages et contraintes n'étaient pas les seuls éléments à opérer. Comme en témoignent les exemples célèbres d'Alde Manuce en Italie ou de Robert Estienne en France, l'imprimeur était le premier à exiger une perfection. Ainsi une lettre de la veuve Colomiès, écrite à Toulouse en 1605, revendique hautement l'honneur du métier d'imprimeur vis-à-vis du produit de son activité. Il s'agit-là d'une requête présentée à un client – la confrérie des Corps-Saints de l'abbatiale Saint-Sernin – en vue de retarder la vente d'un livre jugé déficient en raisons de trop nombreuses fautes « fort importantes ». Ce document insolite pour l'histoire de l'imprimerie toulousaine, mérite d'être cité en totalité tant il révèle les circonstances et les enjeux de cette affaire :

11 décembre 1605. Requête adressée à la confrérie des Corps-Saints par Marguerite de Molinier, veuve de l'imprimeur Jacques Colomiès, concernant l'impression d'un livre d'oraisons. Lue en réunion de conseil en présence de Raymond Molinier, neveu de la requérante.

À vous Messieurs les bailles régentz la table des vénérables corps saints saint sernin. Supplie humblement margueritte de molinyer vesve de feu jacques colomyes quand vivoyt imprimeur de tholose, laquelle vous remonstre qu'il peult avoir cinq ans ou anvyrion que ladite table fist imprimer chez elle le livre des oraisons desdites corps saints dont feust passée obligation duquel livre a esté imprimé le nombre de cinq cens pour la tailhe douce qui ont esté receux par ladite table sans que les planches de ladite tailhe douce ayent peu servir davantaige. C'est pourquoy le reste de ladite impression a demeuré sur les espaulles de la suppliante jusques'à maintenant que vous messieurs aves prinse resolution de fer nouvelles planches en tailhe douce pour parachever l'impression dudit livre, mais pour autant que quelques ungs d'entre vous ont esté plus clairs voyantz que ceux qui firent la correction dudit livre ont remarquées quelques faultes fort inportantes à ladite inpression non pas que cela soit arrivé par la faulte de l'imprimeur mais bien par la faulte de ceux qui corrigeoit ledit livre porroit arriver que ledit livre ne se porroit vendre ny desbiter après que la table aura fait beaucoup de frais, oultre que ly posant en vente avec lesdites faultes ne sera l'honneur de ladite table ny de l'imprimeur. Ladicte suppliante desiroit plustot préférer l'honneur de son imprimerie avec la comodité de ladite table plustot que son proffict particulier au cas tous messieurs voldriés interrompre la vente dudit livre et faire cesser l'impression de la tailhe douche qui reste a fer et canceler [annuler] l'obligation de ladite suppliante elle offre de reprendre le reste dudit livre a sa main pour le vendre et desbiter promptement après qu'elle aura fait refaire les fuelhes ou sont couchées lesdictes faultes importantes et remarquables ce que la table ne pourra fer de dix ans et sans fer frais sur frais qui ne raportera aucune comodité à ladite table et en ce faisant ladite suppliante rendra à ladite table la somme qu'elle a receu pour raison de ladite inpression de livre, et encore ladite se chargera de ce que reste à paier, ou en paiement de ladite somme imprimera nombre de pardons qui sont nécessaires à ladicte table jusques à concurrance et oultre ce, fera présent de cent livres qui seront ainsi corrigés à ladite table. Et au cas ne vouldrés accepter la susdicte condition ladite suppliante fait encore autre offre de perdre entièrement le droict de l'impression dudit livre et rendre comme dict est ce qu'elle en a receu et que ladite table face cesser l'inpression dudit livre lequel ne pourra estre vendu pour le present ny à l'advenir mais seullement luy sera permis pouvoir employer le pappier dejia inprimé en plusieurs d'autre marchandise et luy cancelle comme dessus son obligation, et par ce moyen ladite table

pourra par après faire revoir, corriger, aulmenter et reinprimer, ledit livre lapart où bon luy semblera¹⁷¹.

Non seulement les impressions de livres sont soumises à obligations et contrôlées mais en plus l'imprimeur lui-même est partie prenante dans cette démarche et peut chercher à opérer des corrections *a posteriori* lorsque sa vigilance et sa bonne foi ont été prises en défaut, comme dans le cas de la veuve Colomiès, « par la faute de ceux qui corrigeoit ledit livre ».

L'exigence de relecture pousse à des corrections qui peuvent aussi se faire à l'intérieur même du livre avec ce qu'on appelle des errata et/ou erratum* et qui peuvent aussi tout simplement s'afficher sous l'intitulé « fautes d'impression ». Ces deux manières apparaissent dans les *Annales de la ville de Toulouse* dans lesquelles se trouvent, pour le tome I, une page avec la liste des erreurs : « fautes d'impression dans la Préface », « fautes d'impression dans l'Abrégé » et « fautes d'impression dans les Annales », alors que dans le tome II, se trouve un errata. Ces corrections se placent en général au début ou à la fin des ouvrages.

Si les fautes d'orthographe, les mots manquants ou autres problèmes sont ainsi signalés, il s'agit d'une démarche visant à rendre au texte son intégrité tout en faisant amende honorable pour ses défauts. D'autres pratiques tendent plus directement à une meilleure compréhension de l'ouvrage, comme l'usage d'un glossaire. La plupart du temps, il s'agit de clarifier les termes d'un vocabulaire technique et spécifique. Celui donné dès 1556 par Guyon Boudeville dans l'*Histoire tolosaine* d'Antoine Noguier est singulier. Dans ces années charnières, alors même que Du Bellay vient de publier sa fameuse *Deffence et illustration de la langue française*, le vocabulaire de Boudeville témoigne en effet de la volonté de s'inscrire de manière très contemporaine dans le renouveau de la langue nationale. Boudeville, en effet, change l'orthographe des mots en la simplifiant et en la modernisant : par exemple « cet » au lieu de « cest », « dit » au lieu de « dict », « maître » au lieu de « maistre », etc.

¹⁷¹ Archives paroissiales de Saint-Sernin, B5, f°433 à 434. JULIEN Pascal, *D'ors et de prières : art et dévotions à Saint-Sernin de Toulouse : XVI^e-XVIII^e siècles*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2004. Le contrat avec l'imprimeur (non retrouvé) avait été passé le 16 avril 1602.

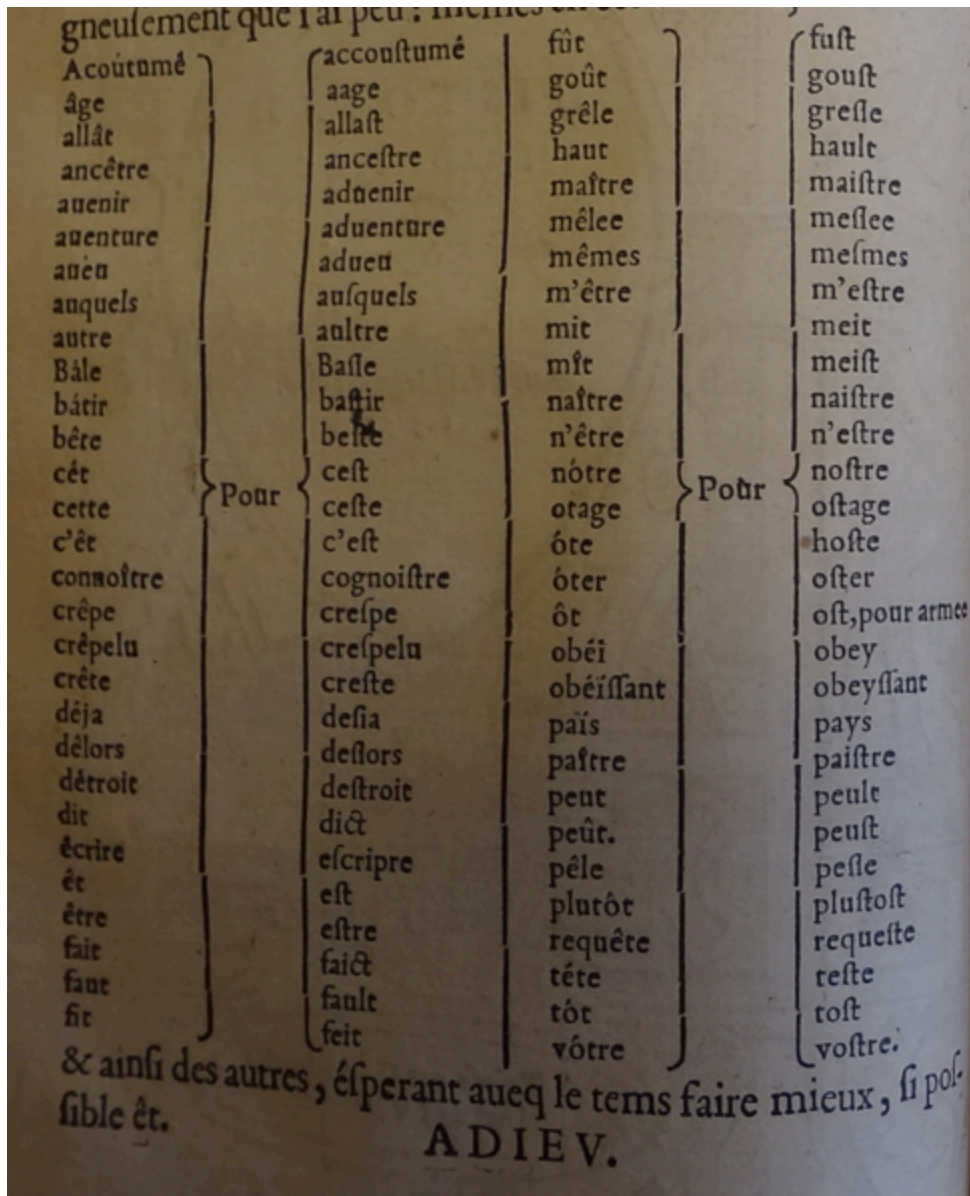


Illustration 29 : Glossaire de Guyon Boudeville, extrait d'Antoine Noguier, *Histoire tolosaine* (Toulouse, Guyon Boudeville, 1556) (BMT, B XVI 55(2)).

L'imprimeur s'empare donc lui-même de la langue afin de l'adapter aux normes les plus récentes, que de nombreux auteurs devaient d'ailleurs eux-mêmes ignorer. Il s'en explique par cette adresse au lecteur, précédant le glossaire ci-dessus présenté en déclarant :

Ne prend en mauvaise part, ami Lecteur, l'ortographe que tu vois en cet œuvre, à toi non acoustumé, pourtant que ce n'êt de mon invention : ains fuiuant Auteurs bien renommés l'ai fait : non pour autre fin que pour aider aux natios pélerines & étrangères, auxquelles Nature a denié la prononciation de l'écriture fracoise, come ils nous ont fait à l'endroit de la leur, ne metans que les lettres sujètes à la prononciation des mots : de manière qu'il n'ia en leurs écrits lettre ocieuse, fors en cette diphthongue ai, laquelle prend son origine de la diphthongue Grecque Alpha, Iota, qui se convertit en e, comme en ces mots, Maître, faire, taire. Ce que j'ai gardé le plus soigneusement que j'ai peu : mêmes en ces dictions[...].

Un autre aspect du « bien-lire » est celui de la facilité d'usage du livre par la possibilité d'en découvrir rapidement l'articulation générale, de pouvoir aisément se reporter à telle ou telle de ses parties et c'est ainsi que le sommaire et la table des matières apparaissent. Le sommaire semble avoir été inventé par un rhéteur grec au VI^e siècle avant notre ère du nom de Corax, cependant peu d'informations sont disponibles sur le sujet, de même que pour la table des matières, plus complète que le sommaire, qui était appelée jusqu'au XIX^e siècle « table des chapitres » ou simplement « table ». Dans l'*Histoire des comtes de Tolose*, un sommaire et deux tables sont présents. On y trouve en effet une « table des chapitres contenus en cet œuvre divisé en deux livres », une « table générale des choses les plus mémorables contenues en cette histoire » et un « sommaire recueil de la création et érection de la Comté de Tolose, ensemble de la vie, faicts, vaillances, gestes & trespas des Comtes d'icelle : Extraict des registres de la maison de Ville de Tolose ».

L'appellation même de ces pages en résume l'ambition. À cette époque la pagination se répand et vient supplanter les foliotations, encore présentes dans l'*Opus de tholosanorum gestis* (1515). En revanche, si l'usage des sommaires et des tables recoupe celui des *Index* de nombreux ouvrages manuscrits, les éditions toulousaines de notre corpus ne comportent pas d'index dans le sens moderne du texte, onomastiques ou topographiques, alors même qu'ils apparaissent également dans le courant du XVI^e siècle, offrant un confort supplémentaire pour la consultation des livres¹⁷².

2. L'ordonnement des textes

La facilité de compréhension et la correction du contenu font partie d'une exigence de qualité qui s'inscrit très tôt dans l'imprimerie toulousaine et qui va de pair avec le désir d'optimiser la présentation des textes par une évidente recherche d'élégance, tant dans les compositions que dans l'ornementation.

2.1. La mise en page

Dès les débuts de l'imprimerie, l'objet-livre se transforme du point de vue de ses techniques d'élaboration, de reproduction et de diffusion. Comme l'écrit Irène Salas :

Il conduit à de nouveaux modes de rassemblement des textes, à de nouvelles cohérences éditoriales, tout en développant des stratégies à la fois esthétiques et auctoriales. La mise

¹⁷² BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, op. cit., p. 212-213.

en page, le choix du paratexte et du format, la hiérarchisation interne, le découpage en chapitres sont autant de facteurs matériels qui inventent à penser le livre comme une unité signifiante, comme un tout organisé. Cette édification du corps livresque s'impose plus encore lorsqu'il s'agit de façonner un recueil, dispositif en soi bien particulier ouvrant de nombreuses questions d'ordre méthodologique¹⁷³.

Au XVI^e siècle, la présentation se fait plutôt en bloc avec une typographie compacte, sans alinéas, avec des séparations majeures marquées par des lettrines ornées ou des illustrations et des séparations mineures comme des pieds-de-mouche, des initiales et/ou de la ponctuation. Même les blancs en fin de ligne peuvent être remplis de petits caractères ornementaux. Les éditeurs humanistes font alors en sorte de composer texte et image, notamment de petite taille, de façon homogène. Le dispositif du livre imprimé moderne est définitivement en place dans les premières décennies du XVII^e siècle avec une volonté de clarification et une diffusion plus large d'une pratique de lecture silencieuse par rapport à laquelle les séparations du texte doivent être essentiellement rendues sur le plan visuel, par la mise en ordre des lignes de texte, alinéas, sauts de lignes et sauts de pages.

Plusieurs points sont développés dans cette partie, à savoir la disposition du texte sur une ou deux colonnes, la réglure, la justification, la diminution et les lettrines. La mise en page est une des étapes de la typographie, le plus souvent l'on trouve un texte disposé sur une seule colonne mais il arrive qu'il le soit sur deux comme dans l'*Opus de tholosanorum gestis* où les écritures sont en pleine page puis sur deux colonnes à partir du prologue avec des diminutions à la fin de certains passages. Dans le reste des ouvrages du corpus, le texte est sur une seule colonne, sauf dans certains cas lorsqu'il y a des « tables de chapitres » ou autre « table des matières », le texte peut être alors disposé sur deux colonnes.

La réglure se fait avant l'étape de la copie, elle désigne les lignes tracées qui vont permettre de faciliter le travail du copiste et délimiter l'écriture, le placement des illustrations et dans certains cas les annotations situées dans les marges¹⁷⁴. Dans *Les Controverses des sexes masculin et féminin*, la réglure rouge est utilisée tout au long du texte. Dans l'image suivante, la réglure permet de placer les illustrations sur le bord gauche et aussi, avec les marges sur le haut de la page, d'y inscrire le numéro du livre, ici : « Livre second » et une partie du titre : « Du sexe masculin ».

¹⁷³ SALAS Irène, « La Femme-Livre. Fragmentation du corps féminin dans les blasons anatomiques de la Renaissance », dans MILON Alain, PERELMAN Marc (dir.), *Le livre au corps*, Nanterre Presses universitaires de Paris Ouest, 2012, p. 207.

¹⁷⁴ Pour cette question de la réglure, un fascicule a été publié par la Bibliothèque de Toulouse sur « Le livre au Moyen Âge à destination des classes Patrimoine écrit (<http://www.bibliotheque.toulouse.fr/Livre-au-moyen-age.pdf>).



Illustration 30 : Exemple de réglure, extrait de Gratien Du Pont, *Les controverses des sexes masculin et féminin* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534) (BMT, B XVI 300).

Un autre aspect de la mise en page – de nos jours quasi systématique – est la justification du texte. Il existe plusieurs types de justification, celui le plus couramment adopté dans les mémoires et autres écrits est appelé le « texte justifié » ou « justifié total », c'est-à-dire que toutes les lignes sont étirées pour avoir la même longueur à gauche et à droite. Ceci se retrouve dans presque tous les ouvrages de notre corpus. Il existe aussi le « texte justifié à gauche » ou « au fer à gauche » comme dans *Les Controverses des sexes masculin et féminin* avec l'exemplaire B XVI 300 (vol. I, p.73, ill. 29). Plus rarement se trouve le « texte justifié à droite » ou « au fer à droite » et enfin le « texte centré » ce qui nous amène au point suivant : la diminution du texte.

La diminution fait aussi partie de la mise en page et du travail du typographe, elle se remarque dans plusieurs passages d'ouvrages tels que *Les gestes des tolosains*, avec le colophon* dans l'*Opus de tholosanorum gestis* ou encore à la fin du premier livre de l'*Histoire tolosaine*.

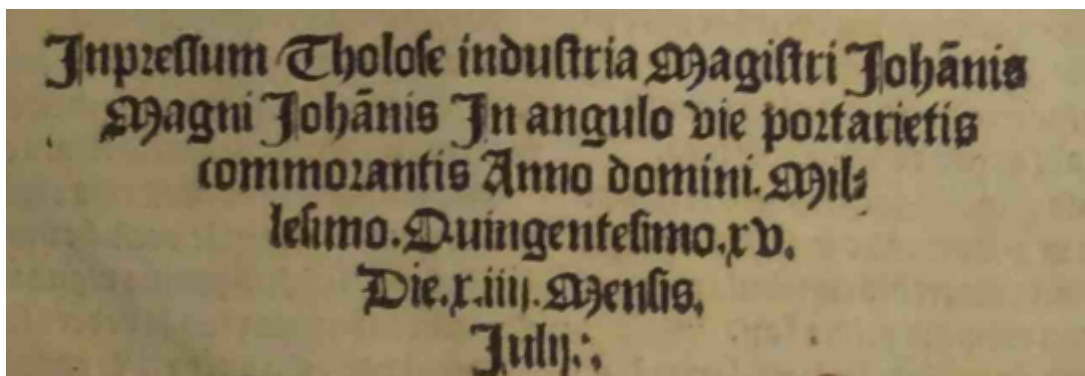


Illustration 31 : Texte diminué, extrait de Nicolas Bertrand, *Opus de tholosanorum gestis* (Toulouse, Jean Grandjean, 1515) (BMT, B XVI 23).

2.2. Jeux de caractères

Les caractères spéciaux relevés lors de l'étude du corpus sont de deux types, les pieds-de-mouche et les astérisques (ou étoiles). À cette époque, les pieds-de-mouche¹⁷⁵ sont employés pour marquer le début d'un paragraphe ou d'un chapitre. De nos jours, ils servent plutôt à désigner un alinéa ou la fin d'un paragraphe. La forme du pied-de-mouche a évolué dans le temps comme le montre le schéma ci-dessous. Provenant de la lettre « C », abréviation de *capitulum* (en latin « chapitre »), il a plus tard été barré d'un trait, puis de deux afin ne pas le confondre avec le reste du texte.



Parmi les quatre pieds-de-mouche observés dans notre corpus, le troisième type est utilisé dans l'*Opus de tholosanorum gestis* et dans *Les Controverses des sexes masculin et féminin*.

¹⁷⁵ Un article de Guillaume NICOULAUD intitulé « D'où vient le pied-de-mouche ? » est consultable sur le site Internet *Contrepoints*, le nivellement par le haut (<http://www.contrepoints.org/2014/01/10/152780-dou-vient-le-pied-de-mouche>).

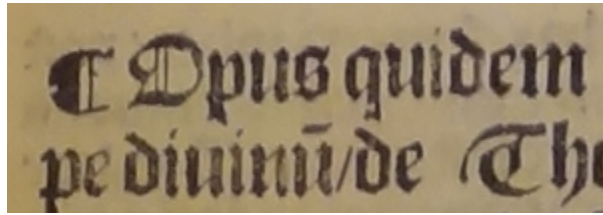


Illustration 32 : Pied-de-mouche, extrait de Nicolas Bertrand, *Opus de tholosanorum gestis* (Toulouse, Jean Grandjean, 1515) (BMT, B XVI 318).

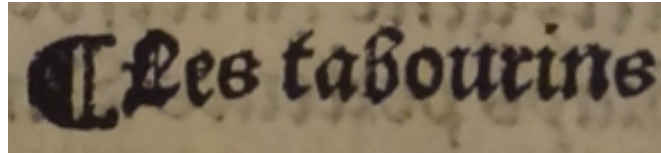


Illustration 33 : Pied-de-mouche, extrait de Gratien Du Pont, *Les controverses des sexes masculin et féminin* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534) (BMT, B XVI 300).

Cependant dans *Les gestes des tolosains* se trouve la forme la plus récente des pieds-de-mouche – à savoir le quatrième type présenté dans le schéma – qui est utilisé de nos jours dans les documents informatiques.

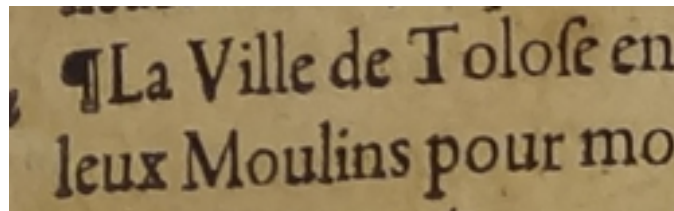


Illustration 34 : Pied-de-mouche, extrait de Nicolas Bertrand et Guillaume De La Perrière, *Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'environ* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1555) (BMT, B XVI 360).

Le deuxième caractère particulier qu'il est possible de relever est l'astérisque ou étoile. Normalement placé après un mot, l'astérisque sert en général à renvoyer à une note de bas de page ou à une définition mais pour le cas suivant, l'astérisque se trouve avant le titre d'un paragraphe et l'on peut dire ici qu'il est plutôt destiné à mettre en valeur la phrase qui va suivre. L'astérisque est présent dans *Les gestes des tolosains*, en voici l'exemple, replacé dans le contexte de la composition de la page et pour annoncer le paragraphe suivant. Cet astérisque est utilisé, pour cet ouvrage, à la manière du pied-de-mouche présenté précédemment.

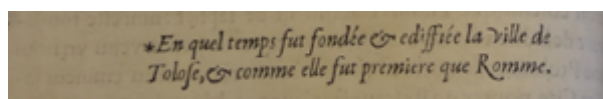


Illustration 35 : Astérisque, extrait de Nicolas Bertrand et Guillaume De La Perrière, *Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'environ* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1555) (BMT, B XVI 55(1)).

2.3. Les lettrines

Les lettrines ornées sont des lettres d'une grandeur supérieure au reste du texte qui se trouvent au début d'un chapitre ou d'un paragraphe. Les premières lettrines ornées datent du VI^e siècle, elles servent tout d'abord à présenter la première lettre de la phrase ainsi qu'à décorer le texte. Il existe deux types de lettrines ornées, les lettrines ornées de motifs végétaux d'une part, et les lettrines historiées¹⁷⁶ d'autre part, plus originales et qui offrent une illustration mettant en scène des personnages ou un paysage. Le corpus est riche de lettrines de ce type dont voici quelques exemples.

Les lettrines de l'ouvrage *Les gestes des tolosains, & d'autres nations des environs* sont richement ornées, de motifs végétaux et de scènes historiées.



Illustration 36 : Lettrine historiée et lettrine ornée de motifs végétaux, extraites de Nicolas Bertrand et Guillaume De La Perrière, *Les gestes des tolosains, & d'autres nations de l'environ* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1555), gravure sur bois (BMT, B XVI 55(1)).

Dans l'*Histoire des Comtes de Tolose*, en 1623, les lettrines sont historiées ou ornées de motifs végétaux, preuve de la permanence de ce genre de pratiques.



Illustration 37 : Lettrine historiée et lettrine ornée de motifs végétaux, extraites de Guillaume Catel, *Histoire des comtes de Tolose* (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), gravure sur bois (BMT, B XVII 131).

¹⁷⁶ D'après la page Internet de la bibliothèque universitaire de Montpellier intitulée *Initiales ornées et historiées*, les lettrines historiées « se caractérisent par la représentation d'une scène ou d'un personnage, et sont les initiales les plus importantes. On peut trouver parmi celles-ci des contenus religieux, symboliques, etc. ». (http://manuscrits.biu-montpellier.fr/expo_initiales/couleurs/historiees/historiees1.html).

Dans les *Annales de la ville de Toulouse*, les lettrines sont historiées et ornées de motifs végétaux. Ici, deux exemples de lettrines historiées, sur la première, une figure de la *Palladia Tolosa* et sur la seconde les armes de la ville de Toulouse.



Illustration 38 : Lettrines historiées, extraites de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).

Dans le *Traité de la noblesse des Capitouls* de 1673, les lettrines ornées sont désormais peu nombreuses et peu décorées hormis celle-ci, représentant un paysage au loin.



Illustration 39 : Lettrine historiée, extraite de Germain De La Faille, *Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse* (Toulouse, Raymond Bosc, 1673), gravure sur cuivre (BMT, La C 259).

Dans l'*Histoire de la ville de Toulouse* de Jean Raynal, de 1759, les lettrines ornées sont encore moins nombreuses et d'un graphisme simplifié. Un soleil rayonnant dissipant les nuages est repris pour chacune avec seulement la lettre qui change, comme ici pour la lettre « L ».



Illustration 40 : Lettrine ornée, extraite de Jean Raynal, *Histoire de la ville de Toulouse* (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, 1759), gravure sur cuivre (BMT, La B 32).

Ces divers éléments, disposition, réglure, justification, diminution, signes, lettrines, sont utilisés dans la première moitié du XVI^e siècle de manière ostentatoire. Certains de ces éléments témoignent alors de survivances des pratiques de l'enluminure, telles que les lettrines. D'autres attestent des possibilités d'invention qu'offre la typographie moderne, telles que les diminutions. Toutes ces pratiques s'inscrivent dans la volonté de conserver à l'esthétique de la ligne une place prépondérante dans l'aspect de la page. La pérennité des lettrines en particulier, même si leur usage diminue et leur qualité s'amenuise au fil des siècles, illustre le désir de conférer une apparence plus prestigieuse à un texte en s'inspirant de pratiques aussi anciennes que somptueuses.

3. L'agrément et la portée des images

La gravure sur bois, venue d'Extrême-Orient, arrive en Occident au XIV^e siècle avant de s'y développer sous de multiples formes techniques¹⁷⁷. L'illustration imprimée apparaît dans l'édition dès 1461 et ne cesse de s'améliorer par la suite. Dans le cours du texte lui-même, les ornements gravés les plus usuels apparaissent sous la forme de lettrines sur bois, de vignettes et bandeaux* proches des habitudes de décoration des manuscrits du XV^e siècle¹⁷⁸. Très rapidement aussi s'imposent des images de grande taille, que ce soit pour les titres ou dans le corps du texte. Pages de titre, décors ou figures, toutes ces illustrations se placent entre la narration et l'ornement et viennent renforcer l'attrait et l'intérêt des ouvrages.

3.1. Les attraits du titre

Il existe toutes sortes de pages de titre, sans aucune illustration, avec une simple vignette ou un bandeau, avec une marque d'imprimeur, ou alors ornées, plus ou moins richement, d'un encadrement gravé. Dans ce dernier cas, le plus spectaculaire, la page de titre permet d'entrer dans le livre. Elle représente d'ailleurs parfois une façade d'architecture ou un cadre somptueux digne d'un tableau. Très souvent, le style décoratif est élégant avec un encadrement antiquisant et/ou géométrique. Il s'agit d'une planche gravée, qui peut-être

¹⁷⁷ Plusieurs ouvrages généraux peuvent être proposés concernant l'histoire de la gravure et de l'estampe, parmi lesquels : BERSIER Jean-Eugène, *La Gravure : les procédés, l'histoire*, Paris, Berger-Levrault, 1963 ; DACIER Émile, *La gravure française*, Paris, Larousse, 1944 ; MELOT Michel *et al.*, *L'estampe*, Genève, Skira, Paris, Flammarion, 1981.

¹⁷⁸ BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident, op. cit.*, p. 105.

confiée à des artistes de renom et qui illustre souvent le contenu de l'ouvrage ou présente le portrait de l'auteur. Le frontispice* quant à lui est une pleine page gravée sans titre, illustrant de même le contenu de l'ouvrage. Il est placé en regard de la page de titre ou au recto du feuillet précédent¹⁷⁹, pratique qui s'intensifie au cours du XVII^e siècle.

De nos jours, le lecteur qui ouvre un livre nouveau sait qu'il trouvera d'emblée, dès la première page, l'essentiel des renseignements qui lui en conseillent la lecture¹⁸⁰. En effet, sur la page de titre figure en général les mentions de l'auteur, du titre, de l'éditeur et éventuellement du lieu et de la date d'impression. Alors qu'au XVI^e siècle, ceux-ci se trouvent en règle générale à la fin du volume, dans une note imprimée (le colophon) souvent accompagnée par la marque typographique¹⁸¹. La page de titre commence à se construire dans les années 1475-1480, tout d'abord avec une simple indication du contenu, à laquelle s'adjoint ensuite la marque du libraire ou de l'imprimeur comme écrit précédemment. On voit aussi, pour des raisons commerciales ou dans un souci de justification de la provenance, la mention de la ville d'édition voire de l'adresse de l'éditeur ou du détaillant.

Le premier type de titre moderne est celui des titres équilibrés et très longs. Il vise à détailler le contenu et aussi à remplir entièrement la page. L'évolution des techniques de gravure, qui voit l'abandon progressif du bois au profit du cuivre, entraîne l'apparition et la généralisation des titres entièrement gravés à la fin du XVI^e et au XVII^e siècle. Le jeu des caractères et des corps souligne la hiérarchie des mots (titre, sous-titre, compléments de titre, mention de l'auteur et de ses qualités, etc.). Le bas de la page est réservé à l'adresse typographique, à la date et aux mentions officielles (approbation, privilège, permission)¹⁸².

L'Opus de tholosanorum gestis est un ouvrage célèbre dans l'historiographie toulousaine, notamment pour ses deux grandes xylographies en pleine page, l'une au début représentant une séance solennelle du parlement et l'autre, à la fin, représentant la plus ancienne vue connue de la ville. Il a été imprimé en cette année célèbre de l'avènement de François I^{er} au trône de France. La première gravure évoque la fondation du parlement de Toulouse en 1443 par le roi Charles VII et représente une séance de la cour avec un lit de justice en présence du roi. La présentation en quinconce permet de placer le roi trônant en haut de la composition, suivi des premiers présidents et des divers membres de la cour, rangés par ordre de grade : premier président, président, maître des requêtes, conseillers, avocats,

¹⁷⁹ BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident, op. cit.*, p. 210.

¹⁸⁰ FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 2010, p. 122.

¹⁸¹ BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident, op. cit.*, p. 104.

¹⁸² *Ibid.*, p. 212.

procureurs, etc. L'image du roi est générique et non individualisée. Composée au temps de Louis XII, elle fut éditée à l'avènement de François 1^{er} en demeurant interchangeable¹⁸³.

Le titre est habilement disposé et développé au centre de l'image, les éléments adjacents étant distribués sur le pourtour. Raffinement supplémentaire, le texte se déploie dans une polychromie rouge et noire pour l'intégrer à l'image.



Illustration 41: Séance solennelle au parlement de Toulouse, page de titre extraite de Nicolas Bertrand, *Opus de tholosanorum gestis* (Toulouse, Jean Grandjean, 1515), gravure sur bois (BMT, B XVI 23).

Dans *Les Controverses des sexes masculin et féminin*, le titre se développe dans un cadre architecturé à l'antique, directement inspiré d'un traité d'architecture alors très en vogue, le *Medidas del romano*, une discussion illustrée sur Vitruve écrite par l'espagnol Diego de Sagredo¹⁸⁴. S'y retrouvent les mêmes colonnes candélabres, somptueusement tournées et ornées. Elles supportent un riche couronnement, un fronton triangulaire sur lequel

¹⁸³ Voir la photographie intitulée *Le roi et les cours souveraines* dans PETEY-GIRARD Bruno, VÈNE Magali (dir.), *François I^{er}, pouvoir et image*, cat. exp., Paris, site François Mitterrand, 24 mars-21 juin 2015, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2015, p. 140-141.

¹⁸⁴ DEBUICHE Colin, « L'hôtel de Bernuy et l'influence des *Medidas del romano* dans l'architecture toulousaine de la Renaissance », dans *Les Cahiers de Framespa*, actes de la journée d'études sur les traités d'architecture à l'épreuve des monuments, organisée par les doctorants en histoire de l'art moderne, Toulouse Université Toulouse II-Le Mirail, 11 mai 2009, n° 5, Toulouse, Framespa, 2010.

des *putti* jouent avec des guirlandes dans une évocation de décors antiques. Au centre se trouve un médaillon avec la devise « *optimum loqui ad mensuram* » qui figure un compas tenu par une main sortant des nuages et mesurant la langue d'un homme en train de parler et tenant un livre ouvert. Le titre, en lettres gothiques noires sur fond blanc, se détache clairement de la composition, de même que le privilège placé en écho sous le médaillon. L'ensemble constitue une savante démonstration de l'humanisme intellectuel et artistique qui s'empare alors de Toulouse. Par cette image ostensiblement mise en exergue, Gratien Du Pont célèbre l'art du poète, qui s'emploie à mettre en forme la rhétorique par la métrique pour la disposer dans le livre. Sous l'égide de son inspiration, le compas annonce l'éloquence et permet de faire le lien avec le discours, dans des mesures rythmiques soulignées par une récurrence phonétique fondée sur la rime ou l'assonance. Ce à quoi l'auteur s'emploie effectivement dans son ouvrage, car celui-ci est écrit en vers¹⁸⁵. Quelques années plus tard, d'ailleurs, il publie un *Art et science de la rhétorique métrifiée* dans lequel il développe les préceptes de cet art de la métrique poétique¹⁸⁶.



Illustration 42 : Page de titre, extraite de Gratien Du Pont, *Les controverses des sexes masculin et féminin* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534), gravure sur bois (BMT, B XVI 300).

¹⁸⁵ DUBOIS Claude-Gilbert, *La poésie du XVI^e siècle*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1999, p. 10.

¹⁸⁶ DU PONT Gratien, *Art et science de Rhétorique métrifiée*, Toulouse, Nicolas Vieillard, 1539.

Dans l'*Histoire tolosaine*, la page de titre représente un cadre à crossette dans lequel sont insérés un satyre et une faunesse sur chaque côté. Cet encadrement comporte une décoration abondante avec une moulure d'oves et de dards et des cuirs recourbés. Il se trouve « sommé d'un fronton à volutes timbré d'un mascarone placé devant une guirlande d'abondance, nouée à des vases d'opulence »¹⁸⁷. Tout comme une autre gravure dans le corps du texte, qui représente un arc de triomphe romain découvert au château narbonnais, cette page de titre a été gravée par Guiraud Agret¹⁸⁸. Le titre ainsi que divers éléments sont placés dans un grand écu auquel répond, en diminution, celui du blason de la ville de Toulouse surmontant un cartouche oblong où sont inscrits la ville d'impression, le nom de l'imprimeur et sa fonction. L'ensemble est très élégamment conçu, dans un esprit antiquisant qui voit l'irruption des supports anthropomorphes dans l'édition toulousaine sous la forme de termes hybrides, motifs très appréciés des humanistes pour leur évocation de l'éloquence classique.



Illustration 43 : Page de titre, extraite d'Antoine Noguier, *Histoire tolosaine* (Toulouse, Guyon Boudeville, 1556), gravure sur bois (BMT, B XVI 53).

¹⁸⁷ JULIEN Pascal, « Antoine Noguier (15..-1570 ?) », dans MOURANCHE Marielle (dir.), *Images d'architectures antiques (1500-1850) dans les bibliothèques universitaires toulousaines*, cat. exp., Toulouse, Université de Toulouse II – Le Mirail, 16 nov.-17 déc. 2009, Toulouse, Service interétablissements de coopération documentaire, 2009, p. 86.

¹⁸⁸ MÉGRET Jacques, « Guiraud Agret, graveur toulousain », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1944, tome V, p. 361-367 ; MESURET Robert, « Les Agret, imprimeurs et tailleurs d'images », *Arts et Traditions Populaires*, IV/3, 1956, p. 228-232.

Dans les *Annales de la ville de Toulouse*, l'illustration de la page de titre semble *a priori* des plus succinctes. Tous les exemplaires présentent, au sein d'un titrage long, la marque d'imprimeur de Guillaume-Louis Colomiès, représentant en noir et blanc la *Palladia Tolosa* gravée par Sébastien Le Clerc : une Minerve allongée, tenant un oriflamme aux armes de France et de Navarre et accoudée sur un grand livre présentant, en reliure de couverture, les armes de la ville de Toulouse¹⁸⁹. Il s'agit ici d'une figuration, adoptée dès le début du XVII^e siècle par les Colomiès de la vision mythique de Toulouse placée sous la protection de Pallas Athéna. Cette image qui habituellement représente les vertus et aspirations d'un imprimeur se trouve correspondre exactement aux ambitions d'un livre vantant la gloire des capitouls de Toulouse qui siègent dans le légendaire Capitole de la cité. La marque d'imprimeur prend donc valeur de démonstration narrative du contenu de l'ouvrage.

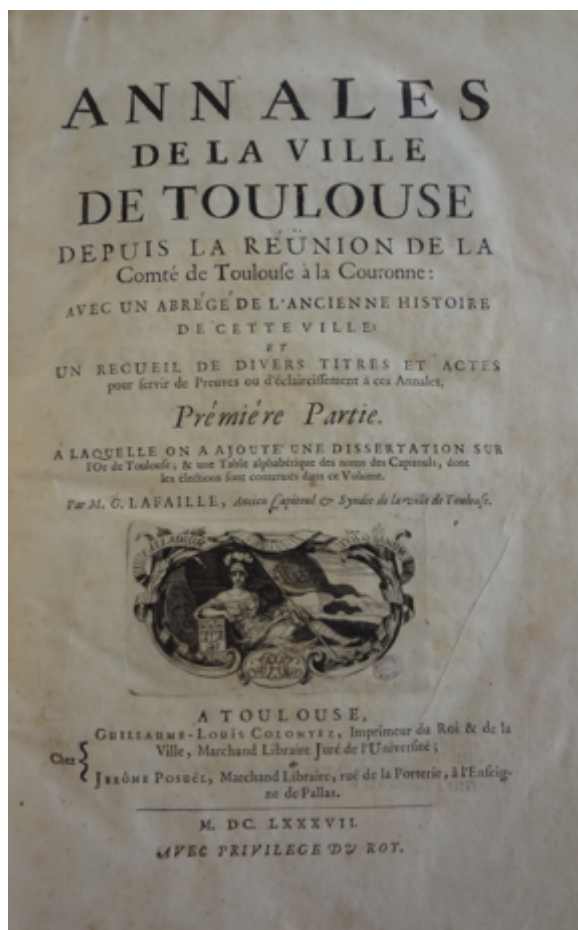


Illustration 44 : Page de titre, extraite de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687) (BMT, A XVII 65).

¹⁸⁹ JOMBERT Charles-Antoine, *Catalogue raisonné de l'oeuvre de Sébastien Le Clerc, chevalier romain, dessinateur et graveur du cabinet du Roi*, Paris, Jombert, 1774, vol. 2, p. 53-58.

La page de titre de l'*Histoire de la ville de Toulouse* par Jean Raynal, en 1759, propose une construction originale. Une superposition de blasons, illustrant les noms des huit capitouls de l'année, compose deux hauts supports latéraux sur lesquels se développe un couronnement fastueux, avec deux anges sur le haut qui encadrent le blason de la ville. L'ensemble est présenté sur un drapé froncé alors qu'un intense rayonnement irradie les armes de Toulouse, mettant en gloire la ville et les capitouls qui la soutiennent. Le titre s'incurve et la typographie isole « Histoire » et met plus en valeur encore « Toulouse » et « capitouls »¹⁹⁰.

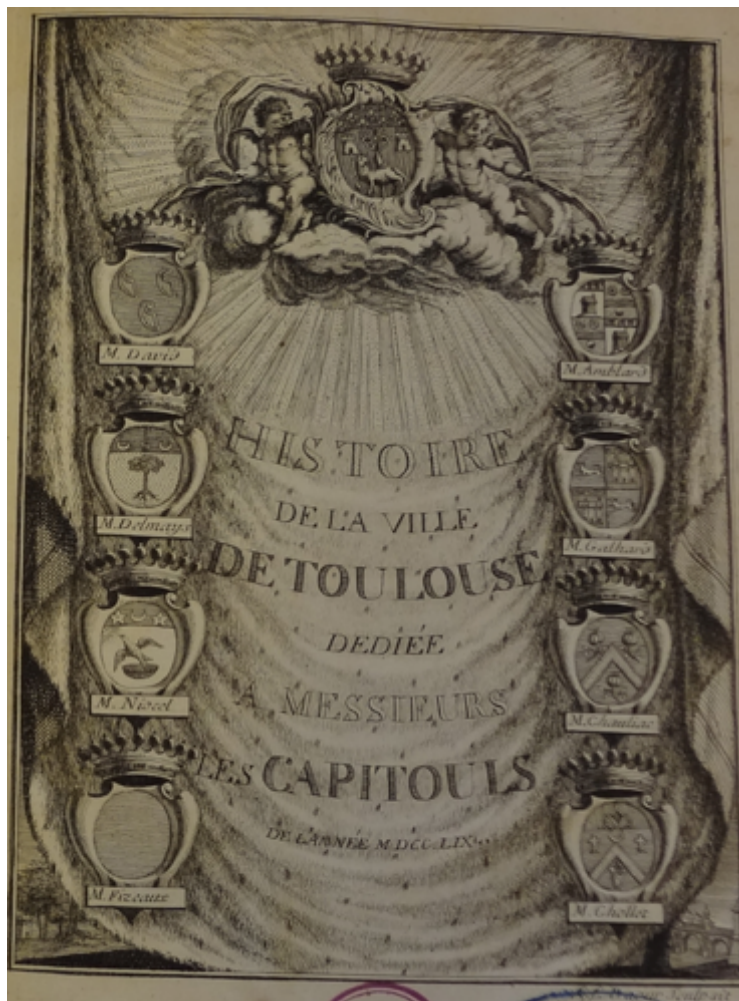


Illustration 45 : Frontispice, extrait de Jean Raynal, *Histoire de la ville de Toulouse* (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, 1759), gravure sur cuivre (BMT, La B 33).

¹⁹⁰ Les noms des capitouls auxquels est dédié ce livre sont : M. David, M. Delmays, M. Niocel, M. Fizeaux, M. Amblard, M. Galhard, M. Chauliac et M. Chollet. Chacun de ces noms (sauf M. Fizeaux) est surmonté par le blason correspondant au personnage.

3.2. Les images qui accompagnent le discours

En typographie, l'ornement désigne une image qui se trouve hors du texte tels que les culs-de-lampe et les vignettes. Dans un de ses articles, Olivier Deloignon présente ainsi l'ornement : « L'ornement souligne avant tout la structure de l'œuvre en accentuant matériellement les parties du discours, en pointant la discipline imposée au texte par la mécanique intellectuelle et livresque, l'architecture de la pensée »¹⁹¹.

Il existe plusieurs modèles d'illustration : l'illustration manuscrite (décoration et images peintes), l'illustration imprimée (gravure) parfois rehaussée à la main et enfin la décoration constituée d'éléments géométriques ou décoratifs insérés dans les marges ou dans le texte (filets, fleurons, etc.). La Renaissance est le temps de la xylographie utilisée pour l'ornementation ou la gravure dite « populaire », puis vient la progressive substitution du cuivre. La gravure en taille-douce est une gravure en creux, ce qui rend impossible d'imprimer le texte en même temps car celui-ci est issu d'une gravure en relief. Même si la gravure sur cuivre est la plus fréquente, le bois est longtemps utilisé pour les lettrines au début des textes avec des motifs végétaux, de feuillages et de fleurs¹⁹². La gravure sur cuivre permet une grande finesse dans le travail avec des possibilités d'utiliser des tailles croisées pour faire des ombres et affiner des effets de lumière et de tonalité. Le cuivre, au burin ou à l'eau-forte¹⁹³, est plus onéreux par rapport au bois ce qui expliquerait que le nombre des illustrations tende à diminuer. La mise en couleur d'un imprimé comportant des illustrations se fait d'abord à la main et suppose l'intervention d'un artiste ou d'un artisan, souvent des cartiers au XVI^e siècle, travaillant de manière assez frustrée. La mise en couleur la plus courante se fait par coloriage ou au pochoir. Pour colorier mécaniquement, le problème relève de l'économie et de la technique, il est nécessaire de passer plusieurs fois sous la presse ce qui en augmente les coûts. Cette technique est pourtant utilisée pour les impressions typographiques en noir et rouge notamment pour les pages de titre et les livres d'Église. Le titre de l'*Opus de tholosanorum gestis* en offre un exemple représentatif.

Dans ce même ouvrage, les bandeaux sont historiés et aussi ornés de motifs végétaux, ils sont soit horizontaux soit verticaux. Les vignettes sont historiées et représentent pour trois d'entre elles un homme lisant et pour les deux autres le blason de la ville de Toulouse dans une sorte de couronne de triomphe.

¹⁹¹ DELOIGNON Olivier « À la lumière des pages, formes et fonctions de l'ornementation typographique au XVI^e siècle », dans DEKONINCK Ralph *et al.*, *Questions d'ornements. XV^e-XVIII^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2013, p. 102.

¹⁹² BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, *op. cit.*, p. 213.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 215.

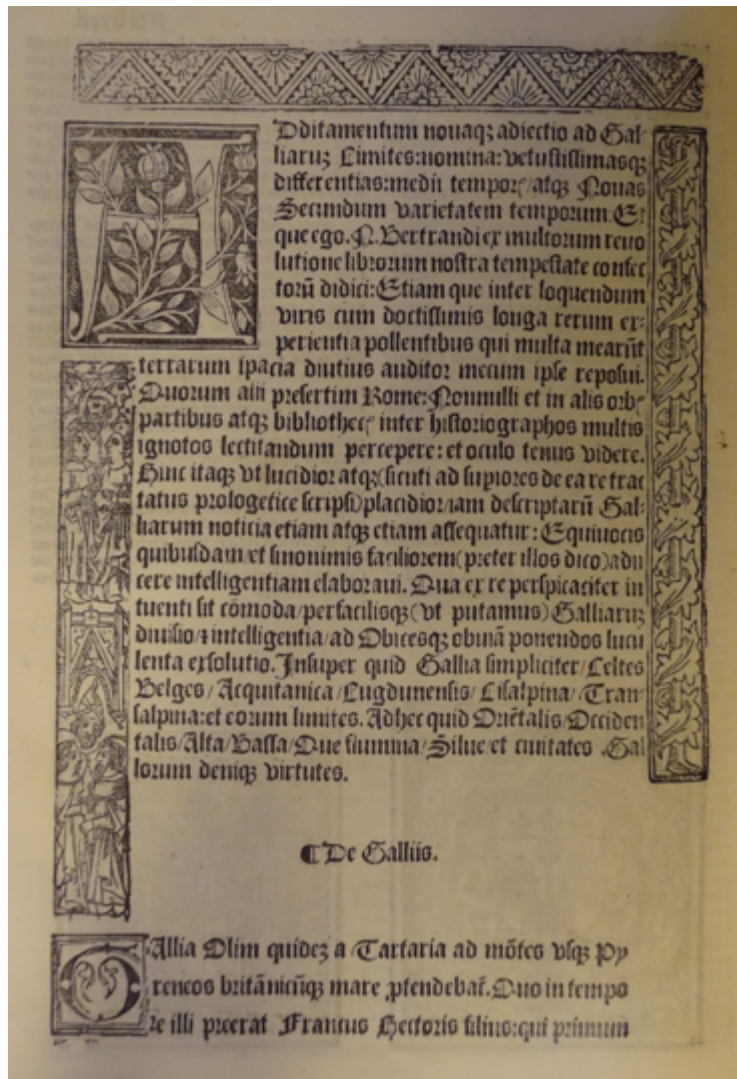


Illustration 46 : Bandeaux et vignettes, extraits de Nicolas Bertrand, *Opus de tholosanorum gestis*
 (Toulouse, Jean Grandjean, 1515), gravure sur bois (BMT, B XVI 23).

Dans *Les gestes des tolosains, & dautres nations des environs*, la réédition de 1555 est augmentée de petites vignettes qui présentent des portraits en médaillon¹⁹⁴ et une plus grande représente saint Exupère. Les petites vignettes ne sont que strictement décoratives alors que la grande vient en écho direct avec le texte.



Illustration 47 : Vignette historiée et portraits en médaillons, extraits de Nicolas Bertrand et Guillaume De La Perrière, *Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'environ* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1555), gravure sur bois (BMT, B XVI 21).

¹⁹⁴ Lire sur le sujet : MUNOZ Sarah, « Écriture du mur, écriture de soi : les têtes en médaillon sculptées en France au XVI^e siècle », dans DEKONINCK Ralph *et al.*, *Écriture du mur, écriture de soi : les têtes en médaillon sculptées en France au XVI^e siècle*, actes de congrès, Bruxelles, Institut royal du patrimoine artistique, fév. 2012, Turnhout, Brepols, 2014, p. 302-313.

Dans *Les Controverses des sexes masculin et féminin*, une quinzaine de petites vignettes symbolisent de même des scènes destinées à illustrer le propos de l'auteur.



Illustration 48 : Vignettes historiées, extraites de Gratien Du Pont, *Les controverses des sexes masculin et féminin* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534) (BMT, B XVI 300).

Dans l'*Histoire des Comtes de Tolose*, les bandeaux et les culs-de-lampe sont ornés de grotesques et de motifs répétitifs en moresques alors que les frises sont plus spécifiquement constituées d'entrelacs végétalisés.

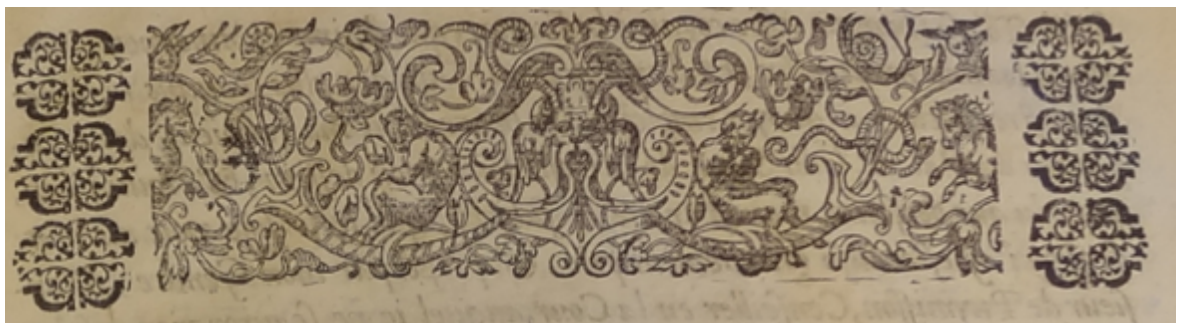


Illustration 49 : Bandeau historié, extrait de Guillaume Catel, *Histoire des comtes de Tolose* (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), gravure sur bois (BMT, B XVII 131).

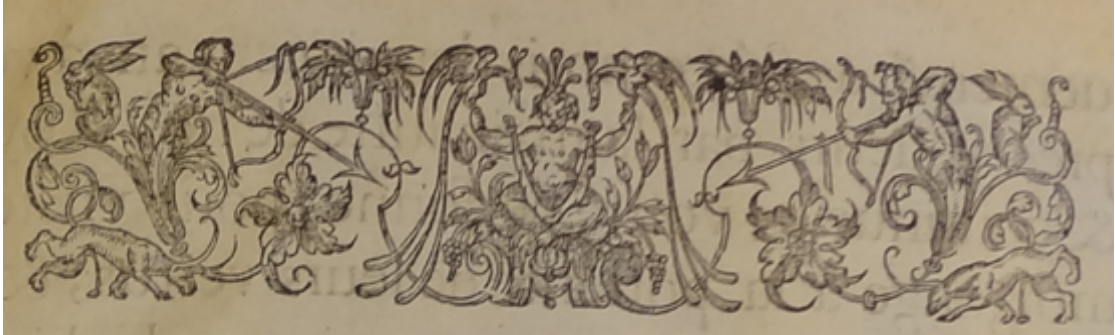


Illustration 50 : Bandeau historié, extrait de Guillaume Catel, *Histoire des comtes de Tolose* (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), gravure sur bois (BMT, B XVII 131).

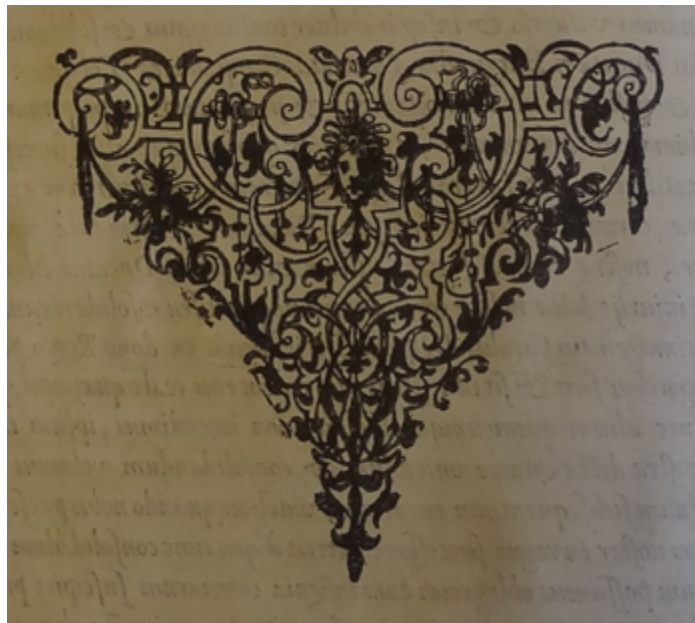


Illustration 51 : Cul-de-lampe historié, extrait de Guillaume Catel, *Histoire des comtes de Tolose* (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), gravure sur bois (BMT, B XVII 131).

Dans le *Traité de la noblesse des Capitouls* de 1673 se trouvent peu d'illustrations, hormis un bandeau aux armes royales, un bandeau végétal, un cul-de-lampe* végétal et une frise végétale. De même, sur l'exemplaire de 1707, peu d'illustrations sont présentes à part des lettrines ornées de motifs végétaux et une lettrine historiée, des culs-de-lampe végétaux et des frises végétales. Dans l'édition sans date, également conservée à la bibliothèque municipale de Toulouse, on découvre deux bandeaux historiés ainsi que des culs-de-lampe historiés prouvant que selon les éditions, voire les différents tirages de celles-ci, ces éléments interchangeables peuvent profondément varier.



Illustration 52 : Bandeau et cul-de-lampe historiés, extraits de Germain De La Faille, *Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse* (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, s.d.) (BMT, B XVIII 138).

Dans les *Annales de la ville de Toulouse*, de Germain De La Faille, une vignette est réalisée par Sébastien Le Clerc avec les armes et la devise du parlementaire dans un médaillon présenté par la Justice assise sur un lion et la Prudence appuyée sur des livres ouverts. Les bandeaux historiés et armoriés (les capitouls) ont également pour la plupart été gravés par Sébastien Le Clerc et pour un seul (au-dessus de l'avertissement* du tome II) par Jacques Simonin¹⁹⁵. Ces bandeaux historiés reprennent des dessins de Raymond Lafage et reproduisent certains des tableaux de la « Galerie de peinture » de la Maison commune de Toulouse, avec des scènes à la gloire du passé de la ville¹⁹⁶. Les culs-de-lampe historiés et/ou ornés de motifs végétaux ont été eux aussi gravés par Sébastien Le Clerc¹⁹⁷. L'œuvre de ce

¹⁹⁵ MESURET Robert, *Évocation du vieux Toulouse*, Paris, Éditions de Minuit, 1960, p. 115.

¹⁹⁶ ECLACHE Michèle et al., *Images et fastes des capitouls de Toulouse*, cat. exp., Toulouse, musée Paul Dupuy, 1990, Toulouse, musée Paul Dupuy, 1990, p. 202-212.

¹⁹⁷ JOMBERT Charles-Antoine, *Catalogue raisonné de l'oeuvre de Sébastien Le Clerc*, op. cit.

dernier a été répertorié par Maxime Préaud dans l'Inventaire du Fonds Français¹⁹⁸. Les scènes représentées sont véritablement chargées d'une valeur symbolique.

- Vignette pour l'épître dédicatoire à M. Gaspard de Fieubet. Y sont représentées les armes dans un médaillon, avec cette devise « *fortifer ad alta* ». Sur les côtés, deux grandes figures assises, celle de droite représente la Prudence avec les livres ouverts à ses pieds et celle de gauche la Justice qui tient entre ses mains la balance et l'épée, un lion est couché à côté d'elle.



Illustration 53 : Sébastien Le Clerc, bandeau aux armes, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).

- La Justice est ici représentée tenant la balance et l'épée, dans une grande salle où se déplacent plusieurs personnages. Sous la Justice se trouve un piédestal avec les armes de Toulouse. De chaque côté du bandeau sont présentés les noms et blasons de huit capitouls.



Illustration 54 : Jacques Simonin, bandeau aux armes, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).

¹⁹⁸ PRÉAUD Maxime, « Sébastien Leclerc », *Inventaire du Fonds Français*, Paris, Bibliothèque nationale, 2 vol., t. 8 et 9, 1980.

- Des magistrats et des ecclésiastiques viennent prêter serment de fidélité à un prince se trouvant sur le haut des marches.



Illustration 55 : Sébastien Le Clerc, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).

- À gauche de l'image, la nymphe de l'Histoire repousse l'allégorie du temps dans une pièce qui est la salle des archives. À l'arrière-plan, des génies classent les documents présents dans cette salle.



Illustration 56 : Sébastien Le Clerc, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).

- Sur cette illustration : le cortège de Charles IX sur un cheval au pas sous un dais porté par les huit capitouls pour son entrée triomphale dans Toulouse en 1564.



Illustration 57 : Sébastien Le Clerc, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).

- Les guerriers à cheval sont représentés en partance pour la campagne avec au loin, les murs de la ville.



Illustration 58 : Sébastien Le Clerc, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).

- Sur cette vignette, le roi de France est représenté assis sur son trône, entouré par ses ministres et d'un homme portant une robe qui prête serment de fidélité sur les Évangiles. À l'arrière-plan, la reine est représentée sous un dais.



Illustration 59 : Sébastien Le Clerc, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).

- À l'arrière-plan, les Romains pêchent au fond d'un lac (à Toulouse) des vases en or et en argent ayant appartenus aux habitants.



Illustration 60 : Sébastien Le Clerc, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).

- Deux enfants sont debout sur un plateau, celui de gauche semble partir au combat avec le drapeau sur l'épaule, tandis que l'autre se détourne en pleurant.



Illustration 61 : Sébastien Le Clerc, cul-de-lampe historié, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).

- Ce cul-de-lampe représente la Justice portant d'une main la balance et de l'autre l'épée. Elle est assise sur un trône posé sur des nuages.



Illustration 62 : Sébastien Le Clerc, cul-de-lampe historié, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).

Dans l'*Histoire de la ville de Toulouse*, de 1759, les culs-de-lampe sont ornés de motifs végétaux tandis que les bandeaux sont historiés et gravés par un certain « JP » qui désigne J. Peyrane, un graveur toulousain. On remarque un réemploi car un des bandeaux historiés est déjà utilisé dans une des éditions du *Traité de la noblesse des Capitouls* (quatrième édition) ce qui prouve, comme pour bien d'autres éditions, que nombre de motifs, même des bandeaux, étaient interchangeables, ayant pour seule fonction de décorer certaines pages, sans relation avec les contenus.



Illustration 63 : J. Peyrane, bandeau historié, extrait de Jean Raynal, *Histoire de la ville de Toulouse* (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, 1759), gravure sur cuivre (BMT, La B 33).

3.3. Les illustrations didactiques dans et hors texte

L'ornementation des ouvrages remonte aux environs du VII^e siècle. L'art de l'enluminure médiévale s'épanouit jusqu'au XV^e siècle notamment dans les livres d'heures qui sont des recueils de prières accompagnant leur possesseur tout au long de la journée. Au XVI^e siècle, les manuscrits enluminés deviennent plus rares et se transforment peu à peu, d'objets d'usage en objets précieux de bibliophilie en raison de la qualité de leur rédaction et plus encore de la beauté de leurs images peintes.

Avec l'avènement de l'impression, les images gravées en pleine page viennent remplacer les enluminures, comme pour les éléments ornementaux. Dans un premier temps ce sont les xylographies qui s'imposent et qui permettent de multiplier les images en de nombreux exemplaires. Les premières xylographies étaient de simples estampes sans texte qui ensuite ont vu s'intégrer de petites légendes grâce à des banderoles taillées à cet effet¹⁹⁹.

L'*Opus de tholosanorum gestis* possède un exemple de xylographie avec la plus ancienne vue de Toulouse située à la fin de l'ouvrage, au-dessus du colophon. Dans cette

¹⁹⁹ FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, op. cit., p. 63-64.

illustration de la *Civitas Tholosa* sont représentés les monuments principaux de la ville avec au premier plan le quartier Saint-Cyprien entouré par un rempart composé de portes et de tours. Tout à gauche se trouve l'hôpital Saint-Sébastien (hôpital de la peste) et au centre l'église Saint-Nicolas avec un clocher de forme polygonale au-dessus des toits de l'hôpital Saint-Jacques. Avant le pont de la Daurade, se distingue l'île de Tounis composée de petites maisons alors qu'au-delà se profilent les Jacobins, Saint-Sernin et d'autres édifices majeurs. Parmi les trois personnages qui se tiennent au centre de l'illustration, le premier représente le roi Lemosin (fondateur de la ville) accompagné de deux maçons, symbolisant la cité en perpétuelle évolution. Une étude détaillée de Véronique Lamazou-Duplan est dédiée à cette image, dans laquelle nous retiendrons certains éléments que souligne l'auteur tels que :

Ce bois gravé se présente d'abord assurément comme une scène de fondation. Mais force est de constater que le roi fondateur et les maçons qui l'entourent achèvent de fonder plus qu'ils ne fondent : la cité n'est pas à construire, elle s'offre aux regards, déjà sortie de terre. Murs, tours, maisons, clochers sont bien présents et donnent à voir, deuxième élément important, non pas une ville symbolique ou désincarnée, mais bel et bien la ville que les lecteurs toulousains du temps (et ceux d'aujourd'hui encore) reconnaissent grâce à des monuments emblématiques du paysage urbain. [...] La gravure, de même que l'œuvre de N. Bertrand, mettent en avant la christianisation de la ville, le rayonnement des saints toulousains, des reliques conservées à Toulouse²⁰⁰.



Illustration 64 : Vue de Toulouse, extraite de Nicolas Bertrand, *Opus de tholosanorum gestis* (Toulouse, Jean Grandjean, 1515), gravure sur bois (BMT, B XVI 23).

²⁰⁰ LAMAZOU-DUPLAN Véronique, « Une image de fondation ? La gravure sur bois au colophon de l'*Opus de tholosanorum gestis ab urbe condita*, Nicolas Bertrand (1515) », dans LAMAZOU-DUPLAN Véronique, *Ab urbe condita...Fonder et refonder la ville : récits et représentations (second Moyen Âge-premier XVI^e siècle)*, actes de colloque, Pau, 14-16 mai 2009, Pau, Presses universitaires de Pau et des pays de l'Adour, 2011, p. 493-513.

Toujours à la fin de cet ouvrage est gravé le blason de la ville de Toulouse.



Illustration 65 : Blason de la ville de Toulouse, extrait de Nicolas Bertrand, *Opus de tholosanorum gestis* (Toulouse, Jean Grandjean, 1515), gravure sur bois (BMT, B XVI 23).

La page de titre peut, par son encadrement, constituer un modèle utilisé à plusieurs reprises avec modification de son sujet central, comme cela existait dans certaines enluminures. La répétition crée un rythme visuel agréable, qui concourt à l'homogénéité de l'ouvrage, tout en assurant une diversité des représentations. Il en va ainsi dans *Les Controverses des sexes masculin et féminin* où l'encadrement de la page de titre est repris cinq fois, en pleine page, pour présenter du texte ou des scènes gravées, comme le présentent ces exemples.

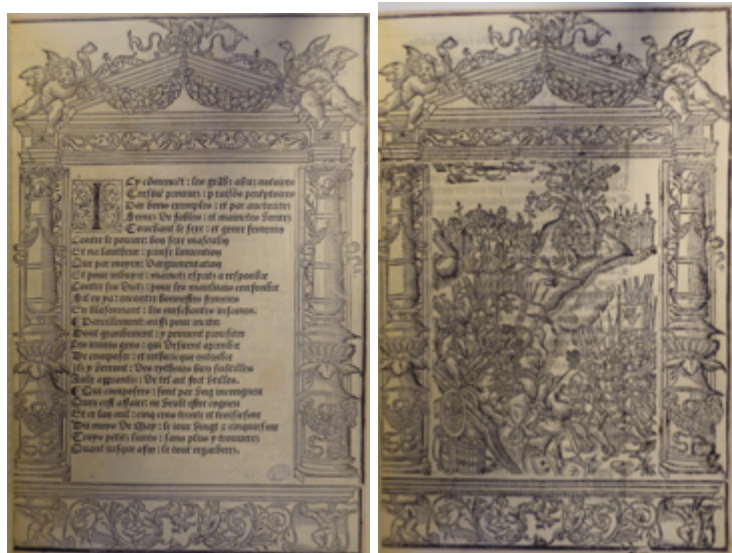


Illustration 66 : Illustrations en pleine page reprenant l'encadrement à l'antique, extraites de Gratien Du Pont, *Les controverses des sexes masculin et féminin* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534), gravure sur bois (BMT, B XVI 300).

Une autre gravure en pleine page de cet ouvrage illustre la complexité que peut atteindre alors l'imbrication du texte et de l'image. Elle représente un échiquier dont les soixante-quatre cases portent en rime des appréciations pour le moins négatives des vices féminins, de « Charogne puante » à « Luxure ardente » en passant par « De vertu impotente », sentences qui reprennent et mettent en exergue la misogynie revendiquée de l'auteur et les orientations très précises de son propos²⁰¹.



Illustration 67 : Échiquier en forme d'Eve, extrait de Gratien Du Pont, *Les controverses des sexes masculin et féminin* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534), gravure sur bois (BMT, B XVI 300).

L'autre caractéristique de cet ouvrage est le colophon, placé à la fin, avec la marque d'imprimeur de Jacques Colomiès représentant saint Jacques habillé en pèlerin. Il est composé en vers et loue la qualité de l'imprimeur :

*Dedans Tholose : imprime entierement
 Est il ce livre : sachez nouvellement
 Par Maistre Jacques : Colomies surnomme
 Maistre imprimeur : Libraire bien fame
 Lequel se tient : et Demeure Devant
 Les Saturnines : Nonais Devot couvent*

²⁰¹ MARCY Céline, « Gratien Du Pont (seigneur de Drusac), ...-1544 ou 45 », dans DAUVOIS Nathalie, DESCHAUX Jocelyne (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1580*, cat. exp., Toulouse, Bibliothèque d'étude et du patrimoine, 20 avr.-22 mai 2004, Toulouse, Bibliothèque de Toulouse, 2004, p. 58-60.

*L'an Mil.ccccc.trente et quatre a bon compte
Du moys Janvier .xxx.sans mescompte*

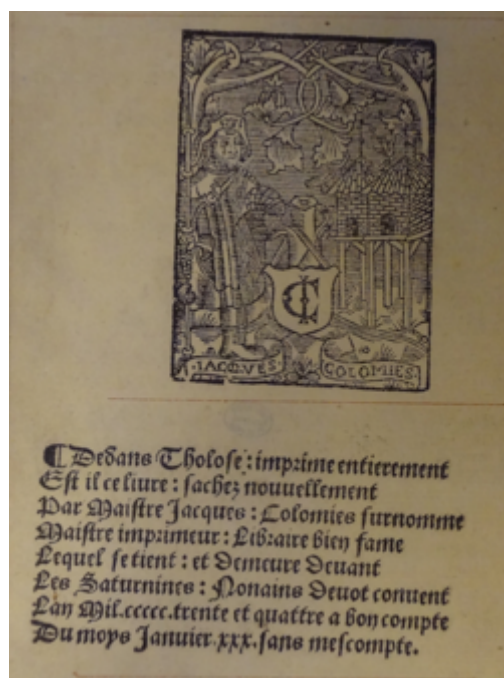


Illustration 68 : Colophon, extrait de Gratien Du Pont, *Les controverses des sexes masculin et féminin* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534), gravure sur bois (BMT, B XVI 300).

Dans l'*Histoire tolosaine* de Noguier, une illustration représente l'arc de triomphe du Château narbonnais gravé par Guiraud Agret d'après un dessin de Servais Cornoaille, peintre des capitouls. Ce château était l'ancienne demeure des comtes de Toulouse, qui est devenu au XIII^e siècle le palais du roi et enfin au XV^e siècle le nouveau parlement. Édifié sur l'ancien *castrum* romain, on y découvre dans les années 1550 l'une des arches d'un grand arc de triomphe romain, qui vient conforter la vision que les humanistes, les artistes et les édiles se faisaient de la *Palladia Tolosa* :

Ce portail, ouvert dans une travée, est composé d'une porte voûtée en plein cintre surmontée d'une architrave sur laquelle se dresse un trophée d'armes, cantonné de deux captifs placés dos à dos. Deux colonnes corinthiennes sont adossées à cette travée ; un entablement classique – architrave, frise et corniche – les couronne²⁰².

²⁰² DEBUICHE Colin, « Antoine Noguier (15..-1570 ?) », dans MOURANCHE Marielle (dir.), *Images d'architectures antiques (1500-1850) dans les bibliothèques universitaires toulousaines*, cat. exp., Toulouse, Université de Toulouse II – Le Mirail, 16 nov.-17 déc. 2009, Toulouse, Service interétablissements de coopération documentaire, 2009, p. 28.



Illustration 69 : Guiraud Agret, Arc de triomphe du château narbonnais, extrait d'Antoine Noguier, *Histoire tolosaine* (Toulouse, Guyon Boudeville, 1556), gravure sur bois (BMT, B XVI 53).

Un autre ouvrage de référence pour la qualité et le nombre des gravures en taille-douce est l'*Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion* (1559). Il s'agit d'ailleurs du quatrième livre illustré en France avec ce procédé de gravure²⁰³, alors que c'est la deuxième édition de Vitruve après celle de Jean Martin et la première en français développant un commentaire du traité du célèbre architecte romain²⁰⁴. Geneviève Bessis rappelle dans son étude sur l'imprimeur Boudeville le fait que la reproduction de cet ouvrage est compliquée, à cause justement de ces gravures en taille-douce qui nécessitent une double impression, une pour le texte et une seconde pour les gravures.

²⁰³ BESSIS Geneviève, « Guyon Boudeville... », *op. cit.*, p. 27.

²⁰⁴ LEMERLE-PAUWELS Frédéric, « Architecture antique et humanisme : l'*Histoire tolosaine* (1556) et l'*Épitome de Vitruve* de J. Gardet et D. Bertin (1559) », dans DAUVOIS Nathalie (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1596*, actes de colloque, Toulouse, [s.l.], mai 2004, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 423.



Illustration 70 : Exemple de texte et gravure, extrait de Dominique Bertin et Jean Gardet, *Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion*, (Toulouse, Guyon Boudeville, 1559), taille-douce (BMT, B XVI 1011).



Illustration 71 : Exemple de gravure, extrait de Dominique Bertin et Jean Gardet, *Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion*, (Toulouse, Guyon Boudeville, 1559), taille-douce (BMT, B XVI 1011).

Un ouvrage aussi sophistiqué que l'*Épitome* montre toute l'ambition de la Renaissance toulousaine, ainsi que ses limites dans le domaine de l'édition. En effet, l'ouvrage a fait l'objet d'émissions²⁰⁵ à Paris, en 1565, 1567, 1568 et 1597²⁰⁶. D'après Colin Debuiche avec qui nous nous sommes entretenus, cela indique que le succès commercial n'était pas au rendez-vous à Toulouse et que les auteurs ont cherché un public plus accueillant à Paris.

²⁰⁵ D'après le site Internet (<https://bibliomab.wordpress.com>), une émission est : même édition diffusée « sous des raisons sociales distinctes » (coédition ou édition partagée, changement de la date (« substitution d'un titre de relance au feuillet de titre original dans le but de rafraîchir un stock vieilli »). Dans ce cas-là « chaque émission suppose un état distinct de la page de titre ».

²⁰⁶ Les notices des quatre émissions sont consultables sur le site Internet (<http://architectura.cesr.univ-tours.fr/traité/Auteur/GardetBertin.asp?param=>).

L’*Histoire des comtes de Tolose*, en ce qui concerne l’illustration, est célèbre pour ses dix portraits des comtes de Toulouse, qui permettent par des moyens artistiques une évocation historique de ces personnages. La manière se trouve proche de l’art médiéval, et l’effet obtenu est d’autant plus étonnant. Parmi les sept exemplaires de la bibliothèque municipale de Toulouse, l’un d’entre eux, le A XVII 171, présente ces gravures « historiques » rehaussées de couleurs.



Illustration 72 : Gravures rehaussées en couleur, extraites de Guillaume Catel, *Histoire des comtes de Tolose* (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), gravure sur cuivre et rehauts de peinture (BMT, A XVII 171).

De la vue de Toulouse de Nicolas Bertrand, fondement d’une histoire de la ville, aux portraits des comtes de Toulouse en passant par l’évocation archéologique de Noguier ou la précision savante de Dominique Bertin, les gravures dans et hors du texte sont clairement destinées à illustrer le propos de l’auteur.

Cette volonté d’enrichir le texte peut se lire et se comprendre à travers l’analyse des fards du discours qui viennent construire et embellir l’imprimé. Du souci de la lettre à celui de la langue, de l’ordonnement des textes à leur ornement et illustration, tout concourt à enrichir l’expression intellectuelle de l’écrit, dans une démarche qui s’apparente à celle de la rhétorique cicéronienne, la séduction et l’émotion venant à l’appui de la narration instructive. Cet enrichissement du texte, allié aux qualités de l’enveloppe reliée dont on l’enserme, induit une évidente mise en valeur du livre en tant qu’objet, un embellissement qui fait sa distinction et lui donne un prix supplémentaire. Le livre exprime ainsi deux éléments fondamentaux de la culture sous l’Ancien Régime : l’écriture et l’illustration.

IV. Le livre : objet d'une ambition

Mise en forme de la pensée, inscription de celle-ci au sein d'une feuille de papier et d'un corps en carton, protégé par une peau de cuir, le livre s'apparente à une projection de l'anatomie humaine :

Les mots ont leur importance qui désignent d'emblée le livre associé au corps, à commencer par ce mot même de « corps » soit la taille d'un caractère d'imprimerie. Colonne, en-tête, en-pied, nerfs, dos, face, coiffe, main, œil, tête... sont les mots d'un vocabulaire *organiquement* lié au livre et exprimant la *corporéité immédiate*, son essence corporelle²⁰⁷.

L'objet-livre parle, en interne, de ses concepteurs, de ses auteurs et de ses possesseurs voire de ses lecteurs qui souvent ont cherché à s'y exprimer à titre personnel ou à laisser ostensiblement leur marque ou leur signature sur le papier. Il se trouve au centre de multiples enjeux qui peuvent être d'ordre intellectuel ou identitaire et son image même peut prendre de multiples valeurs allégoriques, entre le signe de la foi, l'éloquence d'une érudition ou les stratégies de l'ambition.

1. Le « soi » exprimé dans le livre

Lorsque l'on ouvre un livre ancien, on y recherche l'édition d'un texte, mais on y découvre également l'expression individuelle de l'auteur et de plusieurs autres personnes qui se servent de multiples moyens, imprimés ou manuscrits, parfois même des deux, pour laisser leur empreinte dans l'ouvrage.

1.1. Une manière de dialogue : les avertissements, dédicaces ou prologues

Le livre s'exprime de plusieurs manières. Presque tous les ouvrages du corpus, en effet, s'ouvrent par une prise de parole, que ce soit par un auteur qui s'adresse à son public, à ses prédécesseurs ou à son protecteur, ou par un imprimeur qui explicite son travail sans que ce dialogue soit nécessairement lié au contenu de l'ouvrage. Outre ses objectifs d'érudition, d'information, d'agrément et d'éducation, le livre est en effet également, un objet de valorisation d'un « soi » dans la communication avec les autres.

²⁰⁷ MILON Alain, PERELMAN Marc (dir.), *Le livre au corps*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2012, p. 9.

1.2. Les marques d'imprimeurs

De toutes les œuvres réalisées par des artisans sous l'Ancien Régime, seuls les livres portent systématiquement non seulement le nom de leurs imprimeurs mais aussi la marque de ceux-ci. En 1539, François I^{er} entend contrôler l'impression des livres et éviter la contrefaçon en imposant aux imprimeurs d'avoir leur propre marque :

Item, ne pourront prendre les maîtres imprimeurs et libraires, les marques les uns des autres, ains chacun en aura une à part soi, différentes les unes des autres, en manière que les acheteurs des livres puissent facilement connaître en quelle officine les livres auront été imprimés, et lesquels se vendent auxdites officines et non ailleurs²⁰⁸.

La marque d'imprimeur, aussi appelée marque typographique, se trouve le plus souvent au début de l'ouvrage (excepté pour le XV^e siècle et parfois au XVI^e siècle où elle vient s'ajouter au colophon) et permet de certifier la production de l'imprimeur²⁰⁹. Elle peut apparaître sous forme de vignette ou de monogramme de taille plus ou moins grande. Réservée à un imprimeur, elle est souvent reprise par ses descendants. Riche de sens, elle est l'occasion d'afficher, de manière plus ou moins symbolique, une culture étendue et/ou des convictions profondes, que ce soit pour des croyances religieuses, des allégeances politiques ou l'honneur du métier²¹⁰. D'abord simple sigle, elle devient par la suite une véritable illustration²¹¹.

Certaines marques demeurent difficiles à interpréter, tant elles exposent une pensée sophistiquée. À la fin de l'*Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion* se trouve une des marques d'imprimeur de Guyon Boudeville qui représente un aigle avec la devise « *Nolis velis* » : « Que tu le veuilles ou non ». Cet aigle, dans une couronne de palmes, est posé sur un livre ouvert dont il semble béqueter les caractères alors que d'une serre il se saisit de l'un des serpents de la tête de Gorgone qu'il surplombe.

²⁰⁸ Ordonnance du mois août 1539, article 16, confirmée par lettres-patentes du 19 décembre 1541. Passage extrait de RENOUARD Augustin-Charles, *Traité des droits d'auteurs dans la littérature, les sciences et les beaux-arts*, Paris, J. Renouard et Cie, 1838-1839, p. 51.

²⁰⁹ À signaler la publication d'un rapport de stage sur le sujet : VERTU Aurélie, *Les marques typographiques d'imprimeurs et de libraires (XV^e-XIX^e siècles)*, rapport de recherche bibliographique DESS d'information et document électronique (dir. Alan Marshall), Lyon, ENSSIB, 2004.

²¹⁰ MOURANCHE Marielle (dir.), *Images d'architectures antiques (1500-1850) dans les bibliothèques universitaires toulousaines*, cat. exp., Toulouse, Université de Toulouse II – Le Mirail, 16 nov.-17 déc. 2009, Toulouse, Service interétablissements de coopération documentaire, 2009, p. 104 à 113.

²¹¹ FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 2010, p. 124.



Illustration 73 : Marque d'imprimeur de Guyon Boudeville, extraite de Dominique Bertin et Jean Gardet, *Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion*, (Toulouse, Guyon Boudeville, 1559) (BMT, B XVI 1011).

À la fin des *Controverses des sexes masculin et féminin*, Jacques Colomiès a imprimé sa marque qui porte ses initiales « JC » et représente un pèlerin de Saint-Jacques devant deux colombiers. Il s'agit là d'une marque parlante, qui fait référence à son saint patron pour son prénom et à un jeu sur son nom, Colomiès/colombiers, probablement renforcé alors par une allusion aux colombiers du village de Colomiers, proche de Toulouse.



Illustration 74 : Marque d'imprimeur de Jacques Colomiès, extraite de Gratien Du Pont, *Les controverses des sexes masculin et féminin* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534), gravure sur bois (BMT, B XVI 300).

Jacques Colomiès, à la suite des troubles tragiques de 1562 à Toulouse (conflits entre les catholiques et les protestants), rachète le matériel des imprimeurs protestants, dont celui de Guyon Boudeville. Colomiès et ses descendants deviennent ainsi les plus importants imprimeurs de Toulouse. Aussi Guillaume-Louis Colomiès, au XVII^e siècle, choisit-il délibérément d'utiliser pour sa marque l'allégorie la plus intellectuelle de la ville, une *Dame Tolose* en Minerve s'accoudant sur les armes de la cité qu'il fait même graver avec soin par Sébastien Le Clerc. Il s'inscrit ainsi avec orgueil, dans la continuité des aspirations classiques portées par les humanistes de la ville, continuellement servis par sa famille.



Illustration 75 : Marque d'imprimeur, extraite de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, A XVII 65).

Outre leur marque, les imprimeurs désireux de se faire connaître prennent l'habitude d'indiquer leur nom et leur adresse au bas de la page de titre. Certains précisent même qu'ils sont aussi libraires, c'est-à-dire détaillant vendant directement leurs ouvrages²¹², comme le pratique Pierre Bosc en le signalant sous sa marque (jouant sur Bosc/bouc) et son lieu de production – Toulouse – sur la page de titre de l'*Histoire des Comtes de Tolose*, de 1623.



Illustration 76 : Marque d'imprimeur de Pierre Bosc, extraite de Guillaume Catel, *Histoire des comtes de Tolose* (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), gravure sur cuivre et rehauts de peinture (BMT, A XVII 171).

²¹² FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, op. cit., p. 126.

La marque d'imprimeur, dans le cas de marques parlantes notamment, avait parfois pour fonction d'indiquer le nom du fabricant de l'ouvrage. La marque est aussi un incontestable ornement sur la page de titre ou sur le colophon. Pour les exemples présentés ici, les marques d'imprimeurs sont chargées de symbolique.

Certains ouvrages peuvent porter une marque qui n'est pas celle de l'imprimeur mais celle du libraire qui vend et aussi, souvent, finance les impressions, obtenant par là même la possibilité de placer sa marque jusque sur la page de titre. Plusieurs ouvrages de Guyon Boudeville portent ainsi des marques de libraires avec lesquels il travaillait²¹³, lui-même ayant utilisé plusieurs marques durant sa carrière.

Alors qu'elle est, à ses débuts, une obligation légale, la marque devient une affirmation personnelle au sein du livre. Par son entremise, l'imprimeur signe sa production mais par le biais de l'image codée il va plus loin encore, proposant au lecteur un échange subtil, un discours différent du propos du texte. Le livre, dans sa réalisation et sa matérialité, est revendiqué comme l'œuvre d'un homme s'élevant par l'esprit.

1.3. Les ex-libris et annotations

Marques de propriété par excellence, les ex-libris font l'objet de peu d'études actuelles ce qui n'enlève rien à leur intérêt qui est, avant tout, de savoir à qui appartient l'ouvrage et ainsi de reconstituer des bibliothèques entières lorsque le propriétaire est ou était une institution, un simple particulier, un intellectuel, un savant, un artiste, un riche amateur ou un collectionneur. Outre ces marques en début ou en fin d'ouvrage, les livres portent aussi assez souvent, des annotations dans le cours du texte, plus ou moins importantes.

L'ex-libris est compris comme une inscription manuscrite ou une étiquette indiquant le nom du propriétaire de l'ouvrage²¹⁴. Cette indication se trouve généralement sur les gardes ou sur la page de titre mais l'ex-libris peut aussi être situé à la fin de l'ouvrage, sur le contreplat* inférieur ou même en cours de texte. Les ex-libris situés sur les pages de titre sont destinés à être pérennes contrairement à ceux situés sur les gardes qui peuvent être retirés lors d'une nouvelle reliure²¹⁵. Au XVIII^e siècle, on assiste à une mode de l'ex-libris²¹⁶.

²¹³ BESSIS Geneviève, « Guyon Boudeville, heurs et malheurs d'un imprimeur toulousain au temps de la Renaissance », *Petite bibliothèque / Les Amis des Archives de la Haute-Garonne. Supplément à la Lettre des Amis n°269 du 31/10/2014*, n°189, 2014, p. 37-38.

²¹⁴ Un ouvrage très complet présente l'historique des ex-libris en donnant de nombreux exemples et leurs explications : MEYER-NOIREL Germaine, *L'ex-libris histoire, art, techniques*, Paris, Picard, 1989.

²¹⁵ DESCHAUX Jocelyne, « Lecteurs humanistes à Toulouse », dans DAUVOIS Nathalie (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1596*, actes de colloque, Toulouse, [s.l.], mai 2004, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 148.

Dans un article sur ce sujet, Philippe Hoch le définit ainsi :

Le mot *ex-libris*, formé de la préposition latine *ex*, indiquant l'origine, et de *liber*, le livre, à l'ablatif pluriel, signifie à proprement parler "faisant partie des livres de" telle personne physique ou morale. La formule *ex-libris* est donc suivie du nom du possesseur et parfois d'autres précisions (qualificatif, indication géographique, date, etc.)²¹⁷.

Les premiers *ex-libris* attestés en France datent du XI^e siècle et on en trouve encore de nos jours sous des formes diverses et variées. En effet, les premiers *ex-libris* étaient manuscrits et pouvaient indiquer soit juste le nom, soit le nom précédé ou suivi d'une formule très souvent en latin. Les *ex-libris* retrouvés dans les ouvrages du corpus ont permis de conclure que les possesseurs étaient d'origines diverses, comme en témoignent quelques exemples :

- « delamote »²¹⁸, qui pourrait correspondre à Antoine Houdar de La Motte, écrivain parisien de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle ;
- Louis Lacroix²¹⁹, écrivain français de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle ;
- Tibulle Desbarreaux-Bernard²²⁰, médecin, historien et bibliophile toulousain ;
- la famille Howard²²¹, ducs de Norfolk ;
- l'Abbé Salvan²²², de son prénom Adrien, abbé de la basilique Saint-Sernin, mainteneur des Jeux-Floraux et membre de la Société

²¹⁶ SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art, objet rare*, Paris, La Martinière, 2008, p. 78.

²¹⁷ HOCH Philippe, « L'ex-libris au service de l'histoire du livre », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, Metz, 1998, p. 47.

²¹⁸ Manuscrit sur la page de titre de l'*Opus de tholosanorum gestis* de Nicolas Bertrand, 1515, BMT, exemplaire B XVI 454.

²¹⁹ Sur la page de garde de l'*Opus de tholosanorum gestis* de Nicolas Bertrand, 1515, BMT, exemplaire B XVI 318.

²²⁰ Plusieurs *ex-libris* retrouvés :

- étiquette sur le contreplat supérieur de l'*Opus de tholosanorum gestis* de Nicolas Bertrand, 1515, BMT, exemplaire B XVI 23 ;

- étiquette sur le contreplat supérieur des *Gestes des tolosains* de Guillaume De La Perrière, 1555, BMT, exemplaire B XVI 360 ;

- étiquette sur la première page du *Traité de la noblesse des Capitouls* de Germain de La Faille, s.d., BMT, exemplaire B XVIII 15 ;

- étiquette sur le contreplat supérieur du *Traité de la noblesse des Capitouls* de Germain de La Faille, 1673, BMT, La C 198 ;

- étiquette sur le contreplat supérieur du *Traité de la noblesse des Capitouls* de Germain de La Faille, 1707, BMT, La C 258 ;

- étiquette sur la page de garde de l'*Histoire de la ville de Toulouse* de Jean Raynal, 1759, BMT, exemplaire La B 32.

²²¹ Étiquette sur le contreplat supérieur de l'*Histoire des comtes de Tolose* de Guillaume Catel, 1623, BMT, exemplaire B XVI 131.

- Archéologique du Midi de la France, l'un des grands acteurs du renouveau catholique à Toulouse, auteur d'une *Histoire de l'Église de Toulouse depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (1861) ;
- Reymond-Lassesquiere²²³, qui apparaît dans des *Lettres patentes du roi [...] 1779 portant nouveau Règlement sur la Nomination des Directeurs & Trésoriers de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse...* ;
 - Albian²²⁴, « ancien capitoul ». Il n'existe pas d'informations autres que cette note manuscrite ;
 - René-François de Beauvau du Rivau (1664-1739)²²⁵, archevêque de Toulouse de 1714 à 1721 ;
 - A. L. Mc Laughlin²²⁶, collectionneur dont la bibliothèque fut vendue en 1980 ;
 - Roziès²²⁷, pharmacien ;
 - Louis Ariste²²⁸, directeur du Midi Républicain ;
 - Dupuy²²⁹, pourrait éventuellement se rapporter à un abbé et naturaliste de la région toulousaine.

Pour beaucoup cependant, soit il n'existe aucune information soit elle est trop incertaine : Lalande²³⁰, Paul Massin²³¹, Landos²³², Dulac²³³, Madame Saint Louis²³⁴, Raymond Bouquet²³⁵ et Marie Guirandet²³⁶.

²²² Sur le contreplat supérieur de l'*Histoire des comtes de Tolose* de Guillaume Catel, 1623, BMT, exemplaire La A 49.

²²³ Ex-libris manuscrit sur la deuxième page du *Traité de la noblesse des Capitouls* de Germain de La Faille, 1673, BMT, exemplaire La C 198.

²²⁴ Ex-libris manuscrit sur la page de titre du *Traité de la noblesse des Capitouls* de Germain de La Faille, 1707, BMT, exemplaire La C 276.

²²⁵ Ex-libris manuscrit en regard de la page de titre des *Annales de la ville de Toulouse* de Germain de La Faille, 1687-1701, B. M. T, exemplaire Fa A 2469.

²²⁶ Étiquette collée sur le contreplat inférieur du tome I des *Annales de la ville de Toulouse* de Germain de La Faille, 1687-1701, BMT, exemplaire A XVII 179.

²²⁷ Ex-libris manuscrit sur le contreplat inférieur des *Antiennes et oraisons...*, 1762, BMT, exemplaire La D 544.

²²⁸ Ex-libris manuscrit sur la page de titre des *Antiennes et oraisons...*, 1762, BMT, exemplaire La D 542.

²²⁹ Ex-libris manuscrit sur le contreplat supérieur et un autre manuscrit sur la page de titre des *Antiennes et oraisons...*, 1762, BMT, exemplaire Fa D 3367.

²³⁰ Ex-libris manuscrit sur la page de titre de l'*Histoire des comtes de Tolose* de Guillaume Catel, 1623, BMT, exemplaire A XVII 171.

²³¹ Ex-libris manuscrit dans l'*Histoire des comtes de Tolose* de Guillaume Catel, 1623, BMT, exemplaire A XVII 171.

²³² Ex-libris manuscrit sur la page de titre de l'*Histoire des comtes de Tolose* de Guillaume Catel, 1623, BMT, exemplaire B XVII 37.

²³³ Ex-libris manuscrit sur la page de privilège du *Traité de la noblesse des Capitouls* de Germain de La Faille, s.d. car page de titre manquante, BMT, exemplaire La C 278.

²³⁴ Ex-libris manuscrit sur la page de garde des *Antiennes et oraisons...*, 1762, BMT, exemplaire La D 540.

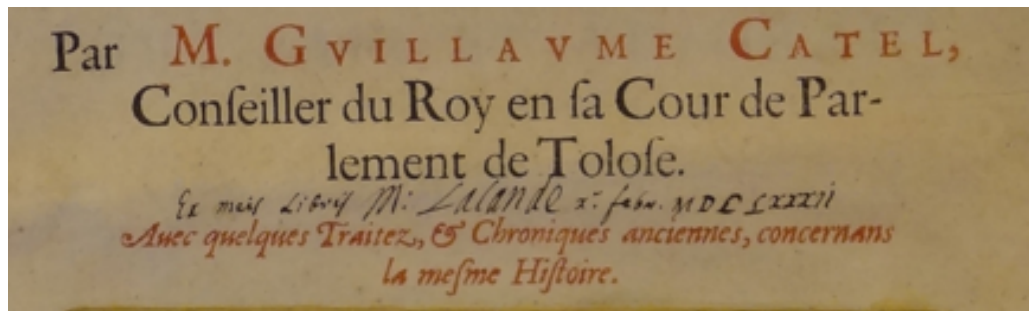


Illustration 77 : Ex-libris manuscrit « Lalande », extrait de Guillaume Catel, *Histoire des comtes de Tolose* (Toulouse, Pierre Bosc, 1623) (BMT, A XVII 171).

Une attention particulière doit être portée au docteur Tibulle Desbarreaux-Bernard (1798-1880), collectionneur toulousain dont plusieurs publications proposent une biographie sommaire telle que l'exposition intitulée *Fondateurs et bienfaiteurs de la bibliothèque de Toulouse, cinq siècles d'histoire du livre* dans laquelle on apprend notamment que :

Il fit ses études médicales à Toulouse d'abord, puis à Paris d'où il revint dans sa ville natale docteur en médecine et interne des hôpitaux en 1825 [...] ses études sur l'imprimerie à Toulouse et en Languedoc, son catalogue des incunables de la Bibliothèque municipale n'ont pas été remplacés et abondent en détails précieux. Dans sa bibliothèque, à côté d'un certain nombre de manuscrits à miniature et d'un choix très varié d'ouvrages relatifs à la littérature, l'histoire et la médecine, une place particulière était faite aux éditions toulousaines dont il possédait une collection d'une exceptionnelle richesse. Ces volumes étaient presque tous en excellent état, soit dans leurs reliures anciennes, souvent fort riches, soit revêtus soigneusement par le célèbre relieur parisien Trautz-Bauzonnet. Son fonds général fit, en 1879, l'objet de deux ventes aux enchères à Paris. Son fonds régional fut, en 1880, acheté en presque totalité par la Ville à sa veuve. Il constitue aujourd'hui à la Bibliothèque municipale un des éléments dominants de la Réserve²³⁷.

Une biographie plus complète est proposée par André Hermet dans son article « Un défenseur du passé toulousain au XIX^e siècle : Desbarreaux-Bernard, médecin et bibliographe » qui se termine par les deux phrases suivantes « Il avait bien servi Toulouse et ses premiers imprimeurs. Il avait, au XIX^e siècle, défendu le passé intellectuel de notre ville en affirmant le rôle important de notre cité dès les débuts de cette civilisation du livre qui se développera plus encore au seizième siècle »²³⁸.

²³⁵ Ex-libris manuscrit sur la page de garde des *Antiennes et oraisons...*, 1762, BMT, exemplaire Fa D 3359.

²³⁶ Ex-libris manuscrit sur la page de garde des *Antiennes et oraisons...*, 1762, BMT, exemplaire Fa D 3365.

²³⁷ ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX *et al.*, *Fondateurs et bienfaiteurs de la bibliothèque de Toulouse, cinq siècles d'histoire du livre*, cat. exp., Toulouse, bibliothèque municipale, 17 nov. 1951, Toulouse, bibliothèque municipale, [s.d.], p. 6.

²³⁸ HERMET André, « Un défenseur du passé toulousain au XIX^e siècle : Desbarreaux-Bernard, médecin et bibliographe », *Revue française d'histoire du livre*, n° 26, janv.-mars 1980, p. 35-38.

Cependant, l'ex-libris ne se résume pas à une note manuscrite, il désigne aussi une gravure de petite taille avec la mention « ex-libris », parfois suivie du nom du possesseur, telle celui Louis Lacroix.

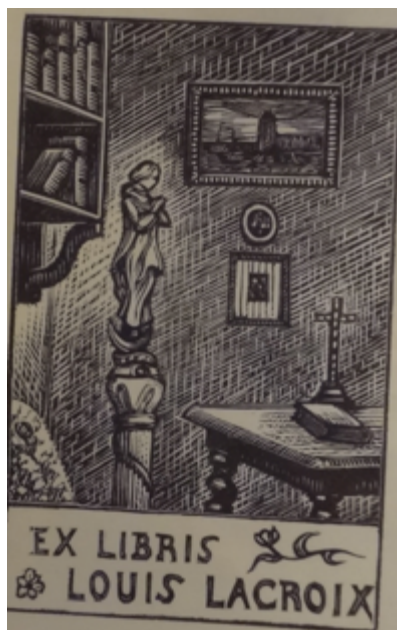


Illustration 78 : Ex-libris de Louis Lacroix, extrait de Nicolas Bertrand, *Opus de tholosanorum gestis* (Toulouse, Jean Grandjean, 1515) (BMT, B XVI 318).

Son ex-libris est une image gravée qui fait référence à son nom par le crucifix posé sur une table alors que la religiosité qu'induit ce patronyme est renforcée par une probable Bible à côté de la croix et par une statue de l'Immaculée Conception. Au mur, une bibliothèque montre son intérêt pour les livres et dans l'intimité de cette pièce de vie, un dossier de fauteuil évoque le plaisir de la lecture. Cette manière de s'afficher par l'image avait connu des applications bien plus somptueuses encore avec, notamment, le fait d'apposer ses armoiries sur les livres.

À Toulouse, dans le chartrier de l'église abbatiale de Saint-Sernin se trouve un témoignage rare de cette pratique et de ses implications, dont l'état de conservation est remarquable. Il s'agit, encadrée et mise sous verre, de la planche de cuivre gravée de l'ex-libris de Jean Coiffier de Ruzé d'Effiat (1622-1698), qui fut abbé de Saint-Sernin de Toulouse de 1641 à 1698. De grande taille (17 x 21 cm environ), il représente les armes de l'abbé, « de gueules, à un chevron fascé ondé d'argent & d'azur de six pièces, accompagné de trois lions d'or », timbrées d'une couronne de marquisat et des mitre et crosse de sa fonction. Destiné à des in-folio, par ses dimensions, il était prévu pour être directement intégré à l'impression de grands ouvrages. Il a certainement été confié au chapitre de l'abbatiale pour être apposé sur

les antiphonaires et livres liturgiques qu'il fallut faire refaire après l'incendie du chœur, en 1668²³⁹. En 1695, sollicité par les chanoines pour financer une horloge, d'Effiat rappelait :

Messieurs, vous m'avez toujours trouvé porté à faire tout ce que vous pouvez désirer de moi et même à prévenir vos sentiments. Le grand autel de votre église dont je lui ai fait présent, le rétablissement entier des chaires du cœur, le jubé, les orgues, le pupitre et les livres en sont des preuves constantes et je puis dire avec vérité que j'en ai plus fait moi seul que dix de mes prédécesseurs ensemble quoique beaucoup plus riches et puissants»²⁴⁰.

Cet ex-libris illustre toute l'importance que pouvait prendre l'identification dans le domaine du livre. Un prélat se devait d'être représenté par ses armes dans le lieu même de son bénéfice et ce jusque dans les ouvrages du chœur.



Illustration 79 : Matrice de l'ex-libris de l'abbé d'Effiat, Chartrier de Saint-Sernin, gravure sur cuivre.

Dans une démarche assez semblable, il peut aussi exister ce qu'on appelle des ex-dono qui désignent des dons faits soit à une personne soit à une institution. Tout comme les ex-libris, les ex-dono peuvent être manuscrits ou sous forme d'étiquette. Dans le corpus, seul un exemplaire, de l'*Histoire des comtes de Tolose* (B XVII 37) comporte un ex-dono sur une étiquette disposée sur le contreplat supérieur avec l'inscription « Ex dono Benedicti d'Heliot abbatia Professoria Regii ».

²³⁹ Cette hypothèse a été avancée par Pascal Julien, interrogé à ce sujet. Sur les multiples travaux réalisés sous la responsabilité de cet abbé à Saint-Sernin, notamment pour le chœur liturgique, JULIEN Pascal, *D'ors et de prières : art et dévotions à Saint-Sernin de Toulouse : XVI^e-XVIII^e siècles*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2004, p. 172-202.

²⁴⁰ JULIEN Pascal, *D'ors et de prières*, op. cit., p. 74.

En plus des ex-libris, les ouvrages peuvent comporter d'autres ajouts étrangers à l'impression d'origine. La possession d'un livre peut s'exprimer par des devises ou autres écritures témoignant d'une intervention directe du propriétaire, d'un ou plusieurs lecteurs ou d'un collectionneur et ce de manière plus ou moins importante.

Un des exemplaires des *Annales de la ville de Toulouse* (Fa A 2469) possède un ex-libris gravé armorié accompagné de notes manuscrites en face de la page de titre : « Archevêque de Narbonne, décédé au château de Saint-Élix en 1733 ». Il s'agit d'un exemplaire ayant appartenu à René-François de Beauvau du Rivau (1664-1739)²⁴¹, avec sa signature et de nombreuses annotations qui semblent être de sa main dans le texte. Il est probable qu'il acquit cet ouvrage alors qu'il était archevêque de Toulouse, de 1714 à 1721.



Illustration 80 : Ex-libris de René-François Beauvau du Rivau, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687) (BMT, Fa A 2469).

Certains ouvrages peuvent en effet comporter des annotations manuscrites dans les marges²⁴², sous forme de mots simples ou de commentaires plus longs. Certaines d'entre elles peuvent aussi se trouver sur les pages de garde et/ou la page de titre et avoir été faites par le propriétaire, un commentateur, un critique, voire par l'auteur lui-même²⁴³.

²⁴¹ On notera que sur l'ex-libris la mort de René-François de Beauvau du Rivau est notée en 1733 alors que celui-ci est décédé en 1739.

²⁴² DESCHAUX Jocelyne, « Lecteurs humanistes à Toulouse... », *op. cit.*, p. 149.

²⁴³ CATEL Guillaume, *Histoire des comtes de Tolose*, Toulouse, Pierre Bosc, 1623, exemplaire A XVII 171.

L'exemplaire A XVII 171 de *l'Histoire des comtes de Tolose* possède ainsi des notes manuscrites de Guillaume Catel tout le long de l'ouvrage. En marge du titre, un texte daté de 1700 affirme que les notes sont de l'auteur : « Ce livre a été de l'auteur même, qui l'a noté en plusieurs endroits de sa propre main, ainsi il est un véritable original... ».

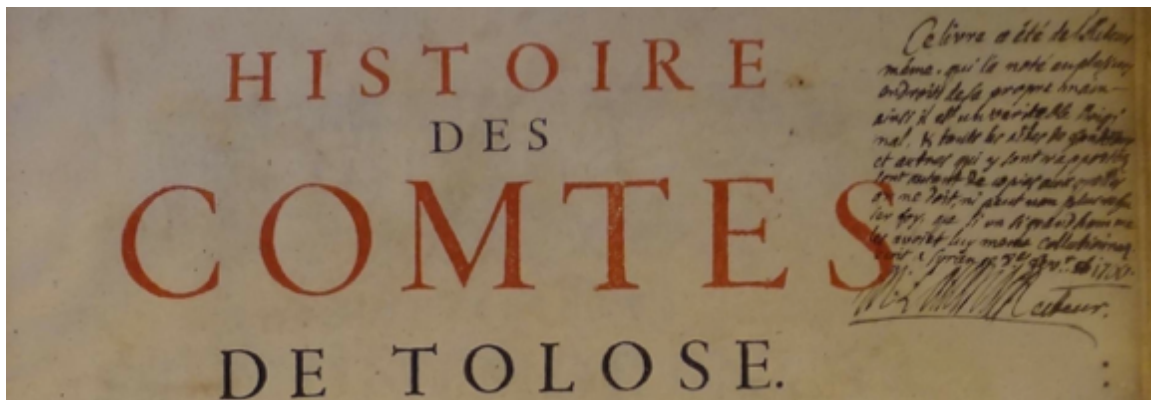


Illustration 81 : Note du recteur, extraite de Guillaume Catel, *Histoire des comtes de Tolose* (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), encre (BMT, A XVII 171).

Dans certains cas, on peut trouver des ajouts au sujet du livre, qui peuvent être importants comme pour l'exemplaire de *l'Histoire des Comtes de Tolose* (B XVII 131) rendu remarquable par la présence de nombreux folios rajoutés lors de la reliure au XIX^e siècle portant des dessins manuscrits de Henry Howard (fils de Thomas Howard) et Monsieur Dorval ainsi que des notes manuscrites en anglais et en français. Les notes écrites en français et en anglais d'Henry Howard décrivent pour une grande partie les dessins à l'encre de Dorval :

- saint Sernin tiré par un taureau ;
- saint Sernin en état de béatification ;
- description des différentes croix de Toulouse avec leur appartenance ;
- description des sceaux de Toulouse et des sceaux des Comtes de Toulouse ;
- description du tombeau des Comtes de Toulouse qui se trouve à la porte de l'église de Saint-Saturnin ;
- légende pour décrire les bas-reliefs qui se trouvent dans le mur près des tombeaux des Comtes de Toulouse à la porte de l'église de Saint-Saturnin ;
- statue de Guillaume, Comte de Toulouse ;
- statue de Philippia, Comtesse de Toulouse ;

- le Christ sur la croix ;
- tête du Christ ;
- clef de voûte de l'ancienne Tour de Saint-Jean ;
- devant de l'Inquisition ;
- chambre de saint Dominique ;
- intérieur de l'église ;
- plan de l'Inquisition à Toulouse ;
- bas-relief en marbre que l'on voit derrière le chœur dans l'église Saint-Saturnin à Toulouse ;
- ancien reliquaire préservé dans l'église de Saint-Sernin qui a contenu une part de la sainte croix.

Henry Howard propose aussi une « Traduction des conditions proposées à Raimond le vieux Comte de Toulouse au concile tenu à Arles en 1215 », et des légendes dont les traductions sont : « Croix de saint Dominique préservée dans la chapelle derrière le chœur de l'église de Saint-Saturnin à Toulouse », « Procès-verbal relatif à l'Inquisition de Toulouse » et « Antiquités de Toulouse ».



Illustration 82 : Henry Howard et M. Dorval, croquis et texte, extraits de Guillaume Catel, *Histoire des comtes de Tolose* (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), encre (BMT, B XVII 131).



Illustration 83 : Henry Howard et M. Dorval, croquis et texte, extraits de Guillaume Catel, *Histoire des comtes de Tolose* (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), encre (BMT, B XVII 131).

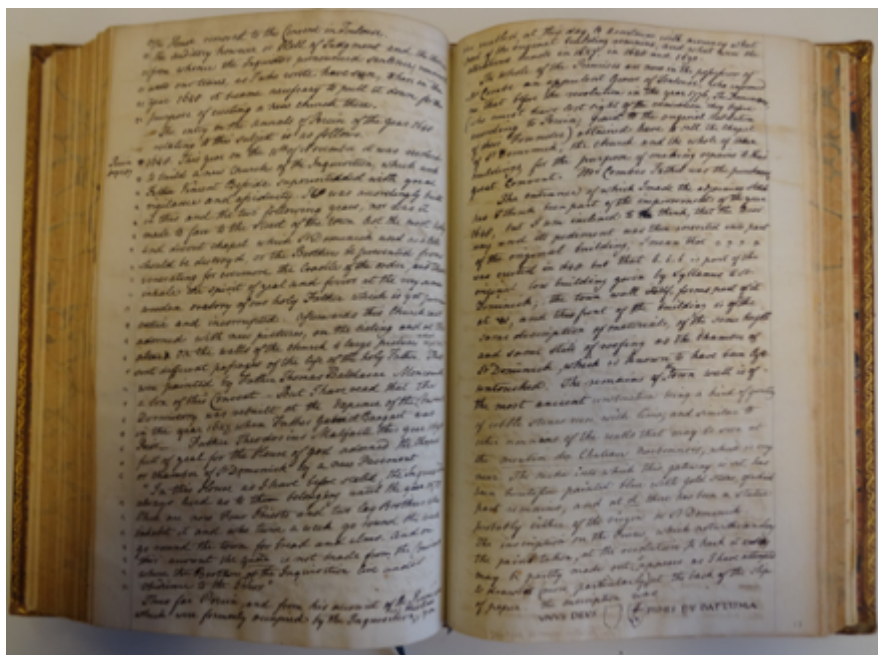


Illustration 84 : Notes d'Henry Howard, extraites de Guillaume Catel, *Histoire des comtes de Tolose* (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), notes manuscrites à l'encre (BMT, B XVII 131).

Comme cette *Histoire des comtes de Tolose*, un exemplaire des *Annales de la ville de Toulouse* (A XVII 6) mérite une attention toute particulière car outre un portrait de l'auteur, il renferme cinq grands dessins à l'encre d'Antoine Rivalz, représentant cinq scènes historiques tirées des grands livres des *Annales manuscrites* de la ville de Toulouse, d'après des enluminures qui, pour trois d'entre elles sont aujourd'hui perdues.



Illustration 85 : Antoine Rivalz, *Vœu de Charles Six*, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), dessin à l'encre (BMT, A XVII 6-tome I).



Illustration 86 : Antoine Rivalz, *Entrée du Dauphin Louis*, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), dessin à l'encre (BMT, A XVII 6-tome I).



Illustration 87 : Antoine Rivalz, *Entrée du Dauphin Louis portant sa mère en croupe*, extrait Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), dessin à l'encre (BMT, A XVII 6-tome I).



Illustration 88 : Antoine Rivalz, *Entrée de Louis Onze*, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), dessin à l'encre (BMT, A XVII 6-tome I).



Illustration 89 : Antoine Rivalz, *Bruni Juge Mage assemblé avec les capitouls*, extrait Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), dessin à l'encre (BMT, A XVII 6-tome I).

Jean Penent écrit de ces dessins qu'ils « étaient destinés à être gravés, comme le portrait de l'auteur, pour l'illustration de son ouvrage, dont on aurait recomposé l'assemblage plutôt que prévu une réédition »²⁴⁴.

Que ce soit l'auteur qui se présente ou se met en valeur dans les prologues, que ce soit l'imprimeur voire le libraire qui expriment leurs aspirations à travers les marques ou encore les propriétaires qui apposent leur ex-libris, annotent leurs ouvrages ou y insèrent des ajouts, le livre dépasse sa simple fonction de recueil de texte pour accueillir et présenter les différentes personnes qui travaillent sur son support ou en bénéficient. Leur geste, venant compléter le texte par le signe ou par l'écrit est le symbole le plus évident d'une volonté d'élévation de l'esprit par l'objet.

²⁴⁴ PENENT Jean, *Antoine Rivalz, 1667-1735 : le romain de Toulouse*, cat. exp., Toulouse, musée Paul Dupuy, 20 oct. 2004-17 janv. 2005, Paris, Somogy, 2004, p. 161.

2. Le livre, objet d'une intention

Au plus près du corps, la manière de s'habiller est l'élément premier de la culture des apparences sous l'Ancien Régime. Comme l'écrit Daniel Roche : « le vêtement, comme le livre, diffuse et multiplie des informations sans cesse croissantes et tous, peu à peu, apprennent à le maîtriser »²⁴⁵. La comparaison est instructive et mérite d'être poussée car le livre fournit certes des informations, il élève, il éduque, il instruit, il conditionne aussi mais est également, en tant que tel, une information, un révélateur. Son importance le hausse au niveau d'un véritable rite social. Il n'est pas, contrairement au vêtement, un objet de nécessité, un secours ou un agrément du corps. Il est l'objet d'une culture longtemps restée élitiste et, à ce titre il peut être analysé au rang des démarches distinctives, qu'elles soient intellectuelles, sociales ou politiques.

2.1. L'apparat de l'humanisme

Dès le XVI^e siècle, l'édition toulousaine voit la parution d'ouvrages de référence dans le contexte de la pensée nouvelle, riche en textes et en illustrations. Le livre, objet représentatif de la vie intellectuelle et culturelle est « d'un côté un contenu, un message, de l'autre un support, un véhicule »²⁴⁶. Cet objet n'est qu'à l'aube de son rayonnement. Ce siècle à Toulouse est marqué par la présence forte de l'humanisme, appuyé par de nombreuses personnalités universitaires et religieuses et aussi issu des élites aristocratiques ou bourgeoises, tels Étienne Forcadet, Pierre Cujas, Jean de Coras, Jean de Pins, Jean de Boysonné, Gratien Du Pont de Drusac, Guillaume De La Perrière, Georges d'Armagnac, Augier Ferrier ou Guy Du Faur de Pibrac pour ne citer que les plus connus d'entre eux²⁴⁷.

Le témoignage de cette effervescence intellectuelle, qui s'accompagne d'œuvres d'art de grande qualité²⁴⁸, est parvenu jusqu'à nous grâce à des productions littéraires qui, pour nombre d'entre elles sont éditées à Toulouse même, siège d'une imprimerie florissante. Guyon Boudeville, Jacques Colomiès ou Jean Grandjean sont alors parmi les imprimeurs les plus sollicités dans la cité pour une production courante d'éditions ou de rééditions

²⁴⁵ ROCHE Daniel, *La culture des apparences : Une histoire du vêtement XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1989.

²⁴⁶ FIGEAC Michel (dir.), *L'ancienne France au quotidien : la vie et les choses de la vie sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2007.

²⁴⁷ Ces personnages ont pour la plupart d'entre eux fait l'objet d'études spécifiques qui sont dans DAUVOIS Nathalie (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1596*, actes de colloque, Toulouse, [s.l.], mai 2004, Paris, Honoré Champion, 2006.

²⁴⁸ Une exposition sur « Toulouse à la Renaissance : une ambition classique » est actuellement en préparation au musée des Augustins, en collaboration avec l'Université Toulouse-Jean Jaurès.

d'ouvrages religieux, philosophiques, de droit, de médecine et autres, mais aussi pour publier des livres d'humanistes et auteurs toulousains, parfois de manière somptueuse. Parmi plusieurs centaines de titres, Jean Grandjean publie notamment un important ouvrage du Moyen Âge écrit par Guy Royes et intitulé le *Doctrinal de Sapiensa en lo lenguatge de Tholosa* en 1504 (illustré par de nombreuses gravures sur bois) et l'*Opus de tholosanorum gestis* en 1515. Guyon Boudeville édite les *Nonpareilhas receptas per fa les femnas tindentas, rizentas, plazentas, pollidas et bellas* en 1541, l'*Histoire tolosaine* d'Antoine Noguier en 1556 ainsi que l'*Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion* en 1559. Jacques Colomiès publie *Les Controverses des sexes masculin et féminin* de Gratien Du Pont en 1534, la *Vida de nostre Salvador et Redemptor Jhesuschrist al lengaget de Tholosa* (qu'il enrichit en 1544 de nombreuses figures sur bois²⁴⁹), la réédition de l'*Opus de tholosanorum gestis* intitulée *Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'environ* en 1555 ainsi que bien d'autres ouvrages moins connus tels que l'*Hugoneorum hereticorum Tholosae conjuratorum profligatio* de Georges Bosquet en 1563, dans le contexte de la lutte religieuse, ou encore les *Poesias gasconas* en 1567, ode à la poésie en langue vernaculaire par Pey de Garros. Dans l'optique de l'humanisme, écrites par Gratien Du Pont de Drusac, lieutenant général de la Sénéchaussée de Toulouse et publiées en 1534²⁵⁰, *Les Controverses des sexes masculin et féminin* font l'objet de querelles dès leur parution et ce jusqu'au XVIII^e siècle lorsque l'abbé Gouget juge l'ouvrage « prolix et ennuyeux ». Au XIX^e siècle l'auteur est considéré par la critique comme « piètre, réactionnaire et misogyne »²⁵¹. Céline Marcy explique que :

Le titre de Controverse fait référence aux *Controversiae* et *suasoriae* de Sénèque le Père, redécouvertes au milieu du XV^e siècle, dont la partie « controversiae » présente des causes fictives de droit, « causes paradoxales et extraordinaires, avec conflits de lois ou de devoirs », et renvoie aussi traditionnellement aux exercices déclamatoires qui devaient préparer à l'éloquence judiciaire.

Cet ouvrage se divise en trois livres : dans le premier, l'auteur est en discussion avec un vieil homme se plaignant et représentant le sexe masculin, tous deux conversent sur la supériorité du masculin sur le féminin. Dans le second livre, l'auteur fait référence aux

²⁴⁹ CAILLET Maurice, « L'œuvre des imprimeurs toulousains aux XVI^e et XVII^e siècles », *Annales de l'Institut d'études occitanes*, 1959, p. 32-48.

²⁵⁰ MARCY Céline, « Gratien Du Pont (seigneur de Drusac), ...-1544 ou 45 » dans DAUVOIS Nathalie, DESCHAUX Jocelyne (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1580*, cat. exp., Toulouse, Bibliothèque d'étude et du patrimoine, 20 avr.-22 mai 2004, Toulouse, Bibliothèque de Toulouse, 2004, p. 58-60.

²⁵¹ MARCY Céline, « Antiféminisme et humanisme dans *Les Controverses des sexes masculin et féminin* de Gratien Du Pont », dans DAUVOIS Nathalie (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1596*, actes de colloque, Toulouse, [s.l.], mai 2004, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 376.

« muguettes », femmes séduisantes, sortes de courtisanes qui sont un risque pour la supériorité de l'homme. Enfin, dans le troisième et dernier livre, l'auteur brosse une liste des femmes qui ont commis des péchés dans l'histoire et qui se sont rendues célèbres par ceux-ci²⁵².

Ici encore la beauté de l'édition vient valoriser la rhétorique mise en œuvre. Le recours à une typographie soignée s'allie à l'usage de gravures aux compositions aussi modernes qu'élégantes.

Une semblable démarche a présidé à l'édition de l'*Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion* qui indique la passion pour l'Antiquité et l'interprétation de son architecture. Deuxième traduction française de Vitruve, cette fois-ci par Jean Gardet et illustrée avec soin par Dominique Bertin, cet ouvrage paraît quelques années après l'*Histoire tolosaine* de Noguier, en 1559, pour laquelle il est fait appel à un dessinateur de qualité.

Pour reprendre une phrase d'André Godin et de Jean-Claude Margolin dans leur article sur l'Humanisme dans l'*Encyclopédie Universalis* :

Et certes, comme le mot humanisme le laisse bien entendre, c'est à un modèle de perfection humaine – d'ordre éthique chez les moralistes, les pédagogues et les philosophes, d'ordre esthétique chez les artistes, d'ordre social chez les juristes et les politiques – que tendent la méditation et l'action d'hommes qui ont nom Marcile Ficin, Politien, Vives, Érasme, Colet, Budé, Zazius, Melanchton, Iacopo de' Barbari, Léonard de Vinci, Dürer, les Holbein, Metsys, Cardan, Rabelais, Montaigne et bien d'autres²⁵³.

Les intellectuels toulousains ont une connaissance très étendue des « grands » de ce temps. Guillaume De La Perrière, par exemple, l'un des hommes les plus savants de son temps, fait imprimer ses livres d'emblèmes à Lyon, où l'on maîtrise particulièrement cet exercice, depuis les premières éditions d'Alciat.

Quelle que soit la valeur que l'on peut accorder aux éditions toulousaines du XVI^e siècle, dans leur ensemble comme dans le détail, il faut admettre que la démarche que l'on peut discerner est à l'image de ce qui a pu être étudié à Venise comme à Paris ou à Lyon, avec des écrivains de haute érudition s'attaquant à des sujets particuliers et servis par des éditeurs ayant une conscience du rôle civilisateur de leur production. Même si les éditions les plus fastueuses, précédemment citées, demeurent rares, elles n'en constituent pas moins, par

²⁵² À lire aussi : MARCY Céline, « Note d'autorité et trésor d'invention dans *Les Controverses des sexes masculin et féminin* de Gratien du Pont », *Littératures classiques* 3/2007 (n° 64), p. 53-73 (www.cairn.info/revue-litteratures-classiques-2007-3-page-53.htm).

²⁵³ GODIN André, MARGOLIN Jean-Claude, « Humanisme », *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], consulté le 17 avril 2015 (<https://www-universalis--edu-com.nomade.univ-tlse2.fr/encyclopedie/humanisme/>).

le soin apporté à leur conception, les fleurons d'un épanouissement. La belle édition s'affirme à Toulouse, comme dans les grands autres centres de l'imprimerie comme un appareil de l'humanisme.

2.2. La fierté d'une identité

Fierté d'être toulousain et fierté de jouir des merveilles de la ville, souvent mythifiées, l'écriture sur ce sujet est le point commun de la majorité des ouvrages du corpus. Des auteurs s'attachent successivement à développer l'histoire de Toulouse en plongeant ses racines dans la plus haute antiquité, dans la volonté constante de rehausser le présent par les artifices du passé. Ici encore, le soin apporté aux ouvrages est à la hauteur de la valeur que l'on accorde à leur discours.

Si l'*Histoire tolosaine* d'Antoine Noguier (15..-1570 ?) fait partie, en 1556, des publications consacrées alors à l'histoire des villes de France²⁵⁴, lorsque les historiens, poussés par un sentiment national, commencent à écrire sur les origines lointaines du royaume, l'*Opus de tholosanorum gestis* de Nicolas Bertrand publié quarante ans auparavant, semble être un ouvrage plus singulier, précurseur de ce phénomène.

Nicolas Bertrand (14..-1527), docteur en droit civil et en droit canon, fut professeur de droit et avocat à la cour du parlement. Capitoul en 1500 et 1511, il occupe aussi les fonctions d'assesseur au tribunal de la justice municipale et de lieutenant principal du viguier de la ville²⁵⁵. Il est aussi bayle de la confrérie des Corps-Saints en 1508²⁵⁶. Son *Opus de tholosanorum gestis* est un recueil d'écrits historiographiques et politiques²⁵⁷. Nicolas Bertrand y compile plusieurs textes juridiques ou historiques à la gloire de Toulouse et de son parlement, et y raconte les faits des habitants de la ville depuis la fondation de celle-ci, avec

²⁵⁴ LEMERLE-PAUWELS Frédéric, « Architecture antique et humanisme : l'*Histoire tolosaine* (1556) et l'*Épître de Vitruve* (1559) », dans DAUVOIS Nathalie (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1596*, actes de colloque, Toulouse, [s.l.], mai 2004, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 423.

²⁵⁵ DAUVOIS Nathalie (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1596*, op. cit., p. 32 ; ROSCHACH Étienne, « Étude sur l'historien Nicolas Bertrand, auteur des *Gesta Tholosanorum* », *Bulletin de l'Académie des Sciences Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 1897-1898, p. 25-27 ; idem « Nicolas Bertrand, docteur, avocat, historien », *Recueil des Jeux Floraux*, 1905, p. 194-201.

²⁵⁶ DAUVOIS Nathalie, DESCHAUX Jocelyne (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1580*, cat. exp., Toulouse, Bibliothèque d'étude et du patrimoine, 20 avr.-22 mai 2004, Toulouse, Bibliothèque de Toulouse, 2004, p. 94.

²⁵⁷ DAUVOIS Nathalie (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1596*, op. cit., p. 37 ; FOURNIÉ Michèle, « Hagiographie et sainteté dans l'œuvre de l'historiographe toulousain Nicolas Bertrand », dans CAHIERS DE FANJEAUX, *Hagiographie et culte des saints en France méridionale (XIII^e-XV^e siècles)*, actes de colloque, Fanjeaux, 2001, Toulouse, Privat, t. 37, 2002, p. 175-203 ; DE VATHAIRE Aurélie, « Étude historiographique de la *Gesta Tholosanorum* : le regard de Nicolas Bertrand sur l'histoire de Toulouse en 1515 », mémoire de maîtrise de l'Université Toulouse II – Le-Mirail (dir. Michèle Fournié), 2001.

des données réelles ou légendaires issues des archives municipales²⁵⁸. Publié en 1515 en latin, réédité en 1517 puis en 1555 en français, il est extrêmement apprécié des bibliophiles pour sa maîtrise typographique et le soin de son langage.

Outre la qualité de l'impression, cet ouvrage est illustré d'une gravure hors texte étonnante qui représente la ville dans son ensemble. Le fait n'avait alors rien de fréquent, et une étude poussée permettrait de déterminer le statut de cette image, probablement rare par sa précocité dans le domaine des vues de ville, que ce soit par la technique mise en œuvre, celle de la vue aérienne, ou par la précision comme la symbolique recherchée. La fondation de la cité est soulignée par la représentation de deux maçons oeuvrant au côté du roi Lemosin, fils de Thubal, petit fils de Japhet et donc arrière petit-fils de Noé. Par la xylographie du parlement placée en tête, sous l'égide du roi, le livre s'ouvre sur une image souveraine et par cette figuration de la ville, placée en fin, il se conclut par une matérialisation allégorique de son discours. Le livre en tant que tel devient un argument d'autorité. La beauté de l'édition, sa calligraphie soignée, sa mise en page recherchée, ses illustrations nombreuses et ambitieuses répondent alors largement à la prétention du propos, celui de magnifier la cité en faisant appel aux mythes de sa fondation légendaire, « plus ancienne que Rome »²⁵⁹.

Dans la lignée de l'ouvrage de Nicolas Bertrand, Antoine Noguier écrit son histoire de Toulouse publiée en 1556 d'après *Les Gestes des tolosains* en agrémentant son texte d'informations sur la croisade et sur la cité antique qu'il décline sous l'influence nouvelle des chroniques des annales de la ville par Guillaume de la Perrière, érudit « antiquaire » de Toulouse²⁶⁰. L'Humanisme est très marqué à cette époque et Toulouse brille par la présence de son université et l'activité de son parlement et de ses juristes. Cependant le dessein de Noguier s'inscrit également dans une volonté de célébrer la ville portée par les capitouls. Son ouvrage n'est donc pas qu'une histoire, il est aussi un hommage – tout comme l'était celui de Nicolas Bertrand – aux magistrats, à l'Antiquité et à la cité. La revendication d'un passé glorieux rencontre les moyens nouveaux de la communication, notamment grâce à une gravure d'esprit « archéologique » représentant les vestiges d'un arc de triomphe : de ses origines jusqu'aux temps présents, tout se rassemble en un livre susceptible d'éterniser la renommée et de la diffuser.

²⁵⁸ CAZALS Géraldine, « La constitution d'une mémoire urbaine à Toulouse (1515-1556) », dans BOHLER Danièle, MAGNIEN SIMONIN Catherine (dir.), *Écritures de l'Histoire (XIV^e-XVII^e siècles)*, actes de colloque, Bordeaux, Centre Montaigne, 19-21 sept. 2002, Genève, Droz, 2005, p. 167-192.

²⁵⁹ BERTRAND Nicolas, *Les gestes des tholosais*, Lyon, Olivier Arnollet, 1517, fol. 8.

²⁶⁰ DEBUICHE Colin, « Antoine Noguier (15...-1570 ?) », dans MOURANCHE Marielle (dir.), *Images d'architectures antiques (1500-1850)*, op. cit., p. 28.

Aussi ces ouvrages furent-ils particulièrement soignés, afin de se situer à la hauteur des prétentions qu'ils allaient recueillir. Typographie et composition élégantes, gravures de qualité, tout est fait pour produire un objet de valeur. Ce d'autant plus que les deux ouvrages avaient été conçus dans le milieu édilitaire, voire même commandés par les capitouls eux-mêmes dans le cas de l'ouvrage de Noguier. Il est certain aussi, en fonction d'exemples ultérieurs, que plusieurs exemplaires bénéficièrent de reliures de valeur en fonction de leurs destinataires.

Autre chroniqueur de la ville, Guillaume Catel (1560-1626), est le fils d'un conseiller au parlement auquel il succède en cette charge en 1588. Malgré le statut de grand historien de Catel et sa qualité d'écrivain, Philippe Wolff ajoute à son sujet que « fort intolérant, il [Guillaume Catel] a contribué à faire condamner à mort Jean Duval pour magie et Vanini pour athéisme »²⁶¹. *L'Histoire des comtes de Tolose*, imprimé en 1623, est un volume qui décrit les vies des comtes et dirigeants de la cité de 710 à 1271. La démarche de l'auteur va à l'inverse de celle de ses prédécesseurs qui cédaient bien trop souvent au récit légendaire. Elle est fondée sur des écrits de première main, collectés dans des fonds d'archives qui, pour certains, sont aujourd'hui perdus. Dans son ouvrage homonyme *Histoire des comtes de Toulouse*, Barthélémy-Antoine Marturé écrit, en 1827 :

On sait que ce que l'histoire que Guillaume Catel nous a laissé des anciens comtes de Toulouse, n'est qu'un recueil des actes et des chartes que l'auteur avait trouvées dans les archives des divers seigneurs de la province et dans les cartulaires des anciennes abbayes. L'ouvrage de Catel a toute la sécheresse des chroniques, sans avoir l'intérêt et la naïveté qu'on retrouve dans quelques-unes d'elles ; mais Catel est le premier qui ait débrouillé le chaos de l'histoire des premiers comtes de Toulouse, et on ne saurait méconnaître les obligations que nous lui devons à cet égard²⁶².

Ici encore, par un ouvrage particulièrement soigné, Catel vient célébrer un passé considéré comme glorieux, avec des vignettes qui reprennent une esthétique médiévale. Par son aspect même, le livre se pare d'un pouvoir d'évocation dans le désir de célébrer une identité urbaine, qu'elle soit mythique ou historique.

Au XVIII^e siècle, dans sa propre *Histoire de la ville de Toulouse*, Jean Raynal s'emploie lui aussi à substituer au légendaire l'argument historique. Pour appuyer sa démonstration, il fait insérer dans son ouvrage une double page pliée, afin d'y développer la

²⁶¹ WOLFF Philippe (dir.), *Les Toulousains dans l'histoire*, Toulouse, Privat, 1984, p. 261-262.

²⁶² MARTURÉ Barthélémy-Antoine, *Histoire des comtes de Toulouse*, Castres, Imprimerie de J. Auger, 1827, p. 8.

Généalogie de la Maison de Toulouse. À l'évocation s'ajoute dès lors un autre atout des possibilités du livre et des procédés de reliure, la capacité de démonstration.



Illustration 90 : Généalogie de la maison de Toulouse, extraite de Jean Raynal, *Histoire de la ville de Toulouse* (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, 1759) (BMT, B XVIII 122).

2.3. Les prétentions d'une institution

L'institution qui, par le livre, exprime tout particulièrement ses prétentions à Toulouse, est le capitoulat. Née au Moyen Âge et en vigueur jusqu'à la Révolution, l'institution capitulaire s'apparente à toutes les magistratures urbaines de tant d'autres villes des provinces de France, dirigées par des consuls, jurats ou échevins. Il serait certainement possible de dégager partout dans le royaume des caractéristiques, des spécificités donnant lieu à des manifestations d'orgueil ou à des revendications particulières. À Toulouse, celles-ci furent nombreuses, fondées en premier lieu sur les conséquences de la référence à la *Palladia Tolosa*, avec la constante relation faite entre capitouls et Capitole. Dès le XVI^e siècle les magistrats aimaient à se définir à travers un héritage antique censé leur conférer, notamment, noblesse et droit d'image.

Parmi les principaux auteurs ayant dédié leurs ouvrages aux capitouls, Germain De La Faille (1616-1711), fils d'avocat, conseiller au présidial de Castelnaudary, gagna la confiance du premier président du parlement, Gaspard de Fieubet et fut nommé syndic de Toulouse en 1655, charge qu'il occupa durant trente ans. Plusieurs fois capitoul en 1660, 1667, 1674 et

1681, il est l'instigateur des nouveaux aménagements du palais communal dont il fournit lui-même les thèmes iconographiques telle la *Salle des Illustres* et la galerie de *L'histoire des toulousains*²⁶³. Sa culture fut soutenue par une importante bibliothèque et il est lui-même connu pour ses ouvrages historiques²⁶⁴. Le *Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse* est écrit pour célébrer la dignité de l'institution municipale et pour soutenir la prétention des édiles en l'anoblissement de leur personne à la suite de leur nomination. Cet ouvrage voit de nombreuses éditions se succéder, la première étant de 1667, la deuxième de 1673, la troisième de 1707 et la quatrième probablement après 1720²⁶⁵.

Comme la première édition, la deuxième présente une dédicace* précédée d'un bandeau relativement fruste, portant les blasons des capitouls de l'année de part et d'autre des armes de la ville de Toulouse, sans grande ostentation.



Illustration 91 : Bandeau aux armes des capitouls, extrait de Germain De La Faille, *Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse* (Toulouse, Raymond Bosc, 1673) (BMT, La C 259).

Opérée en raison du succès de l'ouvrage, en 1707, la troisième édition présente un bandeau de dédicace bien plus recherché, gravé par Jacques Simonin de « Tolose ». Les blasons y sont inscrits dans des médaillons portant le nom des capitouls, de part et d'autre d'une *Palladia Tolosa* présentant les armes de la ville devant un trophée d'armes déployé contre une tenture d'apparat, sur un lambrequin aux armes de France. La réédition de l'ouvrage permet à La Faille de mettre plus explicitement la gloire de la ville au service de celle de ses magistrats.

²⁶³ ECLACHE Michèle *et al.*, *Images et fastes des capitouls de Toulouse*, cat. exp., Toulouse, musée Paul Dupuy, 1990, Toulouse, musée Paul Dupuy, 1990, p. 125.

²⁶⁴ À sa mort, il conservait chez lui 543 ouvrages selon son inventaire après décès ; WOLLF Philippe (dir.), *Les Toulousains dans l'histoire*, *op. cit.*, p. 343-344.

²⁶⁵ DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, « Les quatre éditions du *Traité de la noblesse des Capitouls*, par Lafaille », *Revue de Toulouse et du Midi de la France*, [s. n°], Toulouse, 1864, p. 65-67.



Illustration 92 : Jacques Simonin, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, *Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès, 1707) (BMT, La C 276).

La quatrième édition, en revanche, ne comporte pas de dédicace car elle est probablement faite après la mort de l'auteur, après 1720. Le bandeau, de ce fait, ne reprend plus que les armes de la ville développées avec deux enfants joueurs.



Illustration 93 : J. Peyrane, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, *Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse* (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, s.d.) (BMT, B XVIII 138).

Le second auteur qui se consacre à la gloire capitulaire est Jean Raynal avec son *Histoire de la ville de Toulouse* parue en 1759 de l'imprimerie de Jean-François Desclassan et aux dépens de Jean-François Forest. Cet ouvrage, dédié aux capitouls, présente l'histoire de Toulouse jusqu'en 1610 seulement. L'auteur reprend La Faille tout en disant qu'il affirme le compléter. Outre des compléments ou rectifications, il ajoute effectivement une partie totalement neuve, une très longue *Notice des hommes illustres de Toulouse* dans laquelle il inclut quelques artistes²⁶⁶. Il rédige également une liste détaillée des évêques puis des

²⁶⁶ La notice est rédigée de la page 325 à la page 402. Parmi ces hommes illustres, Jean Raynal cite quelques artistes toulousains. Si il fait de Nicolas Bachelier un élève de Michel-Ange, il semble donner quelques renseignements plus sûrs pour des artistes plus proches de lui comme le dessinateur Raymond Lafage (?-?). Il cite ainsi une anecdote intéressante pour sa rencontre avec Carlo Marata et surtout évoque le fait qu'il ait gravé des scènes libertines, ce qui n'a guère été repris dans la maigre bibliographie de cet artiste. Il en va de même

archevêques de Toulouse, en développant la fondation de différents établissements religieux, de même qu'une liste alphabétique des capitouls successifs jusqu'à 1766.

L'imprimeur Jean-François Forest réutilise le bandeau de la dernière édition du *Traité de la noblesse des Capitouls* pour la dédicace aux capitouls de l'année d'édition, un bandeau qui s'accorde au caractère historique de son ouvrage. Pour autant la célébration des capitouls est tout aussi présente dans le texte, voire dans un élément singulier. Raynal brosse en effet, à la suite de sa chronique, un tableau flatteur d'« Illustres » de Toulouse, transposant dans le littéraire une galerie dans l'esprit de celle que La Faille avait initiée à l'hôtel de ville avec une longue suite de bustes sculptés. Il prend soin d'y insérer un capitoul, Ferréol de Lafage, seigneur de Saint-Martin, capitoul en 1672 et 1682 qui avait reçu à titre posthume en 1692 une médaille d'or de la ville pour ses mérites. La médaille gravée par Louis-François Baour est reproduite avec le buste de Lafage revêtu de sa robe de capitoul, entouré de cette légende : *Patriæ decoratus amore*²⁶⁷. Il s'agit là de l'unique gravure de l'ouvrage, des plus significatives, car elle célèbre l'un des membres du capitoulat, distingué par ses pairs et elle renvoie cette formule des plus flatteuses à l'ensemble des magistrats dont la liste est présentée ensuite, sur soixante et une pages avec des centaines de noms égrenés au long de six siècles.



Illustration 94 : Louis-François Baour, portrait de profil de Ferréol de Lafage, extrait de Jean Raynal, *Histoire de la ville de Toulouse* (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, 1759), gravure sur cuivre (BMT, La B 33).

pour l'architecte Jean-Pierre Rivalz, peu étudié. En revanche, sa notice sur Antoine Rivalz a été reprise dans la biographie de celui-ci (PENENT Jean). Les renseignements qu'il fournit ne sont pas détaillés, ils ont cependant donné quelques indications pour des études biographiques comme pour le sculpteur Marc Arcis : SARTRE Fabienne, « Marc Arcis : un toulousain sculpteur du roi (1652-1739) », thèse de l'Université II – Le Mirail (dir. Yves Bruand), 2000.

²⁶⁷ RAYNAL Jean, *Histoire de la ville de Toulouse*, Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, 1759, p. 381.

Tout comme pour la partie précédente ce sont les dédicaces qui, à l'intérieur des livres, vont hisser les capitouls à un statut plus élevé²⁶⁸.

À Toulouse, si l'humanisme engendre des ouvrages ambitieux, il en va de même de la célébration de la ville et de ses élites qui suscite des publications importantes se succédant au fil des siècles. Le livre porte alors des valeurs universelles – quoique contestables et contestées en ce qui concerne *Les Controverses des sexes masculin et féminin* – tout autant que des fiertés et des prétentions locales. Par sa composition, son soin, ses images, il devient ainsi, très concrètement, l'objet d'une intention et d'une diversité de concepts. Si cette incarnation de valeurs multiples, qui dépasse souvent le texte en lui-même, s'exprime plus précisément par l'intérieur du livre, elle rejaille également sur le corps extérieur de celui-ci, qui devient une image forte de sens.

3. L'image de l'objet, l'objet dans l'image

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle plusieurs domaines de la science du livre ont été développés, que ce soit son histoire, ses procédés de fabrication, de diffusion, de conservation ou de restauration. Qu'il soit considéré comme un produit ou une œuvre, ses différents aspects économiques, sociologiques, politiques, idéologiques, techniques ou

²⁶⁸ Les dédicaces aux capitouls sont les suivantes :

- Dans l'*Histoire tolosaine* d'Antoine Noguier, la dédicace s'adresse à plusieurs personnes : « Aux très honorés seigneurs pères de la police tolosaine et nobles : Jean GESTES, Bourgeois, Seigneur de Vernouse, et de Piet ; Mari de GUASCONS RHODIOT, Docteur és droits ; Bernard DE LAUR, Bourgeois ; Pierre del Puech, Bourgeois ; Claude TERLON, Docteur és droits et Advocat en la Cour ; Raimon BALDARE, Bourgeois ; Michel GOTI, Docteur és droits et Advocat en la Cour et Bartelemi Bertrandi, Licencié és droits, et Advocat en la Cour. Capitouls de l'année Mil cinq cents Cinquantecin Finissant Cinquantesix, Antoine Noguier Tolosain, Salut » ;

- dans l'édition de 1673 du *Traité de la noblesse des Capitouls*, on trouve la dédicace suivante sur la première page après la page de titre : « À messieurs DE CAUMELS, Advocat du Parlement, Chef du Consistoire, DARAM, Bourgeois. De PELUT, Advocat au Parlement. DEIOSE Bourgeois. De IOVNQVIERES Écuyer. De LAFAGE Advocat au Parlement. De RICARD Écuyer, Seigneur de Villenouvette. De CAV Bourgeois. Capitouls de Toulouze 1673 ». Dans l'édition de 1707, on lit sur un bandeau armorié, gravé par Jacques Simonin : « NICOLAS DAGUIN, CLAUDE DURIE, PIERRE De CHEVERRY, JACQUES DURAND, JEAN De PREVOST, CLAUDE PICARD, GUILLAUME MAZENS et JEAN-JOSEPH De PRADINES » ;

- dans l'*Histoire de la ville de Toulouse*, le frontispice est gravé par Louis-François Baour aux armes de M. David, M. Delmays, M. Niocel, M. Fizeaux, M. Amblard, M. Galhard, M. Chauliac et M. Chollet. Leurs blasons sont placés autour du titre et de la dédicace, sous le blason de la ville rayonnant. La dédicace développée à la page suivante s'adresse « À messieurs François-Raymond DAVID, Seigneur de Baudrige, et d'Escalone, Écuyer. Pierre-Jean-François AMBLARD, Docteur et Avocat, Chef du Consistoire. Jean DeLMAYS, Seigneur d'Antissac, et de Louniac, Écuyer. Jean-Léonard GAILLARD, Seigneur de Vaucocourt, de Lage, de Fontalard, Co-seigneur de la Ville, et Paroisse de Thiviers, Avocat. François NIOCEL, Seigneur de Tegra, Écuyer. Antoine CHAULIAC, Procureur au Parlement. Pierre-Laurent FIZEAUX. Jean-Baptiste CHOLLET Seigneur de Lascaban, Écuyer. CAPITOULS DE TOULOUSE, en 1759 ».

esthétiques ont été pris en compte, jusqu'à son inscription dans une histoire de la lecture. Cependant, il semble que l'une des dimensions de cette bibliologie demeure peu explorée : celle de l'objet considéré dans sa matérialité mais sous un angle iconographique et symbolique.

Ainsi que l'écrit Daniel Roche en 1997, le livre doit être replacé « dans l'ensemble des textes et des productions soumises à interprétation : la généralité des systèmes de signes »²⁶⁹. Insérant le livre dans une histoire matérielle, cet auteur souligne combien la mise en forme du texte peut façonner ses possibilités de compréhension et de réception. De fait, cette question de l'effet induit par l'objet a surtout été étudiée dans le domaine de la lecture²⁷⁰, alors qu'elle a connu divers développements dans le cadre de l'image. Le livre, en effet, est un attribut dont l'usage s'est étendu du religieux au profane au fur et à mesure de la montée en puissance de l'imprimerie. Durant l'époque médiévale, du *volumen* au *codex*, la représentation de l'écrit a pris une place aussi simple qu'essentielle pour signifier la foi par le primat des Écritures comme l'illustrent, de manière indicative mais spectaculaire, quelques œuvres toulousaines retenues ici. Pour autant, ce signe du sacré perdura à l'époque moderne en exprimant des données que l'on peut raccorder aux domaines politiques ou artistiques par l'usage comme par la forme. Mais l'objet-livre accède alors aussi à une symbolique laïque. L'analyse de plusieurs portraits de capitouls, parlementaires, prélats ou artistes toulousains permet d'évoquer la dimension nouvelle qu'il prit comme attribut de l'érudition et par là même de l'élévation de l'esprit, pour camper avec distinction un certain statut social.

Certes, un tel sujet ne peut être que succinctement abordé ici, cependant la pertinence de ce regard et de ses potentialités est confirmée par l'étude de plusieurs portraits dans lesquels, de manière singulière, se retrouve mêlée une partie du corpus de cette étude. Le livre y apparaît nettement comme un moyen de parvenir, d'accéder à un statut envié et enviable et de s'affirmer aux yeux des autres avec l'objet de sa réussite.

3.1. Le signe de la foi

La Bible apparaît tout d'abord, puis vient la multiplication des saints, des concepts, des préceptes, des catéchismes, des controverses, etc. La Bible, première et essentielle, celle-là même pour laquelle Gutenberg déploie tous ses efforts aux origines du livre imprimé. Ancien Testament, Évangiles : si leur texte est primordial, c'est plus encore en tant qu'objets

²⁶⁹ ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation, XVII^e – XIX^e siècle*, Paris, Fatyard, 2013, p. 11.

²⁷⁰ CHARTIER Roger, *L'ordre des livres*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992.

qu'ils se sont imprimés dans la conscience collective, qu'ils symbolisent la connaissance révélée par Dieu aux hommes, la bonne nouvelle confiée aux apôtres ou les faits de tous et de chacun, entre l'alpha et l'oméga, fermés des sept sceaux. Comme en tout lieu de la Chrétienté, la peinture et la sculpture toulousaine témoignent de la puissance signifiante de cet objet sacralisé.

Des *codices* tout autant que des *volumina*, on les trouve déjà dans la sculpture romane de la basilique Saint-Sernin où ils sont présentés par des évangélistes sur les bas-reliefs du déambulatoire (vers 1100) ou par la figure de Dieu dans le *Christ en majesté* qu'ils côtoient, sculpté par Bernard Gilduin (1096). Tout un chapitre de *Saint-Sernin de Toulouse : de Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman* est d'ailleurs dédié à cet artiste « Bernard Gilduin et la première sculpture romane de marbre ». À la suite de l'étude sur la table de l'autel est décrit en détail le *Christ en majesté* ainsi que sa main tenant le livre :

La gauche tient vigoureusement un livre ouvert, solidement érigé sur le genou, là où le manteau amorce un retour animé plus bas de surplis verticaux qui fragmentent, rythment le vêtement lorsqu'il pend au-dessus des pieds nus. Tout ce secteur met en valeur le *codex* qui, tel une table de la loi, minéralisée par la sculpture, proclame PAX VOBIS : « la paix soit avec vous ». Ce furent les premières paroles prononcées par Jésus-Christ ressuscité lorsqu'il apparut à ses disciples le soir du jour de Pâques²⁷¹.



Illustration 95 : Bernard Gilduin, *Christ en majesté*, vers 1096, Toulouse, bas-relief du déambulatoire de la basilique Saint-Sernin de Toulouse, marbre.

²⁷¹ CAZES Quitterie et Daniel, *Saint-Sernin de Toulouse : de Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*, Graulhet, Éditions Odyssée, 2008, p. 211 ; DURLIAT Marcel, *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques : de Conques à Compostelle*, Mont-de-Marsan, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 1990, p. 107-110.

La représentation de l'Homme aux pieds nus montrant un livre ouvert fait aussi l'objet d'une description, plus courte, sans évoquer le livre hormis dans le titre²⁷².



Illustration 96 : Bernard Gilduin, *Homme aux pieds nus montrant un livre ouvert*, vers 1096, Toulouse, bas-relief du déambulatoire de la basilique Saint-Sernin de Toulouse, marbre.

De même, de manière plus élaborée et en ronde-bosse, les évangélistes du maître de Rieux²⁷³ au musée des Augustins, ainsi que saint François d'Assise, tiennent des livres élégamment calligraphiés et richement reliés.



Illustration 97 : Maître de Rieux, *Saint Jacques le Majeur*, 1333-1344, Toulouse, musée des Augustins, calcaire, 192 x 64 cm, RA 555 I.

²⁷² CAZES Quitterie et Daniel, *Saint-Sernin de Toulouse*, op. cit., p. 222-223.

²⁷³ PRADALIER-SCHLUMBERGER Michèle, *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique (XIII^e-XIV^e siècles)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1998, p. 209-274.



Illustration 98 : Maître de Rieux, *saint François d'Assise*, 1333-1344, Toulouse, musée des Augustins, calcaire, 615 x 187 cm, RA 555 A.

L'aspect même de ces *codices* est celui d'« un lieu maîtrisé, clos et organisé », qui par ses fermoirs, ses agrafes, ses clous, ses ferrures et son luxe décoratif se présente comme la métaphore d'un coffre « contenant un précieux trésor », celui de la connaissance²⁷⁴. L'Écriture est visiblement enfermée « dans le sanctuaire inviolable de cet espace géométrique, tranché, net, recouvert d'une reliure qui en assure l'unité, tout en prêtant sa surface à l'art de l'imagier »²⁷⁵.

Une semblable iconographie est interprétée par Nicolas Bachelier en 1532 pour le retable disparu de l'autel de paroisse de la cathédrale Saint-Étienne, dont certains fragments sont encore conservés. Sur l'un d'eux, un évangéliste barbu « la tête renversée en arrière » sur laquelle on lit « l'expression de la douleur »²⁷⁶ dans la pose classique du Laocoon²⁷⁷ qui tient

²⁷⁴ CLAMOTE CARRETO Carlos F., « Topique et utopie du livre au Moyen Âge : le texte (im)possible », dans MILON Alain, PERELMAN Marc (dir.), *Le livre et ses espaces*, Nanterre, Presses universitaires de Paris, 2007, p. 37.

²⁷⁵ ZUMTHOR, Paul, *La Mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1993, p. 367.

²⁷⁶ TOLLON Bruno, « Nicolas Bachelier et la sculpture toulousaine au milieu du XVI^e siècle », dans BRESCH-BAUTIER Geneviève, *Germain Pilon et les sculpteurs français de la Renaissance*, actes de colloque, Paris, musée du Louvre, 26-27 oct. 1990, Paris, la Documentation française, 1993, p. 344-345 (fig. 104) ; JULIEN Pascal, « La sculpture toulousaine de la Renaissance, des ateliers itinérants au foyer rayonnant », dans BOUDON-MACHUEL Marion (dir.), *La sculpture française du XVI^e siècle : études et recherches*, actes de colloque, Paris, 1^{er}-2 oct. 2009, Troyes, 3 oct. 2009, Marseille, INHA-Le Bec en l'air, 2011, p. 62-79.

²⁷⁷ BOUDON-MACHUEL Marion, JULIEN Pascal, « Autour de Jean Goujon : ambitions et inflexions de la sculpture française, royale et provinciale », dans BAUMER Lorenz E. et al. (dir.), *Les années 1540 : regards*

un livre à fermoir semblant évoquer encore un ouvrage manuscrit. Faisant partie d'une *Dormition de la Vierge*, cet apôtre exprime ainsi la continuité du message biblique en proposant au fidèle de retrouver Dieu dans le Livre.



Illustration 99 : Nicolas Bachelier, *Apôtre tenant un livre*, 1501-1600, Toulouse, musée des Augustins, sculpture en pierre, 45 x 75 cm, RA 848.

Le même Nicolas Bachelier, en 1544, représente une Vierge tournant les pages d'un livre dans la scène de *L'Annonciation* du retable de pierre sculptée de la Dalbade qui « met face à face l'archange et la Vierge dans une attitude d'élégance toute romaine »²⁷⁸. La Bible y est ouverte, traditionnellement, au texte d'Isaïe annonçant « C'est pourquoi le seigneur vous donnera lui-même un signe. Voici, la jeune fille deviendra enceinte, elle enfantera un fils » (*Isaïe*, 7,14). Offert au regard, le Livre des livres symbolise ici l'avenir du monde.



Illustration 100 : Nicolas Bachelier, *Annonciation*, 1544-1545, Toulouse, musée des Augustins, pierre sculptée, 150 x 84 cm, D 1980 1 1.

croisés sur les arts et les lettres, actes de colloque, Genève, Centre Médical Universitaire, 11-12 avr. 2011, Berne, Peter Lang, 2015, p. 209.

²⁷⁸ TOLLON Bruno, « Nicolas Bachelier et la sculpture toulousaine... », *op. cit.*, p. 347 (fig. 107).

Signe du sacré, le livre devient également un signe de piété dont on aime à se parer, que ce soit pour les clercs ou pour les laïques. Jean Chalette en 1623 réalise le *Portrait d'un chanoine* où, d'après une publication de 1974 « il n'a pas été possible d'attribuer un nom au personnage représenté. Seuls ses vêtements, le rochet bordé et l'aumusse qui pend à son bras gauche, prouvent qu'il est un chanoine. [...] L'artiste oppose ici deux espaces ; celui du réel – sensible – du portrait proprement dit, lieu d'une figuration à caractère socio-temporel, et, par l'intermédiaire d'une fenêtre intercalaire, un espace – représentatif – lieu d'une visualisation mystique qui donne à voir la vision spirituelle du Chanoine »²⁷⁹. Cependant, trente ans plus tard, dans le catalogue d'exposition sur les *Collectionneurs toulousains* on apprend que les auteurs peuvent : « identifier ce personnage avec Pierre de Bertier (1606-1674), fils cadet du président aux Enquêtes Jean de Bertier. [...] Le tableau du musée des Augustins constitue à ce jour un témoignage essentiel sur un type de représentation précieux et ostentatoire dont on connaît peu d'exemples dans l'œuvre conservé du peintre capitulaire »²⁸⁰.



Illustration 101 : Jean Chalette, *Portrait d'un chanoine*, 1623, Toulouse, musée des Augustins, huile sur toile, 98 x 84 cm, 69 5 1.

²⁷⁹ MOUSSEIGNE Alain (dir.), *Jean Chalette, Ambroise Frédeau : peintres à Toulouse au XVII^e siècle*, cat. exp., Toulouse, musée des Augustins, nov. 1974-janv. 1975, Toulouse, musée des Augustins, 1974, p. 50.

²⁸⁰ PENENT Jean, *Les collectionneurs toulousains du XVIII^e siècle, l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture*, cat. exp., Toulouse, musée Paul Dupuy, 17 janv.-30 avr. 2001, Paris, Somogy, Toulouse, musée Paul Dupuy, 2001, p. 110.

Du même auteur, on peut citer un portrait collectif des capitouls²⁸¹ priant au pied d'un crucifix, expression de la piété de la ville qu'ils représentent, alors que chacun tient un petit livre de prière quant à lui expression d'une piété personnelle et aussi collective. Une biographie ancienne de Jean Chalette par Ernest Roschach décrit en détail la toile en disant que les capitouls :

[...] firent peindre un grand Christ en croix pour le maître-autel du Consistoire, et se placèrent à droite et à gauche, protégés par la divine effigie. [...] Ce conflit d'idéal et de réel, cette grande croix plantée sur le devant du tableau, sans aucun artifice de composition, ce Crucifix qui n'est pas une figure d'ivoire, de pierre ou de bois élevée sur un autel, mais la chair même du divin Supplicié déjà décolorée par la mort, et entourée de toute la poésie sinistre du Calvaire, rapproché de personnages bien portants, en manteau municipal du XVII^e siècle, rangés derrière un prie-Dieu à tapisserie armoriée, déconcertent les théories de la peinture classique [...] »²⁸².



Illustration 102 : Jean Chalette, *Portrait des capitouls nommés par arrêt du Parlement, le 28 novembre 1622, 1622, Toulouse, chapelle du musée des Augustins, huile sur toile, 375 x 245 cm, 2004 1 216.*

²⁸¹ Des informations sur la provenance du tableau ainsi qu'une bibliographie et des citations d'auteurs sont proposés dans l'ouvrage de MOUSSEIGNE Alain, *Jean Chalette, Ambroise Frédeau, op. cit.*, p. 44-46.

²⁸² ROSCHACH Étienne, *Jean Chalette de Troyes : peintre de l'hôtel-de-ville de Toulouse, 1581-1643*, Troyes, Dufour-Bouquot, 1868, p. 37-38.

Le tableau vient ainsi traduire la vision de la Foi et les livres ouverts ou fermés évoquent cette même compréhension du visible dans l'invisible, qui invite à une lecture spirituelle. Au cours du XVII^e siècle, la représentation du livre dans la peinture devient moins statique, il exalte son message en accompagnant la vigueur des représentations comme sous le pinceau d'Ambroise Frédeau au musée des Augustins, avec *Le bienheureux Guillaume de Tolose tourmenté par les démons*. Comme l'écrivit Alain Mousseigne : « le présent tableau illustre l'un des multiples aspects de sa lutte avec les démons qui ne cessèrent de l'assaillir tout au long de sa vie au monastère »²⁸³. Torturé, brûlé, étranglé, frappé, le saint, arraché à sa lecture trouve son salut en s'adressant directement à Dieu. L'ouvrage qu'il lisait subit le même sort, griffé, froissé, il reste cependant ouvert en dispensant une lumineuse présence. Peut-être peut-on y voir une « mise en scène de l'illisible » comparable aux pratiques de Georges de La Tour, étudiées par Frédéric Cousinié comme « une invitation à dépasser la lettre » pour rechercher en tout une lecture spirituelle²⁸⁴.

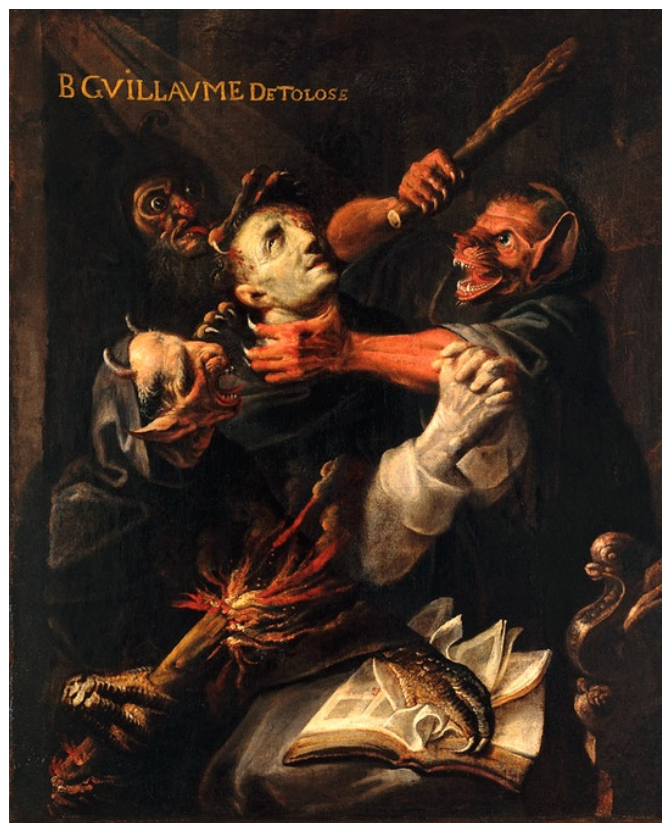


Illustration 103 : Ambroise Frédeau, *Le bienheureux Guillaume de Tolose tourmenté par les démons*, 1657, Toulouse, musée des Augustins, peinture à l'huile, 114 x 93 cm, 74 1 1.

²⁸³ MOUSSEIGNE Alain, *Jean Chalette, Ambroise Frédeau, op. cit.*, p. 85-86.

²⁸⁴ COUSINIÉ Frédéric, « Lectures de l'illisible : saint Jérôme lisant de Georges de La Tour », dans COUSINIÉ Frédéric, *Beautés fuyantes et passagères : la représentation et ses 'objets-limites' aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Saint-Pierre de Salerne, Gérard Monfort Éditeur, 2005, p. 105-116.

Il serait possible ainsi, de multiplier les exemples, car de telles représentations sont nombreuses en tous lieux et pour toutes époques. Chacune d'entre elles offre au livre une place symbolique pour servir de manière très suggestive en tant que signe de la foi, instrument de piété, d'érudition et de ravissement²⁸⁵.

3.2. La projection d'une culture

Avec « la révolution de l'imprimé », le livre fut l'instrument premier de l'ouverture de nouveaux espaces de communication, d'information et d'érudition, amplifiée par l'édition en langue vernaculaire et l'usage de la gravure. Du simple volume à la bibliothèque, le livre devient une puissante évocation de l'accession à une pensée érudite et à une image de la somme des savoirs accumulés par sa forme et par sa présence. Cette puissance évocatrice ne fait que croître au cours des siècles, comme en témoignent de nombreux exemples dans l'imagerie toulousaine, que ce soit pour des humanistes, des écrivains, des politiques, des artistes ou des religieux.

Dans son *Opus de tholosanorum gestis*, en 1515, Nicolas Bertrand fait représenter un juriste, assis devant un lutrin en train de consulter un ouvrage pour rechercher les sources de son discours ou en relire la teneur. S'il ne s'agit pas d'un portrait à proprement parler, on peut y voir la suggestion de l'auteur lui-même, habillé à la mode des parlementaires de ce temps, comme ceux de la grande gravure représentant « Le roi et les cours souveraines » placée en tête de l'ouvrage. Le livre se fait ainsi miroir : il est la source et le fruit de la pensée de l'écrivain.

²⁸⁵ SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art, op. cit.*, p. 13.



Illustration 104 : Vignette historiée, extraite de Nicolas Bertrand, *Opus de tholosanorum gestis* (Toulouse, Jean Grandjean, 1515) (BMT, B XVI 23).

Guillaume de la Perrière d'ailleurs, historiographe de la ville de Toulouse, explicite clairement cet échange physique et fructueux avec le livre dans sa *Morosophie*, à l'aide d'un emblème représentant un homme, la main sur un livre en train de s'instruire. Le texte suivant accompagne l'image :

Regarde & voy, que l'arbre de sagesse
 (Duquel convient que l'homme soit instruit)
 Prent sa racine au cœur, & tant se dresse,
 Que par la bouche il fait sortir le fruit²⁸⁶.

²⁸⁶ LA PERRIÈRE (de) Guillaume, *La Morosophie, contenant cent emblèmes moraux, illustrez de cent tétrastiques latins, réduitz en autant de quatrains françoys*, Lyon, Macé Bonhomme, 1553, p. 97.



Illustration 105 : Guillaume De La Perrière, *La Morosophie, contenant cent emblèmes moraux, illustrez de cent tétrastiques latins, réduitz en autant de quatrains françoys* (Lyon, Macé Bonhomme, 1553), p. 97.

Le même auteur, sur la page de dédicace aux souverains de Navarre dans ses *Annales de Foix*²⁸⁷, se fait représenter assis, devant une table en train de rédiger plusieurs ouvrages reliés disposés devant lui sur un buffet et sur deux étagères. Là encore, l'écrivain est en échange direct avec le livre, source et fruit de son travail. Cependant, par l'image de sa bibliothèque, il fait référence à son art de littérateur comme aux sources de son savoir. Sa stature se trouve ici amplifiée par sa culture, dans un type de représentation qui connut une belle fortune.

²⁸⁷ LA PERRIÈRE (de) Guillaume, *Les annales de Foix . Joinctz à ycelles les cas et faitz dignes de perpétuelle recordation, advenuz tant aux pays de Béarn, Commyngne, Bigorre, Armygnac, Navarre, que lieux circumvoysins, despuis le premier comte de Foix Bernard, jusques à... Henry, à présent comte de Foix et roy de Navarre. Composées et mises au champ de publication...*, Toulouse, Nicolas Vieillard, 1539.



A TRESHAVLTZ
 ET TRESILLVSTRES, PRINCE
 ET PRINCESSE, HENRI ET
 MARGVERITTE, ROY ET ROYNE
 DE NAVARRE, COMTE ET
 COMTESSE DE FOIX. GVILLAV
 ME DE LA PERRIERE TO
 LOSAIN, LEVR TRES
 HVMBLE ET TRES
 OBEISANT SER
 VITEVR
 SALVT,

Illustration 106 : Vignette historiée et texte, extraits de Guillaume De La Perrière, *Les annales de Foix, [...]. Composées et mises au champ de publication...* (Toulouse, Nicolas Vieillard, 1539).

Dans le domaine du portrait, il existe en effet un genre remarquable que l'on pourrait nommer « portrait en bibliothèque », lorsque l'on pose devant des rayonnages, ou « portrait au livre »²⁸⁸, lorsqu'un seul ouvrage sert d'attribut dans la composition, tenu en main ou posé sur une table. Les deux types pouvant même se trouver combinés dans une sorte de surenchère. Le recours à l'objet-livre en tant qu'argument iconographique permet ainsi de situer une personne dans une catégorie sociale particulière, celle des élites revendiquant un statut intellectuel ou cherchant à légitimer leur rang par l'objet phare de la culture. Cela est aisément reconnaissable, dans le cadre de ce sujet, dans des tableaux où des magistrats sont enrichis du même attribut, le livre.

²⁸⁸ On trouve cette qualification dans PENENT Jean (dir.), *Le portrait toulousain de 1550 à 1800*, cat. exp., Toulouse, musée des Augustins, 21 oct. 1987-7 janv. 1988, Toulouse, Loubatières, 1987, p. 120.

Ainsi, dans son portrait d'avocat au parlement, Jean-Étienne Duranti (1534-1589) interrompt la lecture d'un livre grand ouvert pour regarder droit devant lui.



Illustration 107 : Anonyme, *Portrait de Jean-Étienne Duranti, capitoul en 1563*, localisation actuelle inconnue.

Dans une biographie du XVIII^e siècle, *Éloge historique de Jean-Étienne Duranti, premier président au Parlement de Toulouse*, il est rapporté que, lors de son assassinat en 1589 : « la nuit de ce massacre sa maison fut pillée, avec sa riche bibliothèque qu'il avoit léguée aux capucins ; ce qui fait regretter la perte d'un grand nombre d'ouvrages d'éloquence de cet illustre écrivain »²⁸⁹. Aussi, bien que ses rares ouvrages aient été publiés après sa mort, on peut penser que la frontière est mince dans ce portrait d'un juriste, entre l'image de l'écrivain et celle de l'érudit. Quoiqu'il en soit, le grand livre ouvert prend en ce tableau une telle importance qu'on ne peut le comprendre que comme l'objet d'une culture puissamment revendiquée.

²⁸⁹ PONSARD M., *Éloge historique de Jean-Étienne Duranti, premier président au Parlement de Toulouse*, Toulouse, [s.n.], 1770, p. 43.

Cette manière de se faire valoir par un livre ou par une bibliothèque persiste et s'amplifie par la suite. On la retrouve au XVII^e siècle, dans le portrait du capitoul Jean de Bastard, posant devant une rangée de grands ouvrages. Antoine Panat, peintre des capitouls pendant une courte durée était apprécié de ceux-ci car ils « avaient exprimé toute leur satisfaction pour des portraits, selon eux, exécutés dans 'la perfection de l'art' et obéissant à une 'entière ressemblance' avec les modèles »²⁹⁰.



Illustration 108 : Antoine Panat, *Jean de Bastard, capitoul en 1689*, collection privée, huile sur toile, 125 x 105 cm.

Comme pour Duranti, les livres ont ici un rôle multiple, ils expriment le rang que confère une culture mais ils sont aussi par eux-mêmes l'image d'un privilège. En effet, les grands volumes dressés en fond prennent une dimension quasi institutionnelle et il est fort probable qu'ils soient une évocation des *Annales de la ville*, rédigées depuis le XIII^e siècle sur de grands in-folio.

Le livre, en rayonnage ou même seul, caractérise un personnage, d'autant plus lorsque l'artiste met en valeur l'un par l'autre comme en a usé Hyacinthe Rigaud dans le portrait d'apparat de René-François de Beauvau du Rivau²⁹¹.

²⁹⁰ ECLACHE Michèle *et al.*, *Images et fastes des capitouls*, *op. cit.*, p. 92.

²⁹¹ Sur Hyacinthe Rigaud : PERREAU Stéphan, *Hyacinthe Rigaud (1659-1743), le peintre des rois*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 2004 et *Hyacinthe Rigaud (1659-1743) : catalogue concis de l'œuvre*, Sète, Nouvelles Presses du Languedoc, 2013 ; JAMES-SARAZIN Ariane, « Hyacinthe Rigaud (1659-1743) », thèse de doctorat de l'EPHE de Paris (dir. Bertrand Jestaz), 2003.



Illustration 109 : Hyacinthe Rigaud, *Portrait de René-François de Beauvau du Rivau*, 1715, Narbonne, Hôtel-Dieu, huile sur toile, 136 x 96 cm.

Dans ce tableau, comme dans la gravure qui en a été tirée, le peintre a donné une place essentielle au grand in-folio que feuillette du bout des doigts le fastueux prélat. Tenu d'une main ferme, l'ouvrage apparaît comme un évident appui du personnage alors que ses feuilles ondulantes semblent épouser et poursuivre les plis sinueux des drapés. Par la couleur, la lumière et le mouvement, le livre devient un objet organique, doué d'une vie propre.



Illustration 110 : Pierre Drevet d'après Hyacinthe Rigaud, *Portrait de René-François de Beauvau du Rivau archevêque de Narbonne*, 1727, collection privée, gravure.

Avec les rayonnages d'une bibliothèque esquissés en arrière-plan, ce grand livre débordant d'énergie souligne le goût de l'archevêque pour les belles lettres et son désir de le revendiquer avec force. Possesseur des *Annales de la ville de Toulouse* de Germain De La Faille, ce prélat fut le protecteur de Dom Vic et Dom Vaissète, qui écrivirent la monumentale *Histoire de Languedoc*, publiée entre 1730 et 1745. Dans ces deux exemples « René-François de Beauvau du Rivau est présenté avec sa double qualité d'archevêque de Toulouse puis de Narbonne, ce qui laisserait à penser qu'il n'avait été portraiture qu'une fois malgré ses deux charges »²⁹².

Sur le portrait suivant de Raymond Dupuy par Antoine Rivalz²⁹³, le personnage représenté « a été surpris dans sa bibliothèque, feuilletant délicatement de sa main gauche le même registre et, une plume dans la droite, empreint de la gravité de sa fonction, s'appêtant à apposer son précieux paraphe »²⁹⁴. À l'arrière-plan on aperçoit des livres très épais et richement reliés.



Illustration 111 : Antoine Rivalz, *Raymond Dupuy, baron de Gaure, conseiller au parlement de Toulouse*, collection privée, huile sur toile, 122 x 104 cm.

²⁹² PENENT Jean, *La peinture de langue d'Oc : aspects de la peinture dans les sociétés de Langue d'Oc de 1700 à 1735*, Toulouse, Milan, 1984, p. 36-37.

²⁹³ Une exposition sur Antoine Rivalz a eu lieu à Toulouse en 2004-2005 qui a fait l'objet d'une publication présentant une liste descriptive des œuvres gravées, peintes ou dessinées par l'artiste : PENENT Jean, *Antoine Rivalz, 1667-1735 : le romain de Toulouse*, cat. exp., Toulouse, musée Paul Dupuy, 20 oct. 2004-17 janv. 2005, Paris, Somogy, 2004.

²⁹⁴ PENENT Jean (dir.), *Le portrait toulousain*, op. cit., p. 120.

Entre un grand livre ouvert et une riche bibliothèque, le conseiller a été représenté en pleine recherche de références qu'il s'appête à consigner de sa main. Antoine Rivalz a utilisé à plusieurs reprises l'artifice du livre et de la bibliothèque pour magnifier ses personnages²⁹⁵.

Sur son portrait par Guillaume Cammas²⁹⁶, Pierre-Jean François Amblard, avocat au parlement, pose une main très expressive sur deux livres placés au premier plan de la composition.



Illustration 112 : Guillaume Cammas, *Portrait de Pierre-Jean François Amblard, capitoul en 1752, vers 1752, Toulouse, musée des Augustins, huile sur toile, 115 x 96 cm, 49 6 19.*

D'un doigt tendu, le capitoul désigne de manière très précise l'un des deux ouvrages. Même si le sens exact de ce geste nous échappe, l'importance du lien qu'il met en valeur demeure évidente.

²⁹⁵ Personnage important du paysage artistique toulousain, Antoine Rivalz « recevait de nombreux élèves dans son atelier de l'hôtel de ville, parmi lesquels les peintres Subleyras, Despax, Cammas, Maran, Croizat, et un seul sculpteur, Pierre Lucas » : PENENT Jean, *Les collectionneurs toulousains, op. cit.*, p. 29.

²⁹⁶ Le peintre Guillaume Cammas (1698-1777) « est l'un des fondateurs de l'Académie et il y expose régulièrement ses propres œuvres : nombreux portraits peints de personnalités toulousaines, un genre dans lequel il excelle mais aussi des dessins et des projets d'architecture » : PENENT Jean, *Les collectionneurs toulousains, op. cit.*, p. 216. Ses travaux d'architecture ont aussi fait l'objet d'une publication dans REY-DELQUÉ Monique, *Toulouse, pages d'histoire : les toulousains de Toulouse ont 100 ans*, cat. exp., Toulouse, Ensemble conventuel des Jacobins, 28 avr.-28 août 2006, Milan, 5 Continents, 2006, p. 199-201.

Outre de grands ou fortunés personnages, le livre est également le faire-valoir d'une maîtrise savante pour le peintre Jean-Pierre Rivalz comme pour le sculpteur Pierre Lucas. Jean-Pierre Rivalz est représenté ici dans ses fonctions de peintre et d'architecte de la ville avec à l'arrière-plan, la toile d'une *Annonciation*.



Illustration 113 : Antoine Rivalz, *Portrait de Jean-Pierre Rivalz, 1701-1750, Toulouse, musée des Augustins, huile sur toile, 98 x 124 cm, 2004 1 265.*

Dans le catalogue d'exposition sur Antoine Rivalz, outre une description succincte de la toile on apprend que « ce tableau a été jusqu'ici confondu avec celui qui était exposé au salon de l'Académie en 1751 sous le titre : 'Portrait de Jean-Pierre Rivalz, dont la tête est peinte par lui-même, et le reste par Antoine, son fils' »²⁹⁷. Outre sa palette et ses pinceaux, une pile de livres ouverts et fermés s'amoncelle à ses côtés, soulignant la richesse et la diversité de ses connaissances de même que le foisonnement de sa pensée créatrice qu'induisent également les pages ondulantes.

²⁹⁷ PENENT Jean, *Antoine Rivalz, 1667-1735, op. cit.*, p. 259.

Pierre Lucas, quant à lui, est portraituré par Pierre Subleyras un ébauchoir à la main, modelant une tête classique, alors qu'est posé sur la table un exemplaire relié identifié comme un Vitruve²⁹⁸. Cet ouvrage, dont seules une partie du dos et du contreplat inférieur sont visibles, présente tout de même une dorure travaillée, avec une frise sur les entrenerfs, des fers à dorer sur les nerfs et une pièce de titre en cuir rouge clairement présente ici pour identifier le titre de l'ouvrage. L'auteur antique est là pour attester de la parfaite maîtrise du sculpteur dans le domaine des règles classiques.



Illustration 114 : Pierre Subleyras, *Portrait de Pierre Lucas*, vers 1725, Toulouse, musée des Augustins, huile sur toile, 88 x 69 cm, RO 277.

Dans de tels portraits, le livre vient donner un sens intellectuel à l'image des personnages en les faisant bénéficier de l'aura des arts libéraux dont il est le réceptacle. Tout en incarnant encore ces mêmes valeurs il peut également inscrire dans certains portraits la dimension singulière d'une ambition personnelle.

²⁹⁸ PENENT Jean, *La peinture de langue d'Oc*, op. cit., p. 79-80. ; PENENT Jean (dir.), *Le portrait toulousain*, op. cit., p. 131-133.

3.3. Le livre : un moyen individuel ou collectif de parvenir

Le livre tient une place essentielle dans l'avènement des élites. Dès le XIII^e siècle, les monastères disposent de salles dédiées, les *scriptoria*, dans lesquelles les moines copient des manuscrits, ce qui fait partie du travail intellectuel auxquels ils doivent se tenir chaque jour. Ces manuscrits sont destinés à des usages personnels ou au bien du monastère et la diffusion de la pensée religieuse. Les principaux ouvrages copiés sont alors les bréviaires, les missels et les antiphonaires, et ce jusqu'au XVI^e siècle. Les universités tiennent aussi un rôle considérable dans l'utilisation et la diffusion du livre. En effet, le livre fait l'objet d'une relecture et d'une correction attentives afin que les professeurs et les élèves ne soient pas induits en erreur et n'apprennent pas des informations faussées à cause d'une mauvaise copie.

Le livre imprimé se développe pour l'éducation, et au XVII^e siècle certains mécènes se font un devoir d'accueillir des lecteurs²⁹⁹. Cependant l'adresse au plus grand nombre ne prend corps qu'au siècle des Lumières. La sociabilité et la constitution de bibliothèques sont alors souvent le fait d'un prince, d'une institution ou d'une personne privée, d'un savant lettré ou d'un amateur³⁰⁰.

À Toulouse, la bibliothèque municipale, par son ancienneté, fait partie des plus riches et variées bibliothèques publiques de France³⁰¹. Grâce à Loménie de Brienne (archevêque de Toulouse de 1763 à 1787) la culture et le livre se diffusent auprès du plus grand nombre des toulousains à partir de son archiépiscopat (de 1763 à 1787). Ce bibliophile passionné fonde en 1775 avec l'abbé Benoît Héliot la bibliothèque du clergé et il obtient, en 1782, la création d'une bibliothèque ouverte à tous, la bibliothèque municipale. Sur son portrait par Despax, le prélat pose devant une grande bibliothèque sur laquelle un rideau se lève et de sa main ouverte, semble inviter le spectateur à entrer. Dans ce tableau, « Jean-Baptiste Despax a traité avec esprit et finesse cet élégant portrait d'un homme de goût, informé de la vie artistique et des réalisations parisiennes. Montrant le prélat à son écritoire dans sa fameuse bibliothèque, dans une attitude à la fois réservée et cordiale, celui-ci témoigne d'une aisance surprenante de l'artiste dans un genre auquel il n'a sacrifié qu'exceptionnellement »³⁰².

²⁹⁹ SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art*, op. cit., p. 173.

³⁰⁰ BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 196.

³⁰¹ CAILLET Maurice, *Les Richesses de la Bibliothèque Municipale de Toulouse*, Toulouse, C.P.I.L., 1960, p. 11.

³⁰² PENENT Jean (dir.), *Le portrait toulousain*, op. cit., p. 145.



Illustration 115 : Jean-Baptiste Despax, Étienne-Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, s.d., Toulouse, bibliothèque municipale, peinture à l'huile, 136 x 97 cm.

La bibliothèque municipale de Toulouse est enrichie dès ses débuts avec l'ancien fonds des Jésuites, les collections scientifiques de l'ingénieur et astronome François-Antoine Garripuy puis par la bibliothèque de Jean-Jacques Lefranc de Pompignan. Ainsi, dans ses rayons, on trouve des manuscrits, incunables, éditions rares provenant des Augustins, des Jacobins, des Bénédictins de la Daurade, des Cordeliers, des Doctrinaires, des Minimes et d'autres couvents³⁰³. La bibliothèque s'est attachée en premier lieu à rassembler les anciennes éditions toulousaines ou relatives à Toulouse et il en est de très rares et d'un très grand prix³⁰⁴. Son fonds de livres anciens compte environ 150 000 références (ceci comprend le fonds ancien, le fonds musical, le fonds XIX^e siècle, le fonds de conservation jeunesse et la Réserve)³⁰⁵.

³⁰³ CAILLET Maurice, *Les Richesses de la Bibliothèque Municipale*, op. cit., p.18-22.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 59.

³⁰⁵ Les données ont été recueillies sur la page Internet *Salle Patrimoine* de la Bibliothèque de Toulouse (http://www.bibliotheque.toulouse.fr/bep_salle_patri.html). Pour comparer par rapport à deux autres grandes villes de province, Lyon possède un fonds beaucoup plus important avec 1157 incunables, 11800 manuscrits, 70568 estampes et 50800 livres antérieurs à 1921 (<https://bibliomab.wordpress.com/2009/09/20/la-bibliotheque-municipale-de-lyon-fonds-anciens-et-particuliers/>) tandis que le fonds patrimonial de Bordeaux compte 300000 références dans son fonds ancien (<http://www.bordeaux.fr/p470/fonds-patrimonial-et-bibliotheque>).

Dans son mémoire sur « Les bibliothèques toulousaines aux XVII^e et XVIII^e siècles »³⁰⁶, Yannick Menez distingue plusieurs catégories de lecteurs : les piètres lecteurs qui possèdent moins de dix ouvrages (le peuple et certains nobles), les moyens lecteurs qui possèdent entre onze et cinquante ouvrages et pour finir les grands lecteurs qui possèdent entre cinquante et un et cinq cents ouvrages. Parmi ces trois catégories de lecteurs, il compare les catégories sociales comme le clergé et la noblesse qui, à Toulouse, marquent un engouement pour la culture classique avec les belles-lettres, la religion et la bourgeoisie, et qui accordent une place fondamentale à l'Antiquité, aux belles-lettres, à la littérature moderne et à l'histoire. Les classes populaires quant à elles portent leur intérêt sur la culture classique, la religion, l'Antiquité ainsi qu'à la littérature moderne et l'histoire.

Le livre s'affirme ainsi comme symbole de catégorisation sociale. En effet, synonyme de savoir et de culture, il est l'objet d'un désir d'instruction, de réussite et d'affirmation au sein de la société. Pour certains même, il est l'objet de véritables stratégies dans leur volonté de s'élever intellectuellement tout autant que socialement.

Ainsi, dans l'exemplaire A XVII 6 du premier volume des *Annales de la ville de Toulouse* (conservé à la bibliothèque municipale de Toulouse), se trouve une estampe représentant Germain De La Faille d'après une sanguine d'Antoine Rivalz dans laquelle celui-ci « a su exprimer avec beaucoup de force et d'aisance la légitime fierté de l'érudit présentant, au soir de sa vie, son œuvre accomplie à la postérité »³⁰⁷.



Illustration 116 : Antoine Rivalz, *Portrait de Germain De La Faille*, Toulouse, musée Paul Dupuy, sanguine, 26 x 20 cm, inv. 133.

³⁰⁶ MENEZ Yannick, *Les bibliothèques toulousaines aux XVII^e et XVIII^e siècles*, mémoire de maîtrise en Histoire moderne à l'Université Toulouse II – Le Mirail sous la direction de Michel Taillefer, 1996, p. 8 à 52.

³⁰⁷ PENENT Jean (dir.), *Le portrait toulousain, op. cit.*, p. 118-119. ; Cette sanguine a d'ailleurs été exposée lors de l'exposition récente au musée Paul Dupuy intitulée *Traits secrets – le portrait*, 2 déc. 2014-1^{er} mars 2015.

Jean Penent dit de cette sanguine que : « Ce portrait au grand livre ouvert et au drapé tourmenté constituera dans l'œuvre de l'artiste le prototype de toute série d'effigies, le plus souvent de magistrats (Raymond Dupuy, baron de Gaure, Conseiller au parlement de Toulouse, C.P.) mais dont le portrait de Jean-Pierre Rivalz (M.A.) demeure le chef-d'œuvre »³⁰⁸.

La gravure à l'eau-forte présente dans les *Annales de la ville de Toulouse* a été ajoutée à cet exemplaire lors de sa reliure, car l'auteur (né le 13 octobre 1616) y est présenté à l'âge de 84 ans, en 1701, année de la parution du second volume de ses annales. Il s'agit d'ailleurs peut-être de ce second volume qu'il est en train de consulter en s'appuyant sur le premier volume et sur un autre livre intercalé qui peut probablement être son *Traité de la noblesse des Capitouls*.



Illustration 117 : Antoine Rivalz, *Germanus Lafallius Annalium Tolosae Scriptor*, extrait de Germain De La Faille, *Annales de la ville de Toulouse* (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, Réserve A XVII 6-tome I).

³⁰⁸ ECLACHE Michèle *et al.*, *Images et fastes des capitouls*, *op. cit.*, p. 125

Le dessin a été fait pour éterniser cette publication et son auteur, ce que souligne l'inscription en capitales romaines GERMANVS LAFFALLIUS ANNALUM TOLOSÆ SCRIPTOR. Par une habile mise en abîme, le livre est dans le livre aux mains de son propre auteur qui, face à ses lecteurs, suggère sa réussite, amplifiée par ses publications. Acteur de la culture toulousaine, il est largement récompensé en étant lui-même porté quatre fois au titre de capitoul, qu'il avait tant contribué à célébrer. Cette gravure est très rare et ne se retrouve à Toulouse que sur deux exemplaires, un à la bibliothèque municipale et un autre au musée du Vieux-Toulouse. Ici encore, comme pour les portraits de Raymond Dupuy et de Jean-Pierre Rivalz (vol. I, p. 147 et 149, ill. 110 et 112), Antoine Rivalz emploie le livre tout autant comme un argument symbolique que comme un élément de composition, ouvrant un espace dans l'espace et animant le portrait de lignes ondoyantes. L'objet qu'est le livre constitue un parfait pendant au visage du sujet du portrait.

Une même stratégie de la réussite anime Jean Raynal, avocat au parlement, qui devient lui-même capitoul après la publication de son livre, en 1767. Ce qu'il doit à son *Histoire de la ville de Toulouse*, il le fait exprimer aussi simplement que fortement dans son très officiel portrait en buste réalisé par le Chevalier Rivalz sur lequel, en habits capitulaires, il tient d'une main son ouvrage magnifiquement relié sur lequel il s'appuie, pilier de sa réussite et de l'autre main, ouverte, il le présente au spectateur.



Illustration 118 : Chevalier Rivalz, *Portrait de Jean Raynal, capitoul en 1767, 1767, Toulouse, musée des Augustins, huile sur toile, 83 x 101 cm, 49 6 28.*

En 1768, après avoir été capitoul, Jean Raynal occupe le premier poste d'inspecteur de la librairie à Toulouse, se devant ainsi de défendre l'ordre public dans l'imprimerie et la parution des ouvrages. Son livre lui a ouvert les portes de fonctions importantes et la qualité de l'exemplaire qu'il a en main vient rehausser sa réussite.

Dans le portrait de *Jean-François Forest, capitoul en 1741*, ce dernier pose de manière solennelle devant une ample bibliothèque sur laquelle son nom est identifié par un blason, tout en s'appuyant sur un grand et bel ouvrage. On apprend des informations intéressantes dans *Images et fastes des capitouls de Toulouse* :

Les seuls indices nous permettant de déterminer l'identité de ce personnage sont ses armoiries, sur lesquelles apparaissent un bouquet d'arbres, et les livres ostensiblement montrés ou présentés. Connaissant le goût des capitouls pour les 'armes parlantes', on peut supposer, dans un cadre chronologique déterminé par une perruque blanche poudrée, le nom de Forest... Les nombreux livres nous conduiraient par ailleurs à proposer plutôt l'imprimeur Jean-François Forest que le notaire Jacques Forest... On n'a pas retrouvé cependant de *Dictionnaire du commerce* parmi les ouvrages sortis de ses presses. Jean-François Forest, futur imprimeur en 1759 de l'*Histoire de la ville de Toulouse* de Raynal était capitoul de la Dalbade. Malgré un certain manque de caractère dans la physionomie et de souplesse dans les drapés, ce portrait, parmi les ouvrages connus de Guillaume Cammas, est celui où apparaît le plus nettement l'influence d'Antoine Rivalz sur son élève³⁰⁹.



Illustration 119 : Guillaume Cammas, *Portrait de Jean-François Forest, capitoul en 1741*, collection privée, huile sur toile, 134 x 102 cm.

³⁰⁹ ECLACHE Michèle *et al.*, *Images et fastes des capitouls*, *op. cit.*, p. 98.

Le livre est un appui pour la main du portraituré et la bibliothèque une marque de distinction. La composition précise de ce tableau permet de remarquer qu'il a existé une déclinaison particulière du portrait capitulaire sous le thème du « portrait en bibliothèque », dans la lignée de celui de Jean de Bastard précédemment commenté. Les édiles concernés se font représenter devant des rayonnages qui se trouvent très probablement dans l'hôtel de ville et que l'on retrouve dans plusieurs compositions, dont en voici deux exemples.



Illustration 120 : Guillaume Cammas, *Portrait du capitoul Joseph de Caulet, 1726-1750, Toulouse, musée des Augustins, huile sur toile, 61 x 80 cm, 88 6 1.*



Illustration 121 : Anonyme, *Portrait de Jean-Joseph Gouazé, capitoul de 1768 à 1770, Toulouse, Université de Toulouse-Capitole.*

La manière dont le livre est présenté dans ces deux tableaux induit très probablement un rapport fort différent à cet objet de la part de ces deux capitouls. Pour l'un, les dos de reliure sont un fond telle une vitrine. Serrés et fermés, ils barrent l'espace. Pour l'autre, le livre est un support, une ouverture, il éclaire le personnage qui glisse un doigt entre les feuilles pour passer à la page suivante.

L'image du livre en tant qu'objet, que l'on tient, que l'on ouvre, que l'on lit, a acquis dans la civilisation occidentale une réelle valeur. Elle s'est tout d'abord construite sous le signe de la foi, que ce soit pour condenser le Verbe, aux mains des apôtres comme aux yeux de la Vierge, pour annoncer la *Pax vobis* promise par le Très Haut ou même pour faire craindre le bris des sept sceaux de l'Apocalypse. Si cette perception sacrée ne s'est jamais éteinte, comme en témoigne l'ex-libris de Louis Lacroix, l'avènement de l'imprimerie l'a enrichie d'autres valeurs encore, liées à la culture classique, à l'Humanisme et aux Lumières. Le livre est devenu le signe d'une érudition, l'attribut de l'honnête homme comme celui de l'artiste et par là-même l'instrument d'une élévation de l'esprit ainsi que, bien souvent, d'une réussite sociale que l'on n'hésite pas à afficher à ses côtés, tel un reflet de ses succès. Soigné, élégant, paré de cuirs dorés, le livre en tant qu'objet, seul ou au sein de multiples images, s'est affirmé au cours des siècles comme l'objet d'aspirations spirituelles, intellectuelles ou sociales.

Au XVIII^e siècle, les amateurs de livres rares font la fortune des libraires spécialisés et des sociétés de ventes aux enchères lors des dispersions de collections illustres³¹⁰. En ce même siècle, il s'agit avant tout de livres de luxe destinés à l'aristocratie, aux banquiers et aux financiers pour la création de bibliothèques qui reflètent l'intérêt intellectuel porté à différents domaines mais dans lesquelles, également, l'objet prend une valeur toute particulière au regard du bibliophile.

³¹⁰ SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art, op. cit.*, p. 131.

Conclusion

Cet objet que l'Orient antique conservait sous la forme de tablettes d'argile, que les Grecs et les Romains déroulaient sous leurs yeux, que le Moyen Âge enchaînait à des pupitres, que nos ancêtres prenaient en mains et que nous pouvons maintenant mettre dans notre poche, le livre, a pris une telle place dans l'expression de la pensée et la conservation de toute connaissance qu'il mérite une étude particulière³¹¹.

Par ces quelques lignes, en 1979, Albert Labarre retrace succinctement le passé du livre pour appuyer le fait qu'il « mérite une étude particulière ». Quelques lignes plus loin, il insiste en le qualifiant d'« objet » :

Le livre apparaît d'abord comme un objet : produit fabriqué, denrée commerciale, objet d'art. Produit fabriqué, il participe à l'histoire des techniques et l'on doit considérer ses supports, son écriture, les procédés de sa fabrication. L'étude du livre, denrée commerciale, ouvre des perspectives économiques et sociologiques ; elle englobe le domaine de l'édition, de la préparation et de la diffusion des ouvrages, des facteurs qui favorisent ou entravent cette diffusion, de l'organisation des métiers du livre. Objet d'art ou de collection, le livre peut valoir par la beauté de sa présentation, son illustration, sa reliure³¹².

Présentation, illustration et reliure sont trois termes qui caractérisent le livre tel que nous l'avons abordé dans ce mémoire. La reliure a été développée sous l'angle du contenant servant de protection à l'ouvrage ; l'illustration et le texte ont été présentés comme le contenu qui décore le livre tout en lui conférant une certaine valeur et une évidente symbolique et pour finir, la présentation, qui fait valoir le livre comme un signe d'intelligence et de culture.

L'élaboration de ce mémoire a été rendue possible grâce à de nombreuses lectures sur l'histoire du livre en général, sujet qui s'est vite avéré être en perpétuel développement du fait des publications récentes sur le sujet ou sur des thèmes qui s'en approchent. Ne serait-ce que depuis le début de ce travail, sont parus en 2014 des ouvrages généralistes tels que *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la bibliophilie, et encore plus*³¹³ d'Anne Lamort et Hugues Ouvrard, ainsi que *Le livre à la Renaissance : introduction à la bibliographie historique et matérielle*³¹⁴ de Jean-Paul Pittion et des ouvrages spécialisés tels que *Nouveaux aspects de la culture de l'imprimé. Questions et perspectives, XV^e-XVII^e siècles*³¹⁵ par

³¹¹ LABARRE Albert, *Histoire du livre*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 5.

³¹² *Ibid.*, p. 6-7.

³¹³ LAMORT Anne, *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la bibliophilie, et encore plus*, Paris, Ipagine, 2014.

³¹⁴ PITTION Jean-Paul, *Le livre à la Renaissance : introduction à la bibliographie historique et matérielle*, Genève, Brepols, 2014.

³¹⁵ HOLTZ Grégoire (dir.), *Nouveaux aspects de la culture de l'imprimé. Questions et perspectives XV^e-XVII^e siècles*, Genève, Droz, 2014.

Grégoire Holtz ou encore *La typographie vivante*³¹⁶ de Pierre Billouet. Ces ouvrages montrent tous un engouement particulier pour ce domaine de recherche. Les imprimeurs eux-mêmes sont devenus des sujets d'étude, d'autant plus lorsqu'ils participèrent activement à l'évolution de leur métier. Ils sont désormais perçus comme des artistes, fabriquant même des œuvres d'exception, ainsi qu'en témoigne l'ouvrage de Verena Von Der Heyden-Rynsch, *Aldo Manuzio, le Michel-Ange du livre : l'art de l'imprimé à Venise*³¹⁷, et certains des pionniers français sont également plus précisément étudiés comme l'illustre la publication de Geneviève Bessis en 2014, « Guyon Boudeville, Heurs et malheurs d'un imprimeur toulousain au temps de la Renaissance »³¹⁸.

Pour autant, cette actualité de la recherche demeure avant tout centrée sur l'imprimé, son histoire, ses techniques et ses acteurs. Or, l'un des enseignements de ce présent travail porte précisément sur l'intérêt que l'on peut tirer d'une approche complémentaire qui intègre les apports de l'histoire de l'art dans la lecture de l'objet comme dans celle de ses emplois. Pour ce faire, il s'est avéré pertinent de rechercher une méthodologie cohérente, que ce soit pour la constitution d'un corpus, pour l'élaboration d'une grille de lecture, pour la rédaction de notices, pour l'élaboration de comparaisons et pour concevoir un approfondissement progressif et systématique de chaque élément du livre. Cela a permis, à travers les multiples ouvrages, de caractériser l'objet, de le décrire précisément, d'en nommer et analyser les éléments afin de percevoir les jeux et enjeux de sa mise en œuvre comme de sa mise en valeur. Certes, la démarche peut et doit être approfondie, notamment en la mettant à l'épreuve d'autres corpus, mais il semble qu'elle ait précisément la souplesse nécessaire pour être adaptée. Cette méthode a surtout permis de dépasser les questions de constitution ou de typologie de l'objet pour poser les bases d'une analyse plus poussée qui puisse ouvrir sur de multiples réflexions.

En partant de l'extérieur vers l'intérieur du livre, des comparaisons ont pu exposer quelques exemples significatifs en terme de reliure et d'illustration. La construction de l'examen comparatif (volume II) a d'ailleurs établi la comparaison de tous les exemplaires d'un même ouvrage notamment en ce qui concerne les reliures et ainsi de distinguer plusieurs catégories : des reliures armoriées en maroquin aux reliures souvent frottées en basane, en passant par celles en veau, de bonne facture avec des fers à dorer intéressants et représentatifs de périodes d'exécution. Là encore, il serait possible d'aller plus loin, soit pour compléter une

³¹⁶ BILLOUET Pierre, *La typographie vivante*, Paris, Honoré Champion, 2014.

³¹⁷ VON DER HEYDEN-RYNSCH Helena, *Aldo Manuzio, le Michel-Ange du livre. L'art de l'imprimerie à Venise*, Paris, Gallimard, 2014.

³¹⁸ BESSIS Geneviève, « Guyon Boudeville, heurs et malheurs... », *op. cit.*, p. 5-55.

histoire des « fleurons » strictement toulousains, comme cela a pu être entrepris à travers l'étude remarquable sur les relieurs Sicard des bibliophiles Jacqueline et Jean Faure³¹⁹, soit pour aborder d'un point de vue plus général le rapport de l'or au cuir et de l'ornement à la couverture dans une étude plus complète de la notion de reliure-parure.

Du point de vue des illustrations, il a été possible d'analyser leur représentation, la place et l'importance qui leur est donnée, comme sur les bandeaux aux armes, les bandeaux historiés ou les vignettes. Sur ce thème, chaque ouvrage possède sa propre valeur : l'*Opus de tholosanorum gestis* pour ses bandeaux, ses vignettes historiées ainsi que sa page de titre et sa gravure finale de la ville de Toulouse ; *Les Controverses des sexes masculin et féminin* pour ses petites vignettes historiées illustrant le sujet du texte écrit ; *Les gestes des tolosains* pour ses vignettes historiées, ses petits portraits en médaillons et ses illustrations en pleine page ; l'*Histoire tolosaine* pour sa page de titre ; l'*Épitome ou extrait abrégé* pour ses gravures d'architecture ; l'*Histoire des comtes de Tolose* pour ses portraits en pied des différents comtes ; le *Traité de la noblesse des Capitouls* et l'*Histoire de la ville de Toulouse*, pauvres en illustrations et avec tout de même des bandeaux et culs-de-lampe historiés, ou encore les *Annales de la ville de Toulouse* pour les gravures de grande qualité de Sébastien Le Clerc.

À ce titre, pour ce qui concerne l'illustration et ce qu'elle apporte au livre en tant qu'objet représentatif de notions politiques ou identitaires, le livre toulousain dans son amplitude chronologique et dans les éléments même de notre corpus participe d'ailleurs à l'exposition *François I^{er}, pouvoir et image* qui se déroule à la Bibliothèque nationale de France à Paris depuis le 24 mars et jusqu'au 21 juin 2015³²⁰. Y sont exposés un exemplaire de l'*Opus de tholosanorum gestis* et la gravure d'Antoine Rivalz représentant *L'entrée de François I^{er} à Toulouse* qui se trouve dans le tome II des *Annales de la ville de Toulouse* de Germain De La Faille. À côté des productions les plus célèbres de Robert Estienne ou des chefs d'œuvre des relieurs du roi, l'édition toulousaine est reconnue comme représentative des nouveaux pouvoirs du livre, notamment dans le cadre de l'imagerie royale.

Le fait de replacer l'enrichissement ou l'embellissement – traditionnellement rapportés au texte – dans l'optique de l'étude de l'objet-livre change la perception de celui-ci, d'autant plus lorsque l'ouvrage peut être compris dans un contexte signifiant comme celui de l'affirmation d'une identité urbaine, d'une revendication institutionnelle ou d'une glorification spirituelle. Se dégage alors l'évidence d'une recherche du beau et de la

³¹⁹ FAURE Jacqueline et Jean, *Les Sicard : Relieurs-doreurs, op. cit.*, 2013.

³²⁰ PETEY-GIRARD Bruno, VÈNE Magali (dir.), *François I^{er}, pouvoir et image, op. cit.*, 2015.

pertinence de l'objet pour valoriser le texte en lui-même tout autant que la nécessité voire le plaisir de le lire. Les éditions toulousaines étudiées sont donc considérées comme un « tout » constitué par un corps externe et interne. Leur analyse permet d'établir un parallèle entre le contenu et le contenant qui dépasse très largement le simple rapport de l'image au texte. Pour le bibliophile, il doit en effet y avoir une « parfaite harmonie mais aussi une adéquation avec le contenu. Adéquation entre les styles de reliure et la production des textes »³²¹. L'objet, déjà particulièrement fort par son contenu, gagne encore en distinction. Les collectionneurs de livres, aujourd'hui appelés bibliophiles, ont fait valoir l'intérêt de l'objet dès le XIV^e siècle avec Richard de Bury et son *Philobiblion : excellent traité sur l'amour des livres* ou plus récemment Édouard Rouveyre (libraire et bibliophile parisien) avec ses *Connaissances nécessaires à un bibliophile : accompagnées de notes critiques et de documents bibliographiques*³²² et *La bibliophilie* de Michel Vaucaire³²³. Ces collectionneurs ont en effet des critères bien précis dans leurs recherches de livres, objets d'art et de désir³²⁴, et comme le dit Bertrand Galimard Flavigny, le bibliophile est : « celui qui aime les livres et qui les choisit, les filtre pour en tirer les meilleurs d'entre eux [...] Le parfait joyau du bibliophile serait le livre qui joindrait à l'intérêt littéraire, la beauté et la rareté. Il paraît essentiel que l'intérêt bibliophilique soit lié à celui de la lecture »³²⁵. Cette lecture cependant, peut prendre de multiples dimensions au regard de l'histoire de l'art.

Le livre, en effet, est depuis longtemps un symbole particulier. Cette problématique a été développée dans le quatrième chapitre où une série, non exhaustive, d'œuvres peintes et sculptées toulousaines incluant un ou des livres a été utilisée. Il s'agissait, une fois caractérisé l'objet, de ne pas se contenter d'une analyse plus ou moins détaillée, mais au contraire de revenir sur sa perception globale, sur sa force issue de sa matérialité. Il est une éloquence, un écrin qui enferme et qui accueille, une singulière mise en scène de la lecture et des bienfaits que l'on en tire. Il manifeste la fierté de Nicolas Bertrand s'identifiant à un docte devant son écritoire, de La Faille brandissant ses *Annales*, de Raynal tenant l'objet de sa réussite ainsi que de l'orgueil des capitouls se dressant fièrement devant les reliures de leur histoire, ou la fierté de savants, de prélats ou de notables affichant dignement leur culture. Derrière eux,

³²¹ BIHENG-MARTINON Louise-Mirabelle, *Voyage au pays des relieurs : ou l'évolution du métier de relieur en France au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 9.

³²² ROUYEYRE Édouard, *Connaissances nécessaires à un bibliophile : accompagnées de notes critiques et de documents bibliographiques*, Paris, E. Rouveyre, 1899.

³²³ VAUCAIRE Michel, *La bibliophilie*, Paris, Presses universitaires de France, 1981.

³²⁴ SORDET Yann, *L'amour des livres au siècle des Lumières: Pierre Adamoli et ses collections*, Paris, École des Chartes, 2001.

³²⁵ GALIMARD FLAVIGNY Bertrand, *Être bibliophile, petit guide pratique*, Anglet, Atlantica, 2004, p. 17-18.

dans leur main, sur leur table, le livre est une décoration : à l'égal d'une médaille, d'un insigne ou d'un ruban, il est un signe distinctif.

Apparaître en tant que puissant et lettré, par la force de l'objet, beaucoup en ont usé, et comme pour les trois premiers chapitres où la démarche pourrait s'appliquer à toute autre ville d'édition, le quatrième chapitre mériterait des recherches plus approfondies sur la question de la représentation du livre dans les œuvres peintes ou sculptées en dépassant le niveau régional. Ceci serait intéressant par exemple, dans l'idée du gouvernement éclairé par les lettres qui a triomphé au XVIII^e siècle. Idée qui est même demeurée essentielle au plus haut sommet de la République jusqu'au XXI^e siècle avec les portraits officiels d'hommes d'État. Ainsi, pour ces portraits, parmi les vingt-quatre présidents qui se sont succédés depuis la seconde République en France, onze se sont fait représenter soit la main posée sur un ou deux livre(s) (Adolphe Thiers, Jules Grévy, Armand Fallières, Alexandre Millerand, Gaston Doumergue, Paul Doumer et Albert Lebrun), soit dans une bibliothèque (Charles de Gaulle, Georges Pompidou, François Mitterrand et Nicolas Sarkozy)³²⁶. De la bibliothèque à la librairie, des sculptures et peintures des temps modernes aux portraits officiels, le livre occupe réellement depuis des siècles une place d'une importance singulière dans la représentation des individus des sociétés occidentales où il joue le rôle d'allégorie d'un certain accès au savoir et donc au pouvoir.

Il est aussi, comme son analyse détaillée le précise, une sorte de projection du corps, dans sa structure même, qui prend tout son sens dans la notion d'« expression de soi », et ce à double titre. Cet objet, en effet, est l'énoncé d'une pensée soumise à la lecture, un discours qui s'offre aux autres, à l'intimité des uns comme à l'attention de tous. Outre une appropriation, il est donc aussi une communion et un signe de reconnaissance sociale. Cette lecture qui élève a fait l'objet de recherches sur « l'histoire des pratiques du lire » avec la contribution de neuf auteurs à un ouvrage intitulé *Pratiques de la lecture*³²⁷ sous la direction de Roger Chartier. Ce dernier y publie d'ailleurs un article intitulé « Du livre au lire » dans lequel il présente la théorie d'un clivage culturel dû à la hiérarchisation sociale. Critères de société, de profession et critères politiques sont alors confrontés, auxquels l'auteur rajoute des différences entre « le sexe, la génération, les convictions religieuses, les traditions d'éducation

³²⁶ Sur le site Internet de la documentation française, la page intitulée *Portraits officiels des Présidents de la République* présente les différents portraits des présidents depuis la II^e République avec Louis-Napoléon Bonaparte jusqu'à nos jours avec François Hollande (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/droit-institutions/portraits-officiels-des-presidents-de-la-republique>).

³²⁷ CHARTIER Roger (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 1993 (1^{ère} éd. : 1985).

et de formation »³²⁸. En effet, Roger Chartier compare plusieurs types de collections (les livres bleus par exemple) et les rapporte à des catégories sociales. Son approche, là encore, a fait école jusqu'à susciter une exposition à la Bibliothèque nationale de France en 2010³²⁹. Cependant la question du rapport du lecteur au support de sa lecture n'a été qu'esquissée. Lui-même était revenu sur ce sujet en 2009, dans un dossier sur les nouveaux modes de lecture et la question du papier et de l'écran, constatant qu'« il est sûr que lire la *même œuvre* dans une édition imprimée ou sur l'écran n'est pas lire le *même livre* »³³⁰. Toutefois, comme pour les « portraits en livre », l'Histoire de l'art ne s'est guère intéressée à ce sujet et l'image du lecteur a été essentiellement étudiée que du point de vue des représentations littéraires³³¹. Une étude du livre en tant qu'objet de la lecture et de l'espace du lecteur reste donc à mener. Quant à l'étude de Fritz Nies sur *l'Imagerie de la lecture*, qui repose sur une très riche iconographie, elle s'intéresse avant tout à une approche sociologique des lecteurs qui néglige le jeu des interprétations artistiques et symboliques, dans lesquelles pourtant le livre tient une place primordiale³³². Ainsi, qu'ils soient littéraires ou historiens, les commentateurs du livre ne se préoccupent que rarement de l'une de ses dimensions essentielles.

En effet, ouvert ou fermé, s'adressant à tous comme à chacun, le livre produit de la main et de l'esprit doit être considéré – dans son corps et ses décors – comme un objet d'art. Preuve de l'actualité d'un tel sujet, en octobre 2015 sera organisé à l'INHA un colloque intitulé *Les représentations du Livre aux époques carolingienne et ottonienne* où l'on se propose « de faire dialoguer textes et images pour mieux comprendre les sens et les valeurs que l'on donne au livre, en tant qu'objet matériel et symbolique »³³³.

Autre preuve offerte à tous, hors du seul champ scientifique, de plus en plus de musées intègrent désormais des livres reliés à la présentation de leurs collections, comme c'est le cas pour le musée Bemberg à Toulouse. Le livre, dans le devenir logique de sa patrimonialisation, devient ainsi un véritable objet muséal.

³²⁸ KRAUS Dorothea, « Appropriation et pratiques de la lecture, les fondements méthodologiques et théoriques de l'approche de l'histoire culturelle de Roger Chartier », *Labyrinthe*, n° 3, 1999, p. 13.

³²⁹ JAMES-SARAZIN Ariane, *Choses lues, choses vues*, exp., Paris, Bibliothèque nationale de France, 23 oct. 2009-31 janv. 2010.

³³⁰ CHARTIER Roger, « Dossier Demain le livre », *Livres hebdo*, n° 787, 4 septembre 2009, p. 75.

³³¹ GESTIN Daniel, *Scènes de lecture : le jeune lecteur en France dans la première moitié du XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998 ; FERRAND Nathalie, *Livre et lecture dans les romans français du XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2002 ; ARAGON Sandrine, *Des liseuses en péril : les images de lectrices dans les textes de fiction de "La Prétieuse" de l'abbé de Pure à "Madame Bovary" de Flaubert (1656-1856)*, Paris, Honoré Champion, 2003.

³³² NIES Fritz, *Imagerie de la lecture, exploration d'un patrimoine millénaire de l'Occident*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.

³³³ Voir les informations sur Le Blog de l'APAHAU, colloque : *Les représentations du Livre aux époques carolingienne et ottonienne* (<http://blog.apahau.org/colloque-les-representations-du-livre-aux-epoques-carolingienne-et-ottonienne-paris-15-17-octobre-2015/>).

Sources d'archives

Archives départementales de la Haute-Garonne

Série E : Familles, corporations, confréries

E 1349, *Livre des délibérations de la communauté des relieurs et doreurs de livres.*

Sous-série 3E : Minutiers des notaires

3E 6610, fol. 411 v°-412v°, *Bail de faison de livres de messire Anthoine de Puyvove licencié en droits.*

Sous-série 101 H : fonds du Chapitre de Saint-Sernin de Toulouse

101 H 81, *Despence de la Table des benoists apostres et corps saincts reposants en l'eglise abbatiale de saint sernin en Tholoze, 1606-1676.*

Sources imprimées

Antiennes et oraisons à l'usage de ceux qui auront la dévotion de visiter les sacrées reliques qui reposent dans l'insigne église abbatiale Saint-Sernin de Toulouse, Toulouse, Jean-Henri Guillemette, 1762.

BERTIN Dominique, GARDET Jean, *L'Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion*, Toulouse, Guyon Boudeville, 1559.

BERTRAND Nicolas, *Les gestes des tholosais*, Lyon, Olivier Arnollet, 1517.

BERTRAND Nicolas, DE LA PERRIÈRE Guillaume, *Les gestes des tolosais*, Lyon, Olivier Arnollet, 1517.

BERTRAND Nicolas, DE LA PERRIÈRE Guillaume, *Les gestes des tolosains, & d'autres nations de l'environ*, Toulouse, Jacques Colomiès, 1555.

CATEL Guillaume, *Histoire des comtes de Tolose*, Toulouse, Pierre Bosc, 1623.

CHARTIER Roger, « Dossier Demain le livre », *Livres hebdo*, n° 787, 4 septembre 2009, p. 75.

DE BURY Richard, *Philobiblion, excellent traité sur l'amour des livres*, Rungis, Maxter France, 2011 (1^{ère} éd. : XIV^e siècle).

DE LA LANDE Jérôme, *Art de faire le parchemin*, 1762.

DE LA PLATIÈRE Roland, *Encyclopédie méthodique. Manufactures, Arts et Métiers*, A Paris, Chez Panckoucke, A Liège, Chez Plomteux, 1790.

DE VALLANGE, *Nouveaux systèmes ou nouveaux plans de méthodes, qui marquent une route nouvelle pour parvenir en peu de tems et facilement à la connaissance des Langues et des Sciences, des Arts et des Exercices du Corps*, Paris, Chez Claude Jombert et Jean-Baptiste Lamesle, 1719.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL FRANÇOIS ET LATIN, Paris, Chez Julien-Michel Gandouin, 1732.

DIDEROT Denis, D'ALEMBERT Jean le Rond, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. 24, 1778.

DUDIN M., *L'art du relieur doreur de livres*, 1772.

DU PONT Gratien, *Les controverses des sexes masculin et féminin*, Toulouse, Jacques Colomiès, 1534.

DU PONT Gratien, *Art et science de Rhétorique métrifiée*, Toulouse, Nicolas Vieillard, 1539.

FERTEL Martin-Dominique, *La science pratique de l'imprimerie*, Saint Omer, 1723.

LA FAILLE (DE) Germain, *Traité de la noblesse des Capitouls*, Toulouse, Raymond Bosc, 1673 et Guillaume-Louis Colomiès, 1707.

LA FAILLE (DE) Germain, *Annales de la ville de Toulouse*, Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687.

LE NORMAND Louis-Sébastien, *Manuel du relieur dans toutes ses parties. Précédé des arts de l'assembleur, de la plieuse, de la brocheuse, et suivi des arts du marbreur sur tranches, du doreur sur tranches et sur cuir, et du satineur*, Paris, Roret, 1827.

LESNÉ, *La reliure, Poème didactique en six chants*, Paris, chez l'auteur, 1827.

LOMAZZO Giovanni Paolo, *Traicté de la proportion naturelle et artificielle des choses par Jean Pol Lomazzo peintre milanois. Ouvrage nécessaire aux peintres, sculpteurs, graveurs, & à tous ceux qui pretendent à la perfection du dessein. Traduit d'italien en françois par Hilaire Pader, tolosain, peintre de l'Altesse du sérénissime prince Maurice de Savoie*, Toulouse, par Arnaud Colomiez, 1649.

MARCHAND Prosper, *Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie*, Paris, Chez la veuve Le Vier et Pierre Paupie, 1760.

MAIRET F., *Notice sur la lithographie, suivie d'un essai sur la reliure et le blanchiment des livres et gravures*, Chatillon-sur-seine, C. Cornillac imprimeur-libraire, 1824.

NOGUIER Antoine, *L'histoire tolosaine*, Toulouse

PEIGNOT Gabriel, *Essai historique et archéologique sur la reliure des livres, et sur l'état de la librairie chez les anciens*, Dijon, chez Victor Lagier, Libraire, Place Saint-Etienne, et Paris, Chez Jules Renouard, libraire, Rue de Tournon, 1834.

POISSON Philippe, *Œuvres de Monsieur Poisson ou recueil ; contenant ses pièces de Théâtre, et autres pièces de poésies Galantes et comiques*, Paris, Chez Prault, 1743.

PONSARD M., *Éloge historique de Jean-Étienne Duranti, premier président au Parlement de Toulouse*, Toulouse, [s.n.], 1770.

RAYNAL Jean, *Histoire de la ville de Toulouse*, Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, 1759.

SAUGRAIN Claude, *Code de la librairie et imprimerie de Paris, ou Conférence du règlement arrêté au Conseil d'Etat du Roy, le 28 février 1723...avec les anciennes ordonnances...depuis l'an 1332 jusqu'à présent*. Sans lieu, Édition de 1744.

SAVARY DES BRUSLONS Jacques, *Dictionnaire universel de commerce : contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde, par terre, par mer, de proche en proche, & par des voyages de long cours, tant en gros qu'en détail : l'explication de tous les termes qui ont rapport au négoce ... les édits, déclarations, ordonnances, arrests, et reglemens donnés en matière de commerce*, Paris, veuve Estienne, 1748, vol. 3, col. 154.

SCALIGER Joseph-Juste, *Scaligerana ou bons mots, rencontres agréables, et remarques judicieuses et Sçavantes*, Cologne, [s.n.], 1695 (1^{ère} éd., Cologne, 1667).

TORY Geoffroy, *Champfleury. Au quel est contenu l'Art et Science de la deue et vraye Proportion des Lettres Attiques, qu'on dit autrement Lettres Antiques, et vulgairement Lettres Romaines proportionnees selon le Corps & Visage humain*, Paris, C. Bosse, 1529.

Bibliographie

Ouvrages et articles

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX *et al.*, *Fondateurs et bienfaiteurs de la bibliothèque de Toulouse, cinq siècles d'histoire du livre*, cat. exp., Toulouse, bibliothèque municipale, 17 nov. 1951, Toulouse, bibliothèque municipale, [s.d.].

ADAM Claudine, « La production imprimée à Toulouse au XVIII^e siècle (1739-1788) », thèse de l'Université Toulouse II – Le Mirail (dir. Michel Taillefer et Jack Thomas), 2009.

ALIBAUX Henri, *Les premières papeteries françaises*, Paris, Les Arts et le livre, 1926.

ANDREOLI Ilaria, « Ex officina erasmiana. Vincenzo Valgrisi et l'illustration du livre entre Venise et Lyon à la moitié du XVI^e siècle », thèse de l'Université Lumière Lyon 2 (dir. Sylvie Deswarte-Rosa), 2006.

ARAGON Sandrine, *Des liseuses en péril : les images de lectrices dans les textes de fiction de "La Prétieuse" de l'abbé de Pure à "Madame Bovary" de Flaubert (1656-1856)*, Paris, Honoré Champion, 2003.

ARLOT Anaïs, « Les filigranes des impressions toulousaines du XV^e et XVI^e siècle », rapport de stage réalisé à la bibliothèque d'étude et du patrimoine à Toulouse (dir. Jocelyne Deschaux), 2003.

ARZOUMANOV Anna, RÉACH-NGÔ Anne, TRAN Trung (dir.), *Le Discours du livre, Mise en scène du texte et fabrique de l'œuvre sous l'Ancien Régime*, Paris, Classiques Garnier, 2011.

AUDIN Marius, *Histoire de l'imprimerie par l'image*, Paris, Henri Jonquières, 1928-1929, 4 vol.

AUDIN Marius, « La Fonderie de lettres et les fondeurs français », *Arts et métiers typographiques*, n°35, 1933, p. 27-34.

BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, 2000.

BARBIER Frédéric, *L'Europe de Gutenberg : le livre et l'invention de la modernité occidentale, XIII^e-XVI^e siècles*, Paris, Belin, 2006.

BARBIER Frédéric (dir.), « Lyon et les livres », *Histoire et civilisation du livre : revue internationale*, tome II, Genève, Librairie Droz, 2006.

BARBIER Frédéric, *Histoire des bibliothèques : d'Alexandre aux bibliothèques numériques*, Paris, Armand Colin, 2013.

BAUDRILLARD Jean, *Le système des objets*, Paris, Gallimard, 1968.

BERSIER Jean-Eugène, *La Gravure : les procédés, l'histoire*, Paris, Berger-Levrault, 1963.

BESSIS Geneviève, « Guyon Boudeville, heurs et malheurs d'un imprimeur toulousain au temps de la Renaissance », *Petite bibliothèque / Les Amis des Archives de la Haute-Garonne. Supplément à la Lettre des Amis n°269 du 31/10/2014*, n°189, 2014, p. 5-55.

BIBLIOTHECA WITTOCKIANA, *Une vie, une collection : cinq siècles d'art et d'histoire à travers le livre et sa reliure*, cat. exp., Bruxelles, Bibliotheca Wittockiana, 10 oct. 2008-28 fév. 2009, Dijon, Éditions Faton, 2008.

BIBLIOTHÈQUE DE TOULOUSE (dir.), *Bibliothèque de la ville de Toulouse. L'art du livre dans la région de Toulouse jusqu'en 1789*, cat. exp., Toulouse, Bibliothèque de la ville de Toulouse, 1^{er}-15 déc. 1941, Toulouse, impr. de F. Boisseau, [s.d].

BIBLIOTHÈQUE DE TOULOUSE, *1990-2000 Dix ans d'acquisitions du fonds patrimonial à la bibliothèque de Toulouse*, cat. exp., Toulouse, Bibliothèque d'étude et du patrimoine, 18 fév.-15 mars 2003, Toulouse, Mairie de Toulouse, 2000.

BIHENG-MARTINON Louise-Mirabelle, *Voyage au pays des relieurs : ou l'évolution du métier de relieur en France au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004.

BILLOUET Pierre, *La typographie vivante*, Paris, Honoré Champion, 2014.

BLANCHOT Raymond (et al.), *L'art du livre à l'imprimerie nationale, 5 siècles de typographie*, Paris, Imprimerie nationale, 1973.

BLANC-ROUQUETTE Marie-Thérèse, *La presse et l'information à Toulouse des origines à 1789*, Toulouse, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1967.

BLANC-ROUQUETTE Marie-Thérèse, « L'église Saint-Quentin, siège de la corporation des imprimeurs et libraires toulousains », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LVI, 1996, p. 169-182.

BLASSELLE Bruno, *Histoire du livre*, Paris, Gallimard, 2008.

BLONDEAU Chrystèle, RIOU Charlotte (dir.), *Trésors enluminés, de Toulouse à Sumatra*, cat. exp., Toulouse, musée des Augustins, 16 nov. 2013-16 fév. 2014, Toulouse, musée des Augustins, 2013.

BLONDEL Jean-François, *Prestigieuses bibliothèques du monde*, Escalquens, Oxus, 2013.

BLUM André, *Les origines de la gravure en France, les estampes sur bois et sur métal, les incunables xylographiques*, Paris/Bruxelles, G. Vanoest, 1927.

BLUM André, *Les origines du papier, de l'imprimerie et de la gravure*, Paris, Éditions de la Tournelle, 1935.

BOHLER Danièle, MAGNIEN SIMONIN Catherine (dir.), *Écritures de l'Histoire (XIV^e-XVI^e siècles)*, actes de colloque, Bordeaux, Centre Montaigne, 19-21 sept. 2002, Genève, Droz, 2005.

BOLOGNA Giulia, *La reliure d'art. L'art de la reliure à travers les siècles*, Paris, Gründ, 1999.

BOORSTIN Daniel, *Les découvreurs, d'Hérodote à Copernic, de Christophe Colomb à Einstein, l'aventure de ces hommes qui inventèrent le monde*, Paris, Robert Laffont, 2004.

BOSQUET Émile, *La reliure : études d'un praticien sur l'histoire et la technologie de l'art du relieur-doreur*, Paris, Imprimerie Générale Lahure, 1894.

BOUCHOT Henri, *Le livre, l'illustration – la reliure*, Paris, Alcide Picard et Kaan Éditeurs, 1886.

BOUCHOT Henri, *La lithographie*, Paris, Alcide Picard et Kaan Éditeurs, 1895.

BOUDON-MACHUEL Marion (dir.), *La sculpture française du XVI^e siècle : études et recherches*, actes de colloque, Paris, 1^{er}-2 oct. 2009 et Troyes, 3 oct. 2009, Marseille, Le Bec en l'air, Paris, INHA, 2011.

BOUTCHER Warren, « L'objet livre à l'aube de l'époque moderne », *Terrain*, n°59, 2012, p. 88-103.

BOUVY Eugène, *La Gravure en France au XVII^e siècle : la gravure de portrait et d'allégorie*, Paris, Éditions Van Oest, 1927.

BRESC-BAUTIER Geneviève, *Germain Pilon et les sculpteurs français de la Renaissance*, actes de colloque, Paris, musée du Louvre, 26-27 oct. 1990, Paris, la Documentation française, 1993.

BROCHON Pierre, *Le livre de colportage en France depuis le XVI^e siècle, sa littérature, ses lecteurs*, Paris, Gründ, 1954.

BRUILLON Michel, DUCAS Sylvie (dir.), *Les professions du livre. Édition, librairie, bibliothèque*, Paris, Ellipses, 2006.

BRUN Robert, *Le livre français*, Paris, Presses universitaires de France, 1969.

BRUNET Jacques-Charles, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, 5^e édition, Paris, F. Didot frères, 1860-1865, 6 vol.

CAILLET Maurice, « L'œuvre des imprimeurs toulousains aux XVI^e et XVII^e siècles », *Annales de l'Institut d'études occitanes*, 1959, p. 32-48.

CALOT Frantz, MICHON Louis-Marie, ANGOULVENT Paul (dir.), *L'art du livre en France des origines à nos jours*, Paris, Delagrave, 1931.

CAMPBELL James W.-P., *Bibliothèques : une histoire mondiale*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2013.

CARBONE Pierre, *Les bibliothèques*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.

CASSAGNES Sophie, « Les imprimeurs allemands et leur activité toulousaine à la fin du XV^e siècle », *Atalaya*, n°13, 2013.

CASTELLANE Joseph-Léonard, *Essai d'un catalogue chronologique de l'imprimerie à Toulouse, XV^e siècle, XVI^e siècle, XVII^e siècle*, Toulouse, Lavergne, 1842.

CATACH Nina, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance : Auteurs, imprimeurs, Ateliers d'imprimerie*, Genève, Droz, 1968.

CAZALS Géraldine, « La constitution d'une mémoire urbaine à Toulouse (1515-1556) », dans BOHLER Danièle, MAGNIEN SIMONIN Catherine (dir.), *Écritures de l'Histoire (XIV^e-XVI^e siècles)*, actes de colloque, Bordeaux, Centre Montaigne, 19-21 sept. 2002, Genève, Droz, 2005.

CAZALS Géraldine, *Une société civile : la république selon Guillaume de La Perrière (1499-1554)*, Toulouse, Presses de l'Université de Toulouse I sciences sociales, 2008.

CAZALS Géraldine, *Guillaume de La Perrière (1499-1554), des emblèmes au Miroir Politique*, Genève, Librairie Droz, à paraître.

CAZES Quitterie et Daniel, *Saint-Sernin de Toulouse : de Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*, Graulhet, Éditions Odyssée, 2008.

CENTRE NATIONAL DU LIVRE, *L'économie du livre dans l'espace culturel européen*, actes de colloques, Strasbourg, [s.l.], 29-30 sept. 2000, non publié.

CHALANDE Jules, *Histoire des rues de Toulouse : monuments, institutions, habitants*, Toulouse, Frères Douladoure, puis Imprimerie J. Bonnet, 1919-1929, 3 vol. Réimpression : Marseille, Laffitte, 1987, 2 vol.

CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 1 : « Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle »*, Paris, Fayard, 1983.

CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 2 : « Le livre triomphant : 1660-1830 »*, Paris, Fayard, 1983.

CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 3 : « Le temps des éditeurs : du romantisme à la Belle Époque »*, Paris, Fayard, 1983.

CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 4 : « Le livre concurrencé : 1900-1950 »*, Paris, Fayard, 1983.

CHARTIER Roger, « Du livre au lire », dans CHARTIER Roger (dir.), *Pratiques de la lecture*, Marseille, Rivages, 1985.

CHARTIER Roger (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 1993.

CHARTIER Roger, *Le livre en révolutions*, Paris, Éditions Textuel, 1997.

CHARTIER Roger, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2008.

CHATELAIN Jean-Marc, « Pour la gloire de Dieu et du roi : le livre de prestige au XVII^e siècle », dans MARTIN Henri-Jean (dir.), *La Naissance du livre moderne, Mise en*

page et mise en texte du livre français (XIV^e-XVII^e siècles), Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2000.

CIMIÈRE Reine, *Le livre à Lyon des origines jusqu'à nos jours*, Lyon, Éditions du Cercle des relations intellectuelles, 1933.

CLAMOTE CARRETO Carlos F., « Topique et utopie du livre au Moyen Âge : le texte (im)possible », dans MILON Alain, PERELMAN Marc (dir.), *Le livre et ses espaces*, Nanterre, Presses universitaires de Paris, 2007.

CLAUDIN Anatole, *Les enlumineurs, les relieurs, les libraires et les imprimeurs de Toulouse aux XV^e et XVI^e siècles, 1473-1530, documents et notes pour servir à leur histoire*, Paris, Librairie A. Claudin, 1893.

CLAUDIN Anatole, *Les libraires, les relieurs et les imprimeurs de Toulouse au XVI^e siècle (1531-1550), les registres d'imposition conservés aux Archives*, Paris, Librairie A. Claudin, 1895.

CLAUDIN Anatole, *Histoire de l'imprimerie en France*, Paris, Imprimerie Nationale, 1900-1905.

COHEN Henri, *Guide de l'amateur de livres à gravures au XVIII^e siècle*, sixième édition augmentée par Seymour de Ricci, Paris, Librairie A. Rouquette, 1912.

COLONNA Francesco, *Hypnerotomachia Poliphili*, reproduction de l'édition aldine de 1499, Milan, Adelphi, 1998.

COMBET Claude, *Le livre aujourd'hui, les défis de l'édition*, Toulouse, Milan, 2007.

CONSERVATION DES ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART DE LA HAUTE-LOIRE *et al.*, *Reliures et couvertures anciennes en Haute-Loire jusqu'à la Révolution française*, cat. exp., Le Puy-en-Velay, Commanderie Saint-Jean, 1996, Chadrac, Conservation des antiquités et objets d'art de la Haute-Loire, 1996.

CORON Antoine (dir.), *Jean de Gonet relieur*, cat. exp., Paris, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque nationale de France, 15 avr.-21 juil. 2013, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2013.

CORRAZE Raymond, « Jacques Colomiès, maître imprimeur toulousain (1490-1570) », *Bulletin philologique et historique*, 1938-1939, p. 121-135.

CORRAZE Raymond, « Jean Grandjean, maître imprimeur toulousain (1460-1519) », *Bulletin philologique et historique*, 1939, p. 1-14.

COUSINIÉ Frédéric, « Lectures de l'illisible : *saint Jérôme lisant* de Georges de La Tour », dans COUSINIÉ Frédéric, *Beautés fuyantes et passagères : la représentation et ses 'objets-limites' aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Saint-Pierre de Salerne, Gérard Monfort Éditeur, 2005, p. 105-116.

CULOT Paul, « Les reliures françaises signées du XVIII^e siècle. Une liste d'appel », *Bulletin du bibliophile*, n°2, 1988, p. 189-197.

DACIER Émile, *La gravure française*, Paris, Larousse, 1944.

DAHL Svend, *Histoire du livre, de l'Antiquité à nos jours*, 3^e édition, Paris, 1967.

DARNTON Robert, *Apologie du livre : demain, aujourd'hui, hier*, Paris, Gallimard, 2011.

DAUVOIS Nathalie, DESCHAUX Jocelyne (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1580*, cat. exp., Toulouse, Bibliothèque d'étude et du patrimoine, 20 avr.-22 mai 2004, Toulouse, Bibliothèque de Toulouse, 2004.

DAUVOIS Nathalie (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1596*, actes de colloque, Toulouse, [s.l.], mai 2004, Paris, Honoré Champion, 2006.

DEBUICHE Colin, « Antoine Noguier (15..-1570 ?) », dans MOURANCHE Marielle (dir.), *Images d'architectures antiques (1500-1850) dans les bibliothèques universitaires*

toulousaines, cat. exp., Toulouse, Université de Toulouse II – Le Mirail, 16 nov.-17 déc. 2009, Toulouse, Service interétablissements de coopération documentaire, 2009, p. 28.

DE CONIHOUT Isabelle, « Cuir, cartouches et termes : L'influence de la galerie de Rosso sur la reliure française de la Renaissance », dans ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE LA RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX ET DU GRAND PALAIS DES CHAMPS-ÉLYSÉES, *Le Roi et l'Artiste : François I^{er} et Rosso Fiorentino*, cat. exp., Fontainebleau, château de Fontainebleau, 23 mars-24 juin 2013, Dijon, Faton, 2013.

DE COSTER Annie, SORGELOOS Claude (dir.), *Bibliophilie et reliures*, Bruxelles, Fl. Tulkens, 2006.

DECROSSAS Michaël, FLÉJOU Lucie (dir.), *Ornements XV^e-XIX^e siècles, chefs-d'œuvre de la Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet*, Paris, Mare & Martin, 2014.

DEKONINCK Ralph *et al.*, *Questions d'ornements. XV^e-XVIII^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2013.

DELABORDE Henri, *La gravure : précis élémentaire de ses origines, de ses procédés et de son histoire*, Paris, A. Quantin, 1882.

DELALAIN Paul, *Inventaires des marques d'imprimeurs de libraires*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1892.

DELALAIN Paul, *Essai de bibliographie de l'histoire de l'imprimerie typographique et de la librairie en France*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1903.

DELOIGNON Olivier « À la lumière des pages, formes et fonctions de l'ornementation typographique au XVI^e siècle », dans DEKONINCK Ralph *et al.*, *Questions d'ornements. XV^e-XVIII^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2013.

DESBARREAU-BERNARD Tibulle, *La chasse aux incunables*, Toulouse, imprimerie de A. Chauvin, 1864, p. 3-24.

DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, « Les quatre éditions du *Traité de la noblesse des Capitouls*, par Lafaille », *Revue de Toulouse et du Midi de la France*, [s. n°], Toulouse, 1864.

DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, *Les pérégrinations de Jean de Guerlins, imprimeur à Toulouse au commencement du XVI^e siècle*, Montauban, imprimerie Forestié Neveu, 1866.

DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, *L'imprimerie à Toulouse aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*, Toulouse, imprimerie d'A. Chauvin, 1868.

DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, « L'imprimerie à Toulouse au XVI^e siècle », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, Toulouse, 1879.

DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, « Guyon de Boudeville, imprimeur à Toulouse (1541-1562) », dans *Histoire de l'imprimerie à Toulouse*, Toulouse, imprimerie Douladoure, 1879, p. 3-21.

DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, « L'inquisition des livres à Toulouse au XVII^e siècle », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, Toulouse, 1874, p. 3-54.

DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, « Barthélemy Buyer, marchand libraire et stationnaire à Toulouse (1481-1490) », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, Toulouse, 1873, p. 3-11.

DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, « L'imprimerie à Toulouse au XVI^e siècle », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, Toulouse, 1879, p. 5-18.

DESBARREAUX-BERNARD Tibulle, « Mémoire sur les causes de la rareté des livres par M. de Saint-Laurens, conseiller au Parlement de Toulouse », *Histoire de l'imprimerie à Toulouse*, Toulouse, s.d., p. 3-15.

DESCHAUX Jocelyne, « Lecteurs humanistes à Toulouse », dans DAUVOIS Nathalie (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1596*, actes de colloque, Toulouse, [s.l.], mai 2004, Paris, Honoré Champion, 2006.

DE VATHAIRE Aurélia, « Étude historiographique de la *Gesta Tholosanorum* : le regard de Nicolas Bertrand sur l'histoire de Toulouse en 1515 », mémoire de maîtrise de l'Université Toulouse II – Le-Mirail (dir. Michèle Fournié), 2001.

DEVAUCHELLE Roger, *La reliure en France de ses origines à nos jours. I, Des origines à la fin du XVII^e siècle*, Paris, J. Rousseau-Girard, 1959.

DEVAUCHELLE Roger, *La reliure en France de ses origines à nos jours. II, De 1700 à 1850*, Paris, J. Rousseau-Girard, 1960.

DEVAUCHELLE Roger, *La reliure en France de ses origines à nos jours. III, Depuis 1850*, Paris, J. Rousseau-Girard, 1961.

DEVAUCHELLE Roger, *La reliure : recherches historiques, techniques et biographiques sur la reliure française*, Paris, Filigranes, 1995.

DEVAUX Yves, *Dix siècles de reliure*, Paris, Pygmalion, 1977.

DEVAUX Yves, « Le papier et ses secrets », *Art et métiers du livre*, n° 247, avr.-mai 2005, p. 52-59.

DUBOIS Claude-Gilbert, *La poésie du XVI^e siècle*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1999.

DUFRENNE Mikel, *Phénoménologie de l'expérience esthétique*, Paris, Presses universitaires de France, 1953.

DUPLESSIS Georges, *Histoire de la gravure en France*, Paris, Rapilly, 1861.

DURLIAT Marcel, *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques : de Conques à Compostelle*, Mont-de-Marsan, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 1990.

ECLACHE Michèle *et al.*, *Images et fastes des capitouls de Toulouse*, cat. exp., Toulouse, musée Paul Dupuy, 1990, Toulouse, musée Paul Dupuy, 1990.

EVAIN Christine, DOREL Frédéric, *L'industrie du livre*, Paris, l'Harmattan, 2008.

FAURE Jacqueline et Jean, *Les Sicard : relieurs-doreurs toulousains au XVIII^e siècle : Histoire et fleurons*, Toulouse, Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 2013.

FEBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 2010.

FERRAND Nathalie, *Livre et lecture dans les romans français du XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.

FERTÉ-MIKEL Dominique, « La corporation des maîtres relieurs et doreurs de livres de Toulouse au XVIII^e siècle : 1732-1791 », mémoire de maîtrise de l'Université de Toulouse – Le Mirail (dir. Yves Castan), 1977.

FIDALGO Manuela, *Le livre, objet d'art : collection Calouste Gulbenkian, France, XIX^e-XX^e siècles*, cat. exp., Lisbonne, Centre culturel Calouste Gulbenkian, 13 mars-29 mai 1997, Lisbonne, musée Calouste Gulbenkian, 13 mars-29 mai 1997, Lisbonne, musée Calouste Gulbenkian, 1997.

FIGEAC Michel (dir.), *L'ancienne France au quotidien : la vie et les choses de la vie sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2007.

FLOCON Albert, *L'univers des livres : étude historique des origines à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Hermann, 1961.

FOUCHÉ Pascal *et al.*, *Dictionnaire encyclopédique du livre. [1]. A-D*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2002.

FOUCHÉ Pascal *et al.*, *Dictionnaire encyclopédique du livre*. [2]. E-M, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2005.

FOUCHÉ Pascal *et al.*, *Dictionnaire encyclopédique du livre*. [3]. N-Z, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2011.

FOUCHÉ Pascal *et al.*, *Dictionnaire encyclopédique du livre*. [4]. *Index général*, Paris, Cercle de la Librairie, 2011.

FOUET Rose-Marie, « Les corporations de métiers à Toulouse au XVIII^e siècle : étude économique et sociale », mémoire de maîtrise de l'Université de Toulouse II, 1974.

FOURNIÉ Michèle, « Hagiographie et sainteté dans l'œuvre de l'historiographe toulousain Nicolas Bertrand », dans CAHIERS DE FANJEAUX, *Hagiographie et culte des saints en France méridionale (XIII^e-XV^e siècles)*, actes de colloque, Fanjeaux, 2001, Toulouse, Privat, t. 37, 2002, p. 175-203.

FOURNIER Édouard, *L'art de la reliure en France aux derniers siècles*, Paris, Chez J. Gay, 1864.

FRANIATTE Jean-Paul, « La filière papier », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2006, p. 22-27.

FROESCHLE-CHOPARD, Marie-Hélène, *Regards sur les bibliothèques religieuses d'Ancien-Régime*, Paris, Honoré Champion, 2014.

FULACHER Pascal, *Six siècles d'art du livre : de l'incunable au livre d'artiste*, cat. exp., Paris, Musée des lettres et manuscrits, 13 sept. 2012-20 janvier 2013, Paris, Citadelles et Mazenod, 2012.

GALIMARD FLAVIGNY Bertrand, *Être bibliophile, petit guide pratique*, Anglet, Atlantica, 2004.

GARRIC Jean-Philippe (dir.), *Le livre et l'architecte*, Paris, Coédition INHA-Mardaga, 2011.

GESTIN Daniel, *Scènes de lecture : le jeune lecteur en France dans la première moitié du XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998.

GOUBERT Pierre, ROCHE Daniel, *Les Français et l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 1984, 2 tomes.

GRASSET Bernard, *Les chemins de l'écriture*, Paris, Grasset, 1942.

GRIVEL Marianne, *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, Genève, Droz, 1986.

GRIVEL Marianne, « L'homme qui savait tout faire et la gravure sur bois », dans SCAILLIÉREZ Cécile, *Jean Cousin, père et fils : une famille de peintres au XVI^e siècle*, cat. exp., Paris, Louvre/Institut national d'histoire de l'art, 17 oct. 2013-13 janv. 2014, Paris, Somogy : Louvre, 2013.

GRIVEL Marianne *et al.* (dir.), *Curieux d'estampes. Collections et collectionneurs de gravures en Europe (1500-1815)*, actes de colloque, Paris, École du Louvre, 24 oct. 2014 et Galerie Colbert, 25 oct. 2014, non publié.

GRUEL Léon, *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures*, Paris, Gruel et Engelmann, 1887.

HERMET André, « Un défenseur du passé toulousain au XIX^e siècle : Desbarreaux-Bernard, médecin et bibliographe », *Revue française d'histoire du livre*, n^o 26, janv.-mars 1980, p. 35-38.

HOCH Philippe, « L'ex-libris au service de l'histoire du livre », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, Metz, 1998, p. 45-60.

HOLTZ Grégoire (dir.), *Nouveaux aspects de la culture de l'imprimé. Questions et perspectives XV^e-XVII^e siècles*, Genève, Droz, 2014.

HOPKINSON Martin, *Ex-libris : l'art des ex-libris*, Paris, Bibliomane, 2013.

JAMES-SARAZIN Ariane, « Hyacinthe Rigaud (1659-1743) », thèse de doctorat de l'EPHE de Paris (dir. Bertrand Jestaz), 2003.

JAMES-SARAZIN Ariane, *Choses lues, choses vues*, exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France, 23 oct. 2009-31 janv. 2010.

JOMBERT Charles-Antoine, *Catalogue raisonné de l'oeuvre de Sébastien Le Clerc, chevalier romain, dessinateur et graveur du cabinet du Roi*, Paris, Jombert, 1774, vol. 2.

JULIEN Pascal, « Imagerie et propagande imprimée à Saint-Sernin de Toulouse », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LVI, 1996.

JULIEN Pascal, *D'ors et de prières : art et dévotions à Saint-Sernin de Toulouse : XVI^e-XVIII^e siècles*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2004.

JULIEN Pascal, « Antoine Noguier (15...-1570 ?) », dans MOURANCHE Marielle (dir.), *Images d'architectures antiques (1500-1850) dans les bibliothèques universitaires toulousaines*, cat. exp., Toulouse, Université de Toulouse II – Le Mirail, 16 nov.-17 déc. 2009, Toulouse, Service interétablissements de coopération documentaire, 2009.

JULIEN Pascal, « La sculpture toulousaine de la Renaissance, des ateliers itinérants au foyer rayonnant », dans BOUDON-MACHUEL Marion (dir.), *La sculpture française du XVI^e siècle : études et recherches*, actes de colloque, Paris, 1^{er}-2 oct. 2009 et Troyes, 3 oct. 2009, Marseille, Le Bec en l'air, Paris, INHA, 2011, p. 62-79.

KRAUS Dorothea, « Appropriation et pratiques de la lecture, les fondements méthodologiques et théoriques de l'approche de l'histoire culturelle de Roger Chartier », *Labyrinthe*, n° 3, 1999, p. 13-25.

LABARRE Albert, *Histoire du livre*, Paris, Presses universitaires de France, 1979.

LACROIX Paul, *Histoire de l'imprimerie et des arts et professions qui se rattachent à la typographie, comprenant l'histoire des anciennes corporations et confréries jusqu'en 1789*, Paris, typographie Plon Frères, 1852.

LAFFITTE Marie-Pierre, LE BARS Fabienne (dir.), *Reliures royales de la Renaissance : la librairie de Fontainebleau, 1544-1570*, cat. exp., Paris, Galerie Mazarine de la Bibliothèque nationale de France, 26 mars-27 juin 1999, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1999.

LAMAZOU-DUPLAN Véronique, « Une image de fondation ? La gravure sur bois au colophon de l'*Opus de tholosanorum gestis ab urbe condita*, Nicolas Bertrand (1515) », dans LAMAZOU-DUPLAN Véronique, *Ab urbe condita...Fonder et refonder la ville : récits et représentations (second Moyen Âge-premier XVI^e siècle)*, actes de colloque, Pau, 14-16 mai 2009, Pau, Presses universitaires de Pau et des pays de l'Adour, 2011, p. 493-513.

LAMORT Anne, *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la bibliophilie, et encore plus*, Paris, Ipagine, 2014.

LAMOZÈLE Edmond, *Toulouse au XVIII^e siècle d'après les « Heures perdues » de Pierre Barthès*, Toulouse, J. Marqueste, 1914.

LANOË Guy, *La reliure médiévale : pour une description normalisée*, actes de colloque, Paris, Institut de recherche et d'histoire des textes, 22-24 mai 2003, Turnhout, Brepols, 2008.

LE COR Gwen, *Textures : l'objet-livre du papier au numérique*, actes de colloque, Paris, Archives nationales, Bibliothèque nationale de France et École nationale des Arts Décoratifs, 19-21 nov. 2014, Paris, non publié.

LECOY DE LA MARCHE Albert, *Les manuscrits et la miniature*, Paris, Quantin, 1884.

LEMERLE-PAUWELS Frédéric, « Architecture antique et humanisme : l'*Histoire tolosaine* (1556) et l'*Építome de Vitruve* de J. Gardet et D. Bertin (1559) », dans DAUVOIS Nathalie (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1596*, actes de colloque, Toulouse, [s.l.], mai 2004, Paris, Honoré Champion, 2006.

LEMOINE Simone, *Manuel pratique du relieur*, Paris, Dunod, 1966.

LENORMAND Louis-Sébastien, *Nouveau manuel complet du relieur*, Paris, Roret, 1840.

LIEKENS Jacqueline, *La reliure : technique et rigueur*, Dijon, Faton, 2010.

LYONS Martyn, *Le triomphe du livre*, Paris, Promodis : Éditions du Cercle de la librairie, 1987.

MACARY Sylvain, « Étude sur les origines et la propagation de l'imprimerie à Toulouse au XV^e siècle », *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1898.

MALDINEY Henri, *L'espace du livre*, Crest, La Sétérée, 1990.

MALO-RENAULT Jean, *L'art du livre*, Paris, Garnier, 1928.

MARCY Céline, « Gratien Du Pont (seigneur de Drusac), ...-1544 ou 45 » dans DAUVOIS Nathalie, DESCHAUX Jocelyne (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1580*, cat. exp., Toulouse, Bibliothèque d'étude et du patrimoine, 20 avr.-22 mai 2004, Toulouse, Bibliothèque de Toulouse, 2004, p. 58-60.

MARCY Céline, « Antiféminisme et humanisme dans *Les Controverses des sexes masculin et féminin* de Gratien Du Pont », dans DAUVOIS Nathalie (dir.), *L'humanisme à Toulouse : 1480-1596*, actes de colloque, Toulouse, [s.l.], mai 2004, Paris, Honoré Champion, 2006.

MARENGO Philippe, *L'histoire du livre, des origines à nos jours*, Toulouse, Université de Toulouse – Le Mirail, SCD, l'Atelier de reliure d'art, 2004.

MARTIN Henri-Jean, *Le Livre français sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis Éditions du Cercle de la Librairie, 1987.

MARTIN Henri-Jean, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Albin Michel, 1996.

MARTIN Henri-Jean, *La naissance du livre moderne (XIV^e-XVII^e siècles)*, Paris, Electre-Éditions du Cercle de la librairie, 2000.

MARTIN Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre*, Paris, Albin Michel, 2004.

MARTURÉ Barthélémy-Antoine, *Histoire des comtes de Toulouse*, Castres, Imprimerie de J. Auger, 1827.

MATTHEWS GRIECO Sarah-F., « Ange ou diablesse. La représentation de la femme au XVI^e siècle », *Revue de l'histoire des religions*, t. 210, n°2, 1992.

MÉGRET Jacques, « Guiraud Agret, graveur toulousain », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1944, tome V, p. 361-372.

MÉGRET Jacques, « Guyon Boudeville, imprimeur toulousain (1541-1562) », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, [s.l.], [s.n.], 1945, p. 210-301.

MELLOTÉE Paul, *Histoire économique de l'imprimerie, Tome 1 : L'Imprimerie sous l'Ancien Régime 1439-1789*, Paris, Librairie Hachette, 1905.

MELOT Michel *et al.*, *L'estampe*, Genève, Skira, Paris, Flammarion, 1981.

MELOT Michel, *Livre*, Paris, L'Œil neuf, 2006.

MENEZ Yannick, « Les bibliothèques toulousains aux XVII^e et XVIII^e siècles », mémoire de maîtrise de l'Université Toulouse II – Le Mirail (dir. Michel Taillefer), 1996.

MERCIER Alain (dir.), *Les trois révolutions du livre*, cat. exp., Paris, Musée des arts et métiers, 8 oct. 2002-5 janv. 2003, Paris, Musée des arts et métiers, Imprimerie nationale, 2002.

MESURET Robert, « Les Agret, imprimeurs et tailleurs d'images », *Arts et Traditions Populaires*, IV/3, 1956, p. 228-232.

MESURET Robert, *Évocation du vieux Toulouse*, Paris, Éditions de Minuit, 1960. Réimpression, Toulouse, Ombres, 1987.

MEYER-NOIREL Germaine, *L'ex-libris : histoire, art, techniques*, Paris, Picard, 1989.

MICHAUD Ginette, MAILHOT Laurent, « L'Objet-livre », dans *Études françaises*, vol. 18, n° 2, 1982, p. 2-104.

MICHEL Jean, MICHEL Henri-François, *La reliure française : depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, D. Morgand et C. Fatout, 1881.

MICHEL Christian, *Charles-Nicolas Cochin et le livre illustré au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 1987.

MICHON Louis-Marie, *Les reliures mosaïquées du XVIII^e siècle*, Paris, Société des bibliophiles français, 1956.

MICHON Jacques, MOLLIER Jean-Yves (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'an 2000*, actes du colloque international, Sherbrooke, 2000, Paris, Presses de l'Université Laval, l'Harmattan, 2001.

MILON Alain, PERELMAN Marc (dir.), *Le livre et ses espaces*, Nanterre, Presses universitaires de Paris, 2007.

MILON Alain, PERELMAN Marc (dir.), *L'esthétique du livre*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010.

MILON Alain, PERELMAN, Marc (dir.), *Le livre au corps*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, CENTRE NATIONAL DU LIVRE (éd.), *L'avenir du livre*, actes de colloque, Paris, Institut des sciences politiques, 22 fév. 2007, Paris, Centre national du livre, 2007.

MINOVEZ Jean-Michel, *Des moulins à papiers aux bibliothèques : le livre dans la France méridionale et l'Europe méditerranéenne, XVI^e-XX^e siècles*, actes de colloque, Montpellier, Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, 26-27 mars 1999, Montpellier, Publications de Montpellier III, 2003.

MORIN Edmond, *Dictionnaire de l'imprimerie*, Bruxelles, Librairie des arts graphiques, 1933.

MOURANCHE Marielle (dir.), *Images d'architectures antiques (1500-1850) dans les bibliothèques universitaires toulousaines*, cat. exp., Toulouse, Université de Toulouse II – Le Mirail, 16 nov.-17 déc. 2009, Toulouse, Service interétablissements de coopération documentaire, 2009.

MOUSSEIGNE Alain, *Jean Chalette, Ambroise Frédeau : peintres à Toulouse au XVII^e siècle*, cat. exp., Toulouse, musée des Augustins, nov. 1974-janv. 1975, Toulouse, musée des Augustins, 1974.

MUNOZ Sarah, « Les têtes en médaillon dans les monuments toulousains », dans BOUDON-MACHUEL Marion (dir.), *La sculpture française du XVI^e siècle : études et recherches*, actes de colloque, Paris, 1^{er}-2 oct. 2009 et Troyes, 3 oct. 2009, Marseille, Le Bec en l'air, Paris, INHA, 2011, p 87-88.

MUNOZ Sarah, « Écriture du mur, écriture de soi : les têtes en médaillon sculptées en France au XVI^e siècle », dans DEKONINCK Ralph *et al.*, *Écriture du mur, écriture de soi : les têtes en médaillon sculptées en France au XVI^e siècle*, actes de congrès, Bruxelles, Institut royal du patrimoine artistique, fév. 2012, Turnhout, Brepols, 2014, p. 302-313.

MUSÉE PAUL DUPUY, *La carte à jouer en Languedoc : des origines à 1800*, cat. exp., Toulouse, musée Paul Dupuy, 1971, Toulouse, Musée Paul Dupuy, 1971.

NIES Fritz, *Imagerie de la lecture, exploration d'un patrimoine millénaire de l'Occident*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.

OLIVER Lucile, *La reliure : bases et bons gestes*, Paris, Massin, 2001.

PALLIER Denis, « Les réponses catholiques », dans CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, tome 1 : « Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle »*, Paris, Fayard, 1983, p. 225-229.

PELLECHET Marie, *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, Paris, A. Picard et fils 1897-1909, 3 vol.

PELLECHET Marie, « Quelques hypothèses sur l'imprimerie en Languedoc au XV^e siècle », dans *Journal général de l'imprimerie et de la librairie. Chronique*, t. LXXXII, 1893, p. 9-15.

PENENT Jean, *La peinture de langue d'Oc : aspects de la peinture dans les sociétés de Langue d'Oc de 1700 à 1735*, Toulouse, Milan, 1984.

PENENT Jean (dir.), *Le portrait toulousain de 1550 à 1800*, cat. exp., Toulouse, musée des Augustins, 21 oct. 1987-7 janv. 1988, Toulouse, Loubatières, 1987.

PENENT Jean, *Les collectionneurs toulousains du XVIII^e siècle, l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture*, cat. exp., Toulouse, musée Paul Dupuy, 17 janv.-30 avr. 2001, Paris, Somogy, Toulouse, musée Paul Dupuy, 2001

PENENT Jean, *Antoine Rivalz, 1667-1735 : le romain de Toulouse*, cat. exp., Toulouse, musée Paul Dupuy, 20 oct. 2004-17 janv. 2005, Paris, Somogy, 2004.

PERREAU Stéphan, *Hyacinthe Rigaud (1659-1743), le peintre des rois*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 2004.

PERREAU Stéphan, *Hyacinthe Rigaud (1659-1743) : catalogue concis de l'œuvre*, Sète, Nouvelles Presses du Languedoc, 2013

PERSUY Annie, *La reliure*, Paris, Solar, 1977.

PETÉY-GIRARD Bruno, VÈNE Magali (dir.), *François I^{er}, pouvoir et image*, cat. exp., Paris, site François Mitterrand, 24 mars-21 juin 2015, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2015.

PITTION Jean-Paul, *Le livre à la Renaissance : introduction à la bibliographie historique et matérielle*, Genève, Brepols, 2014.

POLIZZI Gilles, RÉACH-NGÔ Anne, *Le livre, « produit culturel » ? De l'invention de l'imprimé à la révolution numérique*, Paris, Orizons, 2012.

PRADALIER-SCHLUMBERGER Michèle, *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique (XIII^e-XIV^e siècles)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1998.

PRÉAUD Maxime, « Sébastien Leclerc », *Inventaire du Fonds Français*, Paris, Bibliothèque nationale, 2 vol., t. 8 et 9, 1980.

PRÉAUD Maxime *et al.*, *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis : Éditions du Cercle de la Librairie, 1987.

PRÉAUD Maxime, « Les arts de l'estampe en France au XVII^e siècle : panorama sur trente ans de recherches », *Perspective*, n°3, 2009, p. 357-390.

RAMET Henri, *Histoire de Toulouse*, Toulouse, Tarride, 1935. Réimpression : Toulouse, Le Pérégrinateur, 1994, 2 vol.

RÉAU Louis, *La Gravure en France au XVIII^e siècle : la gravure d'illustration*, Paris/Bruxelles, G. van Oest, 1928.

RENOUARD Augustin-Charles, *Traité des droits d'auteurs dans la littérature, les sciences et les beaux-arts*, Paris, J. Renouard et Cie, 1838-1839.

REY-DELQUÉ Monique, *Toulouse sur les chemins de Saint-Jacques : de saint Saturnin au Tour des Corps Saints, V^e-XVIII^e siècles*, cat. exp., Toulouse, Ensemble conventuel des Jacobins, Toulouse, 8 nov. 1999-31 janv. 2000, Milan, Skira, 1999.

REY-DELQUÉ Monique, *Toulouse, pages d'histoire : les toulousains de Toulouse ont 100 ans*, cat. exp., Toulouse, Ensemble conventuel des Jacobins, 28 avr.-28 août 2006, Milan, 5 Continents, 2006.

RIFFAUD Alain, *Une archéologie du livre français moderne*, Genève, Droz, 2011.

ROCHE Daniel, *La culture des apparences : Une histoire du vêtement XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1989.

ROSCHACH Étienne, *Jean Chalette de Troyes : peintre de l'hôtel-de-ville de Toulouse, 1581-1643*, Troyes, Dufour-Bouquot, 1868.

ROSCHACH Étienne, « Étude sur l'historien Nicolas Bertrand, auteur des *Gesta Tholosanorum* », *Bulletin de l'Académie des Sciences Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 1897-1898.

ROSCHACH Étienne, « Nicolas Bertrand, docteur, avocat, historien », *Recueil des Jeux Floraux*, 1905, p. 194-201.

ROSENTHAL Léon, *La gravure*, 2^e édition revue et augmentée, Paris, 1939.

ROUYEYRE Édouard, *Connaissances nécessaires à un bibliophile : accompagnées de notes critiques et de documents bibliographiques*, Paris, E. Rouveyre, 1899.

ROY Philippe, *Le livre français au Québec, 1939-1972*, Paris, Publibook, 2008.

SALAS Irène, « La Femme-Livre. Fragmentation du corps féminin dans les blasons anatomiques de la Renaissance », dans MILON Alain, PERELMAN Marc (dir.), *Le livre au corps*, Nanterre Presses universitaires de Paris Ouest, 2012.

SALIES Pierre, « Ambroise Frédeau, religieux augustin du couvent de Toulouse, peintre, sculpteur et miniaturiste », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres*, n° 123, t. II, 1961, p. 123-145.

SCAILLIÉREZ Cécile, *Jean Cousin, père et fils : une famille de peintres au XVI^e siècle*, cat. exp., Paris, Louvre/Institut national d'histoire de l'art, 17 oct. 2013-13 janv. 2014, Paris, Somogy : Louvre, 2013.

SCHNEIDER Annie, *Le livre objet d'art, objet rare*, Paris, La Martinière, 2008.

SORDET Yann, *L'amour des livres au siècle des Lumières : Pierre Adamoli et ses collections*, Paris, École des Chartes, 2001.

STEAD Évanghélia, *La chair du livre : matérialité, imaginaire et poétique du livre fin-de-siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2012.

SYNDICAT DE L'IMPRESSION NUMÉRIQUE ET DES SERVICES GRAPHIQUES, *L'imprimerie, nouveaux territoires et gisements de croissance*, Paris, Ministère de l'Industrie, 15 fév. 2012, non publié.

TAILLEFER Michel, *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 2000.

THOINAN Ernest, *Les relieurs français (1500-1800), biographie critique et anecdotique, précédée de l'histoire de la communauté des relieurs et doreurs de livres de la ville de Paris et d'une étude sur les styles de reliure*, Paris, E. Paul, L. Huard et Guillemin, 1893.

TOLLON Bruno, « Nicolas Bachelier et la sculpture toulousaine au milieu du XVI^e siècle », dans BRESC-BAUTIER Geneviève, *Germain Pilon et les sculpteurs français de la Renaissance*, actes de colloque, Paris, musée du Louvre, 26-27 oct. 1990, Paris, la Documentation française, 1993.

TOULET Jean, *Introduction à l'histoire de la reliure française*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1973.

VAUCAIRE Michel, *La bibliophilie*, Paris, Presses universitaires de France, 1981.

VELEZ-SULTRA Béatrice, *Colomiès, une famille d'imprimeurs de Toulouse 1525-1610*, mémoire de maîtrise de l'Université de Toulouse II – Le Mirail (dir. Janine Garrisson), 1987.

VENTRE Madeleine, *L'imprimerie et la librairie en Languedoc au dernier siècle de l'Ancien Régime*, Paris/La Haye, Mouton, 1958.

VERTU Aurélie, *Les marques typographiques d'imprimeurs et de libraires (XV^e-XIX^e siècles)*, rapport de recherche bibliographique DESS d'information et document électronique (dir. Alan Marshall), Lyon, ENSSIB, 2004.

VIALA Alain, *La Naissance de l'écrivain*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1985.

VON DER HEYDEN-RYNSCH Helena, *Aldo Manuzio, le Michel-Ange du livre. L'art de l'imprimerie à Venise*, Paris, Gallimard, 2014.

WOLFF Philippe (dir.), *Les Toulousains dans l'histoire*, Toulouse, Privat, 1984.

ZALI Anne (dir.), *La grande aventure du livre. De la tablette d'argile à la tablette numérique*, Paris, Hatier/Bibliothèque nationale de France, 2013.

ZUMTHOR, Paul, *La Mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1993, p. 367.

Sites internet

LOUBET DEL BAYLE Jean-Christophe, *Histoire de l'imprimerie dans le midi occitan*. (<http://www.quercy.net/livres/mpyr01.html>) [page consultée le 16/02/2014]

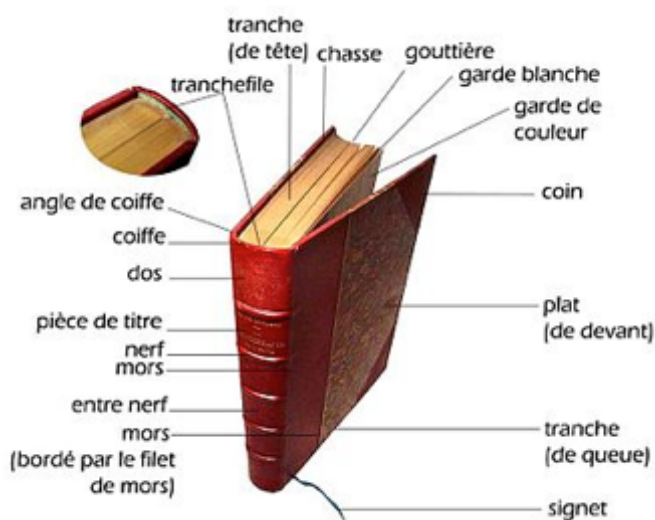
STOUFF Jean, *Biblioweb : chroniques de la bibliothèque de Babel* (<http://biblioweb.hypotheses.org/8280>) [page consultée le 01/12/2013]

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *Reliures de la Bibliothèque nationale de France* (<http://reliures.bnf.fr/reliures>) [page consultée le 10/02/2014]

TYPOGRAPHIE ET CIVILISATION, *Origines de l'imprimerie à Toulouse* (<http://www.typographie.org/gutenberg/toulouse/index.html>) [page consultée le 22/12/2013]

Glossaire

Le corps du livre est riche de multiples dénominations qui peuvent être utilement présentées à l'aide d'un schéma³³⁴ :



Les définitions³³⁵ suivantes présentent certains des termes utilisés dans ce mémoire avec en plus d'autres termes que l'on rencontre lorsque l'on étudie un livre :

- avertissement au lecteur : ou « avis au lecteur », sert à donner des éléments de compréhension au lecteur, il se situe en général au début de l'ouvrage ;
- bandeau : est une illustration ou une frise placée en tête d'un chapitre ;
- basane : peau de mouton principalement utilisée pour des reliures bon marché, elle n'est pas de très bonne qualité et est très fragile ;
- chagrin : peau de chèvre ou d'âne présentant des grains assez fins, plutôt employée aux XVII^e et XVIII^e siècles ;
- chasse : partie du plat qui dépasse sur les trois côtés de la tranche par rapport aux feuilles composant l'ouvrage ;
- *codex* (au pluriel *codices*) : livre dont les feuilles sont pliées comme les livres actuels ;
- coiffe : bords se situant sur le haut et le bas du dos ;

³³⁴ Ce schéma provient de la page Internet de Marjolaine Viard intitulée *À propos de la reliure* (http://marjolaine.viard.free.fr/site_internet_francais/page_propos_reliure.html).

³³⁵ Ces définitions ont fait l'objet d'une synthèse personnelle réalisée suite à la lecture d'ouvrages généraux sur l'histoire du livre mais aussi avec le site Internet d'abebooks (<http://www.abebooks.fr/livres/glossaire/>).

- coins : parties formant les angles des plats (il y a deux coins à droite du 1^{er} plat et deux coins à gauche du 4^{ème} plat) ;
- colophon : adresse de l'imprimeur se trouvant à la fin de l'ouvrage ;
- contreplat : partie intérieure du plat ;
- cul-de-lampe : est une illustration se trouvant à la fin d'un chapitre et qui est le plus souvent de forme triangulaire ;
- dédicace : lorsqu'un auteur inscrit un message à l'intention d'une ou plusieurs personnes ;
- dos : partie du livre qui est la seule visible dans les rayonnages de bibliothèques ou de librairies. Il est le plus souvent incurvé et dans de nombreuses reliures, il porte des dorures et des nerfs ;
- entrenerfs : comme son nom l'indique il s'agit des parties qui se trouvent entre les nerfs du dos ;
- erratum ou errata : d'après le site de l'office québécois de la langue française³³⁶, un erratum est « une faute survenue dans l'impression d'un ouvrage, signalée au lecteur avec sa correction » alors qu'un errata est « une liste des fautes d'impressions avec les corrections ». Par exemple : « il a signalé un erratum à l'éditeur » et « l'errata figure à la fin du livre, en annexe » ;
- folio : sous ce terme se regroupent deux significations à savoir le numéro d'une page d'un livre ainsi que la feuille imprimée et pliée plusieurs fois ;
- frontispice : est une illustration qui se trouve avant la page de titre, le plus souvent en regard de celle-ci ;
- gardes : feuilles placées en début et en fin de livre, elles permettent de lier les plats au corps du livre. Elles peuvent être marbrées, blanches ou en papier dominoté ;
- garde blanche : lorsque les pages de garde n'ont ni papier marbré ni papier dominoté ;
- garde de couleur : lorsque les pages de garde portent des motifs tels que le papier marbré, le papier annonay, etc. ;
- *imprimatur* : désigne le fait qu'un livre a le droit d'être publié. Littéralement cela signifie « Qu'il soit imprimé ». Les ouvrages nécessitant un *imprimatur* sont les ouvrages à vocation religieuse ;

³³⁶ bdl.oqlf.gouv.qc.ca

- lettrine : est une lettre plus grande que le reste du texte. Elle peut être ornée et se trouve en tête de chapitre ou de paragraphe ;

- maroquin : peau de chèvre ou d'âne présentant des grains épais ;

- mors : désigne l'angle qui relie les plats au dos ;

- nerf : saillie formée sur le dos par les ficelles qui lient les cahiers ;

- parchemin : est une peau de mouton dont les poils sont brûlés ou ébouillantés pour être retirés, puis la peau est baignée dans de la chaux et raclée. Son nom vient de la ville de Pergame où la technique de préparation de la peau aurait été découverte. Cette matière est rare et précieuse dès le Moyen Âge et il arrive souvent que les peaux soient réutilisées. Cette manière de gratter les écritures pour pouvoir réécrire par dessus s'appelle un palimpseste ;

- pièce de titre: pièce de cuir incluse ou collée sur le dos indiquant le titre et souvent aussi l'auteur ;

- plat : couverture reliée au dos. On parle de 1^{er} plat et de 4^{ème} plat ;

- reliure pleine peau : lorsque le livre est entièrement relié en cuir ;

- reliure demi-cuir : lorsque seul le dos est recouvert de cuir. Les coins peuvent cependant être aussi recouverts, on parle dans ce cas d'une reliure demi-cuir à coins ;

- sommaire : reprend juste les grands titres et se trouve au début d'un livre ;

- table des matières : reprend toutes les parties ou sous-parties d'un ouvrage et se situe à la fin ;

- tranche (de gouttière, de tête, de queue) : désigne les trois côtés autres que le dos. La tranche de tête est la tranche sur le haut, la tranche de queue est la tranche sur le bas et enfin la tranche de gouttière est la tranche opposée au dos ;

- tranchefile : petit rouleau en fil qui permet de renforcer le haut et le bas du dos ;

- typographie : désigne tout ce qui concerne le type de caractère, le corps, l'agencement intérieur et les illustrations ;

- signet : fin ruban accroché à la tranchefile et permettant de garder la page ;

- veau : son cuir est très utilisé pour les reliures aux XVII^e et XVIII^e siècles ;

- vélin : peau de veau mort-né, elle est préparée à la chaux puis raclée comme pour le parchemin. Ce cuir très précieux est utilisé pour les reliures rares et de bel ouvrage ;

- vignette : est une illustration gravée ;

-*volumen* (au pluriel *volumina*) : livre ancien roulé, le plus souvent en papyrus.

Table des illustrations

Illustration 1 : Jost Amman, <i>Le papetier</i> , extrait de Hans Sachs et Jost Amman, <i>Das Ständebuch</i> (Leipzig, 1568), 1568, gravure sur bois.....	25
Illustration 2 : Jacob van der Schley, <i>La Fonderie</i> , extrait de Prosper Marchand, <i>Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie</i> (La Haye, Veuve Levier et P. Paupie, 1740), 1739, estampe.	26
Illustration 3 : Miniature extraite des <i>Chroniques du Hainaut</i> , Bruxelles, manuscrit du XV ^e siècle, bibliothèque des Ducs de Bourgogne.....	27
Illustration 4 : Extrait de Paul Dupont, <i>Une imprimerie en 1867</i> , (Paris, Imprimerie et librairie administratives, 1867), gravure.....	27
Illustration 5 : <i>Un atelier typographique</i> , vers 1530, Paris, BnF, estampe, Md Mat 3a DP n° 50.....	28
Illustration 6 : Jost Amman, <i>L'imprimeur</i> , extrait de Hans Sachs et Jost Amman, <i>Das Ständebuch</i> (Leipzig, 1568), 1568, gravure sur bois.....	32
Illustration 7 : Jost Amman, <i>L'enlumineur</i> , extrait de Hans Sachs et Jost Amman, <i>Das Ständebuch</i> (Leipzig, 1568), 1568, gravure sur bois.....	34
Illustration 8 : Alphonse-Jules Debaene, <i>Félix Dewattines le relieur</i> ,.....	35
Illustration 9 : Jost Amman, <i>Le relieur</i> , extrait de Hans Sachs et Jost Amman, <i>Das Ständebuch</i> (Leipzig, 1568), 1568, gravure sur bois.....	37
Illustration 10 : <i>Relieur</i> , extrait de Diderot et d'Alembert, <i>l'Encyclopédie</i> , Paris, 1756.....	37
Illustration 11 : Livre de comptes des dépenses de la confrérie des Corps Saints (avec la liste des noms des responsables des comptes), 1553-1576, Chartrier de Saint-Sernin de Toulouse, SSin R 21.....	45
Illustration 12 : Livre de comptes de dépenses de la confrérie des Corps-Saints (listes des noms des responsables de la confrérie), 1576-1606, Chartrier de Saint-Sernin de Toulouse, SSin R 24.....	45
Illustration 13 : 1 ^{er} plat du <i>De Recollectio privilegiorum</i> , privilèges et actes relatifs aux reliques et à la confrérie des Corps-Saints (XI ^e -XVI ^e siècles), Chartrier de Saint-Sernin de Toulouse.	47
Illustration 14 : Coin bas du plat inférieur du <i>De Recollectio privilegiorum</i> , privilèges et actes relatifs aux reliques et à la confrérie des Corps-Saints (XI ^e -XVI ^e siècles), Chartrier de Saint-Sernin de Toulouse.	48

Illustration 15 : 1 ^{ère} page du <i>De Recollectio privilegiorum</i> , privilèges et actes relatifs aux reliques et à la confrérie des Corps-Saints (XI ^e -XVI ^e siècles), Chartrier de Saint-Sernin de Toulouse.	48
Illustration 16 : Livre de compte de recettes de la confrérie des Corps-Saints, 1606-1676 (avec les listes des responsables de la confrérie), Chartrier de Saint-Sernin de Toulouse.	50
Illustration 17 : Livre des délibérations de la communauté des relieurs et doreurs de livres, Toulouse, 1760-1793, ADHG, E 1349.	51
Illustration 18 : <i>Despence de la Table des benoists apostres et corps saincts reposants en l'eglise abbatiale de saint sernin en Tholoze</i> , 1606-1676, ADHG, 101 H 81.	57
Illustration 19 : Coin en haut du 1 ^{er} plat montrant des épidermures, <i>Antiennes et oraisons dévotes</i> (BMT, La D 542).	59
Illustration 20 : Détail du bord de 1 ^{er} plat montrant des épidermures, <i>Antiennes et oraisons dévotes</i> ... (BMT, Fa D 3366).	59
Illustration 21 : Dos cassé laissant apparaître les fils et les cahiers, <i>Antiennes et oraisons dévotes</i> ... (BMT, Fa D 3363).	59
Illustration 22 : Exemple de typographie gothique, passage extrait de Nicolas Bertrand, <i>Opus de tholosanorum gestis</i> (Toulouse, Jean Grandjean, 1515) (BMT, B XVI 23).	63
Illustration 23 : Exemple de typographie romaine, passage extrait de Nicolas Bertrand et Guillaume De La Perrière, <i>Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'environ</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1555) (BMT, B XVI 21).	64
Illustration 24 : Exemple de typographie italique, page de titre extraite de Dominique Bertin et Jean Gardet, <i>Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion</i> (Toulouse, Guyon Boudeville, 1559) (BMT, B XVI 1011).	64
Illustration 25 : Passage de l'ouvrage en latin, extrait de Nicolas Bertrand, <i>Opus de tholosanorum gestis</i> (Toulouse, Jean Grandjean, 1515) (BMT, B XVI 318).	66
Illustration 26 : Passage de l'ouvrage traduit en français, extrait de Nicolas Bertrand et Guillaume De La Perrière, <i>Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'environ</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1555) (BMT, B XVI 360).	67
Illustration 27 : Passage de l'ouvrage traduit en français, extrait de Nicolas Bertrand, <i>Les gestes des tholosais</i> (Lyon, Olivier Arnollet, 1517) (BMT, C XVI 195).	68
Illustration 28 : <i>Bail de façon de livres de messire Anthoine de Puyvore licencié en droits</i> , ADHG, 3E 6610, fol. 411 v ^o -412v ^o	69
Illustration 29 : Glossaire de Guyon Boudeville, extrait d'Antoine Noguier, <i>Histoire tolosaine</i> (Toulouse, Guyon Boudeville, 1556) (BMT, B XVI 55(2)).	72

Illustration 30 : Exemple de réglure, extrait de Gratien Du Pont, <i>Les controverses des sexes masculin et féminin</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534) (BMT, B XVI 300).	75
Illustration 31 : Texte diminué, extrait de Nicolas Bertrand, <i>Opus de tholosanorum gestis</i> (Toulouse, Jean Grandjean, 1515) (BMT, B XVI 23).	76
Illustration 32 : Pied-de-mouche, extrait de Nicolas Bertrand, <i>Opus de tholosanorum gestis</i> (Toulouse, Jean Grandjean, 1515) (BMT, B XVI 318).	77
Illustration 33 : Pied-de-mouche, extrait de Gratien Du Pont, <i>Les controverses des sexes masculin et féminin</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534) (BMT, B XVI 300).	77
Illustration 34 : Pied-de-mouche, extrait de Nicolas Bertrand et Guillaume De La Perrière, <i>Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'envirou</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1555) (BMT, B XVI 360).	77
Illustration 35 : Astérisque, extrait de Nicolas Bertrand et Guillaume De La Perrière, <i>Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'envirou</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1555) (BMT, B XVI 55(1)).	77
Illustration 36 : Lettrine historiée et lettrine ornée de motifs végétaux, extraites de Nicolas Bertrand et Guillaume De La Perrière, <i>Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'envirou</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1555), gravure sur bois (BMT, B XVI 55(1)).	78
Illustration 37 : Lettrine historiée et lettrine ornée de motifs végétaux, extraites de Guillaume Catel, <i>Histoire des comtes de Tolose</i> (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), gravure sur bois (BMT, B XVII 131).	78
Illustration 38 : Lettrines historiées, extraites de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).	79
Illustration 39 : Lettrine historiée, extraite de Germain De La Faille, <i>Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse</i> (Toulouse, Raymond Bosc, 1673), gravure sur cuivre (BMT, La C 259).	79
Illustration 40 : Lettrine ornée, extraite de Jean Raynal, <i>Histoire de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, 1759), gravure sur cuivre (BMT, La B 32).	79
Illustration 41: <i>Séance solennelle au parlement de Toulouse</i> , page de titre extraite de Nicolas Bertrand, <i>Opus de tholosanorum gestis</i> (Toulouse, Jean Grandjean, 1515), gravure sur bois (BMT, B XVI 23).	82

Illustration 42 : Page de titre, extraite de Gratien Du Pont, <i>Les controverses des sexes masculin et féminin</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534), gravure sur bois (BMT, B XVI 300).....	83
Illustration 43 : Page de titre, extraite d'Antoine Noguier, <i>Histoire tolosaine</i> (Toulouse, Guyon Boudeville, 1556), gravure sur bois (BMT, B XVI 53).	84
Illustration 44 : Page de titre, extraite de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687) (BMT, A XVII 65).....	85
Illustration 45 : Frontispice, extrait de Jean Raynal, <i>Histoire de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, 1759), gravure sur cuivre (BMT, La B 33).....	86
Illustration 46 : Bandeaux et vignettes, extraits de Nicolas Bertrand, <i>Opus de tholosanorum gestis</i> (Toulouse, Jean Grandjean, 1515), gravure sur bois (BMT, B XVI 23).....	88
Illustration 47 : Vignette historiée et portraits en médaillons, extraits de Nicolas Bertrand et Guillaume De La Perrière, <i>Les gestes des tolosains, & dautres nations de l'environ</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1555), gravure sur bois (BMT, B XVI 21).....	89
Illustration 48 : Vignettes historiées, extraites de Gratien Du Pont, <i>Les controverses des sexes masculin et féminin</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534) (BMT, B XVI 300).	90
Illustration 49 : Bandeau historié, extrait de Guillaume Catel, <i>Histoire des comtes de Tolose</i> (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), gravure sur bois (BMT, B XVII 131).....	90
Illustration 50 : Bandeau historié, extrait de Guillaume Catel, <i>Histoire des comtes de Tolose</i> (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), gravure sur bois (BMT, B XVII 131).....	91
Illustration 51 : Cul-de-lampe historié, extrait de Guillaume Catel, <i>Histoire des comtes de Tolose</i> (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), gravure sur bois (BMT, B XVII 131).....	91
Illustration 52 : Bandeau et cul-de-lampe historiés, extraits de Germain De La Faille, <i>Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse</i> (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, s.d.) (BMT, B XVIII 138).	92
Illustration 53 : Sébastien Le Clerc, bandeau aux armes, extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).	93
Illustration 54 : Jacques Simonin, bandeau aux armes, extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).	93

Illustration 55 : Sébastien Le Clerc, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).....	94
Illustration 56 : Sébastien Le Clerc, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).....	94
Illustration 57 : Sébastien Le Clerc, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).....	95
Illustration 58 : Sébastien Le Clerc, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).....	95
Illustration 59 : Sébastien Le Clerc, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).....	96
Illustration 60 : Sébastien Le Clerc, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).....	96
Illustration 61 : Sébastien Le Clerc, cul-de-lampe historié, extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).....	97
Illustration 62 : Sébastien Le Clerc, cul-de-lampe historié, extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, La A 2).....	97
Illustration 63 : J. Peyrane, bandeau historié, extrait de Jean Raynal, <i>Histoire de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, 1759), gravure sur cuivre (BMT, La B 33).....	98
Illustration 64 : <i>Vue de Toulouse</i> , extraite de Nicolas Bertrand, <i>Opus de tholosanorum gestis</i> (Toulouse, Jean Grandjean, 1515), gravure sur bois (BMT, B XVI 23).....	99
Illustration 65 : Blason de la ville de Toulouse, extrait de Nicolas Bertrand, <i>Opus de tholosanorum gestis</i> (Toulouse, Jean Grandjean, 1515), gravure sur bois (BMT, B XVI 23).....	100

Illustration 66 : Illustrations en pleine page reprenant l'encadrement à l'antique, extraites de Gratien Du Pont, <i>Les controverses des sexes masculin et féminin</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534), gravure sur bois (BMT, B XVI 300).	100
Illustration 67 : Échiquier en forme d'Eve, extrait de Gratien Du Pont, <i>Les controverses des sexes masculin et féminin</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534), gravure sur bois (BMT, B XVI 300).	101
Illustration 68 : Colophon, extrait de Gratien Du Pont, <i>Les controverses des sexes masculin et féminin</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534), gravure sur bois (BMT, B XVI 300).	102
Illustration 69 : Guiraud Agret, <i>Arc de triomphe du château narbonnais</i> , extrait d'Antoine Noguier, <i>Histoire tolosaine</i> (Toulouse, Guyon Boudeville, 1556), gravure sur bois (BMT, B XVI 53).	103
Illustration 70 : Exemple de texte et gravure, extrait de Dominique Bertin et Jean Gardet, <i>Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion</i> , (Toulouse, Guyon Boudeville, 1559), taille-douce (BMT, B XVI 1011).	104
Illustration 71 : Exemple de gravure, extrait de Dominique Bertin et Jean Gardet, <i>Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion</i> , (Toulouse, Guyon Boudeville, 1559), taille-douce (BMT, B XVI 1011).	104
Illustration 72 : Gravures rehaussées en couleur, extraites de Guillaume Catel, <i>Histoire des comtes de Tolose</i> (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), gravure sur cuivre et rehauts de peinture (BMT, A XVII 171).	105
Illustration 73 : Marque d'imprimeur de Guyon Boudeville, extraite de Dominique Bertin et Jean Gardet, <i>Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion</i> , (Toulouse, Guyon Boudeville, 1559) (BMT, B XVI 1011).	108
Illustration 74 : Marque d'imprimeur de Jacques Colomiès, extraite de Gratien Du Pont, <i>Les controverses des sexes masculin et féminin</i> (Toulouse, Jacques Colomiès, 1534), gravure sur bois (BMT, B XVI 300).	108
Illustration 75 : Marque d'imprimeur, extraite de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, A XVII 65).	109
Illustration 76 : Marque d'imprimeur de Pierre Bosc, extraite de Guillaume Catel, <i>Histoire des comtes de Tolose</i> (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), gravure sur cuivre et rehauts de peinture (BMT, A XVII 171).	109
Illustration 77 : Ex-libris manuscrit « Lalande », extrait de Guillaume Catel, <i>Histoire des comtes de Tolose</i> (Toulouse, Pierre Bosc, 1623) (BMT, A XVII 171).	113

Illustration 78 : Ex-libris de Louis Lacroix, extrait de Nicolas Bertrand, <i>Opus de tholosanorum gestis</i> (Toulouse, Jean Grandjean, 1515) (BMT, B XVI 318).....	114
Illustration 79 : Matrice de l'ex-libris de l'abbé d'Effiat, Chartrier de Saint-Sernin, gravure sur cuivre.....	115
Illustration 80 : Ex-libris de René-François Beauvau du Rivau, extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687) (BMT, Fa A 2469).....	116
Illustration 81 : Note du recteur, extraite de Guillaume Catel, <i>Histoire des comtes de Tolose</i> (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), encre (BMT, A XVII 171).	117
Illustration 82 : Henry Howard et M. Dorval, croquis et texte, extraits de Guillaume Catel, <i>Histoire des comtes de Tolose</i> (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), encre (BMT, B XVII 131).	118
Illustration 83 : Henry Howard et M. Dorval, croquis et texte, extraits de Guillaume Catel, <i>Histoire des comtes de Tolose</i> (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), encre (BMT, B XVII 131).	119
Illustration 84 : Notes d'Henry Howard, extraites de Guillaume Catel, <i>Histoire des comtes de Tolose</i> (Toulouse, Pierre Bosc, 1623), notes manuscrites à l'encre (BMT, B XVII 131).	119
Illustration 85 : Antoine Rivalz, <i>Vœu de Charles Six</i> , extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), dessin à l'encre (BMT, A XVII 6-tome I).	120
Illustration 86 : Antoine Rivalz, <i>Entrée du Dauphin Louis</i> , extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), dessin à l'encre (BMT, A XVII 6-tome I).	120
Illustration 87 : Antoine Rivalz, <i>Entrée du Dauphin Louis portant sa mère en croupe</i> , extrait Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), dessin à l'encre (BMT, A XVII 6-tome I).....	121
Illustration 88 : Antoine Rivalz, <i>Entrée de Louis Onze</i> , extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), dessin à l'encre (BMT, A XVII 6-tome I).	121
Illustration 89 : Antoine Rivalz, <i>Bruni Juge Mage assemblé avec les capitouls</i> , extrait Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), dessin à l'encre (BMT, A XVII 6-tome I).....	122

Illustration 90 : Généalogie de la maison de Toulouse, extraite de Jean Raynal, <i>Histoire de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, 1759) (BMT, B XVIII 122).....	129
Illustration 91 : Bandeau aux armes des capitouls, extrait de Germain De La Faille, <i>Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse</i> (Toulouse, Raymond Bosc, 1673) (BMT, La C 259).....	130
Illustration 92 : Jacques Simonin, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, <i>Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis Colomiès, 1707) (BMT, La C 276).....	131
Illustration 93 : J. Peyrane, bandeau historié, extrait de Germain De La Faille, <i>Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse</i> (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, s.d.) (BMT, B XVIII 138).	131
Illustration 94 : Louis-François Baour, portrait de profil de Ferréol de Lafage, extrait de Jean Raynal, <i>Histoire de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, aux dépens de Jean-François Forest, 1759), gravure sur cuivre (BMT, La B 33).	132
Illustration 95 : Bernard Gilduin, <i>Christ en majesté</i> , vers 1096, Toulouse, bas-relief du déambulatoire de la basilique Saint-Sernin de Toulouse, marbre.	135
Illustration 96 : Bernard Gilduin, <i>Homme aux pieds nus montrant un livre ouvert</i> , vers 1096, Toulouse, bas-relief du déambulatoire de la basilique Saint-Sernin de Toulouse, marbre.	136
Illustration 97 : Maître de Rieux, <i>Saint Jacques le Majeur</i> , 1333-1344, Toulouse, musée des Augustins, calcaire, 192 x 64 cm, RA 555 I.	136
Illustration 98 : Maître de Rieux, <i>saint François d'Assise</i> , 1333-1344, Toulouse, musée des Augustins, calcaire, 615 x 187 cm, RA 555 A.	137
Illustration 99 : Nicolas Bachelier, <i>Apôtre tenant un livre</i> , 1501-1600, Toulouse, musée des Augustins, sculpture en pierre, 45 x 75 cm, RA 848.	138
Illustration 100 : Nicolas Bachelier, <i>Annonciation</i> , 1544-1545, Toulouse, musée des Augustins, pierre sculptée, 150 x 84 cm, D 1980 1 1.	138
Illustration 101 : Jean Chalette, <i>Portrait d'un chanoine</i> , 1623, Toulouse, musée des Augustins, huile sur toile, 98 x 84 cm, 69 5 1.....	139
Illustration 102 : Jean Chalette, <i>Portrait des capitouls nommés par arrêt du Parlement, le 28 novembre 1622</i> , 1622, Toulouse, chapelle du musée des Augustins, huile sur toile, 375 x 245 cm, 2004 1 216.	140

Illustration 103 : Ambroise Frédeau, <i>Le bienheureux Guillaume de Tolose tourmenté par les démons</i> , 1657, Toulouse, musée des Augustins, peinture à l'huile, 114 x 93 cm, 74 1 1.	141
Illustration 104 : Vignette historiée, extraite de Nicolas Bertrand, <i>Opus de tholosanorum gestis</i> (Toulouse, Jean Grandjean, 1515) (BMT, B XVI 23).	143
Illustration 105 : Guillaume De La Perrière, <i>La Morosophie, contenant cent emblèmes moraux, illustrez de cent tétrastiques latins, réduitz en autant de quatrains françoys</i> (Lyon, Macé Bonhomme, 1553), p. 97.	144
Illustration 106 : Vignette historiée et texte, extraits de Guillaume De La Perrière, <i>Les annales de Foix, [...] Composées et mises au champ de publication...</i> (Toulouse, Nicolas Vieillard, 1539).	145
Illustration 107 : Anonyme, <i>Portrait de Jean-Étienne Duranti, capitoul en 1563</i> , localisation actuelle inconnue.	146
Illustration 108 : Antoine Panat, <i>Jean de Bastard, capitoul en 1689</i> , collection privée, huile sur toile, 125 x 105 cm.	147
Illustration 109 : Hyacinthe Rigaud, <i>Portrait de René-François de Beauvau du Rivau</i> , 1715, Narbonne, Hôtel-Dieu, huile sur toile, 136 x 96 cm.	148
Illustration 110 : Pierre Drevet d'après Hyacinthe Rigaud, <i>Portrait de René-François de Beauvau du Rivau archevêque de Narbonne</i> , 1727, collection privée, gravure.	148
Illustration 111 : Antoine Rivalz, <i>Raymond Dupuy, baron de Gaure, conseiller au parlement de Toulouse</i> , collection privée, huile sur toile, 122 x 104 cm.	149
Illustration 112 : Guillaume Cammas, <i>Portrait de Pierre-Jean François Amblard, capitoul en 1752</i> , vers 1752, Toulouse, musée des Augustins, huile sur toile, 115 x 96 cm, 49 6 19.	150
Illustration 113 : Antoine Rivalz, <i>Portrait de Jean-Pierre Rivalz</i> , 1701-1750, Toulouse, musée des Augustins, huile sur toile, 98 x 124 cm, 2004 1 265.	151
Illustration 114 : Pierre Subleyras, <i>Portrait de Pierre Lucas</i> , vers 1725, Toulouse, musée des Augustins, huile sur toile, 88 x 69 cm, RO 277.	152
Illustration 115 : Jean-Baptiste Despax, <i>Étienne-Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse</i> , s.d., Toulouse, bibliothèque municipale, peinture à l'huile, 136 x 97 cm.	154
Illustration 116 : Antoine Rivalz, <i>Portrait de Germain De La Faille</i> , Toulouse, musée Paul Dupuy, sanguine, 26 x 20 cm, inv. 133.	155
Illustration 117 : Antoine Rivalz, <i>Germanus Lafallius Annalium Tolosae Scriptor</i> , extrait de Germain De La Faille, <i>Annales de la ville de Toulouse</i> (Toulouse, Guillaume-Louis	

Colomiès et Jérôme Posuël, 1687), gravure sur cuivre (BMT, Réserve A XVII 6-tome I).	156
Illustration 118 : Chevalier Rivalz, <i>Portrait de Jean Raynal, capitoul en 1767</i> , 1767, Toulouse, musée des Augustins, huile sur toile, 83 x 101 cm, 49 6 28.	157
Illustration 119 : Guillaume Cammas, <i>Portrait de Jean-François Forest, capitoul en 1741</i> , collection privée, huile sur toile, 134 x 102 cm.	158
Illustration 120 : Guillaume Cammas, <i>Portrait du capitoul Joseph de Caulet, 1726-1750</i> , Toulouse, musée des Augustins, huile sur toile, 61 x 80 cm, 88 6 1.	159
Illustration 121 : Anonyme, <i>Portrait de Jean-Joseph Gouazé, capitoul de 1768 à 1770</i> , Toulouse, Université de Toulouse-Capitole.....	159

Table des matières

Remerciements	2
Avant-propos	4
Avertissement	6
Table des abréviations	7
Introduction	8
I. Les fabricants et commerçants du livre à Toulouse du XVI ^e au XVIII ^e siècle	17
1. Les statuts des métiers sous l’Ancien Régime	18
1.1. Les statuts de métier appliqués à Toulouse	19
1.2. Les statuts de métier au niveau national.....	20
2. Les métiers autour du livre	23
2.1. Le métier de papetier	24
2.2. Le métier de graveur et fondeur de caractères	25
2.3. Les copistes	26
2.4. Le métier d’imprimeur-typographe	27
2.5. Les marbreurs de papier	32
2.6. Les graveurs	32
2.7. Les enlumineurs	33
2.8. Les relieurs-doreurs de livre.....	34
2.9. La commercialisation de l’objet par les libraires	38
II. Reliure : la structure et l’épiderme	40
1. Les manuscrits reliés : de l’écriture au papier	41
1.1. L’écriture, la peau et le papier	42
1.2. Les couvertures de registres manuscrits.....	44
1.3. Livres manuscrits reliés.....	46
2. Les imprimés reliés	51
2.1. Techniques de reliure	51
2.2. Les types de reliures selon les époques	52
2.3. Les types de reliures selon les éditions	54
3. Une édition type : les <i>Antiennes et oraisons dévotes</i>	54
3.1. Historique de l’ouvrage	55
3.2. Fabrication, tirage et relieurs	56
3.3. Informations sur les reliures en fonction des exemplaires	58

III.	L'imprimé : les fards du discours	61
1.	La langue et la lettre	61
1.1.	De la gothique à la romaine, données sur la typographie.....	61
1.2.	Les traductions, le passage du latin au français	65
1.3.	Le bien-lire	68
2.	L'ordonnancement des textes.....	73
2.1.	La mise en page.....	73
2.2.	Jeux de caractères	76
2.3.	Les lettrines	78
3.	L'agrément et la portée des images.....	80
3.1.	Les attrait du titre.....	80
3.2.	Les images qui accompagnent le discours	87
3.3.	Les illustrations didactiques dans et hors texte	98
IV.	Le livre : objet d'une ambition	106
1.	Le « soi » exprimé dans le livre	106
1.1.	Une manière de dialogue : les avertissements, dédicaces ou prologues	106
1.2.	Les marques d'imprimeurs	107
1.3.	Les ex-libris et annotations	110
2.	Le livre, objet d'une intention	123
2.1.	L'apparat de l'humanisme.....	123
2.2.	La fierté d'une identité	126
2.3.	Les prétentions d'une institution	129
3.	L'image de l'objet, l'objet dans l'image	133
3.1.	Le signe de la foi	134
3.2.	La projection d'une culture	142
3.3.	Le livre : un moyen individuel ou collectif de parvenir.....	153
	Conclusion	161
	Sources d'archives	167
	Sources imprimées.....	168
	Bibliographie	172
	Glossaire	197
	Table des illustrations	200

Table des matières	210
--------------------------	-----